هكذا من الأصل

THE LIBRARY - THE UNIVERSITY OF JORDAN

ENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9479 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 12 JUILLET 1975

EN CINQ ANS

...uvernement va dégager
...illions de F de crédits
...l'équipement de la Corse

...Lire page 20 l'article de J. de BARRIN.)

...culation ...archives du monde

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 5 sch. ; Belgique, 16 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 ses. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 16 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 35 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

...pération Apollo-Soyouz

...ricains et Soviétiques doivent encontrer pour la première fois dans l'espace

...symbole ...la détente

...a presque dix-huit ans, ...obre 1957, que le « bip- ...u premier Spoutnik ...it la conquête de l'espace. ...ès des Soviétiques a en ...l'un défi que les Etats- ...t voulu relever. Avec un ...e retard, les Américains ...rent dans la compétition ...tre mois plus tard, ils ...lent leur premier engin.

...endez-vous spatial du ...let entre un Soyouz et ...ollo n'a pas l'importance ...ée qu'ont eue les pre- ...expériences des deux pays, ...le vol de Gagarine autour ...Terre, en avril 1961, et le ...ement d'Armstrong sur ..., en juillet 1969. La signi- ...politique de l'événement ...de loin son intérêt scien- ...et technique ; la compé- ...a fait place à un temps, ...la coopération, et il n'est ...s intérêt de noter que le ...ndant de bord de la cabine ...me Soyouz qui prendra ...vol mardi a proposé à ...onaute américain la ...n d'un syndicat des hom- ...e l'espace. Boutade certes, ...inconcevable il y a seule- ...quelques années et combien ...trice d'une évolution des ...ittes.

...nat 1972, lorsque MM. Nixon ...ossyguine décidèrent de ...er pour développer des ...es de rendez-vous et ...age, pour accroître la sé- ...des vols humains dans ...e et réaliser des expériences ...mes, cette rencontre au ...t, à Moscou, marquait, en ...reconnaissance d'un nou- ...rapport de forces entre les ...puissances spatiales. De ...1963, l'Union soviétique ...remporté toutes les grandes ...ières » dans l'espace et les ...ains, surtout le président ...dy, ont estimé qu'ils subis- ...une défaite humiliante.

...és au vif et reprenant peu ...confiance en leurs capaci- ...chnologiques, les Etats-Unis ...it, en 1969, par reprendre ...tage et par distancer leur ...en débarquant les premiers ...Lune. C'est vraisemblable- ...ce renversement de situa- ...qui a convaincu les ...iques de la nécessité de ...er et de signer l'accord de ...972.

...comprend que, après la ...effrénée à laquelle elles ...nt livrées, les deux grandes ...nces fussent curieuses de ...ltre plus précisément ce ...'adversaire était technique- ...capable de faire. La prépa- ...n du vol conjoint a permis ...Américains et aux Soviéti- ...de découvrir les principales ...téristiques des cabines du ...urent, devenu partenaire, ...confiance s'établissant pro- ...ivement, des techniciens et ...astronautes américains ont ...rendre à Baikonour, tandis ...leurs homologues soviétiques ...nt invités à Cap-Kennedy.

...commentateur soviétique a ...fié ce vol commun de « pont ...ique de l'amitié soviéto- ...ricaine, qui se fait au nom ...avenir de l'humanité ». Mais ...itoyen américain est, peut- ...resté plus sceptique. Entre ...propos de Soljenitsyne qui, ...mment, demandait aux Amé- ...ins de ne pas se laisser abu- ...par la détente, le problème ...l'émigration des juifs hors ...ion soviétique et un anti- ...mmunisme évident aux Etats- ...s, le citoyen d'outre-Atlan- ...e ne sait plus comment ...cilier des images contradic- ...es. Et il paraît trouver, ...ourd'hui, que c'est payer bien ...r que de consacrer 500 mil- ...s de dollars — le coût du vol ...artager entre les deux pays ...à une poignée de main dans ...pace.

Lancés mardi 15 juillet, respectivement de Baikonour et de Cap-Kennedy, la cabine spatiale Soyouz (avec deux cosmonautes soviétiques : Alexei Léonov et Valeri Kubasov) et le vaisseau Apollo (avec trois astronautes américains : Thomas Stafford, Vance Brand et Donald Slayton) doivent s'arrimer, jeudi 17 juillet à 17 h. 15 (heure de Paris).

De notre envoyée spéciale

Houston. — Le 24 mai 1972, MM. Kossyguine et Nixon signaient à Moscou un accord « de coopération pour l'exploration et l'exploitation de l'espace à des fins pacifiques », qui prévoyait, notamment pour l'année 1975, un rendez-vous entre un vaisseau Apollo et une cabine Soyouz, en vue d'accroître la sécurité des vols humains dans l'espace et de réaliser des expériences communes. Le projet arrive aujourd'hui à terme, dans les délais prévus il y a trois ans.

Un grand nombre d'hommes politiques du monde entier sont attendus à Cap-Kennedy, où se trouveront, aussi, des personnalités soviétiques, tandis que des personnalités américaines, dont le NASA refuse pour l'instant de donner les noms, seront à Baikonour, le centre spatial de l'U.R.S.S.

Rien n'a été négligé pour faire de ce vol commun le symbole de la détente.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(Lire la suite page 3.)

VRAIE DÉMISSION OU FAUSSE SORTIE ?

Les ministres socialistes quittent le gouvernement portugais

« Republica » reparaît sous contrôle militaire

La parti socialiste, qui dénonçait la « manœuvre dictatoriale du M.F.A. », a annoncé, jeudi soir 10 juillet, sa décision de quitter la coalition gouvernementale pour protester contre la position adoptée par le Conseil de la révolution dans l'affaire de « Republica ». Le quotidien portugais reparaît en effet depuis le 10 juillet à Lisbonne, mais sous le contrôle d'un officier nommé comme nouveau directeur et d'une commission administrative. Le journal est désormais entièrement rédigé par les ouvriers, la rédaction et l'ancienne direction favorables au parti socialiste ayant été évincées.

Les deux ministres socialistes, MM. Mario Soares, sans portefeuille, et Francisco Salgado Zenha, ministre de la justice, ont adressé, ce vendredi, leurs lettres de démission au général Francisco da Costa Gomes, président de la République. Les dirigeants du parti populaire démocratique, la seconde formation du pays, ont, quant à eux, demandé audience au président de la République avant de fixer leur attitude.

Répondant à l'appel de l'intersyndicale appuyée par le parti communiste, dix mille personnes ont manifesté jeudi soir à Lisbonne leur soutien à la ligne politique définie le 8 juillet par le M.F.A. Prenant la parole, le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, a répondu indirectement aux accusations de M. Soares en affirmant : « Le M.F.A. ne veut pas instaurer la dictature au Portugal. Les organisations populaires ne signifient pas un régime d'oppression. » De son côté, le président Costa Gomes a condamné « les opportunistes et les aventuriers » et a invité les ouvriers à défendre la révolution contre « tous ses ennemis ».

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, participait de son côté à un meeting tenu au même moment dans la banlieue de Lisbonne. Accusant une nouvelle fois le M.F.A. de chercher à instaurer une « dictature communiste », il a déclaré : « Il appartient maintenant au M.F.A. de proclamer solennellement s'il désire gouverner avec une minorité de communistes ou avec la majorité du peuple portugais ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Chacun son camp et tout deviendra plus clair. Les choses, bien sûr, ne sont pas dites aussi crûment. Mais à lire la « une » des journaux de Lisbonne ce vendredi matin on prend vite la mesure du nouveau bond que vient d'effectuer la révolution portugaise. Le *Diario de Noticias* rend même tout commentaire superflu en jouant d'un subtil équilibre des manchettes : « *Le parti socialiste abandonne le gouvernement* » annonce l'une.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

LE RISQUE

Le parti socialiste portugais retire ses ministres du gouvernement. Le parti populaire démocratique va peut-être suivre cet exemple. Est-ce la fin d'une période de la révolution, la rupture de l'alliance entre les militaires, qui avaient organisé la révolte contre le salazarisme, et les politiques, qui entendaient la canaliser ? Dès le mois d'avril, le dialogue tournait à l'aigre. Confortées par le verdict des électeurs, les deux plus importantes formations de la coalition gouvernementale entendaient occuper la place qui leur revenait dans un système démocratique. Les militaires les plus actifs du M.F.A., eux, ne se souciaient pas outre mesure des règles de la démocratie parlementaire : ils s'assignaient la mission de révéler et de satisfaire les aspirations authentiques, mais encore cachées, d'un peuple engourdi par un demi-siècle de dictature.

BERNARD FÉRON.

(Lire la suite page 2.)

SELON L'INSEE

La reprise économique n'interviendrait qu'à la fin de l'année

Forte baisse de la production industrielle en mai

La reprise de l'économie française devrait intervenir à la fin de 1975. Ce pronostic prudent a été avancé par l'Institut national de la statistique dans une étude sur la situation et les perspectives en France à la fin du mois de juin. En attendant, la production industrielle, calculée en mai, a baissé de près de 2 % en un mois et de près de 13 % en un an.

La consommation des ménages ne reprend pas et la demande étrangère faiblit. Le ralentissement de la hausse des prix serait moins important que prévu officiellement et le chômage s'aggravera au cours des prochains mois.

De son côté, le Conseil économique et social, à l'issue de son débat sur la conjoncture, a émis la crainte que la reprise ne soit ajournée au début de 1976, doutant que les mesures gouvernementales de relance soient suffisantes.

L'optimisme officiel quant à la proximité d'une reprise est battu en brèche, non seulement par les conjoncturistes étrangers et français, mais aussi par les experts officiels. Ainsi, pour l'INSEE, l'amélioration de la trésorerie des entreprises et la résorption progressive des stocks de produits finis « *devraient autoriser à la fin de l'année une reprise de la production* ». Le pronostic est prudent, d'autant que, pour l'instant, la situation économique de la France reste sombre.

La production industrielle a de nouveau baissé en mai, après avoir stagné en avril. L'indice, calculé par l'Institut national de la statistique, s'est inscrit à 110 (base 100 en 1970), en recul de 1,8 % par rapport à son niveau d'il y a trois mois (112). Il faut remonter à mai 1972 pour retrouver un indice aussi faible. En un an, par rapport à mai 1974, la chute de la production industrielle a atteint 12,7 %.

Au cours du second semestre de cette année, la production devrait se stabiliser, en raison de l' « *assainissement physique et financier* » mis en œuvre dans les entreprises depuis la fin de 1974, indique l'Institut national de la statistique dans l'étude intitulée *Situation et perspectives de l'économie française à la fin juin 1975*. Toutefois, cet assainissement « *n'est pas suffisamment avancé pour que soient évitées une nouvelle réduction des effectifs et, donc, une aggravation du chômage* ».

(Lire la suite page 21.)

La justice militaire en question

Le courant d'opposition aux juridictions militaires, et principalement aux tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.), se renforce. Dernièrement encore, le parti communiste français, dans sa Déclaration des libertés, écrit que « les juridictions d'exception sont interdites. La Cour de sûreté de l'Etat, les tribunaux permanents des forces armées sont supprimés. Les dispositions du code de justice militaire pour le temps de paix sont abrogées ».

L'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Suède et le Danemark ont supprimé les tribunaux militaires en temps de paix. Les autres pays d'Europe occidentale les ont maintenus dans des formes analogues à celles de la France.

En France, précisément, les T.P.F.A. commencent à être mieux connus du grand public, en raison des procès d'insoumis. Toutefois, ce genre de procès reste l'exception pour les tribunaux militaires qui ont, le plus souvent, à connaître de délits dépourvus de toute coloration éthique.

I. — L'album d'Epinal du malheur ordinaire

par FRANÇOIS SIMON

« *Je ne peux pas convenir que, dans son essence, la justice rendue par des militaires soit une bonne justice* », écrit M. Raymond Lindon (1). Ce ne sont pas là des propos de gauchiste ou d'antimilitariste qui feindrait d'attaquer *l'effet pour s'en prendre à la cause*, mais l'opinion d'un haut magistrat — il est premier avocat général honoraire à la Cour de cassation — étonné, sinon indigné, par une sorte de promiscuité qu'il rejette. A chacun sa tâche, semble-t-il dire, et la justice sera mieux rendue.

Une fréquentation assidue des tribunaux permanents des forces armées empêche vraiment de prendre *pour exemple* l'affaire Dreyfus, qui mettait en jeu des forces morales et politiques sans commune mesure avec les centaines de procès actuels. Dénoncer les erreurs d'un conseil de guerre, c'est laisser croire que la justice militaire ne s'occupe toujours que de défense nationale au plus haut niveau ou de l'honneur de l'armée, alors que le plus souvent, *nolens volens*, elle traque la misère.

Voici Jean-Pierre G..., jugé pour désertion en temps de paix. Il est noté comme un individu sale, négligé, agressif envers ses camarades, nul sur le plan militaire. Abandonné par ses parents, il a été élevé par l'Assistance publique. Il a déserté parce que, prétend-il, il n'aime pas être en groupe, ce qui lui vaut cette remarque du président : « *A moins d'être navigateur solitaire, je ne vois pas comment vous allez vivre.* » Le commissaire du gouvernement se montre pessimiste : « *G... apparaît comme bien orienté dans la voie de la délinquance habituelle. Il n'y a pas chez lui d'anomalies majeures, seulement des troubles du comportement* » ; il réclame cinq mois d'emprisonnement. L'avocat ne veut pas que son client reste détenu. « *J'ai feuilleté ici l'album d'Epinal du malheur ordinaire* », dit-il, mais Jean-Pierre G. est condamné à cinq mois d'emprisonnement.

Délit de fuite

Deux mois pour le suivant. On rappelle à l'audience qu'il a déjà été condamné à cinq mois de prison par le tribunal pour enfants de Grenoble pour vols de voitures. Ne s'étant pas présenté à la date de son incorporation, il est réputé insoumis. « *Ce sont vos fréquentations qui vous ont amené à la délinquance* », lui lance le président. L'accusé le regarde, perplexe. « *Quelles sont vos intentions ?* » demande encore le magistrat. « *Faire mon armée et reprendre une vie normale* », répond-il. Le commissaire du gouvernement se déclare intransigeant : « *L'insoumission qui lui est reprochée est nettement caractérisée. Il ne s'est pas soucié d'aller à la gendarmerie voir quelle était sa situation.* » C'est d'autant plus vrai que l'accusé avait quelques raisons de se méfier des gendarmes. Son défenseur souhaite qu'on l'envoie sans plus tarder à la caserne, afin « *de lui permettre par le moyen d'exercices physiques, intellectuels même, de s'améliorer* ».

Et ainsi de suite, pour celui qui a volé 300 F et un costume civil, comme pour celui à qui est reproché un délit de fuite après un accrochage en voiture. On sourira à peine en entendant le commissaire du gouvernement reconnaître qu'il n'a sur ce dernier que d'excellents renseignements, et que les autorités militaires « *lui ont délivré le certificat de bonne conduite* ».

Rien ne prête à rire au cours d'une audience d'un tribunal permanent, que ce soit à Paris, à Lyon ou à Bordeaux. Tout y est cérémonieux et grave. On y voit des soldats ou des gendarmes en gants blancs présenter les armes à des officiers lourds de décorations encadrant deux juges civils, l'un en robe rouge et l'autre en robe noire, tandis que le commissaire du gouvernement et le greffier arborent des uniformes qui ressemblent à ceux des sous-préfets ; cette justice solennelle passe sur des petits voleurs, des violents ou d'autres à la parole trop leste, sur les déserteurs, principalement, qui fournissent plus de la moitié des délinquants.

Des garçons par dizaines ont fui la caserne pour cause de « *ras le bol* ». Ils n'ont que de pauvres explications : la fiancée malade, la petite amie enceinte, la mère fatiguée. On les juge et on les condamne ; le plus souvent à la prison. Ce dernier point mérite l'attention, car, quand il s'agira de discuter des avantages ou des défauts des T.P.F.A., on en arrivera vite à des querelles de juristes oublieuses de la condition des justiciables. Voir les choses du côté cour enlève de l'acuité aux peines encourues, tandis que la parole fait défaut au petit peuple des condamnés.

Or, la prison, ce n'est pas rien. De l'avis de ceux qui la connaissent par le dedans, comme les aumôniers, elle réduit davantage le délinquant à sa misère, elle le conforte, parfois irrémédiablement, dans sa certitude d'être un banni.

(Lire la suite page 7.)

(1) *Justice. Un magistrat dépose...*, de Raymond Lindon. Presses universitaires de France.

AU JOUR LE JOUR

Petit Carlos illustré

C'est fou ce qu'on en apprend avec Carlos ! Les policiers venus l'arrêter ont tout d'abord appris qu'il était, hélas ! un meurtrier. Ceux qui font l'enquête ont ensuite appris qu'il avait presque autant de bombes et d'appartements que de petites amies.

Aux dernières nouvelles, ce terroriste aurait eu des relations avec des espions, et ces espions, diplomates de Cuba, orientent tout naturellement les recherches de la D.S.T. vers les pays de l'Est.

A remonter ainsi aux sources, on finira bien par arrêter M. Brejnev. A ce moment-là, il ne sera plus besoin de rechercher Carlos.

BERNARD CHAPUIS.

OUVERTURE À AIX-EN-PROVENCE

Campra ressuscité par Lavelli et Plasson

Tandis que « Musique dans la rue » s'est achevé avec un plein succès, montrant que les Aixois tiennent à leurs aubades et sérénades de l'été sans avoir besoin d'être motivés par les appels répétés de la radio, le Festival d'Aix-en-Provence, dirigé par Bernard Lefort, semble avoir retrouvé toute son audace et son bonheur d'antan, en débutant jeudi par un coup d'éclat : la résurrection du « Carnaval de Venise », opéra-ballet de l'Aixois André Campra, qui n'avait été joué que six fois à l'Académie royale de musique en 1699, et jamais depuis.

Sommes-nous victimes d'un enchantement avec Jorge Lavelli ? Certainement. En quatre mois, il nous a donné le coup de foudre pour trois œuvres aussi différentes que « Idoménée » à Angers, « Faust » à l'Opéra et ce « Carnaval », s'imposant comme un des grands metteurs en scène lyriques. Ou plutôt, il ne s'impose pas, n'éclipse pas les œuvres, mais rayonne derrière elles comme la puissance du soleil, renforçant et parfois suppléant celle du compositeur. Il ne trahit pas celui-ci, il ne recherche jamais la reconstitution historique, mais il transpose fidèlement l'état d'esprit et s'efface derrière l'œuvre transfigurée.

Soutenir l'intérêt pendant les trois heures que dure (dans la version excellemment réalisée et condensée par Roger Blanchard) cet opéra-ballet tenait de la gageure, avec cette profusion d'entrées de danse entrelardant une touchante et pâle histoire d'amour et de jalousie, introduite par une intervention de Minerve et concluo par la représentation d'un « Orfeo » en italien.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

LES SOCIALISTES QUITTENT LE GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

Une autre, encore plus large, répond en écho : e *Appui populaire à l'alliance avec le M.F.A.* ». Il reste juste assez de place pour mettre deux autres titres tout aussi hablement contrastés : le premier fustige « *l'attaque* du *P.S. et* du *P.P.D. contre les forces armées* », le second se félicite de « *l'accueil enthousiaste du public à la reparution de* Republica ».

On ne saurait trouver raccourci plus saisissant de la nouvelle situation créé par la publication le 8 juillet du « document-guide » adopté par l'assemblée générale du M.F.A. Il est incontestable qu'un nouveau seuil est désormais franchi. Tout paraît conduire maintenant à l'épreuve de force. Le divorce semble consommé entre socialistes et militaires, si tant est qu'il y eût un jour mariage. A-t-on vraiment atteint le point de non-retour ? Est-ce l'heure de l'affrontement ?

Certains le souhaitent sans le dire, d'autres le craignent et s'emploient à obtenir un sursis. Les socialistes eux-mêmes, après avoir tonné très fort et mis le feu aux poudres en annonçant leur départ du gouvernement, ont jugé bon de prendre quelques précautions. Vraie démission ou fausse sortie ? Tel était le choix : le parti de Mario Soares a décidé de laisser planer le doute. Une nouvelle fois il suspend sa participation à la coalition et met comme condition à son retour le règlement à son avantage du conflit de *Republica*.

Le P.S. a longuement hésité, tergiversé même, avant de fixer sa tactique. La teneur des « *mesures historiques* » décrétées par l'assemblée du M.F.A. l'a sans doute pris au dépourvu. N'avait-il pas bruyamment applaudi les « *résolutions positives* » do plan d'action publié dix jours plus tôt ? N'était-il pas alors descendu dans la rue pour « *remercier* » le Conseil de la révolution, qui venait de réaffirmer solennellement son attachement à la « *voie pluraliste* » ? Le voilà apparemment bien mal payé de ses efforts. Les socialistes, décootenancés, se sont sentis grugés, piégés. Cela suffit sans doute à expliquer leurs réactions successives et désordonnées.

Le pouvoir en uniforme

Dans un premier temps, ils se contentent de dénoocer la manifestation organisée le 10 juillet par l'Intersyndicale et le parti communiste comme une « *manœuvre divisionniste* ». Puis, soudain, ils sortent la plus violente diatribe qu'on ait jamais osé lancer à l'encootre du M.F.A. C'est uo véritable réquisitoire, long de six feuillets dactylographiés, qui accuse le M.F.A. de vouloir « *militariser la vie politique* » et déounce par avance « *l'Etat typiquement policier* » qui se profilerait à l'horizon.

Dans un pays qui a connn un demi-siècle de dictature fasciste, de tels propos font impression. Les hommes qui tirent l'essentiel de leur fierté — et de leur pouvoir — d'avoir été le « *bras libérateur* » auront pour la plupart resseoti cela comme un affront ou une insulte. Et, le soir même, devant les milliers de militants massés sou. les murs roses du palais de Belem, le général Vasco Gonçalves s'est attaché à réfuter point par point les allégations d' « *un parti qui devrait faire preuve de plus de patriotisme* ».

L'attaque en règle engagée par le P.S., accompagnée d'une note interne appelant les membres du parti à la « mobilisation générale », laissait prévoir de telles prises de position radicales. Les dirigeants ont-ils alors eu peur d'avoir été trop loin et trop tôt ? Le troisième communiqué, publié dans la nuit de jeudi à vendredi, change de ton et traduit une modification sensible de la tactique : certes, on y annonce la « démission conditionnelle » des ministres socialistes, mais le tout est rattaché au « *cas Republica* ». Plus un mot des « manœuvres totalitaires » ni des « soviets » qui menacent. C'est un recul indéniable.

Le P.S., dans ce troisième communiqué, reprend en fait l'attitude qu'il avait adoptée en mai, aux premiers jours du conflit *Republica*. Le ton est un peu plus virulent, sans plus. On peut douter de l'efficacité de la manœuvre : la menace brandie il y a deux mois n'a pas eu d'effet. Comment en aurait-elle davantage aujourd'hui, alors que désormais le journal reparaît sous l'autorité de son nouveau directeur, le colonel Pereira de Carvalho.

C'est donc une fois de plus l'impasse, mais les uns ont avancé là où les autres se retrouvent enferrés dans ce même piège. En haussant la voix, Mario Soares et ses amis n'ont, pour l'instant, rien gagné. En mettant leur menace à exécution, ils provoquent une crise ooverte, qui cette fois risque de conduire tout droit au gouvernement militaire... un peu plus tôt que prévu. Ils seraient alors désignés comme responsables de l'échec de la coalition. Voilà ce que leur déconseillent les centristes du P.P.D., qui, sentant venir eux aussi le pouvoir en uniforme, préfèrent en laisser l'initiative et la responsabilité aux militaires eux-mêmes.

DOMINIQUE POUCHIN.

Un débat difficile pour la gauche européenne

Depuis l'élection présidentielle de mai 1974, un nouveau débat s'est engagé au sein de la gauche française sur la recherche des voies les plus sûres de passage au socialisme. Il s'est traduit au parti communiste par un réajustement des analyses et un rappel de la position traditionnelle qui fait du P.C. le parti de l'« avant-garde » chargé d'exprimer la volonté populaire en s'appuyant sur des mobilisations de masse. Au sein du parti socialiste, et en filigrane du débat sur l'autogestion, se développe également une controverse d'ordre stratégique portant sur la nature et la fonction des mobilisations populaires qui ne manqueraient pas de suivre, ainsi que le prouvent les précédents historiques, une victoire électorale de la gauche.

En conséquence, l'évolution de la situation au Portugal est suivie avec une attention toute particulière puisqu'elle contribue, sur le terrain, à apporter un certain nombre d'éléments de réponse aux interrogations de la gauche française. Certes, traumatisés par le précédent chilien, les dirigeants communistes et socialistes rappellent régulièrement qu'ils n'entendent pas intervenir dans les affaires d'un pays voisin et que, de toute manière, la situation portugaise n'est pas comparable à la situation française.

Il n'empêche que, peu à peu, le Portugal est devenu l'un des arguments majeurs du débat politique.

Les liens amicaux noués à Paris durant les années d'exil aidant, communistes et socialistes français se sont mobilisés aux côtés de leurs homologues portugais.

Dès lors, la gauche française s'est trouvée contrainte d'approfondir ses discussions. Déjà, entre 1970 et 1972, elle était passée d'un débat idéologique à une négociation plus concrète sur un programme commun de gouvernement. La question jusqu'alors théorique de l'alternance au pouvoir s'était trouvée ainsi réglée par des clauses précises, notamment l'adoption d'un contrat de législature. Avec le Portugal, les dirigeants socialistes et communistes se voient offrir l'occasion d'un progrès plus substantiel encore. Ils peuvent donner la preuve que face à une réalité concrète ils développent les mêmes analyses et que leur conception de la démocratie est bien la même.

Tel n'a pas été le cas jusqu'à présent. Si le débat engagé au Portugal sur la nécessité d'une centrale syndicale unique n'avait guère eu de répercussions en France, déjà il laissait prévoir l'affrontement qui s'est déroulé ensuite autour du quotidien *Republica*. Sur ce terrain, choisi par M. Mario Soares comme devant être particulièrement favorable aux socialistes, la gauche française s'est divisée. Le 27 mai, M. Georges Séguy estimait que la fermeture du quotidien n'était que le résultat « *d'un conflit classique du travail* ». Le 3 juin, le bureau exécutif du P.S., pour une fois unanime, réaffirmait sa solidarité aux socialistes portugais. Le 19 juin, lors de la rencontre « au sommet » des partis signataires du programme commun, le problème était à nouveau évoqué sans que les positions des uns et des autres varient.

Republica posait d'une manière encore marginale le problème de la démocratie. Bien qu'il ne soit pas toujours d'accord sur la manière dont M. Soares mène son action, M. Mitterrand n'en estime pas moins qoc « *le parti socialiste portugais est le garant de la démocratie* » (TF 1, le 20 mars). Pour le P.C.F., le comportement des socialistes a pour résultat de compromettre le passage au socialisme. *L'Humanité* du 29 mars déplorait, par exemple, la « *curieuse attitude* » qui consiste à « *s'abstenir de mettre l'accent sur la nécessité de fonder la démocratie politique sur la démocratie économique* ».

Les dirigeants de la gauche française ponvaient user jusqu'à présent, en dépit de ces difficultés, d'un argument fort en soulignant que la coalition de gauche ao Portugal restait intacte. Il n'en va plus de même depuis que la décision du M.F.A. de mettre en place un mouvement populaire autonome a provoqué la rupture avec les socialistes. Pour les militaires de Lisbonne, qui semblent avoir adopté une idéologie « tiers-mondiste », les conséquences d'une telle décision sur les voisins européens du Portugal ne paraissent guère les préoccuper. En revanche, pour les partis socialistes et communistes d'Europe de l'Ouest, et en particulier pour les P.C. espagnol, italien et français, l'évolution de la situation va les obliger à se prononcer sur la nature de la démocratie expérimentée au Portugal.

THIERRY PFISTER.

LE RISQUE

(Suite de la première page.)

Comme ce fut le cas lors de précédentes révolutions, le problème du double pouvoir était posé. Les socialistes et les membres du P.P.D. étaient largement majoritaires à l'Assemblée constituante, et ils étaient représentés au gouvernement. Mais pour y faire quoi ? Le centre véritable de décisions était ailleurs, dans ces assemblées du Mouvement des forces armées, qui dégagent les grandes orientations, et dans le Conseil de la révolution, qui en contrôle l'exécution.

Dès lors que la mise au point d'un nouveau plan visant à organiser les rapports entre le peuple et l'armée privé de toute importance les assemblées élues ou à élire selon une procédure classique, la réaction du parti socialiste était inévitable.

Le combat serait dérisoire s'il ne s'agissait que d'une bataille pour le pouvoir. En fait, une question essentielle est posée : celle des libertés. « Formelles », les militaires pensent qu'elles cachent l'exploitation des plus défavorisés. Pour eux, c'est le liberté du renard dans le poulailler.

Les socialistes peuvent répondre à bon droit qu'il est toujours dangereux d'en prendre à son aise avec les libertés formelles — ou encore « bourgeoises » — mais qu'à ce jeu on risque de perdre la liberté tout court.

L'affaire de Republica a provoqué le dénouement. En mai, les socialistes s'étaient déjà retirés du gouvernement lorsque les travailleurs du journal avaient empêché la direction et les journalistes de publier le quotidien. Ils avaient repris leur place après avoir obtenu des militaires la promesse que l'équipe rédactionnelle aurait à nouveau le contrôle du journal. Le désignation par le M.F.A. d'un colonel et d'une commission administrative à la direction de Republica a tout remis en question. Les socialistes demandant que le président Costa Gomes tienne son engagement de restituer le quotidien à ceux qui l'animaient et le rédigeaient.

En donnant leur démission, les socialistes espèrent un fois encore corriger le cours des événements. Leur décision aurait peut-être quelque effet si les militaires du M.F.A. avaient encore besoin du concours des partis politiques ou si ceux-ci, au lieu de se diviser et de se disputer, avaient su ou pu les aider efficacement depuis le 25 avril.

BERNARD FÉRON.

LES RÉACTIONS

M. ANDRÉ BORD : quel incroyable aveuglement.

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R. nous a fait vendredi matin 11 juillet la déclaration suivante :

« *Nous avons suivi avec intérêt et sympathie l'action menée au Portugal depuis les élections par les forces non communistes et en particulier par M. Mario Soares. Je suis surpris et peiné de la décision qui a dû être prise par les socialistes portugais. Je ne comprends pas qu'à l'heure actuelle l'alliance qui s'est nouée en France entre le parti communiste et le parti socialiste laisse étouffer ainsi sans protestation la démocratie qui était en cours de construction au Portugal. Si cette attitude ne m'étonne pas de la part du parti communiste, elle me déçoit de la part du parti socialiste. Quel incroyable aveuglement !*

» *Pour nous, gaullistes, le processus qui se développe de cette façon prouve, une fois de plus, l'impossibilité de réaliser vraiment le socialisme là où n'existe pas une réelle démocratie. La démonstration est faite que seul un régime comme celui que nous connaissons en France permet le développement du socialisme dans la liberté. Les événements du Portugal devraient donc être pour tous les électeurs socialistes français l'occasion d'une réflexion grave et importante.* »

M. DILIGENT : maintenant tout est clair.

M. André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs, nous a déclaré vendredi matin 11 juillet : « *Malgré Prague, les socialistes français croyaient de bonne foi que dans une démocratie occidentale un contrat loyal de gouvernement pouvait être passé avec le parti communiste.*

» *Maintenant tout est clair. M. Marchais l'avait annoncé en 1972. La prise du pouvoir par l'union de la gauche ne devait être à ses yeux qu'un « point de départ ». Le drame du Portugal, le retrait des socialistes, nous démontrent ce qu'aurait été chez nous la deuxième étape.* »

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : le danger vient de la droite.

« *Le processus révolutionnaire au Portugal connaît une évolution irrégulière, marquée par des poussées de tension. Les motivations, les prétextes, les occasions, les protagonistes mêmes, les rebondissements de situation changent. Une constante demeure : depuis le 25 avril 1974 les conflits sont devenus plus aigus, les contrastes plus vifs, chaque fois que le M.F.A. et les forces populaires ont entrepris de donner à la jeune démocratie portugaise une dimension politique et économique, sans laquelle la liberté resterait un mot creux. (...)*

» *Libre à Mario Soares de contester toute compétence à l'assemblée générale du M.F.A. Libre à lui de dénier au M.F.A. le droit de jouer un rôle actif et souvent primordial dans les destinées du Portugal. Force est donc de constater que sans le M.F.A. le leader du P.S. serait peut-être encore en exil et Caetano à Lisbonne.*

» *S'il y a danger de retour à un régime autoritaire — et ce danger n'est pas écarté — il n'émane ni du M.F.A., ni des communistes, ni des organes de pouvoir populaire. Il provient de la droite réactionnaire.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : vers quels excès ?

« *Le bouleversement qui remue actuellement le Portugal est prodigieux, c'est vrai. On assiste à la naissance d'un peuple, les chaînes craquent, tout n'est qu'élan, libération, espérance, c'est vrai. Et il est sans doute vrai aussi que cette armée qui veut se confondre avec le peuple croit agir pour le bien du peuple. Mais comment peut-on ne pas voir, ou, lorsqu'on voit, comment peut-on admettre qu'une à une s'effondrent les quelques garanties et remparts qui protégeaient encore l'avenir de cette aventure contre les dangers de dévoiement ? Vers quels excès le Portugal ne risque-t-il pas d'aller pour s'être refusé au respect des principes élémentaires qui fondent la démocratie ?* »

(PHILIPPE TESSON.)

D'un « Republica » à l'autre

C'est sous le contrôle d'un « comité de coordination des travailleurs » que le quotidien portugais Republica a pu reparaître le jeudi 10 juillet, pour la première fois depuis sa fermeture, le 19 mai dernier. Les typographes ont accepté la désignation, par le gouvernement, du colonel Pereirade Carvalho au poste de rédacteur en chef et de président de la commission administrative. Le journal, qui n'a plus grand-chose à voir avec l'ancien Republica, se présente comme « une publication indépendante, libre de la tutelle d'un parti, et qui sert effectivement les intérêts du peuple portugais et de la classe ouvrière en particulier ».

Un article à la « une » rappelle les étapes les plus importantes du « problème Republica », et un autre attaque violemment le parti socialiste, qu'il qualifie de « force la plus réactionnaire du pays ».

Le parti socialiste, dont Republica exprimait les vues depuis le 25 avril 1974, ne semble pas s'être opposé à sa parution. En privé les dirigeants socialistes avaient d'ailleurs déclaré, il y a quelques jours, avoir « abandonné l'espoir de reprendre le contrôle du journal ».

L'« affaire Republica » avait éclaté le 2 mai 1975, à la suite du refus des typographes de faire paraître deux articles condamnant l'intersyndicale portugaise, considérée comme responsable des incidents survenus le 1er mai, lorsque M. Soares, ainsi que d'autres dirigeants socialistes se virent refuser l'accès à la tribune officielle. La direction du journal avait accepté, dans un premier temps, l'élection d'une commission de travailleurs chargée de dialoguer avec les responsables de la rédaction. Mais, le 15 mai, un article violemment anticommuniste avait provoqué la rupture. Les ouvriers avaient alors exigé la démission de M. Raul Rego, directeur du journal. Le 19 mai, les ouvriers publiaient une première édition-pirate et séquestraient M. Raul Rego. Le 20 mai, à l'aube, les militaires faisaient évacuer les locaux.

La réouverture du journal, prévue pour le 12 juin, était finalement repoussée. La direction et l'administration avaient posé comme condition le respect par le Copcon (Organisme de coordination des forces de sécurité portugaises) de la loi sur la presse favorable aux journalistes et l'interdiction à M. Belo Marques, désigné par les typographes, le 19 mai, pour remplacer M. Raul Rego, de pénétrer dans les locaux. Le Copcon refusait et fixait au 16 juin, à 19 heures, l'expiration d'un délai au terme duquel la direction et l'administration devaient « savoir si elles acceptaient de reprendre le travail en accord avec les ouvriers. Les ouvriers occupaient alors les locaux de Republica malgré l'opposition de la direction.

Le 24 juin, le Quotidien de Paris publiait quatre pages écrites par les journalistes de Republica et comportant un faux document attribué à M. Pommerev. A la suite des rumeurs provoquées par cette publication, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, avait porté plainte, le 1er juillet, contre les responsables de ce « document » anticommuniste.

Le 4 juillet dernier, des rumeurs faisant état d'une démission possible de M. Vasco Gonçalves, premier ministre, avaient conduit le P.C.P. à mobiliser ses troupes pour le soutenir. Le 9 juillet, pourtant, le M.F.A., en publiant son programme d'action, marquait sa préférence pour une ligne politique proche des thèses communistes. En autorisant deux jours plus tard les typographes à publier, sous la responsabilité d'un militaire et sans la participation des journalistes, une version antisocialiste de Republica, le M.F.A. acceptait en fait de voir le journal changer de ligne politique. Et de moins

Grèce

AVANT LE PROCÈS DES AUTEURS DU COUP D'ÉTAT DE 1967

L'opposition critique les lenteurs de la justic

De notre correspondant

Athènes. — Il y a quelques jours, par 18 voix contre 9, la Cour de cassation a accordé le non-lieu à cent quatre personnalités de l'ancien régime, dont trois ministres et plusieurs secrétaires d'Etat, poursuivis pour haute trahison. L'instance suprême de la magistrature a considéré que le putsch du 21 avril 1967 était « un *crime conjoncturel* » dont la responsabilité incombait seulement à ceux qui en avaient pris l'initiative. Cette décision provoqua de violentes réactions de l'opposition. Bien que la loi interdise toute critique des verdicts, plusieurs journaux publient des commentaires, qui sont parfois de véritables réquisitoires contre la justice grecque.

L'Association des résistants et victimes de la dictature dénonce le non-lieu accordé par la Cour de cassation et, de son côté, M. Georges Mavros, président de l'Union du centre, le plus important parti de l'opposition, a sévèrement critiqué le gouvernement Caramanlis et la magistrature. Il estime que le gouvernement dénature l'épuration en adoptant une procédure pénale trop lente et incomplète.

Les controverses suscitées par la décision de la Cour de cassation créent donc un climat fiévreux à la veille d'une série de procès.

Le 28 juillet, dans des salles spécialement aménagées de la prison Karidaiou, dans la banlieue d'Athènes, aura lieu le procès des vingt et un principaux responsables du coup d'Etat d'avril 1967, alors qu'à l'origine cent vingt officiers avaient été inculpés.

Le second procès aura lieu devant le tribunal militaire d'Athènes. Il met en cause vingt et un des trente-neuf officiers supérieurs impliqués dans le complot déjoué en février dernier. Dirigé par le général Ioannides, ce complot visait à renverser M. Caramanlis.

Enfin, le général Ioannides et son équipe devront répondre du putsch à Nicosie le 15 juillet 1974, qui provoqua la tragédie chypriote.

MARC MARCEAU.

Italie

TURIN AURA UN MAIRE COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Rome. — Un accord a été conclu entre le P.C. et les socialistes à Turin : la municipalité élue le 15 juin se donnera dans quelques jours une « *junte* » de gauche avec un maire communiste, M. Diego Novelli.

Une autre alliance « frontiste » est annoncée en Ligurie. Comme on pouvait le prévoir, les socialistes y ont lâché la démocratie chrétienne pour gouverner la région avec les communistes. Ceux-ci, disposant désormais de seize sièges sur quarante, pouvaient revendiquer la présidence de la « junte » et ils l'ont obtenue. La Ligurie devient donc — après l'Emilie-Romagne, la Toscane et l'Ombrie — la quatrième région « rouge » à statut ordinaire sur les quinze que compte l'Italie. — R.S.

Turquie

● *M. Suleyman Demirel*, premier ministre turc, a exprimé, jeudi 10 juillet, l'espoir que les efforts faits pour lever l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie seront couronnés de succès. C'est le 17 juillet que les négociations doivent commencer entre Ankara et Washington sur l'avenir des bases américaines en Turquie.

D'autre part, devant la cour de sûreté de l'Etat, à Istanbul, le procès de deux journalistes turcs, Cuneyt Arcayurek et Mehmet Nezih Demirkent, accusés de divulgation de secrets d'Etat, a commencé jeudi.

Un autre journaliste turc, M. Mehmet Ali Kislali, propriétaire de l'hebdomadaire *Yankı*, a été arrêté, le 8 juillet. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

SOLDES ETE 75

ARNYS

14, RUE DE SEVRES - 75007 PARIS. LIT. 76.99

Costumes 450 F.
Vestons 250 F.
Pantalons à partir de 120 F.
Blousons toile 95 F.
Blousons drap 290 F.
Sahariennes 190 F.
Chemises 35 F.
Cravates 39 F.

Germain

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

Republica

AMÉRIQUES

Argentine

…opez Rega est accusé de « crime politique » par un député péroniste

…isation péroniste d'extrême gau- …toneros a déclenché, dans la nuit … 11 juillet, une vaste opération …lla à Cordoba, deuxième ville du …dant quarante minutes, une dizaine …s incendiaires ont explosé dans le …e la ville, endommageant la pré- …e police, les bureaux du quotidien …teur « La Prensa » et ceux de …officielle de presse Telam. Cinq personnes ont été blessées et une trentaine d'autres arrêtées.

D'autre part, M. Lopez Rega, secrétaire privé de la présidente Mme Peron, s'est vu pour la première fois accusé par un député péroniste d'être l' « instigateur » de l'organisation terroriste d'extrême droite A.A.A. Le député Jesus Porto, indique le quotidien de Buenos-Aires « Asi », a déposé au Congrès un projet demandant la mise en jugement du ministre du bien-être social pour « délit dans l'exercice de ses fonctions et crime politique ».

Enfin, M. Edouard Bailby, envoyé spécial de l'hebdomadaire français « l'Express », est rentré à Paris le 10 juillet. Arrêté le 3 juillet, il a été expulsé aussitôt après avoir été libéré.

L'isolement du pouvoir

De notre envoyé spécial

…-Aires. — « *On a beau- …agéré à l'étranger. La …économique de l'Argen- …t pas ce chaos que l'on …complaisamment.* » Es- …d'imaginer M. François …président d'un C.N.P.F. …drait lors d'un nouveau … de *concéder plus de* …'augmentation de salaire …dicats et qui s'efforce- …convaincre son interlocu- … « *ce n'est pas si grave* … ». C'est ce que fait de- …s M. Julio Broner, pré- …e la Confédération géné- …nomique (C.G.E.), qui … la plupart des chefs …ise argentins. « *En mai …nte-t-il* (date à laquelle …nistes ont à nouveau … le pouvoir à Buenos- …*notre inflation était de*

…*est aujourd'hui de 130 %. …e sait. Mais notre taux …nage, qui était alors su- …à 6 %, est à présent infé- … 3 %. A chacun ses dif- … Je rentre d'une tournée …ope. Mes interlocuteurs, …ont envié le dialogue que …vons ici avec la classe …use.* »

…donc heureux de la situa- …patrons argentins ? Opti- …u tout cas : « *Dans un …le paix, de dialogue et de …ation, en un an nous …rons le pays.* » …ré de jeu notre interlocu- …ous avait déclaré : « *La …ae parle pas de politique.* » …oins, la référence au climat …, de dialogue et de concer- …est une claire allusion à la …olitique que vit le pays. Ce n'est, en effet, un secret pour personne, ni pour les patrons, ni pour la C.G.T., le puissant syndicat unique. Pour les barons du péronisme historique, pour les forces armées et bien entendu pour les partis d'opposition — notamment l'Union civique radicale — ces conditions minimales ne sont pas actuellement remplies en Argentine par l'équipe au pouvoir.

La paix ? Nul n'en dit mot ici mais, depuis plusieurs mois, des milliers de soldats traquent les troupes de l'Armée révolutionnaire du peuple dans les montagnes de Tucuman : officiellement, ils ont tué ou fait prisonniers un peu moins de quatre cents guérilleros. D'autre part, les crimes politiques n'ont pas cessé malgré la promesse faite par l'Alliance anticommuniste argentine d'observer une trêve. Huit cadavres criblés de balles ou carbonisés ont encore été découverts dans les dernières soixante-douze heures à La Plata et à Buenos-Aires.

Une situation bloquée

Le dialogue ? Le plan-choc imposé à l'économie argentine par M. Cecilio Rodrigo, ministre démissionnaire au mois de mai, n'avait fait l'objet d'aucune négociation. La concertation ? Elle a certainement été bafouée par la récente annulation par le gouvernement — *si justifiée soit-elle* sur le plan économique — de centaines de conventions collectives qui venaient d'être débattues entre le patronat et les syndicats.

Après cinq jours de crise ministérielle, Mme Peron devait faire connaître, ce vendredi 11 juillet, la composition du nouveau cabinet. Même si l'influent M. José Lopez Rega n'en fait plus partie, la politique menée depuis quelques mois par l'équipe au pouvoir risque de ne pas en être changée pour autant. Le poids des hommes appartenant à l'équipe du ministre du bien-être social, démissionnaire, pourrait y demeurer déterminant. Mme Peron a, en tout cas, farouchement défendu devant tous ses interlocuteurs de ces derniers jours, et notamment devant les militaires qui la pressaient de s'en débarrasser, ce « *collaborateur efficace* » qui n'influence pas ses décisions et qui fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche d'un incontestable « *patriotisme* ».

L'impasse est donc totale. Ceux qui veulent l'éloignement de M. Lopez Rega souhaiteraient en effet n'agir que dans les limites de la Constitution, afin de ne pas contrarier le difficile processus d'institutionnalisation que vit le pays après des années de régime d'exception.

Or comment demeurer dans ces limites si le chef de l'Etat s'entête à rester au pouvoir en compagnie de son secrétaire privé ? Pour ce faire, la tactique de l'ensemble des forces vives du pays semble être de resserrer peu à peu le cercle autour d'un gouvernement dont l'isolement apparaît écrasant à tout le monde sauf apparemment à lui-même.

La C.G.T. a porté le premier coup à l'occasion de la récente grève générale qui a littéralement paralysé le pays. Le Sénat a suivi le 8 juillet en refusant d'une part d'admettre qu'un ministre — M. Lopez Rega, par exemple — puisse, le cas échéant, devenir chef de l'Etat par intérim. En élisant d'autre part un président, pour barrer la route de la magistrature suprême à un autre *membre de la « famille »*, M. Raul Lastiri, président de la Chambre des députés et gendre de M. Lopez Rega.

Les réunions qui se sont succédé ces dernières heures entre la C.G.T., la C.G.E., les partis d'opposition et certains secteurs du justicialisme (le mouvement péroniste) avec selon toute apparence le feu vert des forces armées semblent destinées à préparer la prochaine étape : la définition d'une sorte de programme commun qui pourrait, dans un proche avenir, servir de plate-forme à un gouvernement d'union nationale. Les instigateurs d'une telle manœuvre espèrent que son succès suffira à faire prendre conscience à l'équipe en place de son isolement dans la nation.

Dans le cas contraire, il est probable que le pays entendrait à nouveau des bruits de bottes. Est-ce pour donner le ton que les commandants en chef des trois armes ont tenu, le 10 juillet, plusieurs réunions de travail avec les principaux chefs de région militaire et avec le ministre de la défense ?

JEAN-PIERRE CLERC.

États-Unis

LES ACTIVITÉS DE LA C.I.A.

L'agence aurait fourni des informations nucléaires à Israël

Washington (*A.F.P.*). — La C.I.A. aurait apporté une aide importante, il y a quelques années, aux efforts d'Israël pour se doter d'armes atomiques, affirme le journaliste Tad Szulc dans le dernier numéro du magazine *Penthouse*.

M. Tad Szulc, qui est généralement bien informé, affirme que M. James Angleton, ancien chef du service américain de contre-espionnage, n'aurait pas été révoqué en décembre dernier pour avoir organisé ou couvert des activités illégales de la C.I.A. à l'intérieur des Etats-Unis, comme on l'avait alors indiqué, mais en raison de ses liens avec les services israéliens. M. Angleton aurait été chargé par l'administration Eisenhower, après la campagne du Sinaï de 1956, de fournir un « *soutien technologique* » aux spécialistes israéliens du centre nucléaire de Dimona, aux abords de la mer Morte. Plusieurs savants atomistes hautement qualifiés, dont un physicien d'origine britannique aujourd'hui naturalisé américain et travaillant encore à Washington, auraient été alors envoyés secrètement à Dimona.

D'autre part, le journaliste américain affirme que, en plus des projets d'assassinat de Fidel Castro et du meurtre du dictateur dominicain Rafael Trujillo en 1961, peut-être sur instructions de la C.I.A. et avec l'aide des forces spéciales de l'armée américaine, le meurtre de M. Chou En-lai aurait également été envisagé en 1958. La C.I.A. aurait conçu un plan pour tuer le chef du gouvernement chinois à l'occasion d'une visite en Birmanie, avec l'idée que sa disparition accélérerait la rupture sino-soviétique qui s'amorçait alors. La direction de la C.I.A. renonça cependant à ce projet.

A La Havane, M. Fidel Castro a déclaré le 10 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'une soixantaine de complots avaient été ourdis en vue de son assassinat, au fil des années, par des groupes contre-révolutionnaires manipulés par la C.I.A.

Le chef du gouvernement cubain a révélé que ses ennemis avaient notamment tenté de le supprimer en 1961 à l'aide d'une boisson glacée chocolatée qui aurait dû le tuer sans laisser de trace deux ou trois jours après avoir été ingurgitée.

Des pétroliers et des pots-de-vin

Les activités d'une grande compagnie pétrolière américaine, Ashland Oil, défraient depuis quelques jours la chronique aux Etats-Unis. A l'origine de l'affaire, un volumineux rapport de quatre cents pages établi pour la Commission des opérations de Bourse, par une firme d'experts-comptables.

Première révélation : Ashland Oil a versé — illégalement — entre 1968 et 1973 plus de 700 000 dollars (3 millions de francs environ) au parti démocrate et aux organismes chargés de financer les campagnes électorales de MM. Nixon et Humphrey.

Seconde « découverte » : Ashland Oil distribuait des « pots-de-vin ». Elle a ainsi versé 7 500 dollars à un représentant du gouvernement libyen à l'époque du roi Idriss et 2 500 dollars à un conseiller du roi. Plus substantielle est l'enveloppe — 240 000 dollars, soit environ un million de francs — que la compagnie reconnaît avoir versée à un prince saoudien par l'intermédiaire d'une banque suisse. D'autres personnalités, illustres, auraient également reçu quelques subsides de la part de la compagnie. Selon le Washington Post, *qui cite des sources gouvernementales bien informées, elle aurait remis, en 1972, 150 000 dollars (600 000 F) du président du Gabon, M. Bongo.*

Qu'une société multinationale américaine subventionne un parti politique et aide les candidats à la présidence n'étonnera guère. Qu'elle distribue de par le monde des « dessous de table » ne surprendra pas plus.

Par contre, la troisième « révélation » du rapport des experts-comptables est plus lourde de conséquences. Ashland Oil a reçu entre 1968 et 1973 près de 100 000 dollars de la C.I.A. Pourquoi ? Les responsables de la compagnie et de l'Agence de renseignements observent un silence gêné.

Pour beaucoup d'observateurs américains, il ne fait cependant guère de doute qu'Ashland Oil servait de « couverture » à des agents de la C.I.A. dans les pays où elle était implantée (Nigéria, Gabon, Libye notamment). Les 100 000 dollars ne seraient que le remboursement par l'Agence des salaires officiellement versés par Ashland à ses « pseudo-employés ».

Si de « mauvais esprits » ont pu s'étonner dans le passé des relations ambiguës qu'entretenaient la C.I.A. et certaines grandes sociétés multinationales américaines (on pense bien sûr à I.T.T.), c'est, semble-t-il, la première fois qu'une telle preuve est apportée. Le grand quotidien économique américain, le Wall Street Journal, *citant un haut fonctionnaire de la C.I.A., affirme même que le cas d'Ashland n'est nullement un cas isolé.*

Le sénateur Frank Church, qui préside la commission sénatoriale de surveillance de la C.I.A. et la sous-commission du Sénat sur les sociétés multinationales, a annoncé qu'une enquête serait ouverte à ce sujet.

En avril dernier, M. William Rogers, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, s'indignait du versement par la société United Brands (ex United Fruits) d'un pot-de-vin de 1 250 000 dollars à des personnalités du Honduras. Dans une lettre aux avocats de la firme, il affirmait que son gouvernement condamnait « dans les termes les plus énergiques », *des activités* « inadmissibles, qui compliquent les relations des Etats-Unis avec des gouvernements amis et rendent difficile le soutien aux autres entreprises américaines dans la poursuite de leurs activités à l'étranger ».

Les liens étroits tissés entre la C.I.A. et certaines sociétés multinationales américaines risquent, c'est le moins qu'on puisse dire, de « compliquer les relations des Etats-Unis avec des gouvernements amis ».

J.-M. QUATREPOINT.

DIPLOMATIE

AU COURS DES ENTRETIENS DE GENÈVE AVEC M. GROMYKO

« …s progrès ont été faits sur la limitation des armements stratégiques »

DÉCLARE M. KISSINGER

…secrétaire d'Etat américain, M. Kis- …quitte, ce vendredi après-midi …llet, Genève pour Bonn, où il ren- …ra, outre les dirigeants de l'Allema- …édérale, M. Rabin, premier ministre …en.

…Kissinger s'est déclaré satisfait des conversations qu'il a eues jeudi après-midi avec son collègue soviétique, M. Gromyko, et qui ont principalement porté sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Selon l'agence Reuter, « une personnalité américaine a déclaré que l'Union soviétique tendrait à donner son accord à un traité qui, pour la première fois dans son histoire, autoriserait des inspections sur son propre territoire concernant certaines explosions nucléaires ». L'agence Associated Press donne une information analogue. Le refus soviétique des inspections sur place est jusqu'à présent le principal obstacle à la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements nucléaires.

De notre envoyé spécial

…ve. — MM. Kissinger et Gro- …ont commencé leurs entretiens, …en fin d'après-midi, dans les … de la mission diplomatique …que de Genève. Auparavant les …ministres avaient échangé, en …ce des journalistes américains, …lesquels on remarquait l'humoriste Art Buchwald, les plaisanteries et les vœux d'usage. M. Kissinger exprima en particulier l'espoir qu'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT) serait conclu avant l'automne. « *Espérons-le, espérons-le* », enchaîne également M. Gromyko. Rentrant à son hôtel après sept heures d'entretien, M. Kissinger a dit :

« *J'ai eu avec M. André Gromyko une discussion très large et constructive sur la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et surtout sur la négociation pour la limitation des armements stratégiques (SALT). Au sujet de la C.S.C.E., les Etats-Unis soutiennent le consensus qui s'est dégagé jeudi soir pour que la dernière étape se déroule le 30 juillet (...). Sur les SALT, nous avons eu une très large discussion que nous poursuivrons vendredi. Des progrès ont été faits. Je ne peux entrer dans les détails, mais je peux dire que les progrès ont été faits.* »

Pourtant, dans l'avion qui avait amené à Genève le secrétaire d'Etat et sa cohorte d'officiels et de journalistes, « *un haut fonctionnaire* » américain s'était montré peu optimiste sur ce point précis. Il avait indiqué que les négociations SALT, qui ont repris le 2 juillet après une *interruption de plus de deux mois*, se heurtaient toujours au problème des contrôles. Les récriminations sont mutuelles : les Américains voudraient inclure, parmi les deux mille quatre cents vecteurs d'armement nucléaire stratégique (missiles balistiques terrestres, sous-marins, bombardiers à long rayon d'action) que les Soviétiques ont le droit de posséder, aux termes de l'accord de Vladivostok de novembre 1974, les nouveaux bombardiers soviétiques Backfire. De leur côté, les Soviétiques demandent que soient comptés, comme vecteurs d'armement nucléaire stratégique, les missiles intercontinentaux mobiles américains lancés à partir d'un avion ou d'un sous-marin.

Selon les membres de l'entourage de M. Kissinger, le secrétaire d'Etat américain ne pense pas que ces « difficultés techniques » puissent être résolues au cours des deux journées d'entretien prévues à Genève.

Les Américains attendent toujours une réponse de Moscou concernant la « vérification » du nombre des vecteurs stratégiques. Il est possible que ce problème nécessite un nouveau *déplacement* de M. Kissinger dans la capitale soviétique en septembre prochain. A moins que d'ici là MM. Brejnev et Ford arrivent à s'entendre, au cours de la conférence au « sommet » sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui pourrait se tenir à Helsinki, vers la fin de juillet.

En arrivant jeudi à midi à l'aéroport de Genève, M. Gromyko avait indiqué aux journalistes que l'U.R.S.S. considérait la détente en Europe comme une question prioritaire. Les propos du chef de la diplomatie soviétique confirmaient la ferme *détermination de Moscou* d'obtenir un « sommet » paneuropéen cet été, à Helsinki, pour couronner une politique de détente dans laquelle M. Brejnev a engagé son autorité.

Discrétion sur le Proche-Orient

L'absence de toute allusion dans *l'allocution du ministre soviétique* aux problèmes du Proche-Orient a intrigué les journalistes. Les Américains, à la veille de la rencontre entre MM. Kissinger et Rabin, semblent également décidés à observer une extrême discrétion sur ce point. Ils ont le souci de ne pas compromettre les efforts actuellement engagés en vue d'arriver à une nouvelle solution intérimaire au Sinaï.

Les Soviétiques, pour leur part, tout en demeurant profondément méfiants à l'égard de la diplomatie des « petits pas », qu'ils estiment condamnés par l'histoire, ne veulent rien faire qui puisse précipiter son échec. De toute manière, ils n'ont pour l'instant rien à proposer en échange, la conférence de Genève sur le Proche-Orient étant jugée, pour diverses raisons, peu opportune par les différentes parties intéressées.

Le problème du Proche-Orient ne devait être abordé que ce vendredi matin.

JEAN GUEYRAS.

…RÈS LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

…s et Washington estiment désormais possible de renouer le « dialogue Nord-Sud »

… progrès sensibles en vue … nouvelle convocation de la …*rence internationale* dite … l'énergie » et la reprise du …ogue Nord-Sud » (entre les … développés et le tiers-monde) …té faits au cours des entre- … de M. Kissinger avec le …dent Giscard d'Estaing et …uvagnargues à Paris le jeudi …illet. C'est d'ailleurs le rap- …ement des points de vue …até au cours d'un premier …à-tête entre le secrétaire …*t américain et le ministre* … affaires étrangères qui a …lé le président de la Répu- …e à recevoir M. Kissinger, …-t-on entendre dans les mi- … français.

…ant de quitter Paris pour …ève, le secrétaire d'Etat a …aré qu'une « *bonne base* » pour … reprise du dialogue entre …ommateurs et producteurs de …ole avait été trouvée. M. Sau- …argues a estimé lui aussi … *une base de progrès solide* » …é dégagée pour « *une action …mune* » de la France et des …s-Unis, en vue de renouer ce …ogue.

…idée d'une conférence interna- …ale restreinte sur l'énergie a … lancée l'automne dernier par … Giscard d'Estaing, mais une …ion préparatoire en avril a …oué en raison des divergences …e les Américains, qui te- …nt à limiter cette conférence … énergie, et les pays du tiers- …nde, conduits par l'Algérie, qui …laient l'étendre aux autres …duits de base et aux problèmes … développement. Depuis, les positions se sont assouplies de part et d'autre. Les Américains ont accepté, lors de la réunion de l'O.C.D.E. en mai, que les problèmes relatifs aux autres produits de base et au développement soient aussi abordés, mais ils voulaient que les problèmes énergétiques soient discutés en priorité et indépendamment des autres. D'après les milieux français, il semble qu'au cours des entretiens de jeudi, M. Kissinger ait accepté que les trois séries de problèmes — énergie, autres produits de base, développement — soient discutés au sein de trois commissions travaillant sur un pied d'égalité et, surtout, que ces dernières rendent compte de leurs travaux à une conférence unique, ce qui établirait entre elles une certaine interdépendance.

M. Kissinger a également précisé que les progrès enregistrés devraient « *permettre de proposer* » aux pays pétroliers et au tiers-monde « *une date dans un proche avenir* » pour une reprise du dialogue. Faute de pouvoir convoquer une nouvelle conférence immédiatement, on souhaite à Paris pouvoir tout de suite en fixer la date, en octobre, par exemple, afin de détendre l'atmosphère aux réunions de l'OPEP et à l'assemblée extraordinaire de l'ONU sur les matières premières qui se tiendront en septembre.

M. Kissinger a aussi parlé du Proche-Orient avec les dirigeants français et il se serait montré pessimiste.

MAURICE DELARUE.

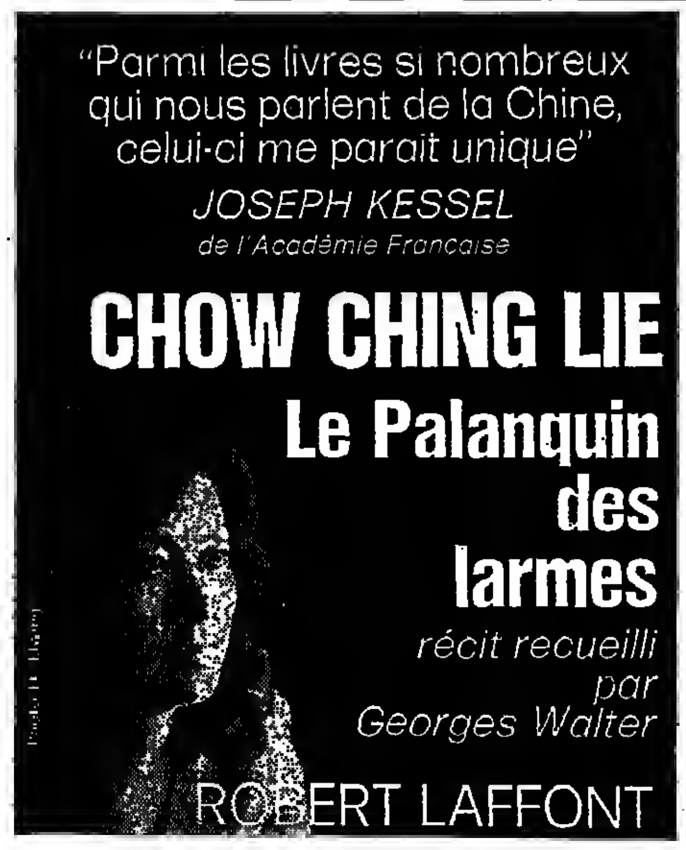

AFRIQUE

Sahara espagnol

A LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

La délégation mauritanienne a fondé ses thèses sur l'existence d'un droit saharien

La délégation mauritanienne a terminé, jeudi 10 juillet, devant la Cour internationale de justice de La Haye, l'exposé des thèses de son gouvernement sur la question du Sahara occidental. Elle a distingué entre le nord et le sud du territoire. Le nord « relève » de la zone du « bled » marocain. Le sud, en revanche, fait partie du « pays de Chinguitti » (ou ensemble mauritanien). Résumant les thèses mauritaniennes, le professeur Salmon, de l'université libre de Bruxelles, qui a défendu le point de vue de Nouakchott, a ensuite déclaré :

« *Il existait, au moment de la colonisation du Sahara occidental, un pays de Chinguitti, qui présentait les caractères d'une nation indépendante, en dépit de sa diversité politique, justifiée par les données objectives de la vie saharienne et nomade d'un peuple formé de tribus, confédérations de tribus, émirats, etc., qui, conjointement, exerçaient une cosouveraineté sur le pays chinguitti ou ensemble mauritanien. Les tribus qui y vivaient chevauchaient, pour la plupart, le territoire de la colonie espagnole et celui de la future République islamique de Mauritanie. Elles étaient donc des parties constitutives, des membres de l'ensemble chinguittien, tout comme les autres tribus, confédérations de tribus ou émirats, localisés exclusivement sur le territoire de la future République islamique de Mauritanie.*

. » Le caractère peu centralisé d'une communauté ne diminue pas la nature juridique de la relation qui l'unit à ses membres, dès que cette relation comporte des droits et des obligations. Or, les membres de l'ensemble chinguittien étaient liés par un tissu serré d'institutions de droits et d'obligations, découlant du droit saharien. Tout comme leurs frères sous occupation française, les Sahraouis, sous occupation espagnole, fils du pays de Chinguitti, étaient membres de la même nation, du même peuple, partageant avec lui la cosouveraineté sur le territoire commun. Seule la colonisation étrangère a empêché ce peuple d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance dans l'unité. »

● A ALGER, un représentant du Front Polisario (Front populaire pour la libération de Saguiet el Hamra et du Rio de Oro) a libéré jeudi deux des quinze militaires espagnols faits prisonniers en mai.

Ouganda

Des experts britanniques vont étudier à Kampala les conditions d'attribution de crédits

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan est rentré jeudi soir, 10 juillet, de Kampala, ramenant avec lui M. Dennis Hills, qui, il y a une semaine encore, était menacé d'être exécuté pour avoir « insulté » le président ougandais.

Le secrétaire au Foreign Office s'est naturellement félicité du succès de sa mission. « *Nous l'avons ramené sain et sauf*, dit-il. *Je ne peux pas dire qu'il ne s'agissait pas d'une rude épreuve, mais c'est ce que nous avons fait.* » M. Callaghan et M. Hills se sont abstenus de tout commentaire touchant à la personnalité du président Amin. Cette réserve est sans nul doute due au fait que la famille de M. Hills se trouve toujours en Ouganda, parmi une communauté britannique qui compte près de sept cents membres.

Après avoir remercié le président Mobutu du Zaïre pour l'assistance précieuse que celui-ci a apportée dans cette affaire, M. Callaghan a affirmé qu'au cours de ses entretiens de Kampala il n'y avait eu ni marchandage ni accord secret. Le secrétaire au Foreign Office a seulement promis d'envoyer en Ouganda une mission d'experts pour discuter de problèmes tels que l'expropriation des firmes britanniques, l'expulsion en 1972 de quarante mille Asiatiques, dont les biens ont été confisqués, et les conditions dans lesquelles Londres pourrait accorder des crédits commerciaux au gouvernement de Kampala.

Quant au sort des Britanniques qui restent en Ouganda, M. Callaghan s'est borné à rapporter les propos du président Amin. Celui-ci aurait indiqué qu'il souhaitait voir la communauté britannique rester sur place et même s'accroître, car il attache beaucoup de prix à sa présence.

M. Hills s'est montré lui aussi très prudent et s'est excusé d'avoir causé « *tant de problèmes* ». En ce qui concerne son livre sur l'Ouganda, qui a provoqué la colère du président Amin, il a reconnu qu'il contenait quelques phrases formulées en un langage « non *parlementaire* ». Mais il aurait déjà exprimé ses regrets au président Amin pour l'avoir traité de « tyran de village ». Lorsque les journalistes ont voulu savoir ce que M. Hills pensait aujourd'hui du dictateur ougandais, M. Callaghan s'interrompu la conférence de presse en disant : « *Je ne peux pas permettre cela...* »

JEAN WETZ.

Somalie

Selon un élu américain

LES SOVIÉTIQUES CONSTRUISENT A BERBÈRA LEUR PLUS GRANDE BASE NAVALE A L'ÉTRANGER.

Washington (A.P., Reuter, U.P.I.). — M. Samuel Stratton, représentant démocrate qui conduisait une délégation du Congrès américain en Somalie, a déclaré à son retour à Washington, mardi 8 juillet, que l'U.R.S.S. a établi, dans le port de Berbera, sa plus grande base navale à l'étranger. « Je suis convaincu qu'il s'agit du support logistique naval le plus étendu existant hors d'U.R.S.S. pour la flotte soviétique, y compris Cuba. »

M. Stratton a déclaré que les six représentants invités par le gouvernement somalien n'ont pu visiter Berbera qu'à la hâte. La délégation a, selon M. Stratton, été conduite auprès d'une installation de missiles, mais n'a pas reçu l'autorisation d'entrer dans le bâtiment. Elle a été empêchée de monter à bord d'un bateau soviétique présent dans le port. M. Stratton dit avoir vu partout des pancartes rédigées en russe, et un militaire soviétique, ainsi que des civils qui lui ont paru être des Soviétiques.

D'autre part, les services de renseignement américains ont reçu des informations selon lesquelles trois mille spécialistes soviétiques sont installés en Somalie. Il existerait, outre la base de Berbera, un complexe militaire souterrain situé à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest du port somalien, une piste d'atterrissage de quatre kilomètres de long, en voie d'achèvement, et une station de communications située à 75 kilomètres au nord de Mogadiscio.

A TRAVERS LE MONDE

Dahomey

● LE GOUVERNEMENT DAHOMEEN a pris, jeudi 10 juillet, une série de mesures particulièrement sévères contre les grévistes. Un important mouvement de grève a en effet été déclenché dans l'ensemble du pays à la suite de la mort, dans des conditions mystérieuses, du capitaine Aikpe, ministre de l'intérieur. Les travailleurs qui n'avaient pas regagné leur poste avant le 30 juin sont licenciés, ainsi que les signataires des motions de grève, « *les meneurs et les activistes* », arrêtés avant le 30 juin et qui sont envoyés dans une « *unité de production agricole* » jusqu'à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE PRINCE CHARLES-HUGUES DE BOURBON-PARME s'est déclaré persuadé, dans une conférence de presse donnée jeudi soir 10 juillet à Paris, de la disparition prochaine du franquisme et a estimé nécessaire la préparation d'une « *succession sans violence* ». Le prince a indiqué que le parti carliste et d'autres groupes de l'opposition espagnole étaient en train de constituer un « *instrument de gouvernement* », intitulé la « *convergence démocratique* ». Il a préconisé la constitution d'un « *front* » entre cette nouvelle organisation et la « *junta démocratique* », constituée il y a un an à Paris à l'initiative du parti communiste espagnol.

Tunisie

● M. NOUIRA, PREMIER MINISTRE TUNISIEN, a regagné son pays jeudi 10 juillet au terme d'une visite officielle de quatre jours en France. — *(A.F.P.)*

RÉUNIS AU CAIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Vingt-trois ministres des affaires étrangères ont décidé de renforcer la coopération entre l'Afrique et le monde arabe

Réunis, mercredi 9 et jeudi 10 juillet, au Caire, les ministres des affaires étrangères de vingt-trois pays africains et arabes sont convenus de renforcer la coopération entre le monde arabe et l'Afrique. Ils ont mis au point un ambitieux programme de coopération politique, économique et technique, qui sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat à l'occasion d'une conférence, dont ni la date ni le lieu n'ont été fixés.

Cette réunion, la première du genre, comprenait les ministres des affaires étrangères de onze pays « africains » : Algérie, Burundi, Botswana, Cameroun, Ghana, Mali, Sénégal, Sierra-Leone, Soudan, Tanzanie, Zaïre, et de douze pays arabes : Arabie Saoudite, Egypte, Irak, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Somalie, Syrie, Union des émirats arabes, Tunisie. L'Organisation de libération de la Palestine était représentée.

De l'amertume au réalisme

La rupture des relations diplomatiques entre les pays d'Afrique noire et Israël, en 1973, prend l'allure, avec le recul, de tournant décisif (1). L'Afrique noire et l'Etat hébreu avaient entretenu des rapports étroits, que justifiaient le souci des Africains de développer leur coopération avec un Etat non suspect de colonialisme et l'importance pour Jérusalem d'être soutenu par le tiers-monde dans les instances internationales. Il existait, enfin, des intérêts économiques communs. Le retournement de 1973 fut si brutal qu'Israël dénonça la « *trahison* » de ses « *amis* ». Les bons sentiments jouèrent un rôle limité dans cette affaire. Le maintien des Israéliens dans les territoires occupés a pesé d'un bien moindre poids que l'énorme potentiel d'aide financière des pays arabes producteurs de pétrole. Le développement, d'autre part, de la « solidarité islamique », accrut les pressions des pays musulmans membres de l'O.U.A. sur leurs partenaires de cette organisation.

Le prix du pétrole ayant quadruplé, les Etats africains non producteurs d'or noir jugèrent, à peu d'exceptions près, que les Arabes se devaient de les remercier d'avoir changé d'attitude à l'égard d'Israël. Ils s'attendirent à ce que les Arabes :

1. Compensent la perte de l'aide israélienne ;

2. N'appliquent pas à l'Afrique la hausse des prix pétroliers, conçue, en principe, comme un moyen de pression sur les pays développés amis du gouvernement de Jérusalem ;

3. Utilisent leurs excédents financiers pour distribuer une assistance gratuite ou quasi gratuite et dépourvue de tout esprit « colonialiste ».

Cependant, les Arabes n'ont pas vendu à un prix préférentiel leur pétrole à l'Afrique noire. Il est vrai qu'il eût été difficile d'éviter qu'une partie au moins de ce pétrole à bon marché fût détournée de sa destination initiale. Le Nigéria, membre de l'OPEP, ne put, pour cette raison, obtenir de l'Organisation le droit de vendre cette matière première à un prix de faveur. Les Arabes ne remplacèrent pas non plus l'aide israélienne, car celle-ci portait surtout sur l'amélioration des techniques (souvent militaires), et les Arabes ne veulent pas se défaire de leurs spécialistes. Enfin, selon les Africains, l'assistance financière arrive au compte-gouttes et ne paraît guère se différencier de celle qu'accordent les pays de l'O.C.D.E.

L'amertume des Africains, d'abord « rentrée », s'est de plus en plus manifestée. Des articles de presse ont été consacrés à la faiblesse de l'aide arabe. En novembre 1974, M. Siad Barre, chef de l'Etat somalien, président en exercice de l'O.U.A., mais aussi dirigeant d'un pays membre de la Ligue arabe, reprit à son compte ces critiques. Il se plaignit publiquement de l'aide « minime » reçue par la Somalie (pourtant privilégiée par rapport à l'Afrique noire), et accusa ses « *frères arabes de préférer déposer leur argent dans les banques du diable, hostiles aux Arabes* ». Le président Nyerere, de Tanzanie, déclara à la même époque que, « *si les pays producteurs de pétrole ne réduisent pas leurs prix pour les pays africains, les relations entre les Etats africains et arabes pourraient en souffrir* ». Plus récemment, en mars, le président zaïrois Mobutu Sese Seko a regretté, devant une délégation arabe, de ne pas avoir reçu de compensation sérieuse à l'augmentation du prix du pétrole ni d'experts arabes pour remplacer les Israéliens. Il assura « *qu'il ne serait pas étonnant de voir certains pays africains renouer leurs relations diplomatiques avec Israël* ».

Les critères de rentabilité

En fait, ces mêmes chefs d'Etat affirment aussi bien haut leurs sentiments « *fraternels* » à l'égard des Arabes, avec lesquels ils ne négligent aucune occasion de nouer des contacts. Ils sont les premiers à réclamer la réunion d'une conférence arabo-africaine. Jusqu'à présent, la rupture, souvent annoncée, entre le tiers-monde et le quart-monde, n'a pas eu lieu, et la coopération arabo-africaine semble en fait s'amorcer, lentement mais sûrement.

Les Africains ont, certes, des raisons de se plaindre. Bien qu'il soit impossible d'obtenir des chiffres précis, on peut évaluer à 500 millions de dollars les sommes que les pays d'Afrique noire ont dépensées en 1974 pour compenser la hausse du prix du pétrole — qui a contribué à augmenter le coût à l'importation de nombreux produits manufacturés (2). Or, pour la même année, les engagements des pays arabes envers l'Afrique noire ont été évalués à 350 millions de dollars — la moitié de cette somme aurait effectivement été versée. Cette aide est donc loin de compenser les effets de la hausse du prix du pétrole. A titre de comparaison, le total des versements effectués en 1974 par les pays de l'OPEP aux pays en voie de développement en général est estimé à 2,6 milliards de dollars. L'Afrique noire a quelque raison de se croire délaissée.

D'autre part, l'aide du monde arabe ne paraît pas toujours désintéressée. Ses banquiers, formés dans les pays anglo-saxons, ont tendance à vouloir appliquer les critères de rentabilité et de sécurité en usage dans les institutions internationales, et exigent de solides garanties. Les taux, s'ils sont souvent plus faibles que ceux de la Banque mondiale, restent relativement élevés. Les prises de participation demeurent rares. Quant aux prêts consentis d'Etat à Etat, sans l'intermédiaire des multiples « fonds » créés depuis un an, leurs conditions en font souvent de véritables dons, mais les Africains y décèlent des arrière-pensées politiques : les pays dont les dirigeants sont musulmans sont privilégiés. l'Ethiopie est soigneusement contournée, les pays africains de tendance socialiste sont aidés par l'Algérie, tandis que l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Libye aident en priorité les Etats « modérés ».

Ces motifs de déception ne sont cependant pas suffisants pour inciter l'Afrique noire à changer à nouveau de camp. « *Nous n'avons pas le choix* », a dit le président Senghor. Si réduite que paraisse pour l'instant l'aide arabe, elle est un complément substantiel à l'assistance occidentale et à celle des pays de l'Est. Elle représente un acquis dont la perte serait plus dommageable que ne le fut celle de l'aide israélienne.

Des raisons simples expliquent la lenteur de la « mise en route ». Il y a seulement deux ans, les arabes ne connaissaient guère l'Afrique noire qu'à travers le Soudan, pays qui, considéré comme le « grenier à blé » du Proche-Orient, reçoit depuis plus de dix ans une aide financière et technique arabe (3). L'extension de l'assistance exigeait que ses pourvoyeurs apprennent à connaître l'Afrique. Il fallait mettre en place de nouvelles structures bancaires, recruter des experts, mais aussi envoyer sur place des missions chargées de prendre — souvent en français — les contacts nécessaires. Il s'agissait aussi d'étudier la viabilité des projets. Ces opérations devraient prendre du temps, d'autant que, du point de vue des arabes, les Africains ne facilitèrent pas les choses. Ils ont volontiers envoyé aux différents pays arabes des listes de projets à financer, mais n'ont fourni que des renseignements sommaires. Plusieurs pays ont reçu des listes identiques. Une mission koweïtienne venue enquêter au Tchad, peu avant la mort de Tombalbaye, repartit sans avoir rien retenu, tous les projets étant démesurés et inadaptés aux besoins de la population.

Les arabes, sans manifester d'altruisme particulier, ont agi avec prudence et esprit de suite. Leur participation aux principaux grands projets prévus en Afrique noire est, aujourd'hui, soit acquise, soit sérieusement envisagée. Les relations entre l'Afrique et les pays arabes se « normalisent », en ce sens que les Africains, revenus sur leur enthousiasme initial comme sur leurs déceptions ultérieures, semblent se préparer à accueillir cette nouvelle assistance avec réalisme.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(1) Il faut entendre ici par « Afrique noire » les pays africains qui ne sont pas actuellement membres de la Ligue arabe.

(2) A titre d'exemple, le Sénégal évalue sa « note à payer » au quart de son budget et le coût pour le Zaïre serait de 100 millions de dollars.

(3) En 1974, l'aide des pays de l'OPAEP au Soudan était à peu près égale au total de l'aide fournie à l'« Afrique noire » telle qu'elle est définie plus haut (le Soudan est membre de la Ligue arabe).

Angola

LES AFFRONTEMENTS ENTRE MOUVEMENTS NATIONALISTES ONT REPRIS

Luanda *(Reuter)*. — Trois semaines après l'accord de Nakuru entre les chefs des trois mouvements nationalistes angolais prévoyant un cessez-le-feu, la restitution des prisonniers, la fusion des trois armées et l'organisation d'élections avant le 11 novembre, date prévue pour l'indépendance, les combats ont repris dans la capitale angolaise.

Des fusillades ont éclaté mercredi 9 juillet dans le quartier où les trois mouvements ont leurs sièges. Des coups de feu sporadiques et des explosions ont été entendus dans la journée de jeudi qui a été suivie par une nuit de combats parmi les plus violents qu'ait jamais connus la capitale angolaise. Des explosions synchronisées ont eu lieu toute la nuit, indiquant soit des tirs de mortiers, soit des détonations de bombes coordonnées entre elles. A plusieurs reprises, des canons légers ont été employés.

Vendredi matin, on entendait encore des explosions.

Les soldats portugais et les forces mixtes des trois mouvements se sont rendus en véhicules blindés dans les secteurs troublés. Les hôpitaux ont demandé par radio à tous les étudiants en médecine de venir aider les médecins, débordés par l'afflux des blessés.

Dans un communiqué, le Front national de libération (F.N.L.A.) a accusé les « *forces de la division* » de se préparer à « *jeter le pays une fois de plus dans la terreur, l'anarchie et le chaos total* ».

LE MONDE diplomatique
numéro de juillet
LES MILITAIRES ET LE POUVOIR EN AMÉRIQUE LATINE
●
A MACHINE A PENSER S'EST-ELLE DÉTRAQUÉE ?
(enquête de M. T. Maschino)
●
Les projets politiques de M. Rockefeller
(Ingrid Carlander)
●
Le piège italien
(Ferdinande Sciensu)
●
Le numéro : 5 F
rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du Monde
En vente partout

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
ont choisi CAPÉLOU
pour la vente de leurs
MEILLEURES LITERIES

Modèle TRECA
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNÉE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU Distributeur
Seule adresse de vente :
37, Av. de la République
PARIS XIe - Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +

ASIE

Thaïlande

COMMENT ... NE PAS LUTTER CONTRE LES MAQUISARD selon le président Mao

Bangkok (Reuter). — S'adressant à des journalistes, le premier ministre thaïlandais, M. Kukrit Pramot, a révélé que le président Mao Tse-toung lui avait indiqué la manière de se comporter à l'égard des maquisards communistes de Thaïlande. Le dirigeant chinois, qu'il rencontré la semaine dernière à Pékin, lui a donné trois conseils :

1) Abstenez-vous de faire de la propagande contre les communistes.

2) Ne les combattez pas, parce que, si vous envoyez des soldats, ils s'enfuiront et reviendront une fois les soldats partis.

3) Ne les tuez pas, car vous en feriez des martyrs.

Le président Mao, qui a prié le premier ministre thaïlandais de transmettre son bon souvenir à M. Nixon, a donné à M. Pramot l'impression d'être en bonne santé en dépit de son quatre-vingt-un ans. Il se plaint, toutefois, de douleurs dans les jambes et de son ventre qui baisse.

Présidé par M. Sainteny

UN COMITÉ VA VENIR EN A[IDE] AUX RÉFUGIÉS INDOCHINO[IS]

Présidé par M. Jean Saint[eny], membre du Conseil constitution[nel] et ancien ministre, un co[mité] d'aide aux Vietnamiens, aux Ca[mbo]bodgiens et aux Laotiens [qui] cherchent asile sur le sol fran[çais] vient d'être créé à Paris. En [raison] son de liens humains, cultu[rels] ou familiaux, de ces réfugiés [à] la France, il a paru utile à [les] fondateurs de mettre en pl[ace] pour compléter l'effort pub[lic] une association de caractère p[rivé] témoignant des sentiments d'[ami]tié du peuple français. [Le] comité aura notamment pour m[is]sion de faire prendre conscie[nce] aux Français de l'ampleur du p[ro]blème humain posé, de recue[illir] des fonds et de faciliter l'intég[ra]tion des réfugiés.

★ Le Comité national d'entr[aide] franco-vietnamien, franco-cambodgien et franco-laotien a son s[iège] 55, avenue Kléber, 75784 Pa[ris] Cedex 16. Tél. 704-27-90.

ECOLE DE CADRES DE LAUSANNE

1.
Vous voulez réussir votre entrée dans la vie active.
Vous avez besoin d'une formation en administration d'entreprise.
Cours général de formation de futurs cadres polyvalents (méthodologie, conduite des hommes, finances, production, techniques d'étude de marché et de commercialisation). Conditions d'admission : en principe 21 ans, niveau secondaire (baccalauréat ou diplôme équivalent), si possible stages pratiques en entreprise.

2.
Vous êtes déjà un cadre expérimenté. Mais vous visez plus loin.
Vous avez besoin d'une préparation à la direction des entreprises.
Cours supérieur de perfectionnement de cadres déjà en fonction (méthodologie, relations humaines, gestion financière, organisation de la production, marketing). Conditions d'admission : dès 26 ans et 6 ans au moins d'activité professionnelle à un poste de responsable.

3.
Vous préférez des études courtes, mais intensives et un enseignement dispensé exclusivement par des praticiens.
Vous demandez une documentation ECL.

Ecrivez ou téléphonez au Secrétariat de l'Ecole de Cadres de Lausanne, chemin de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 23 29 92, en précisant la référence : MO 10

Formation en Administration d'Entreprise et *Préparation à la Direction des Entreprises* sont deux cours de l'Ecole de Cadres de Lausanne — institut international indépendant spécialisé depuis 1963 dans la formation et le perfectionnement des cadres d'entreprises.

Dans ces deux cours : 1 session par an (octobre à juin), durée 9 mois — Etudes à plein temps pendant 1 an ou à temps partiel pendant 2 ans — Enseignement exclusivement dispensé en français — Etudes de cas et visites — Certificats et diplômes ECL.

هكذا من الأصل

OCÉAN INDIEN

Comores

Après la proclamation d'indépendance

...A LOI FRANÇAISE ...NUE DE S'APPLIQUER A MAYOTTE ...déclare M. Stirn

...rn, secrétaire d'Etat aux ...TOM, a réaffirmé jeudi ...t le souci du gouverne... ...ançais de voir maintenue ...les Comores. « *Les repré...s élus des trois îles de la ...Comore, d'Anjouan et de ...nt décidé unilatéralement ...ndance en connaissance ...e. Ils savaient que l'atti...: Mayotte ne changerait ...sont donc eux qui ont ...sécession de la quatrième ...France peut donner l'indé...ce, elle ne peut donner ...*

...'instant, a déclaré M. Stirn. ...*attendons les demandes ...moriens pour régler les ...és du transfert des pou...e départ des troupes fran...e fera dans ce cadre. Les ...tions devraient commencer ...s prochains jours.* »

...*ce qui concerne l'île de ...*, a poursuivi le ministre, ...*française continue de s'y ...er. Les autres îles n'inter...nt pas pour empêcher ...e de suivre le destin qu'elle ...choisi. Le gouvernement ...le fera connaître son point ...sur la question le moment ...*

...MORONI, le Front uni des ...es, qui regroupe quatre ...d'opposition favorables à ...endance, a publié mercredi ...mmuniqué « *condamnant ...nement* » la nomination de ...med Abdallah à la tête de ...Il exige la mise en place ...« directoire » représentatif ...es les formations politiques ...érer les affaires publiques ...ande l'envoi d'une déléga... ...Mayotte pour rechercher ...*mpromis propre à éviter les ...d'une guerre fratricide* ».

DEUX CENTS GENDARMES FRANÇAIS ET CENT CINQUANTE LÉGIONNAIRES

La transformation des rapports franco-malgaches et la perspective de l'accession des Comores à l'indépendance ont, dès l'été de 1973, incité le gouvernement français à modifier son dispositif militaire dans cette zone de l'océan Indien et à considérer l'île de la Réunion comme le « centre nerveux » du dispositif interarmées dépendant de la force terrestre d'intervention.

Après son départ de la base de Diégo-Suarez pour la Guyane, le 3e régiment étranger d'infanterie a cependant laissé aux Comores la compagnie qui s'y trouvait déjà détachée et qui, renforcée, est devenue le détachement de l'Légion étrangère des Comores. Cette compagnie fait partie du système dit des « compagnies tournantes », instauré par l'état-major et fondé sur la mise en place d'unités permanentes et relevées périodiquement par les forces venues de France. Au total, et avec l'envoi il y a quelques jours de plusieurs dizaines de gendarmes en renfort, le dispositif militaire français aux Comores comprend trois cent cinquante hommes environ (deux cents gendarmes et cent cinquante légionnaires).

Sur l'île de Mayotte, la France maintient un détachement de gendarmerie et il n'est pas envisagé, pour l'instant, d'y ramener la totalité des unités de légionnaires cantonnées dans les autres îles. Le sort de ces légionnaires ainsi que celui des assistants techniques (gendarmes encadrant les forces locales) dépendent de l'évolution de la situation politique aux Comores.

POLITIQUE

M. Rossi : nous souhaitons la reconstitution de la famille radicale

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, l'un des fondateurs du Mouvement de la gauche réformatrice, a commenté le 10 juillet au micro de R.T.L. l'hommage rendu par M. Giscard d'Estaing au parti radical :

« *La déclaration du président de la République est très importante, puisque c'est à la fois un hommage d'un grand parti et en même temps le souhait de la part du président de lui voir jouer un rôle dans l'avenir, et ceci évidemment ne peut que me satisfaire puisque, moi-même, j'avais déjà le 10 avril, au congrès des amitiés radicales, demandé le regroupement de toutes les familles radicales.*

» *Des garçons comme Michel Durafour et moi-même venons du parti radical, n'est-ce pas, il faut le rappeler, et c'est la raison pour laquelle nous sommes heureux de voir maintenant se reconstituer cette famille, avec à ce stade évidemment les radicaux qui ont fait option pour la majorité présidentielle, mais avec dans notre esprit, le souhait de voir nos amis radicaux de gauche ou bien alors tous ces radicaux qui, pour l'instant, ne sont ni aux radicaux de gauche ni à la place de Valois et qui attendent justement que le parti reprenne vie pour y continuer à militer. Nous souhaitons évidemment que cet ensemble puisse continuer demain cette grande formation qui est nécessaire dans la vie française.* »

Le P.C. marxiste-léniniste entend combattre les déviations « de droite »

Le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.), qui, dissous en juin 1968 par le gouvernement, maintient depuis lors une activité clandestine, annonce qu'il vient de tenir son deuxième congrès. Le précédent, marquant la fondation du parti, s'était déroulé il y a sept ans à Puyricard. Ce nouveau congrès a adopté un programme qui a été *reproduit par l'Humanité rouge* et par la revue *Prolétariat* (1). Il représente, selon M. Henri Jour, rédacteur en chef de *Prolétariat*, une nouvelle étape dans la « *campagne de critique de la ligne de droite* » apparue dans les propres rangs du comité central du P.C.M.L.F., notamment dans la région parisienne.

Les déviationnistes « *de droite* » tendent à faire passer le renversement de la bourgeoisie française avant la sauvegarde de l'indépendance nationale. Or, fidèle aux analyses du P.C. chinois, le P.C.M.L.F. estime, quant à lui, que « *la tâche centrale actuelle de la révolution en France consiste à lutter contre les deux super-puissances et leurs agents, pour la défense de l'indépendance nationale et contre la capitulation* ». Il se propose en conséquence d'« *éveiller la conscience du prolétariat et du peuple* » sur les menaces du « *social-impérialisme russe* » et de l'inciter à se préparer dès maintenant à « *une guerre d'agression* » et à « *une invasion armée étrangère* ». Dans cette optique le P.C.F. est présenté comme « *un parti bourgeois* ».

Le programme du P.C.M.L.F. explique, en outre, que « *la base permanente et unique du nouveau pouvoir sera constituée par des assemblées populaires* », que « *le pouvoir révolutionnaire sera protégé par le peuple en armes* » et que « *la plus large démocratie est impossible si elle n'est pas associée à la dictature sur les contre-révolutionnaires et les traîtres* ».

(1) *Prolétariat*, B. 100, 62, rue de Belleville, 75020 Paris. 88 p., 8 F.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 1er et du 8 juillet, l'élection cantonale partielle d'Autun-Nord, en Saône-et-Loire, a été rendue nécessaire par la démission — et non par le décès — de M. Bernard Jeault.

Libres opinions

Ne pas se tromper d'heure

Par ANDRÉ DILIGENT (*)

DANS toute aventure humaine, il se présente une minute de vérité, où le destin hésite entre plusieurs voies. Dans la crise actuelle, ce temps de répit et de choix est arrivé. Il ne faut pas laisser passer l'heure de la relance. C'est avant les vacances que les pouvoirs publics doivent clairement manifester leur volonté, au moment où les entreprises, préparant la reprise d'activité en septembre, établissent aussi leur plan d'embauche ou, hélas !, de licenciements.

Certes, le ministre de l'économie est tenté d'attendre. L'inflation reste sa préoccupation principale. La juguler est indispensable pour approfondir le redressement, vital, de la balance des paiements. De ce côté, la réussite a été remarquable. Mais il faut se méfier des succès à 150 %. Une réaction sociale violente ferait retomber le franc plus bas qu'en 1974. L'excès de rigueur engendre souvent son contraire ; ainsi l'inflation commence à se rallumer par la récession : la part croissante des frais fixes, en raison du sous-emploi des capacités productives, devient un facteur de hausse.

Cette analyse n'est guère contestée. Le désarroi provient du fait que des discussions sont engagées sur le choix du terrain : faut-il relancer par l'investissement ou par la consommation ? Cette hésitation nous paraît dictée par des moitiés quelque peu scolastiques : l'important serait plutôt de savoir si les mesures seront efficaces ou non. Le premier moyen, l'expérience le prouve, ne produira pas ses effets rapidement : les entrepreneurs, qu'ils soient français ou allemands, ne préparent *pas l'avenir quand le présent est sombre*. Les séductions financières ne les impressionnent guère. La deuxième voie, celle de la consommation, n'est pas beaucoup plus prometteuse. La peur du chômage total ou partiel entraîne un pessimisme ambiant. Ceux des ménages qui ne sont pas impérativement poussés par la nécessité risquent d'épargner une partie du pouvoir d'achat qui leur serait distribué plutôt que de le remettre en circulation.

La psychologie agit comme un accélérateur de déflation. Epargne et tremblement !

Faut-il continuer à se cramponner à un purisme doctrinal ? Pour le budget de 1976, l'équilibre des recettes et des dépenses ne doit pas être remis en question : les effets sont trop lointains, dans une conjoncture que l'on ne peut discerner. Mais la réalisation du budget de 1975 mérite d'être *reconsidérée sans préjugé, même s'il s'agit d'un changement.*

Il s'agit maintenant d'opérer une relance qui, pour être sensible, mettrait en jeu au moins 1 % du P.N.B. L'effort, à notre sens, devrait se faire en deux directions : vers les familles et vers les collectivités locales.

Il porterait d'abord sur une revalorisation de dix points des allocations familiales, si longtemps sacrifiées. Là, il n'y a pas lieu de craindre une rétention exagérée du pouvoir d'achat, tant les besoins dans les familles nombreuses ont été comprimés.

Il profiterait ensuite aux collectivités locales. Leurs dépenses d'équipement constituent une masse de 40 milliards de francs. Si celles-ci étaient accrues de 25 %, par des contributions étatiques et par des crédits, le délai de reprise serait très rapide, et l'on sait que les investissements collectifs jouent un rôle privilégié de multiplicateur d'emplois. Dans nombre de nos communes, l'élaboration de projets est fortement avancée, mais leur réalisation se heurte plus que jamais à l'obstacle financier.

Un moyen simple consisterait à autoriser les communes à porter *immédiatement dans les recettes de leur budget extraordinaire* un montant égal à la T.V.A. payée par elles au titre de 1974. La promesse d'un fonds d'aide compensateur a été faite par le premier ministre à l'ouverture du cinquante-neuvième congrès des maires de France. Elle serait tenue plus rapidement que prévu. Au total, cela représente 5 milliards de francs environ : quatre cinquièmes pourraient être utilisés directement ; un cinquième représenterait la subvention d'Etat indispensable pour permettre d'emprunter à la Caisse des dépôts. Cette caisse a des disponibilités considérables, qu'elle ne peut mettre au service de l'équipement des communes, faute, par celles-ci, de réaliser cette condition *sine qua non*. Là encore la déflation est cumulative. Par ailleurs, la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ne pourrait-elle pas être autorisée à emprunter sur le marché international 1 ou 2 milliards de francs ?

La technique est complexe. Elle a ses impératifs, mais elle recèle aussi des possibilités d'assouplissement qu'il faut savoir utiliser. L'essentiel est de savoir quelle heure il est.

(*) Premier secrétaire de la Fédération des réformateurs.

Un conseil restreint a décidé des mesures en faveur des territoires d'outre-mer

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a présenté, jeudi 10 juillet, le compte rendu du conseil restreint consacré aux territoires d'outre-mer, qui s'était tenu dans l'après-midi à l'Elysée, en présence de MM. Jacques Chirac et Michel d'Ornano, ministre de l'industrie.

Il a rappelé que le statut de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie sera modifié cette année. Les pouvoirs des Conseils de gouvernement seront accrus, et un conseil économique et social sera créé dans chacun de ces territoires. Les Assemblées des territoires donneront leur avis sur les projets de réforme.

D'autre part, un certain nombre de mesures ont été décidées :

— *Réforme des communes, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie :* les pouvoirs et les moyens des maires seront alignés sur ceux de leurs collègues métropolitains. Deux projets de loi seront déposés au Parlement à la rentrée.

— *Les ministères « techniques »* pourront intervenir à partir de 1977, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à Wallis-et-Futuna. Jusqu'à présent, ils n'interveniaient que dans les DOM.

— *L'aide aux investissements privés* sera accrue. L'article 9 de la loi de finances de 1971 sera désormais applicable aux TOM comme aux DOM.

— *La formation professionnelle* sera assurée dans les secteurs où le besoin s'en fait sentir.

— *Les fonctionnaires*, jusqu'à présent nommés pour trois ans (*sauf dans le T.F.A.I.*) le seront désormais pour deux ans.

Enfin, des mesures particulières ont été prises en faveur de certains territoires :

— *Nouvelle-Calédonie.* Un fonds d'intervention sera créé pour permettre aux Mélanésiens, qui constituent la moitié de la population, de « *faire démarrer des activités économiques* ». Des mesures seront prises pour encourager le traitement du nickel.

— *Polynésie.* Un effort sera entrepris pour développer l'aquaculture. Une aide de l'Etat sera accordée aux producteurs de coprah. La construction du barrage hydraulique de Papenoo a été décidée.

— *T.F.A.I.* Le développement de la géothermie sera encouragé. Les travaux de la « route d'Ethiopie » seront poursuivis.

— *Saint-Pierre-et-Miquelon.* Le port de pêche sera modernisé, un quai en eau profonde sera construit, etc.

— *Terres australes et antarctiques.* L'ensemble des problèmes qui concernent ce territoire sera étudié à l'occasion d'un conseil restreint réuni autour du premier ministre.

Votre dernière danseuse.

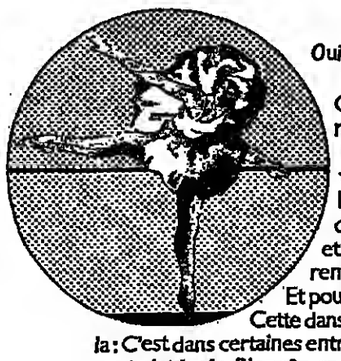

Oui. Il y a encore des managers qui entretiennent une danseuse.

Cela peut vous paraître choquant ou incroyable, en ces temps austères où les sociétés font la chasse au gaspillage et aux dépenses non rentables.

Et pourtant, c'est la réalité. Cette danseuse, démasquons-la : C'est dans certaines entreprises, la force de vente intégrée. Bien sûr, ce n'est pas une danseuse folichonne. Mais ce n'en n'est pas moins un luxe somptuaire.

Une force de vente intégrée, jamais assez nombreuse quand les affaires vont bien, toujours trop nombreuse quand cela se ralentit, c'est un luxe. Des charges fixes de fonctionnement dont le coût proportionnel s'accroît tous les jours, c'est un luxe : les frais de recrutement, de formation, de turnover des vendeurs, c'est un luxe. Les risques de conflit social, c'est un luxe. Les coûts périphériques de gestion d'une commande, téléphone, télex, courrier, contrôle administratif, c'est un super luxe. Mais répondrez-vous, ce qui est obligatoire ne peut pas être un luxe.

C'est ici que nous intervenons, en vous répondant : rien de tout cela n'est obligatoire, il vous suffit de nous confier l'ensemble de votre commercialisation : stratégie, terrain, gestion. Nous, qui sommes-nous?

National Brokerage est la première agence française de commercialisation de masse. Notre organisation est calquée sur le modèle des food brokers américains dont le développement spectaculaire de ces dernières années a été parallèle à celui de la distribution moderne.

Nous prenons en charge la commercialisation de produits de consommation de masse, depuis le plan marketing jusqu'à la prise de commande et au merchandising.

Nous assumons, pour les entreprises qui nous confient leurs produits, l'ensemble de la fonction commerciale : définition des politiques de prix, de clientèle, de distribution. Négociations et référencement auprès des responsables des circuits de distribution. Promotion et mise en avant des produits. Définition des objectifs et des moyens publi-promotionnels, gestion des commandes.

Pour cela nous possédons une force de 80 vendeurs et merchandisers encadrés et animés par 22 directeurs de région. Ce qui est important pour vous, c'est que le coût de l'ensemble de ces prestations soit strictement proportionnel à vos ventes. Finis les gaspillages indécelables, les charges incompressibles, les rigidités anti-dynamiques.

Chaque fois que nous avons fait avec une entreprise un calcul comparé des coûts, notre prestation ressortait en moyenne 30 % moins cher que son équipe intégrée, pour un rendement nettement supérieur.

D'ailleurs, ceux qui parlent le mieux de l'efficacité de notre outil sont nos clients. Ils ne sont pas nombreux (nous nous efforçons de ne prendre qu'un client nouveau par an) mais ils ne sont pas petits non plus : nos premiers produits ont été Vapona, Teepol et Propsac (Shell). Ils ont été suivis de près par Chifonet et Vespré (Johnson et Johnson).

Nous vous suggérons de passer 2 heures avec l'un des managers de National Brokerage. Parce que, vous l'avez peut-être compris, le but de cette annonce est de trouver un nouveau client industriel pour 1976.

Nous le choisirons bien.

Profil de National Brokerage Cy.

Siège social :
1, rue Pasteur, 95150 Taverny - Tél. : 960.24.71

- Un comité de direction de 5 membres
- 22 équipes régionales dirigées par 22 directeurs de région
- 80 vendeurs et merchandisers

National Brokerage.
La 1ère agence française de commercialisation de masse.

N'oubliez pas d'emporter
L'imprécateur
par René-Victor Pilhes
Prix Femina/Seuil

JUSTICE

LE COMITÉ D'ACTION DES PRISONNIERS DEMANDE L'ANNULATION D'UN DÉCRET SUR LA CONDITION PÉNITENTIAIRE.

Au nom du Comité d'action des prisonniers (CAP), Me Philippe Waquet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, a déposé, mercredi 9 juillet, un recours tendant à l'annulation d'un décret publié au « Journal officiel » du 26 mai, relatif à la condition pénitentiaire (« le Monde » du 30 avril). Le Syndicat des avocats de France, le Mouvement d'action judiciaire et le Groupe multiprofessionnel des prisons de Paris se sont joints à ce recours.

Les requérants estiment que certaines dispositions du texte reviennent à modifier par voie réglementaire l'article 717 du code de procédure qui fixe les règles selon lesquelles les condamnés subissent leurs peines d'emprisonnement. Or, soutient le CAP, une telle modification ne peut intervenir que dans la forme législative puisque l'article 34 de la Constitution dit que « la loi fixe les règles concernant (...) la détermination des crimes et délits ainsi que les peines qui leur sont applicables ».

Le décret attaqué comporte une nouvelle répartition des détenus selon leur degré de « dangerosité ».

Le procès des fausses factures de Lyon

LA COUR D'APPEL A ÉTÉ PLUS INDULGENTE QUE LE TRIBUNAL

La cour d'appel de Lyon, qui a rendu jeudi 10 juillet son arrêt dans l'affaire des « fausses factures », a fait preuve d'une plus grande indulgence que le tribunal.

C'est ainsi que M. André Chazalon, député de la Loire (non-inscrit), condamné à une peine de treize mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende en première instance, s'est entendu condamner simplement à 10 000 F d'amende pour abus de biens sociaux. Il a été relaxé du chef d'usage de faux.

La cour a confirmé la décision de relaxe dont avaient bénéficié MM. Jean Dufayet et André Taplau, les deux P.-D.G. parisiens des sociétés Novafer et Compagnie française des ferrailles.

Les négociants en ferraille ou métaux non ferreux n'ont bénéficié de cette indulgence que dans une moindre mesure. La peine qui leur a été généralement appliquée est celle — prononcée en première instance — de quinze mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, et 120 000 F d'amende. C'est le cas notamment pour M. Maurice Bayle, président régional du Syndicat des industries et commerce de la récupération.

Onze des soixante-sept industriels condamnés ont — à ce jour — manifesté leur intention de se pourvoir en cassation.

● *Les ententes pétrolières.* — M. André Demargne, soixante-cinq ans, l'un des directeurs d'Elf-Erap, a été inculpé, jeudi 10 juillet, par M. Locques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'ententes illicites et d'entraves à la liberté des enchères.

M. Demargne, qui est également président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (U.C.S.I.P.) et vice-président de la société Antar pétroles atlantique, avait été nommé à la tête de l'U.C.S.I.P. en 1971.

Les atteintes aux droits de la défense en Allemagne fédérale sont dénoncées par plusieurs associations, dont Amnesty International

Pour dénoncer « *les atteintes aux droits de la défense en Allemagne fédérale* », la Ligue des droits de l'homme a organisé, jeudi 10 juillet, une conférence de presse, à laquelle ont participé, outre deux avocats des accusés de la Fraction armée rouge, des représentants de l'Association internationale des juristes catholiques, d'Amnesty International, du Mouvement d'action judiciaire, et du Syndicat des avocats de France.

Me Otto Schily, un des avocats de la « bande à Baader » devait expliquer « *la stratégie d'ensemble du pouvoir pour empêcher une défense politique* » : isolement sensoriel des accusés pour les éloigner les uns des autres et détruire la personnalité de ceux que l'on a à juger, puis suppression du dernier lien avec l'extérieur par la suspension, voire l'arrestation, des défenseurs choisis par les accusés (Mes Croissant et Strobele sont emprisonnés depuis le 23 juin, Me Groenewold, suspendu) au profit d'avocats commis d'office et prêts à prêter main forte à l'accusation.

Encore faut-il noter que ces avocats arrêtés ou suspendus l'ont été en fait pour avoir provoqué des conférences de presse à l'étranger, afin d'attirer l'attention sur les conditions de détention puis sur les conditions de la défense en Allemagne fédérale. Une perquisition dans quatre cabinets d'avocats a même permis à la police de prendre connaissance des quatre-vingt mille pages de notes dans lesquelles les avocats avaient établi leur stratégie.

La loi du 1er janvier 1975 a ainsi permis d'exclure un défenseur dans des cas suffisamment vagues pour que le pouvoir en abuse.

Malgré la répugnance de beaucoup de participants à parler de « fascisme », nombreux furent ceux qui établirent une analogie entre cette situation et celle qui existait dans l'Allemagne des années 30 et qui parlèrent de « *renaissance des vieux démons* ». « *Même pour des prisonniers militants, les droits de l'homme doivent être respectés.* » Aussi devait-il se faire une unanimité contre les mesures législatives d'exception. Le conseil de l'ordre des avocats de Paris s'est lui-même inquiété de cette suppression des droits de la défense en Allemagne.

M. JEAN LECANUET EST FAVORABLE A LA PEINE DE MORT « POUR LES CRIMES PARTICULIÈREMENT ODIEUX »

« *Je suis pour la peine de mo pour les crimes particulièrem graves et odieux*, a déclaré jeu 10 juillet M. Lecanuet, minist de la justice, au micro de Franc Inter. *Je crois difficile, pour u part de supprimer la peine mort pour des cas aussi scand leux. Cela dit, la peine de mo doit être appliquée uniquem dans ces cas, et il y a probabl ment à réviser notre code pén qui prévoit l'application de peine de mort dans un très gra nombre de circonstances. Or, réalité, comme on peut le const ter elle n'est pratiquement pl appliquée (...)*

» *Je considère qu'il y a maint nant des formes particulièrem odieuses de criminalité, il y a d individus qui livrent une véritab guerre à la société, et la socié doit répondre à ces formes d'i surrection qui mettent en dang le corps social. Si on fait guerre, il faut répondre par guerre. Mais c'est une opinion q m'est personnelle, comme telle l'assume.* »

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D PARIS NE S'ESTIME PA COMPÉTENT POUR ORDONNE UNE EXPERTISE SUR L ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES.

Le président du tribunal Paris, M. Jean Vassogne, statua en référé, s'est déclaré incomp tent, le jeudi 10 juillet, qua à la demande de M. Rola Wlos, conseiller municipal co muniste du 11e arrondissem qui sollicitait une expertise a de constater l'existence sur territoire national de divers ce tre d'écoutes téléphoniques.

Le demandeur, en sa qual d'abonné au téléphone, soutenai que les écoutes constituaient u menace pour le secret de ses co respondances et en conséquen une voie de fait de la pa de l'administration puisque auc texte législatif ne les autorise.

Le président a répondu que convention européenne de sau garde des droits de l'homme des libertés fondamentales ra fiée par la France admet, certaines matières, le princi d'une ingérence de l'autori publique dans les correspondanc entre personnes.

De toute façon, conclut l'ordo nance du président, certain écoutes sont rendues nécessai par les impératifs de la sécur nationale et de la sûreté pub que.

LE PRÉSIDENT DE LA F.D.S.E.A. DE LOIRE-ATLANTIQUE EST CONDAMNÉ EN VERTU DE LA LOI ANTI-CASSEURS

M. Simon Durand, agriculteu à Montbert (Loire-Atlantique), président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), a été condamné, mercredi 9 juillet, pa le tribunal correctionnel de Nantes, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 37 448 F d'dommages et intérêts à l'entre prise de transport de viand « Atlantique-viande ».

Prévenu en vertu de la loi anti casseurs, M. Durand a été jug responsable en tant que président de la F.D.S.E.A. d'une manifestation contre les importation de viande le 19 juillet 1974, a cours de laquelle un camio d'« Atlantique-viande » avai été intercepté sur la route d Pornic à Bouguenais, et sa cargaison, pour partie distribuée au automobilistes, et pour parti brûlée.

Pour retrouver les agresseurs d'un diplomate yougoslave

VASTE OPÉRATION DE POLICE A LYON, EN SAVOIE ET DANS LA RÉGION PARISIENNE

D'importantes opérations de police ont été engagées jeudi 10 juillet dans la région parisienne, à Lyon et en Savoie pour rechercher l'auteur de l'attentat commis le 29 mars 1975 contre le vice-consul de Yougoslavie à Lyon. La police judiciaire, qui agissait sur commission rogatoire du magistrat instructeur de Lyon, M. Christian Chamouton, a fait procéder à de nombreuses interpellations et perquisitions, précise un communiqué du ministère de l'intérieur.

M. Mladen Djogovic, vice-consul de Yougoslavie à Lyon, avait été attaqué le 29 mars dernier, vers 21 h. 30, dans le parking souterrain de son immeuble, rue Garibaldi, par deux hommes, et blessé grièvement par six balles de revolver (« le Monde » du 1er avril 1975).

A la suite de cet attentat, l'enquête avait abouti, dans un premier temps, à l'arrestation de deux Yougoslaves, MM. Yovan Brkic et Iso Orlois, résidant dans la région parisienne et appartenant à un mouvement autonomiste serbe (« le Monde » du 7 avril 1975).

En août, Monte-Carlo célèbre l'ouverture de son nouveau palace: le Loews Hôtel.

En août, le Loews Hôtel ouvre à Monte-Carlo, pour vous offrir, au pied du casino et juste sur la mer, tous les raffinements d'un quatre étoiles Luxe.

Ses dîners sophistiqués, ses nuits folles, ses petits matins apprêtés, ses journées de bronzage, de baignade et de shopping, ses promenades élégantes et romantiques.

Une vie comme on rêve de la vivre commencera au mois d'août. Pour venir célébrer vous aussi l'ouverture du Loews Hôtel Monte-Carlo, vous pouvez réserver dès maintenant en téléphonant au: 30.65.00 - 30.70.00 - 30.80.00 Telex 479...

هكذا من الأصل

; tribunaux militaires en question

de la première page.)

lant, la justice militaire ses prévenus plus faci- jue ne pourrait le faire de droit commun. Cela a confusion — inévitable saire, disent les uns ; ite, prétendent les autres le disciplinaire et le ne faute commise dans de la caserne est toujours e disciplinaire, et parfois t une faute pénale. Le ut donc se voir puni avant gé, quitte à ce que cette peine soit prise en ensuite par le tribunal. serteur, repris et ramené rps, peut être « déposé » s locaux disciplinaires, ire mis aux arrêts de pendant soixante jours mum. Il peut faire l'objet, noment, d'un ordre d'in- ion provisoire — émanant ral commandant la région un délai de cinq jours. es cinq jours accomplis e maison d'arrêt, il dépend nissaire du gouvernement

lécider le maintien. Si ce r opte pour la traduction de l'intéressé devant la tion militaire, il a autorité confirmer l'ordre d'incarcé- provisoire pour un délai de te jours. Ainsi, dans un cas ie, un militaire serait amené er cent vingt-cinq jours en avant d'être déféré devant unal.

amené à la caserne

chances d'élargissement -elles plus grandes si le l'instruction militaire a été ? Pas nécessairement, car ce l'instruction ajoute aux cau- dinaires de détention provi- celle qui serait imposée *« par cipline des armées »*. *« For- très élastique »*, comme et M. Paul-Julien Doll, pré- du tribunal permanent des armées de Paris, formule nfirme le droit reconnu aux ires de s'assurer en perma- de la personne du prévenu condamné.

Du moins pourrait-on penser que ces derniers peuvent bénéfi- cier d'une mise en liberté ou d'une libération conditionnelle. Ces dispositions mêmes sont pra- tiquement irréalisables en raison de la nature de l'infraction. Le code de procédure pénale prévoit en effet (article D 512) que *« les militaires sont remis, dès leur libération, et pour quelque cause que celle-ci intervienne, au repré- sentant du bureau de la place ou, à défaut, à la gendarmerie, qui sont respectivement chargés de les faire mettre en route sur leur corps d'affectation »*. Aussi longue qu'ait été la détention, elle n'a pas obligatoirement effacé le délit. L'intéressé reste tenu de faire son temps de service natio- nal pour lequel les jours d'incar- cération ne sont évidemment pas comptés.

Michel Laffont, par exemple, a été incarcéré à Metz le 16 novem- bre 1973, sous l'inculpation d'in- soumission et de refus d'obéis- sance. Après plus d'un an d'at- tente, il est jugé le 17 décembre 1974 et condamné à quinze mois de prison. Bénéficiant d'une re- mise de peine de quarante-cinq jours, il sort le 31 décembre, mais se voit aussitôt repris et emmené à la caserne du G.M.R. 6 de Mon- tigny-lès-Metz. Devant son refus réitéré de revêtir l'uniforme, il est mis aux arrêts de rigueur. Deux jours après, il est reconduit à la prison de Metz, inculpé à nouveau de refus d'obéissance. Il a été jugé une seconde fois le 17 juin et condamné à neuf mois de prison. En droit, il n'y a pas de raison que cela s'arrête. Seul l'usage, qui veut qu'un insoumis ne fasse pas plus de deux ans de prison, lui permet d'espérer une libération relativement prochaine.

Les autorités militaires ne man- quent pas de justifier ces dispo- sitions en faisant remarquer qu'elles préservent l'ordre public militaire, et en notant qu'elles relèvent à la fois du code de pro- cédure pénale et du code de jus- tice militaire, qui résultent tous deux de la loi. Il n'empêche que ceux qui dépendent de la justice militaire et qui n'ont pu établir de comparaison judicieuse avec le régime de droit commun, se sen- tent écrasés par cette machinerie qui les prend à la porte de la caserne et ne les lâche plus.

Le cérémonial militaire — les soldats ne cessent de présenter les armes — et la présence de nombreux gendarmes jusque dans la salle d'audience achèvent d'in- timider les délinquants traduits devant le tribunal. Mis en cause par des officiers, ils se retrouvent devant des officiers et prennent naturellement l'attitude soumise de celui qui doit obéir, et ce que l'on dit d'eux n'est pas de nature à accroître leur sérénité.

Les conclusions des experts psychiatres sont constamment utilisées au cours de ces procès, où l'on entend fréquemment dire des prévenus qu'ils sont P 4 ou P 5. Cette terminologie corres- pond à une classification dans les tests que l'on fait subir aux appelés. Dans ces tests, la lettre P (psychologie) est affectée d'un coefficient qui indique la gravité de la perturbation. Les motiva- tions qui sont données pour justifier certaines notes ne pa- raissent pas toujours très convain- cantes, au point que l'on en vient à se demander si elles ne servent pas le plus souvent d'alibi pour permettre de régler des cas embarrassants. Il est surprenant de voir de nombreux procès se jouer sur cette formule lapi- daire : *« D'ailleurs, il a été classé P 5, et donc inapte au service national »*, ces constata- tions intervenant alors que l'inté- ressé a déjà fait un temps de service ou se trouve en prison depuis plusieurs mois. C'est ainsi que Dominique Valton a été reconnu inapte... après dix-sept mois de prison. *« Les psychiatres ont reconnu chez vous une imma- turité »*, lui dira le président. Ce qui lui vaudra cette réplique : *« En effet, je ne suis pas mûr pour cette société. »*

L'audition des rapports psychia- triques laisse généralement per- plexe, et l'on comprend que le président Paul-Julien Doll pré- fère qu'on ne les cite pas à l'audience, *« afin*, dit-il, *de ne pas perturber davantage le pré- venu »*. Pensée humanitaire, sa- gesse aussi, car les tribunaux militaires n'ont rien à gagner en divulguant cette sorte de litté- rature.

Francis G..., classé P 4, présente *« une personnalité disharmonieuse de tendance psychotique »*. *« Ina- daptable au service national, a traversé une crise existentielle qui n'est pas encore résolue. »* Un autre sera réputé *« indépendant, têtu, ne supportant pas la contrainte »*. Le commissaire du gouvernement et l'avocat préci- sent d'une seule voix qu'il a un père alcoolique, un frère malade mental et un autre frère à l'hô- pital psychiatrique ! Si les experts n'ont pas fait monter les enchères (P 2) et n'ont parlé que d'*« im- pulsivité mal contrôlée »* à pro- pos de voies de fait et outrage à supérieur, le président précisera à l'adresse du prévenu : *« Vos moyens sont limités, mais enfin vous êtes apte, apte à porter l'uni- forme. »* Un garçon *« enclin à la fainéantise et au mensonge »* restera classé, lui aussi, P 2. *« Vous êtes donc à peu près nor- mal »* lui affirmera le président en guise de conclusion. Est-ce grave une *« disharmonie caracté- rielle simple »* ? Un condamné s'en est inquiété, puisqu'il a demandé au tribunal qu'on ne dise pas dans son dossier qu'il était un imbécile. D'autres repar- tent, rêveurs et vaguement inquiets, en cherchant d'où leur vient cette *« névrose de caractère paranoïaque qui les rend inaptes au service national »*. Du même, on a dit qu'il était d'*« un niveau d'intelligence plutôt supérieur, à l'exception du jugement, qu'il supporte mal une contrainte n'entraînant pas son adhésion et qu'il se distingue par son goût de l'entêtement et de la dis- cussion »*.

Ce recours au langage psycha- nalytique aboutit ici ou là à d'étranges conclusions. Récem- ment, on a entendu un commis- saire du gouvernement motiver ainsi la modération de ses réqui- sitions : *« Le prévenu peut béné- ficier de circonstances atté- nuantes, compte tenu du fait que sa sœur a qualifié son compor- tement d'enfantin. »*

Florilège qui n'aurait en soi qu'un intérêt relatif s'il ne souli- gnait un des points importants à propos desquels sont combattus les tribunaux militaires, à savoir leur aspect intégralement cor- poratiste. *« On s'arrange en famille »*, disent leurs détracteurs. *« On nous impute en mal tout ce qui prouve au contraire notre souci de démocratie »*, répliquent leurs partisans.

FRANÇOIS SIMON.

Prochain article :

FAIRE RESPECTER UN ORDRE PUBLIC

CE QUE SONT LES T.P.F.A.

...s tribunaux permanents des ...s armées sont institués en ...s de paix par décret pris en ...eil des ministres, en vertu de ...l du 8 juillet 1965 portant ...ution du code de justice ...itaire. Actuellement, il en ...e un au siège de chaque ...andement de région mili-

...sont constitués de deux ...strats civils et de trois juges ...aires (militaires en activité ...service). Parmi ces trois ...s se trouvent toujours au ...s deux officiers, dont un of- ...supérieur, et un militaire de ...e grade que le prévenu, et ...minimum du grade de sous- ...ier si ce prévenu est un ...me du rang. Le président est ...magistrat de cour d'appel du ...e, l'assesseur, un magistrat ...tribunal de grande instance.

...es militaires échappent à la ...npétence des tribunaux de ...it commun s'ils ont commis ...e infraction d'ordre militaire ...soumission, désertion, insoc- ...r contre la discipline, etc.) ou ...core une infraction de droit ...mun mais à l'intérieur d'un ...blissement militaire ou dans le ...vice.

...'action publique est mise en ...uvement par le ministre de la ...ense ou, sous son autorité, ...des commandants de régions ...itaires.

...e commissaire du gouverne- ...nt assure auprès des tribunaux militaires les fonctions du minis- tère public. Un juge d'instruction militaire procède aux actes ordi- naires de l'instruction sous le contrôle de la chambre de contrôle de l'instruction présidée par un magistrat civil, conseiller à la cour d'appel. Le juge d'ins- truction fait obligatoirement as- sister l'inculpé d'un conseil.

La procédure de jugement est celle de la cour d'assises, les juges se prononcent à la suite d'un vote sans avoir à motiver leur décision. Le condamné ne peut faire appel. Il existe une voie de recours devant la Cour de cassation, sous le contrôle de laquelle est rendue la justice militaire.

Les T.M.A.

Parallèlement aux T.P.F.A., des tribunaux militaires aux armées (T.M.A.) peuvent être consti- tués en temps de paix par arrêt conjoint du ministre de la justice et du ministre des armées. Ils sont mis en place selon les nécessités pour les troupes en mission ou en opéra- tion à l'étranger (ce qui est le cas précisément pour Landau, en Allemagne fédérale). Pour des raisons pratiques, la composition d'un T.M.A. diffère de celle d'un T.P.F.A. : la présidence est assu- rée par un magistrat militaire et les quatre autres juges sont choisis parmi les militaires de carrière.

...NES RÉDUITES EN APPEL ...CONTRE LES POLICIERS ...URS DE LA « RATONNADE » DE BAGNEUX

...xpédition punitive menée ...e un hôtel d'immigrés de ...eux (Hauts-de-Seine) par ...policiers, le 25 avril 1973, a sanctionnée en appel, le 9 ...t, par la onzième chambre ...a cour de Paris (*le Monde* ...2 octobre 1974). Toutes les ...s ont été réduites. M. Jac- ...Chateau est condamné à ...ze mois d'emprisonnement sursis (au lieu de quinze dont huit avec sursis, peine ...oncée en première instance, novembre, par la seizième ...nbre correctionnelle), M. An- ...Cau, ainsi que M. René Gar- ...i à quatorze mois avec sursis ...lieu de quinze mois dont huit ...sursis), MM. Jacky Bruneau, ...is Francès et Jean-Baptiste ...ent bénéficient de l'amnistie ...lieu de douze mois d'empri- ...nement dont huit avec sursis). Jean-Marie Vernier et Ber- ...i Guerlavais sont relaxés (huit ...s d'emprisonnement avec sur- ...en première instance).

DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT POUR REFUS D'OBÉISSANCE

Le tribunal permanent des forces armées de Paris a condamné, jeudi 10 juillet, à deux ans d'emprisonne- ment M. Dominique Jeannot pour refus d'obéissance. Membre de l'ICI (Insoumission collective internatio- nale), ce dernier, qui est incarcéré à Fresnes depuis deux mois, a refusé de quitter sa cellule et de se pré- senter à l'audience, afin, a-t-il expliqué dans une lettre au prési- dent, de ne pas cautionner une jus- tice qu'il récuse.

Le commissaire du gouvernement n'en a pas moins longuement requis, insistant sur le principe de légitime défense, fondement de la notion de défense nationale ».

A l'énoncé de la décision, une vingtaine de jeunes gens qui se trouvaient dans la salle ont mani- festé aux cris de « Justice militaire, justice arbitraire ». Ils ont été promptement expulsés, le commis- saire du gouvernement devant s'in- terposer pour faire cesser les bru- talités des gendarmes...

SELON UN RESPONSABLE DE SCOTLAND YARD

M. Ilitch Ramirez Sanchez se trouve à Londres en compagnie d'un terroriste équatorien

Les autorités cubaines se sont jusqu'à présent refusées à tout commentaire au sujet de la me- sure d'expulsion prise par le gouvernement fran- çais à l'encontre de trois diplomates cubains, ac- cusés d'entretenir des relations avec les milieux terroristes opérant en France (le Monde *du 11 juil- let). M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain chargé des affaires étrangères, a déclaré le 10 juillet, à Santiago-de-Cuba, que son pays n'avait pas reçu de confirmation officielle de la décision française.*

A l'ambassade de Cuba à Paris, on dément la participation de trois fonctionnaires au réseau terroriste auquel appartiendrait M. Ilitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos ». Après avoir exprimé son « extrême surprise » devant la décision française, le porte-parole de l'ambassade a ajouté : « Cette circonstance a une portée très grave, car il s'agit de fonctionnaires dont l'activité durant leur long séjour à Paris n'a jamais été sujette à équivoque. Nous devons rappeler, a-t-il conclu, que le gou- vernement cubain s'est toujours élevé contre toute forme de terrorisme. »

Toujours à Paris, parallèlement à l'information judiciaire ouverte par la Cour de sûreté de l'Etat dans l'affaire « Carlos » pour atteinte à la sûreté de l'Etat et pour détention d'armes et d'explosifs — dans laquelle deux femmes sont déjà inculpées et écrouées, — le parquet a décidé, le jeudi 10 juillet, d'ouvrir une information contre X... pour les trois homicides volontaires de la rue Toullier. Le président du tribunal a chargé le juge d'instruction Guy Floch de ce dossier.

Enfin, Loisirs vacances de la jeunesse, l'une des associations mises en cause par le ministre de l'intérieur (nos dernières éditions), *a fait connaître son étonnement devant les accusations portées.*

A Londres, le commissaire Ray Habershon, chef de la brigade antiterroriste de Scotland Yard, a déclaré que « Carlos » se trouvait effectivement à Londres au début de cette semaine, en compa- gnie d'un complice nommé Antonio Dage Bouvier, qui serait âgé de quarante-cinq ans et porteur d'un passeport équatorien. Les deux hommes se sont, selon M. Habershon, rencontrés plusieurs fois depuis le triple meurtre de la rue Toullier, et ils ont momentanément occupé deux appartements dans l'ouest de la capitale. Selon Scotland Yard, « Carlos » et Bouvier font partie d'un groupe ter- roriste chargé de commettre des attentats contre des personnalités juives.

Les révélations faites le 10 juillet à Paris sur les relations entre un diplomate cubain à Londres, M. Angel Dalmau Fernandez, et l'une des femmes impliquées dans l'affaire ont suscité quelque embarras au Foreign Office. On dément, de source autorisée, qu'un diplomate cubain en poste à Londres ait été prié de quitter la Grande-Bretagne.

La D.S.T. ne voit en « Carlos » que le collaborateur de Michel Moukharbal

Une page du dossier « Carlos » est maintenant tournée. Après l'expulsion de trois diplomates cubains, l'heure des développe- ments spectaculaires est passée. Le dernier vrai retentissement que puisse désormais connaître l'en- quête serait l'annonce de l'arres- tation d'Ilitch Ramirez Sanchez. Pour le moment, la D.S.T. doit faire le point. Elle le souhaite et le laisse entendre. Aujourd'hui, rue des Saussaies, on convient volontiers de la nécessité d'un re- tour à la discrétion, sinon à la réalité — et celle-ci se révèle bien plus prosaïque que tout le roman bâti depuis deux semaines sur le thème de l'« Internationale terroriste ».

Jamais les recherches de la D.S.T. n'ont reçu autant de publi- cité que celles sur la fusillade de la rue Toullier. Jamais, dans l'his- toire d'un service aussi secret, autant d'éléments d'une enquête n'ont été pareillement révélés — officiellement et efficieusement. Les informations ont été fournies en abondance au risque de les voir considérablement déformées ou exagérées. Ignorait-on vrai- ment ce risque, s'il n'était pas calculé ? On déplore à présent de multiples interprétations erronées, mais on reconnaît à demi-mots que la D.S.T. n'avait d'autre choix que de faire oublier un échec. La mort de deux inspec- teurs, le 27 juin, en était assuré- ment un. C'était une « bavure » de plus, diront certains ; en tout cas, un nouvel ennui d'autant plus grave que le service en a déjà trop compté depuis plusieurs mois, après la découverte des « plombiers » du *Canard enchaîné* et après la violente « dépression » du commissaire Canouet, qui, le 9 juin, avait ouvert le feu sur ses collègues.

Sur certains aspects de l'affaire, les enquêteurs semblent avoir aujourd'hui une appréciation sen- siblement différente de celle rap- portée jusqu'alors. Si « Carlos » n'avait pas tué deux fonctionnai- res de la D.S.T. et l'homme qu'ils accompagnaient, il n'apparaîtrait pas à présent comme le person- nage-clé de ce « réseau » peu à peu découvert. Michel Moukhar- bal, la troisième victime de la soirée du 27 juin, est le véritable organisateur, le « politique » du groupe. C'est lui qui décidait des opérations et détenait l'argent nécessaire à la préparation de celles-ci. « Carlos » est un exécu- tant. Ce qui modifie sensiblement l'image que l'on a pu en donner.

Même si l'arrestation du meur- trier de la rue Toullier reste une priorité pour les policiers, ceux-ci ne s'en attachent pas moins à dé- finir les activités de Moukharbal. Les renseignements recueillis sur le révolutionnaire libanais sont considérés comme essentiels. Ce sont d'ailleurs des documents lui appartenant qui auraient permis de reconstituer l'action du groupe au cours des derniers mois, et notamment la participation aux attentats de La Haye et d'Orly.

Cependant, le hasard paraît avoir joué un rôle déterminant dans l'enquête menée par la D.S.T. Il s'agit même d'un double hasard : malheureux, d'une part, car on lui impute la rencontre inattendue entre « Carlos » et Moukharbal, accompagné du commissaire Herranz et de ses collaborateurs ; heureux, d'autre part, puisque la chance aurait brusque- ment facilité un développement très rapide des recherches après la fusillade. Cette chance se serait manifestée par la découverte d'un carnet sur lequel Moukharbal tenait scrupuleusement à jour — et au franc près — la comptabi- lité des fonds importants dont il disposait.

On trouvent ainsi, au regard de telle ou telle dépense, la men- tion : *« Affaire des Japonais, 2 000 francs »*, ou le prix d'un billet de chemin de fer au nom de Rodriguez (allias « Carlos »), à destination d'une ville proche de La Haye. Ce billet aurait été acheté quelques jours avant la prise d'otages commise à l'ambas- sade de France. Le Libanais, en bon comptable, aurait même ins- crit, peu avant l'attentat à l'aéro- port d'Orly, le prix modique d'un *« accès aux terrasses »*. Tout cela pour confirmer la similitude rele- vée entre les armes retrouvées à La Haye et celles découvertes à Paris le 30 juin dernier.

La découverte d'une preuve à ce point manifeste est surpre- nante. Comment un homme censé être aussi rompu aux exigences de l'action clandestine a-t-il pu laisser des traces aussi voyantes ? *Avait*-il besoin de justifier aussi précisément les dépenses ? On s'étonnera au moins que les poli- ciers n'aient pas découvert cette pièce à conviction avant la mort de Moukharbal, au moment où il était en garde à vue. Il est éga- lement singulier qu'en quatre jours on n'ait pas pris le soin de vérifier le chéquier qui a permis de découvrir l'adresse du stock d'armes de la rue Amélie à Paris. Ce chéquier, semble-t-il, Mou- kharbal le portait toujours sur lui.

FRANCIS CORNU.

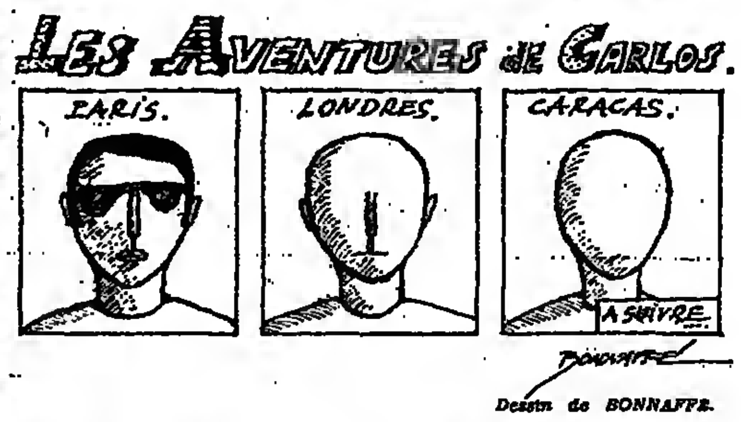

Dessin de BONNAFFE.

Les associations mises en cause

LOISIRS ET VACANCES DE LA JEUNESSE

Association agréée par l'ancien commissariat général au tourisme et déclarée depuis le 25 janvier 1955 à la préfecture de Paris, Loisirs et vacances de la jeunesse — 4, rue du Château-Landon, Paris 10e — est une organisation qui, comme l'indi- que son nom, se charge de proposer des séjours en France et à l'étranger pour la jeunesse. A ce titre, elle propose différents types d'activités — voyages en groupes et indivi- duels, circuits et séjours, colonies de vacances, camps, — pour l'essen- tiel situées dans les pays de l'Est et des pays socialistes. Après la mise en cause de L.V.J. par le ministère de l'intérieur le secrétariat de M. Chamac, président de l'asso- ciation, actuellement absent, pré- sente aujourd'hui Loisirs et vacances pour la jeunesse comme une asso- ciation type loi de 1901.

A propos de cette mise en cause, l'association a publié, jeudi 10 juillet, un communiqué « pour s'étonner d'avoir été citée par M. André Mousset, porte-parole du ministre de l'intérieur, à propos des deux Vénézuéliennes, amies de Carlos, qui auraient été en relation avec les diplomates cubains frappés d'ex- pulsion.

» Miles Albaida Salazar et Leyma Gonzales Duque, née Palomares (...) n'ont jamais utilisé les services de notre organisation », affirme la di- rection.

FRANCE-CUBA

L'association France - Cuba (1) est une association de la loi de 1901 créée en 1961. Elle revendique plusieurs milliers de membres. Au cours de sa dernière assemblée générale statutaire en mars der- nier, elle a renouvelé sa prési- dence collective et son comité directeur de quarante-cinq mem- bres dans le sens d'un élargis- sement politique. La présidence comprend un président délégué, M. Pierre Vilar, professeur à l'Ecole pratique des hautes études, et sept membres, parmi lesquels MM. Pierre Baudis, maire de Tou- louse et député de Haute-Garonne (rép. ind.), Michel Crépeau, maire radical de gauche de La Rochelle et député de la Charente-Mari- time, G. Gorse, ancien député U.D.R. des Hauts-de-Seine et Guy Hermier, membre du bureau poli- tique du P.C.F.

L'association a pour but de dé- velopper les liens d'amitié entre la France et Cuba et de promou- voir les relations bilatérales dans tous les domaines, en particulier politique, économique et culturel. Elle publie un bulletin trimestriel *Cuba Si*, organise projections et conférences ainsi que tous les étés une dizaine de voyages à Cuba. Chaque année, La Havane invite deux membres de l'association, choisis par cette dernière parmi les personnalités françaises les plus représentatives, à se rendre à Cuba. Le financement de l'as- sociation provient uniquement des cotisations.

(1) Renseignements : 4 et 6, rue du Château-Landon, 75010 Paris.

« L'HUMANITÉ » : les opérations du ministre de la police sont dangereuses.

Sous le titre « M. Poniatowski érige la machination policière en méthode de gouvernement », M. Yves Moreau note dans *l'Humanité* du 11 juillet à propos de l'expulsion de trois diplomates cubains :

L'affaire « Carlos », dont M. Poniatowski s'est emparé pour monter un « complot internatio- nal », est aussi une opération à usage interne. A quand un nou- veau « complot des pigeons » (1) ?

» Ces machinations, qui tendent à présenter les communistes comme les complices inavoués de groupements terroristes, n'abuse- ront que ceux qui ignorent vrai- ment tout de la politique du parti communiste français.

» Les opérations du ministre de la police n'en sont pas moins dan- gereuses. Elles visent à nuire à la détente internationale. Elles cau- sent un préjudice certain au cré- dit de notre pays dans le monde. Elles ont aussi pour but d'intro- duire en France les mythes amé- ricains de la « chasse aux sor- cières », de créer ici un climat antisoviétique et anticommuniste propice aux méthodes de la C.I.A. »

(1) N.D.L.R. — A la suite des mani- festations organisées par le P.C.F. contre l'arrivée à la tête de l'orga- nisation militaire de l'OTAN du général américain Ridgway, Jacques Duclos avait été arrêté, le 28 mai 1952, pour « flagrant délit », notam- ment parce qu'on avait trouvé dans sa voiture deux pigeons déclarés « voyageurs » dans un premier temps, mais qui, morts, étaient destinés au repas du dirigeant communiste.

SCIENCES

L'OPÉRATION APOLLO-SOYOUZ

Américains et Soviétiques doivent se rencontrer pour la première fois dans l'espace

(Suite de la première page.)

Les téléspectateurs pourront voir, le jeudi 17 juillet vers 20 h. 30, Thome Stafford et Donald Slayton rendre leur première visite aux cosmonautes de Soyouz, après l'arrimage des deux cabines quelques heures auparavant.

L'accord de mai 1972 avait été très favorablement accueilli par les journaux américains, et il marquait l'aboutissement de près de deux ans de négociations. Les discussions avaient commencé entre l'administrateur de la NASA, M. Georges Low, et le président de l'Académie des sciences soviétique, M. Keldysh, en octobre 1970. Trois groupes de travail furent créés et ils avaient suffisamment débroussaillé les problèmes, au cours de quatre rencontres successives, pour qu'une mission conjointe apparaisse désormais possible, et la date fixée au mardi 15 juillet 1975.

Le citoyen américain ou soviétique se montrera-t-il curieux pendant le vol commun ? Y aura-t-il autant de téléspectateurs devant leur poste de télévision qu'il y en eut pour le premier débarquement sur la Lune, en juillet 1969 ? La NASA et l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. auront, en tout cas, pris soin de régler le scénario et de fixer à l'avance toutes les prises de vues qui seront transmises de l'espace, et, peut-être même, les dialogues et les poignées de mains. Pour la première fois, des images de télévision seront échangées entre le centre de contrôle de Kalininé, près de Moscou, et le centre de Houston, dans le Texas, grâce au satellite américain ATS 6 stationnaire au-dessus de l'Atlantique. Tout scepticisme devant cette coopération devrait disparaître lorsque les astronautes américains s'adresseront à leurs collègues soviétiques en russe et vice versa. Selon le NASA, la raison en est simplement technique : les informations ainsi échangées seront mieux comprises, car chacun parlera plus lentement dans une langue qu'il ne maîtrise qu'encore imparfaitement.

M. Robert Allen, directeur adjoint du programme à la NASA, estime que le problème du langage a été, du reste, l'une des principales difficultés pendant la préparation du vol. Les équipages et les techniciens durent se mettre à l'étude d'une langue étrangère « *avec de meilleurs résultats chez les Soviétiques* », précise-t-il. Surtout, la traduction des textes administratifs et techniques ne se fit pas sans mal et les interprétations erronées n'étaient pas rares.

La différence de méthodes de travail entre Américains et Soviétiques a été une autre source de difficultés. Lorsque les discussions commencèrent, l'interlocuteur soviétique n'avait que peu de pouvoir de décision. Il était difficile de savoir combien de temps serait nécessaire pour régler chaque problème. Progressivement, les choses s'améliorèrent et les responsables de la NASA estiment que les techniciens des deux pays savent désormais travailler avec efficacité.

Il n'en apparaît pas moins que la coopération reste, pour l'instant, limitée. Trois groupes d'Américains (un groupe de techniciens, l'équipage et un groupe de responsables administratifs) auront visité le champ de tir soviétique de Baïkonour, le premier groupe pendant dix jours, les deux autres pendant une journée seulement. Encore les Soviétiques auront-ils restreint cette visite au seul pas de tir d'où partira la fusée de Soyouz et du centre de contrôle qui y est rallié. Le reste de la base est resté interdit.

La NASA n'aura pas, non plus, été officiellement informée à l'avance que le vol de Soyouz-18 et de Saliout-4, depuis un mois et demi, risquait de se prolonger jusqu'à la mission commune. Les Soviétiques se sont contentés de dire que sa durée était indéterminée. Mais il ne fait guère de doute qu'ils tenteront de tirer parti du vol simultané de leurs deux cabines (*le Monde* du 11 juillet.)

La mission américano-soviétique vaut-elle alors les 500 millions de dollars (environ 2 500 millions de francs en 1972) que les Etats-Unis et l'Union soviétique lui auront consacré, chacun pour moitié ? A Washington, ni le département d'Etat ni la NASA n'en doutent. Pour M. Frutkin, directeur des affaires internationales à la NASA, « *ce vol aura contribué à la détente* ». Il aura permis de montrer que les efforts américains et soviétiques peuvent aussi être intégrés les uns aux autres et que la poursuite de la coopération est possible. Les Soviétiques affirment qu'ils souhaitent faire bien davantage. Ils sont prêts à mener plus avant la coopération et à l'étendre, comme l'a montré une réunion fort encourageante qui a eu lieu à Moscou en juin dernier.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

Le plan de vol

15 JUILLET

13 h. 20. — Lancement de Soyouz, du centre spatial de Baïkonour, dans le Kazakhstan. Neuf minutes plus tard, Soyouz se trouve sur une orbite elliptique de 222 kilomètres d'apogée et de 183 kilomètres de périgée, inclinée à 51,8 degrés sur l'équateur.

20 h. 50. — Lancement du vaisseau Apollo à Cap-Kennedy. La mise sur orbite est faite neuf minutes plus tard. L'apogée est de 167 kilomètres et le périgée de 150 kilomètres ; l'inclinaison de 51,8 degrés. Une heure treize minutes plus tard, la cabine Apollo se sépare du dernier étage de la fusée Saturne, se retourne, va s'arrimer au sas d'arrimage resté fixé à l'étage de la fusée. Puis la cabine et le sas se séparent définitivement de la fusée.

16 JUILLET

9 h. 25. — L'orbite de la cabine Apollo est rendue circulaire à 169 kilomètres d'altitude.

2 h. 31. — Début des manœuvres de rendez-vous entre le vaisseau américain et le vaisseau soviétique. L'apogée de la cabine Apollo passe à 233 kilomètres.

3 h. 38. — Correction du plan de l'orbite de la cabine Apollo si elle ne se trouve pas exactement dans le plan de la cabine Soyouz.

13 h. 46. — Changement de l'orbite de Soyouz qui devient circulaire à 225 kilomètres d'altitude.

17 JUILLET

13 h. 54. — L'apogée d'Apollo est abaissée à 186 kilomètres, puis le périgée s'élève à 296 kilomètres, quarante-quatre minutes plus tard.

15 h. 15. — Les orbites d'Apollo et de Soyouz ne sont plus distantes que de 18,5 kilomètres au passage du périgée.

16 h. 14. — Début des manœuvres finales de rendez-vous. La cabine Apollo est au-dessous de Soyouz, à 35 kilomètres de distance en arrière.

16 h. 42. — Freinage de la cabine Apollo à proximité de Soyouz.

17 h. 15. — Arrimage d'Apollo à Soyouz. Les deux vaisseaux sont sur une orbite circulaire à 221 kilomètres d'altitude et vont rester arrimés deux jours pendant lesquels les équipages passeront d'un vaisseau à l'autre et feront quelques expériences communes.

19 JUILLET

12 h. 03. — Début de la phase de séparation des deux vaisseaux. Apollo se sépare pour la première fois de Soyouz pour lui permettre d'observer la couronne solaire. La cabine Apollo masque le soleil pour Soyouz et provoque ainsi une éclipse artificielle. Les deux cabines se joignent à nouveau.

15 h. 59. — Séparation finale d'Apollo et de Soyouz. La cabine Apollo tourne autour de Soyouz, puis s'en éloigne définitivement à 20 h. 59.

21 JUILLET

11 h. 06. — Soyouz quitte son orbite pour revenir sur terre.

11 h. 51. — Atterrissage de Soyouz dans le Karaganda.

23 JUILLET

20 h. 41. — La cabine Apollo largue le sas de passage.

24 JUILLET

21 h. 38. — La cabine Apollo quitte son orbite pour le retour sur terre, et accomplit une rentrée dans l'atmosphère en limitant la décélération à 3,6 g, comme le fera la future navette spatiale.

22 h. 13. — Déploiement des parachutes principaux.

22 h. 18. — Amerrissage d'Apollo dans le Pacifique par 163 degrés de longitude ouest et 23 degrés de latitude nord, à 555 kilomètres à l'ouest d'Honolulu.

Toutes ces heures sont données en heures de Paris.

★ Antenne 2 transmettra en direct les principales opérations : mardi 15 à 18 h. et 20 h. 30 ; jeudi 17 à 17 h. et 19 h. 45 ; samedi 19 à 13 h.

Les deux engins

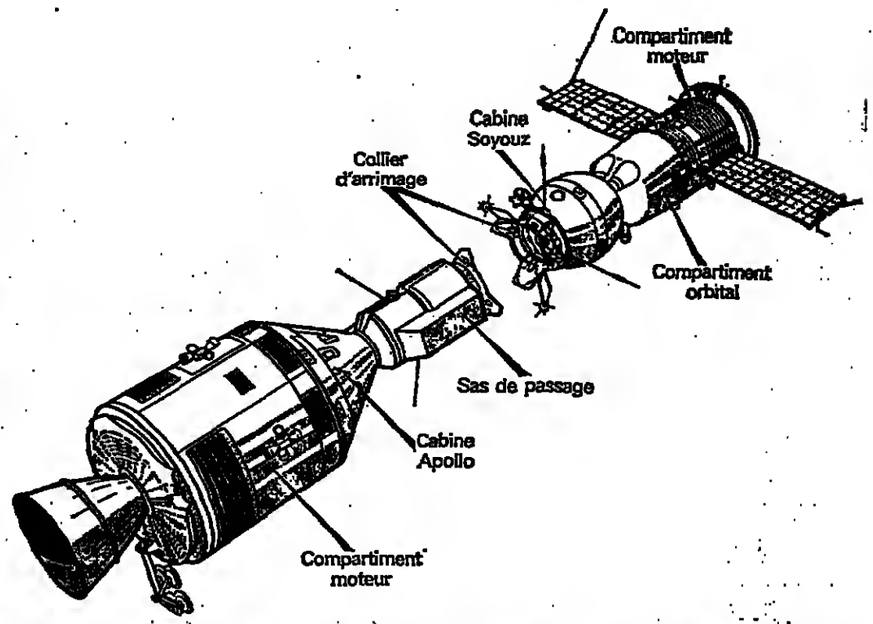

Le véhicule Apollo, comme le véhicule Soyouz, est constitué d'une cabine où vivent et travaillent les hommes, avec tous les systèmes de contrôle et de commande nécessaires au vol et au retour sur la Terre, et d'un compartiment annexe où un moteur permet les changements d'orbite et le décrochage de l'orbite à la fin du vol.

Mais la cabine Apollo qui fut mise au point pour les vols lunaires est un peu plus grande et un peu plus lourde. Elle pèse 5,94 tonnes au lancement, contre 4 tonnes pour Soyouz, et offre un volume habitable de 6 mètres cubes.

Le diamètre de la cabine Apollo est de 3,85 mètres, contre 2,65 pour Soyouz, qui est en revanche plus long, 5,5 mètres au lieu de 3,5 mètres. Le compartiment moteur d'Apollo pèse 6,78 tonnes (dont 1,23 tonne de carburant) et mesure 6,6 mètres de long ; celui de Soyouz ne pèse que 2,65 tonnes et mesure 2,3 mètres de long.

Pour les besoins de la mission commune, les Américains ont construit un troisième compartiment, un sas de passage qui reliera les deux vaisseaux entre eux et permettra aux équipages de se rendre d'un vaisseau à l'autre. Long de 3,15 mètres et d'un diamètre maximal de 1,4 mètre, son poids est de 2 tonnes. Il est muni à l'intérieur de systèmes de contrôle et d'affichage et d'un équipement de contrôle de l'environnement. C'est lui qui permettra de connecter les circuits de télécommunications entre les deux cabines et qui est muni à son extrémité d'un collier d'arrimage spécialement conçu pour aller s'encastrer dans un collier analogue porté par Soyouz.

Le poids total de la cabine Apollo, du compartiment moteur et du sas de passage est de 14,72 tonnes.

Quant à Soyouz il se compose aussi de trois parties, car le volume habitable est fait de deux compartiments. Le compartiment de descente (la cabine Soyouz proprement dite), qui seul revient sur Terre, abrite les systèmes de pilotage et de guidage, pèse 2,8 tonnes et est long de 2,2 mètres. Le compartiment orbital a 3,35 mètres de diamètre, est long de 2,65 mètres, pèse 1,2 tonne et permet aux hommes de travailler et de se reposer. Le volume habitable de l'ensemble atteint 8,5 mètres cubes. Avec le compartiment moteur, l'ensemble du vaisseau a un poids de 6,65 tonnes.

L'atmosphère du vaisseau Apollo est normalement constituée d'oxygène pur au tiers de la pression atmosphérique ; celle de Soyouz comprend 70 % d'azote et 30 % d'oxygène à la pression atmosphérique proche de celle qui existe à la surface de la Terre. Pour permettre le passage entre les deux véhicules, la pression dans le vaisseau soviétique a été abaissée aux deux tiers de la pression atmosphérique (518 millimètres de mercure), tandis que la pression dans la cabine Apollo restera identique (258 millimètres de mercure). Des écoutilles aux deux extrémités du sas de passage et des valves d'égalisation de pression permettront les transferts des équipages sans perturber l'atmosphère de chaque vaisseau et sans que les cosmonautes soviétiques soient obligés, avant de passer dans le vaisseau Apollo, de respirer de l'oxygène pur pour évacuer l'azote de leur sang.

LES ASTRONAUTES

● THOMAS P. STAFFORD, commandant du véhicule Apollo, général de brigade de l'armée de l'air américaine, âgé de quarante-quatre ans, est un vétéran de l'espace. Né le 17 septembre 1930 à Weatherford, dans l'Oklahoma, il obtient successivement un doctorat ès sciences à l'université d'Oklahoma (1957), un doctorat en droit (1959), un doctorat en communications (1959) et un doctorat d'ingénierie aéronautique (1970). Après un entraînement à Annapolis, il fait des vols à bord d'intercepteurs aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Il entre ensuite à l'école des pilotes d'essais de la base d'Edwards, en Californie, où il devient par la suite directeur de département et moniteur de jeunes pilotes d'essai.

Sélectionné comme astronaute par le NASA en septembre 1962, Thomas P. Stafford prend part à la mission Gemini-6 (1965), qui est l'occasion du premier rendez-vous spatial avec Gemini-7 ; puis à la mission Gemini-9 (1966) où Eugene Cernan effectue une sortie dans l'espace de deux heures et dix minutes. En 1969, il est commandant de bord d'Apollo-10, qui précède le débarquement sur la Lune, et qui teste la mise sur orbite et le bon fonctionnement du module lunaire. De 1969 à 1971, chef du Bureau des astronautes américains, il est responsable de la coordination, des prévisions et du contrôle des activités des astronautes de la NASA. En juin 1971, il est nommé directeur adjoint du Flight Crew Operations. Thomas Stafford a volé cinq mille cent heures à bord d'avions à réaction et deux cent quatre-vingt-dix heures dans l'espace.

● VANCE DEVOE BRAND, pilote de la cabine Apollo, est âgé de quarante-quatre ans, et n'a jamais encore participé à un vol spatial. Né le 9 mai 1931 à Longmont (Colorado), il obtient une licence ès sciences en 1953, une licence en ingénierie aéronautique en 1960 à l'université du Colorado ainsi qu'une licence d'administration des affaires à l'université de Californie en 1964. De 1953 à 1957, il fait partie de l'U.S. Marine Corps en tant qu'officier et pilote de l'aéronavale, et pilote pendant quinze mois un avion de chasse au Japon. Il retourne à la vie civile en 1960, et jusqu'en 1966 occupe un emploi d'ingénieur des essais en vol à la Société Lockheed Aircraft Corp. En 1966, il obtient son diplôme à l'école des pilotes d'essai de l'aéronavale américaine et participe, à Palmdale (Cal.), aux essais de l'avion F 104 mis au point conjointement par le Canada et la R.F.A. Il se rend ensuite au centre d'essais en vol du F 104G à Istres en France. Il est sélectionné en avril 1966 par la NASA pour devenir astronaute. Il a volé trois mille huit cents heures à bord d'avions à réaction et s'est entraîné comme astronaute de réserve pour les vols Apollo-15 et Skylab.

● DONALD K. SLAYTON n'a jamais participé non plus à une mission spatiale. Pilote du sas de passage qui relie le vaisseau Apollo et le vaisseau Soyouz, il est âgé de cinquante et un ans, âge respectable pour un astronaute. Né le 1er mars 1924 à Sparta (Wisconsin), il obtient en 1949 une licence en ingénierie aéronautique. Il devient ensuite docteur ès sciences (1961) et docteur en ingénierie aéronautique (1965). Pendant la dernière guerre mondiale, il participe à des missions de combat en Europe, à bord du B-25. Après un intermède aux Etats-Unis comme instructeur de jeunes pilotes sur le B-25, il est envoyé à Okinawa en 1945 avec le 319e groupe de bombardement où il participe à sept missions. Après diverses activités dans l'armée de l'air et chez Boeing, il suit un entraînement à l'école des pilotes d'essai de la base Edwards de l'armée de l'air, en Californie, et devient pilote d'essai à bord d'avions de chasse tant américains qu'étrangers. En avril 1959, Donald K. Slayton est sélectionné par le NASA pour participer au vol Mercury-Atlas 7, mais il doit être remplacé en raison de problèmes cardiaques. En mars 1972, son cas médical est reconsidéré, et il retrouve son activité d'astronaute après avoir été, depuis 1963, directeur des opérations de vol à la NASA. Il a accumulé 3 255 heures de vol sur avions à réaction.

LES COSMONAUTES

● ALEXEI ARKHIPOVICH LEONOV, colonel et commandant de l'armée de l'air soviétique, est âgé de quarante et un ans. Né le 30 mai 1934 en Sibérie, à Listvyanka, dans la région de Kemerovo, il fit ses études secondaires à Kaliningrad, près de la mer Baltique. Il obtient son diplôme de pilote à l'école de l'armée de l'air de Chuguyev. Puis en 1968, il est diplômé de l'académie de l'armée de l'air de Zhukovsky, et devient moniteur-parachutiste. Il suit ensuite un entraînement en compagnie de Gagarine, Titov et Nikolaiev. Il participe à un vol spatial en mars 1965, celui de Voskhod-2, et devient le premier piéton dans l'espace, pendant douze minutes. Leonov a été fait héros de l'Union soviétique.

● VALERI NIKOLAIEVICH KUBASOV, âgé de quarante ans, est un civil. Il est né le 7 janvier 1935 dans la petite ville de Vyazniki, à environ 290 kilomètres de Moscou. Après six ans d'études à l'institut aéronautique de Moscou, il obtient son diplôme d'ingénieur-mécanicien en 1958, et sa licence en ingénierie en 1968. Après ses études, il travaille dans un laboratoire chargé d'étudier et de mettre au point des modèles d'équipements spatiaux. En 1966, il est sélectionné, avec d'autres ingénieurs-architectes, pour subir un entraînement spatial, et participe ensuite, à bord de Soyouz-6, au vol conjoint de trois cabines, Soyouz-6, Soyouz-7 et Soyouz-8. Valeri Kubasov est héros de l'Union soviétique.

RAPATRIÉS

Nouvelles mesures pour le remboursement des dettes des bénéficiaires de prêts de réinstallation

Le Monde du jeudi 10 juillet a annoncé que M. Fourcade avait décidé, après l'occupation d'une annexe de la Cour des comptes par une centaine de rapatriés, de suspendre certaines procédures d'exécution engagées par l'agence judiciaire du Trésor. Le ministre de l'économie et des finances a, dans un communiqué, promis de nouvelles mesures :

« *La commission nationale d'aménagement des prêts de reclassement constate que, parmi les rapatriés qui ne peuvent plus bénéficier du moratoire — soit parce qu'ils n'ont pas déposé de demande d'indemnisation, soit parce que la décision de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer relative à l'indemnisation leur a été notifiée — certains demeurent dans une situation financière difficile.*

» *Une première disposition est intervenue en décembre 1974 avec la modification de l'article 46 de la loi du 15 juillet 1970 : désormais seules s'imputent sur l'indemnisation les annuités de prêts échues à la date de la liquidation de celle-ci et le rapatrié indemnisé n'est plus tenu de rembourser par anticipation les prêts moratoriés.*

» *A elle seule, cette mesure n'était pas suffisante pour les rapatriés dont les annuités de prêts de réinstallation restent excessives au regard de leur capacité financière.*

» *Ceux-ci pourront désormais solliciter auprès de la commission l'aménagement de leurs prêts. La commission dispose à cet effet de pouvoirs très étendus : prolongation de la durée maximale du prêt dans la limite de trente ans, réduction du taux d'intérêt jusqu'à 1 %, et même remise des sommes restant dues, cette remise ne comportant pas de limite si la commission dégage une majorité des quatre cinquièmes.*

» *Pour tenir compte des vœux émis par les associations nationales de rapatriés, M. Fourcade a décidé que les procédures d'exécution engagées par l'agence judiciaire du Trésor, à l'exception de celles qui ont un caractère conservatoire et de la saisie-arrêt des prix de ventes, loyers et redevances de gérance des biens acquis avec les fonds prêtés, seront suspendues pour les rapatriés qui auront présenté la demande d'aménagement de leurs prêts de reclassement, et ce jusqu'à ce qu'il ait été statué sur cette demande.*

» *Il faut rappeler enfin que pour ceux des prêts contractés en vue de l'installation en France qui n'entrent pas dans la catégorie des prêts de l'article 46 de la loi du 15 juillet 1970 le nouvel article 60 de cette loi a sensiblement étendu les pouvoirs d'aménagement conférés au juge civil.* »

Les agriculteurs rapatriés formulent leurs griefs

Une délégation de la F.N.S.E.A. des agriculteurs rapatriés, conduite par M. Paul Privat, vice-président, avait été convoquée le 9 juillet à 10 h. 30 au ministère de l'agriculture.

Lors de l'arrivée de la délégation, les portes du ministère furent fermées et les huit personnes de la délégation encerclées par deux groupes de policiers.

Après une demi-heure d'attente, M. Privat apprenait que, sur ordre du ministre, la délégation ne serait pas reçue.

Dans un communiqué, la Maison des agriculteurs français rapatriés d'Algérie formule ses revendications :

« *La commission nationale d'aménagement des prêts de réinstallation encourt deux reproches importants formulés par les associations représentant les intérêts des rapatriés :*

» *1) Les moyens de sa compétence : elle n'a un rôle d'intérêt public que si elle peut appréhender toutes les données financières d'une entreprise et, après étude, décider d'un aménagement global concilant respect des engagements et survie de l'affaire. Le décret du 13 mai 1971 ne prévoit pas les moyens correspondant à cette optique ;*

» *2) Sa mise en fonction : elle est subordonnée à la réalisation d'une condition fondamentale, le vote par le Parlement d'un texte législatif engendrant une indemnisation réelle des pertes subies par les rapatriés d'outre-mer. Or la loi du 15 juillet 1970 ne peut à cet égard assurer la réparation véritable dont il est question.*

» *Il est donc clair qu'en l'état actuel des choses, et compte tenu des critiques de fond, les rapatriés titulaires de prêts de réinstallation ne peuvent accepter la juridiction de la commission.* »

هكذا من الأصل

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

S L'OMBRE DE MARIE-ANTOINETTE

n autre Versailles

RIE-ANTOINETTE, s e e perruques et ses malheurs faisant toujours recette, penser que la foule des et des amateurs se pré- pendant l'été avec un zèle Versailles, où « la cham- a reine » est le clou, la résistance des salles ré- t inaugurées (« le Monde sme et des loisirs » du 14 r le président de la Répu-

e verra pas dans cette le lit de la souveraine, ayant disparu après 1792 ocuments manquant pour e à l'identique. Mais d'au- uments ont permis de re- er la balustrade, le décor ve. La courtepointe du lit, e et donnée en 1959 par reux collectionneur, a pro- ccasion à d'habiles arti- idés par de savants histo- l'en rebroder t o u t e s les (ainsi que celles des murs enêtres). De beaux lustres tal pendent au plafond, le colossal serre-bijoux ssique, sont d'origine, et si tre pliants offerts par le Pierre David-Weil pro- t des appartements de la e d'Artois, un magnifique la Savonnerie achève de

donner à la pièce un cachet d'authenticité. C'est bien la chambre de la reine, telle qu'elle fut en 1789, et l'ensemble fastueux, étincelant, couronné de grandes plumes blanches, ne manque pas d'allure, étoffe fort bien l'atmosphère de la cour à la veille de la Révolution.

P o u r t a n t, on reste froid. D'abord, parce que notre siècle, sans doute perverti par le Bauhaus et la « *loi du lait de chaux* » de Le Corbusier, s'habitue mal au luxe agressif, à l'intempérance de couleurs qui caractérise le décor des dernières années de l'Ancien Régime. Les fleurs de la chambre de la reine sont charmantes, mais certains rideaux, avec leurs immenses métrages de soie, de grosde-Tours rouge ou vert, sont d'un faste accablant, presque absurde (d'autant plus que, pour les protéger de l'indiscrétion mannelle des visiteurs, il a fallu les envelopper de housse de plastique), et l'on est véritablement au bord de la conjonctivite devant l'or des passementeries, l'or des sièges, des boiseries, des objets décoratifs, de ce beau baromètre, par exemple, sculpté en 1774 pour Louis XVI alors dauphin et qui a retrouvé sa place dans le cabinet de la Pendule.

l'appartement de Mme de Maintenon — à petits tableaux petites pièces — l'ensemble des portraits royaux et princiers de la collection Gaignières, ainsi que les gouaches de Cotelle qui nous montrent les bosquets et les jardins de Versailles tels qu'ils f u r e n t et ne seront plus.

Mais là encore : malaise. Ou pis encore, ainsi dans la galerie des Glaces. Si l'on a fort bien fait de replacer les vases, les statues antiques, les bustes d'empereurs romains qui la décoraient jadis, fallait-il y mettre encore, à côté des originaux, les moulages en matière plastique des torchères de Babel et Foliot ? C'est vraiment bien laid, et de toute manière on ne pourra j a m a i s redonner au château la physionomie qui fut la sienne en 1789. Ou bien, il faudrait tout restaurer, tout reconstituer. D'un coup, et ce serait fabuleux ! On habillerait les gardiens en suisses, on distribuerait des épées et des perruques aux visiteurs, on ferait s'asseoir à tour de rôle nos ministres, dans la salle A p o l l o n, sur le trône de Louis XIV (qui y reprendra bientôt sa place), et Cecil B. de Mille e'en retournerait dans sa tombe.

Mais cela coûterait fort cher. Versailles, disait-on au dix-huitième siècle, a été le tombeau de la nation. Je ne souhaite pas qu'il soit celui des affaires culturelles. Encore une fois, on ne revient pas sur ce que le temps a dit ; et ce qui fait le charme de Versailles, en dehors des jardins, des fontaines, de la sublime Orangerie, de l'escalier des Cent-Marches, c'est précisément cela : le doigt que l'histoire met sur sa bouche, le reflux du temps, le vide.

Ce qui inquiète à Versailles, ce n'est pas que telle ou telle pièce soit démeublée, c'est plutôt le mauvais état de certains revêtements, de certains murs, de morceaux de sculpture essentiels (ainsi le médaillon de Coysevox dans le salon de la Guerre) et d'une grande partie du décor peint.

C e r t e s, le problème est activement pensé, et le plafond de Charles de la Fosse, d a n s le salon d'Apollon, vient d'être restauré. Mais les autres peintures de ce même salon paraissent assez

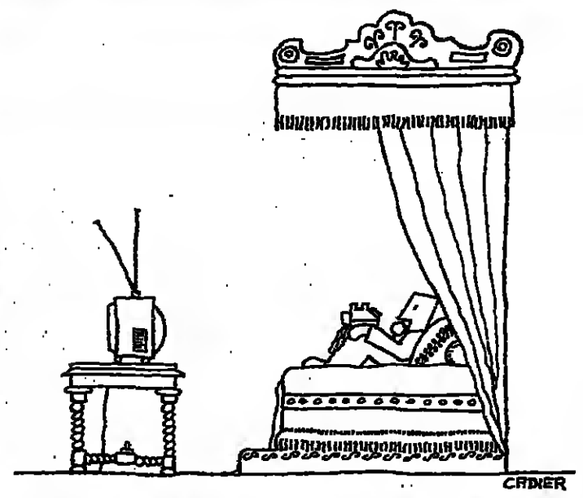

malades, et l'on aimerait que les deux compositions majeures de Versailles, l e s Le Brun d e la galerie des Glaces et la superbe *Apothéose d'Hercule* de Lemoine retrouvent un peu de leur splendeur première. Sans parler des Coypel de la chapelle. La restauration de tout le décor peint pourrait être l'objectif prioritaire de ces prochaines années, qui verront par ailleurs, et l'on s'en félicite, la création d'un musée de l'Œuvre dans les grandes écuries, la reconstitution du Labyrinthe, un des plus charmants bosquets du parc, et l'aménagement de nouvelles salles de peinture destinées à accueillir des petits formats du dix-neuvième siècle.

La Smalah

En effet, ne l'oublions pas : Versailles est aussi un musée avec des ensembles datant du siècle dernier qui sont particulièrement impressionnants. Il y a d'abord la galerie des Batailles, qui est le grand conservatoire de la peinture d'histoire de l'époque romantique. Voulue par Louis-Philippe, qui était pourtant le plus pacifique des hommes, elle évoque les exploits des souverains et des grands capitaines depuis le Moyen Age jusqu'aux guerres napoléoniennes. Le goût était, il y a quelques années, encore si perverti qu'on n'y voyait que la *Bataille de Taillebourg*, de Delacroix. Mais comment rester insensible a u x mérites de Scheffer, de Schnutz, à la *Bataille de Lens*, de Pierre Franque, à la *Bataille de Marseille*, d'Eugène Deveria, au *Marignan*, d'Evariste Fragonard, au *S i è g e de Yorktown*, d'Auguste Couder, à ces trois chefs-d'œuvre d'Horace Vernet : *Fontenoy*, *Wagram* et *Iéna* ? Remis en valeur, l'ensemble serait s a n s égal en Europe.

On retrouve Horace Vernet dans la salle de la Smalah. Ce n'est sans doute pas le moment d'envisager sa restauration, encore que l'on aimerait bien voir les gouaches exécutées par Dauzats à propos des mêmes événements. Mais ma dernière visite m'a permis, grâce à l'obligeance d'une conservatrice, de découvrir dans les recoins de Versailles une merveille ignorée. C'est la salle des Croisades. Voulue elle aussi par Louis-Philippe, pourvue d'un décor néogothique en excellent état, elle nous montre, à côté de précieux vestiges (la porte de l'hôpital de Saint-Jean, à Jérusalem), un ensemble de tableaux dus à des peintres dont les plus enragés contempteurs du dix-neuvième siècle finiront bien p a r reconnaître les mérites : Papety, Rouget, Guillon-Lethière, Gallait, un artiste belge, dont le *Baudoin de Flandre couronné empereur de Constantinople* est un morceau d'une très belle envolée.

Tout cela est passionnant, drôle comme un roman de Walter Scott, et je suis persuadé que, régulièrement ouvertes, ces salles enchanteraient les visiteurs du château. Il y a un autre Versailles que celui de Marie-Antoinette.

ANDRÉ FERMIGIER.

Défi à l'éphémère

arlait autrefois de patine. ait tort : Versailles était quement redoré de fond en . Mais il n'y a pas que re, il y a aussi le temps, retrouve ici l'agression que nt certains monuments im- blément restaurés (je parle staurations récentes, non de du dix-neuvième siècle), bles sépulcres où l'on n'a aucune de ces griffes, de arques qui nous permettent er en communication affec- vec l e u r fragile existence vivants, le défi à l'éphé- que leur apparition signifie, urvie. Qui aujourd'hui son- à « restaurer » l'Acropole ème Pierrefonds ?

'est pas question d'intenter ocès, qui serait un bien mau- rocès, aux responsables de ouvelles présentations. Sur le plan historique leur travail est irréprochable et il faut admirer le zèle, la patience avec laquelle ils ont retrouvé, r e m i s à leur place, certains o b j e t s fort précieux, ainsi d a n s le cabinet du Conseil le b u s t e de Scipion l'Africain et les vases de Mars et de Minerve montés par Thomire ou, dans le cabinet de la Pendule, le candélabre de l'Indépendance américaine et les merveilleux vases de Sèvres montés eux aussi par Thomire en 1785. Quelques pièces même paraissent habitées, vraies, presque vivantes : le bureau de Louis XV (surtout d e p u i s que le chef-d'œuvre d'Œben n'y est plus présenté de biais), la b i b l i o t h è q u e de Louis XVI, où on a un peu l'impression que l'histoire s'est arrêtée. Et c'est une excellente initiat i v e que d'avoir présenté dans

LES « NON-PARTANTS » DE LA GRANDE ÉCHAPPÉE

V IEILLE question : tout le monde en ce moment pense aux vacances, mais il y a ceux qui en parlent et ceux qui en prennent. Combien sont-ils à ne pouvoir participer à la grande échappée de l'été ? Exactement 49,9 % en 1974, répond l'Institut national de la statistique (INSEE) qui ajoute que ces « non-partants » se recrutent surtout parmi les Français aux revenus modestes, les agriculteurs et les ouvriers, les habitants des petites villes ou des villages, les personnes âgées etc. Ces chiffres sont couramment admis et justifient en particulier la protestation de tous ceux qui souhaitent que le droit aux vacances soit plus justement partagé.

La délégation générale à l'information dans le dossier qu'elle vient de publier sur « le tourisme en France en 1975 » conteste ces chiffres et cette interprétation. Nous publions page 11 le c h a p i t r e où elle explique pourquoi le nombre des Français « frustrés » de vacances est en réalité beaucoup moins important qu'on ne le dit. Elle ouvre ainsi un débat important.

'été musclé

Avec le sport en plus...

S créatures de rêve qui invitaient à l'aventure sentimentale sur les brochures narchands de voyages ne plus seules. Accompagnées nais par un tennisman, un nautique, un plongeur ou loka, elles offrent une autre des clubs de vacances. La d'or des 4 « S » Sand, Sea, nd Sex (le sable, la mer, le et le sexe) ne suffit plus à aire une clientèle pour qui acances ne sont plus seule- synonymes de farniente.

pour toute une génération de lleurs, les congés payés, d'une lutte syndicale, sym- ient le droit au repos, les lles générations entendent le meilleur profit de cette de exceptionnelle de disponi- pour s'initier ou pratiquer activité sportive, artisanale ulturelle plus enrichissante s agréable. Le sport, on peut re, est devenu un des argu- s de vente sur le marché des nces.

formule du Club Méditerra- qui associe le dépaysement à atique de sports parfois coû- n'est pas nouvelle. Créé en par Gérard Blitz, un cham- belge de water-polo, le Club même à son origine conçu ne une association sportive. noment où le club ouvre dans upart de ses villages des ate- d'arts appliqués, il intensifie llèlement son effort dans le eur sportif, qui a assuré son ès.

m ambition est, en effet, de *tre découvrir la pratique spor- et de permettre à ses adhé- s de se familiariser avec le ler, le cours de tennis, le par- rs de golf ou le cheval, qui, manque d'informations ou de ens, leur paraissaient inac- ibles à la fois par l'argent et les possibilités physiques ».* e Club a, en 1974, aménagé cante nouveaux courts de ten- portant leur total à trois ts, et permettant ainsi à quatre-vingts moniteurs d'initier cinquante mille personnes. Il a aussi, au cours du dernier été, fait découvrir le judo à vingt-deux mille quatre cent soixante adultes et à treize mille deux cents enfants ou le golf à trois mille deux cents débutants, organisé quatre-vingt mille plongées ou fait pratiquer la voile à soixante-dix mille estivants.

Un « gentil membre » sur deux choisit son village de vacances pour les activités qui lui seront proposées, l'autre accorde la priorité à sa situation géographique. Mais si la compétence des moniteurs n'est en général pas en cause, la finalité commerciale du Club l'oblige à adapter les activités sportives à sa clientèle souvent trop nombreuse aux mois de juillet et d'août et non pas à la sélectionner en fonction des possibilités.

La vocation de l'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.), association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est de permettre à des jeunes de dix-huit à trente-cinq ans de s'initier ou de se perfectionner dans une activité sportive à des prix modérés. Sa compétence s'exerce essentiellement dans deux domaines : la mer et la montagne. L'U.C.P.A. est d'ailleurs à l'origine de la méthode d'enseignement collectif du ski évolutif.

Dès 1970, une enquête réalisée auprès des jeunes par l'U.C.P.A., avec le concours de l'Ecole française des attachés de presse, révélait que 34 % d'entre eux souhaitaient être mieux informés sur les possibilités de vacances sportives, 24 % sur les vacances culturelles et artistiques, 22 % sur les vacances récréatives et de détente, et 20 % sur les voyages touristiques. En extrapolant ces chiffres, on peut considérer que près de quatre millions de jeunes de seize à trente ans sont intéressés par des vacances à dominante sportive.

Contrairement au Club méditerranée, qui propose un éventail de sports dans chaque village pour éviter la saturation d'une seule activité, l'U.C.P.A. organise des stages axés sur une seule discipline et s'adresse à des jeunes beaucoup plus motivés pour des vacances sportives. L'U.C.P.A. ne se limite d'ailleurs pas à l'enseignement d'une technique, mais place ses stagiaires dans les conditions qui leur permettront d'en tirer le meilleur profit personnel.

Ainsi, par exemple, les amateurs d'équitation apprennent à « vivre » avec leur monture, comment la panser, la soigner, la nourrir ou la seller. Mais le cheval est aussi considéré comme un moyen privilégié d'avoir une nouvelle approche et une vision différente de la nature.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 13.)

DÉBAT

« Aménager ou ménager le littoral ? »

COMMENT réussir ce « tour de force » qui consisterait en même temps à « mettre en valeur » les richesses que présente le littoral français et à « préserver », à « sauvegarder » plus de 3 000 kilomètres de côtes ?

C'est à cette question qu'essaye de répondre, au terme d'une longue et très sérieuse thèse de doctorat, M. Jean-Luc Michaud.

« Le temps travaille contre l'aménagement : le littoral est chaque année plus complètement investi, *constate-t-il*. La rapidité du phénomène n'a d'égal que sa généralité : le mouvement dont nous avons pris la *mesure* sur trois façades de l'Hexagone demanderait à être observé à l'échelle des continents. »

Or le collectivité nationale reconnaît aujourd'hui que le littoral constitue un patrimoine commun. « Son affectation relève de l'utilité publique : il devient peu concevable de *n'en* point concerter l'usage et de ne pas définir, alors que les risques d'un irréparable gaspillage sont si graves, une stratégie d'ensemble pour son aménagement.

« L'ampleur de la tâche est évidente. C'est pourquoi elle doit dépasser le cercle étroit d'un petit nombre de décideurs publics et privés, dont l'action se superpose actuellement — sans toujours les infléchir — aux mille et une décisions de tous les jours qui transforment véritablement les régions côtières.

« Certes l'aménagement du Languedoc-Roussillon constitue une exception dont il convient de tirer certains enseignements. D'autres exemples tels que celui de la Basse-Normandie, nous montrent aujourd'hui qu'il est possible de susciter un consensus sur les options et les moyens de l'aménagement, entre les échelons local, régional et national. »

Alors, une méthode d'intervention spécifique s'impose puisque les procédures ordinaires de l'aménagement s'avèrent largement inefficaces.

Il est nécessaire de mettre en place un organisme permanent chargé de prendre des initiatives, de proposer des décisions et de veiller à la cohérence des interventions publiques. Cet organisme pourrait soit être créé à partir de « l'extension des compétences d'une structure administrative existante — tel le Groupe interministériel de coordination des interventions administratives en mer — ou nouvelle — comme le Conservatoire de l'espace littoral, — soit être créée *ad hoc*, sous forme d'agence nationale du littoral français, comparable aux institutions de même nature qui existent déjà aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe ».

Au niveau des modalités et des moyens d'action, « la c r é a t i o n d'un domaine public littoral, bénéficiant d'un régime juridique exceptionnel sur une profondeur de 1 000 mètres à compter de la ligne de côte, permettrait de mieux contrôler, en dehors des périmètres d'agglomération, les moyens de le maîtriser du sol. Les propriétaires des terrains non agricoles situés dans le domaine littoral seraient amenés à choisir entre le maintien du statut privé, grevé d'une servitude obligatoire de passage, ou la cession, au prix fixé par le service des domaines, au Conservatoire du littoral, qui en assurerait l'entretien et l'accès public. »

« Les équipements d'usage saisonnier n o t e m m e n t — qu'il s'agisse des hébergements touristiques ou des bateaux de plaisance — n'impliquent pas une privatisation, *conclut M. Michaud*. Par le gaspillage d'équipement qu'elle entraîne, cette privatisation s'avère ruineuse à la fois pour la collectivité nationale, dont l'épargne pourrait être avec profit orientée vers l'investissement productif, et pour l'espace littoral lui-même, qui compte trop de logements, de bateaux et de ports de plaisance notoirement sous-utilisés. »

★ *Aménager ou ménager le littoral ?*, par Jean-Luc Michaud. Thèse de doctorat de troisième cycle, université de Paris-Sorbonne, juin 1975.

195 F
c'est l'Angleterre en voiture par l'Hoverlloyd
100 à l'heure sur un paquebot volant, c'est un voyage fabuleux dont vous parlerez longtemps.
L'HOVERLLOYD, c'est Calais-Ramsgate en 40 minutes avec au bout l'autoroute de Londres.
Traversée de la voiture à partir de 195 F (suivant dimensions).
Vos passagers et vous-même voyagez gratuitement (5 personnes).
Brochure, horaires et réservation auprès de votre agence de voyages ou à HOVERLLOYD :
tél. Calais 34.67.10 Paris 225.33.95
HOVERLLOYD
PLUS VITE, MOINS CHER VERS L'ANGLETERRE

M
adresse
ville
code postal
Désire recevoir gratuitement une brochure HOVERLLOYD
A retourner à HOVERLLOYD Hoverport International 62106 Calais
M.R.

Tourisme

UNE GRÈCE ENTRE CIEL ET TERRE

Coups de vertige aux Météores

MEME les qualificatifs les plus extravagants ne seront ici jamais évocateurs. On cherche vainement à décrire avec des mots tout ce que le site peut suggérer : un incroyable et grandiose caprice de la nature, un témoignage du chaos originel, ou une annonce de l'Apocalypse ! Les peintres du Moyen Age, dans leurs plus fantastiques visions, n'auraient pu concevoir un tel décor. On se risque à comparer les Météores aux cañons du Colorado ; rien à voir pourtant. S'agit-il de fabuleux dolmens ; de colonnes jaillies à plus de 100 mètres du sol, grises, rugueuses, sans aucune végétation ; de stalagmites difformes, ou d'une antique falaise qu'aurait sculptée l'érosion ? Les notions apprises se confondent.

De loin, la formidable masse barre la plaine de Thessalie. Puis elle se découpe peu à peu, pour offrir une série d'énormes rochers, monolithiques, sur lesquels des religieux, entourés d'un vide mortel, édifièrent d'immenses couvents. Longtemps le vent seul put les atteindre. Folle audace, désir de se rapprocher des cieux, défi aux hommes, tout cela poussa les moines bâtisseurs. Dès le quatorzième siècle, les inaccessibles sommets se couronnent de monastères : 1367, Doupiani ; puis Plathi-Litho, la « Large Pierre » ; ensuite Variaam, du nom d'un ermite, Pantocrator, le « Créateur de tout », Roussanou, la Métamorphosis, Aghias-Trias, Aghios-Stephanos, la Grande Météore enfin, construite et agrandie grâce aux dons royaux de Ioasaf, fils du roi de Serbie Siméon. A la fin du seizième siècle, vingt-quatre monastères au total se répartissent sur les monstrueux pitons. La vie monacale, stricte et austère — les entrées sont alors interdites aux femmes, — et l'art byzantin s'épanouissent librement. A l'écart du monde, icônes, reliques, manuscrits rares, fresques décorant les coupoles des églises, font des Météores un haut lieu de l'orthodoxie.

Pour accéder à leurs nids d'aigle, les moines taillèrent à flanc de roc des escaliers minuscules où se multiplient les vertiges. Le plus souvent, pour mieux s'isoler, ils installèrent des treuils, avec lesquels, au-dessus des failles, on hissait personnes et provisions. Entre deux crevasses, plaqué sur les parois absolument lisses et verticales, un reste d'échelle. A la moindre alerte, car dans le passé les richesses accumulées attirèrent les convoitises, on relevait les cordes, et on tirait les lourdes portes. Après tant de frayeurs, les pèlerins se réconfortaient dans les quiétudes de l'iconostase...

Songe-t-on au travail qu'il fallut pour établir à ces hauteurs, sur si peu de place, ces murailles bordant l'à-pic? Attirée sans doute par l'ascétisme qu'il serait nécessaire d'observer, la communauté se développa. On estime que les principaux couvents abritèrent jusqu'à cent moines.

Le goût de l'insolite

Lentement, la vie a quitté les Météores; usure du temps, indifférence et lassitude, difficultés de survie, ruinèrent les fondations. Face à une nature impassible, assurée, elle, de son éternité, les orgueilleuses bâtisses ont été vouées au déclin. Beaucoup ont disparu, leurs pierres croulant au fond des gouffres. Il a fallu les moyens modernes et le goût de l'insolite de notre siècle pour redonner vie aux couvents qui survécurent. Une route asphaltée conduit à quatre d'entre eux ; on les visite sans peine et avec une admiration sans cesse grandissante. Du haut de ces belvédères, la vue domine la plaine fertile et porte jusqu'aux montagnes du centre de la Grèce : le prestigieux Olympe, l'Ossa, les crêtes du Pinde. En contrebas, au bout des précipices, comme écrasé, le village de Kalambaka, ce qui signifie, en turc, « belle forteresse ». L'intérieur de son église est couvert d'icônes des treizième et seizième siècles, œuvres d'un moine dont le nom traduit mal le génie : Néophytos.

En dehors des espaces très réduits où les voitures se rangent, il faut marcher pour bien saisir tout ce que le paysage a d'extraordinaire; et, pour comprendre ce que firent les moines, il faut gravir les sentiers abrupts, puis les colimaçons qui mènent en coupant le souffle à la plate-forme plus ou moins régulière qu'occupent les constructions. Cellules, réfectoire désormais trop spacieux, couloirs sombres remplis de vent, chapelles illuminées par la force de l'habitude de cierges fins, tous les signes d'une existence dédiée à Dieu et qui devait composer avec l'altitude. Quelques respectables *pappas*, barbe blanche et *scoufia* noire dissimulant le petit chignon, s'efforcent de suivre les traditions de leurs lointains ancêtres, et ne ménagent pas la qualité de l'accueil. Pour combien de temps encore? On est là dans un autre monde, et, ainsi que le nom le dit, dans les Météores, « entre ciel et terre »...

Avec le Mont-Athos, ils forment un des hauts lieux de l'Occident. Ceux où « souffle l'esprit ». L'un et l'autre longtemps furent à leur apogée, puis connurent la tristesse du déclin. Notre siècle les tire de l'oubli ; avec le respect que l'on a en Grèce, patrie des énergies éternelles.

DOMINIQUE VERGNON.

★Office national hellénique de tourisme, 3, av. de l'Opéra (1er). Tél : 260-56-22.

DE LA MER NOIRE A DRACULA

LA ROUMANIE EN MINIBUS

L'ATTERRISSAGE de l'Ilyouchine devant plusieurs Mig au bec encapuchonné, avait été parfait et, une fois le barrage des formalités administratives franchi, nous roulions vers l'éden de l'Est, le delta du Danube.

En quelques jours, nous visitâmes, harassés, le tiers de la Roumanie. Point question de flâner. Nous étions là pour découvrir les beautés du territoire. Nous les vîmes, ou plutôt les entrevîmes.

Voici Vénus, station balnéaire accolée à ses frères Neptune, Saturne et Jupiter, qui dresse au bord de la mer Noire toute bleue ses blocs de béton. Voici l'hôtel Raluca, bâtisse circulaire trouée d'un patio, peuplé de Français — couples en voyage de noces, des jeunes provisoirement esseulés, des « troisième âge » un peu étonnés — et qui s'éveille le soir sous l'archet d'un tzigane et les facéties du gentil animateur. La cuisine est bonne, les vins corsés, et le personnel... roumain, c'est-à-dire souriant, conciliant, détendu, comme le sont ceux-là sur la plage, ceux-ci déambulant dans les rues des villes, comme celui-là ou cet autre qui dort, niché dans un rêve doré, au bord d'un champ de blé et d'une route à grande circulation.

Nous roulions justement vers Constansa dans un de ces minibus conçus pour les touristes. Notre guide est charmante et cultivée. Constansa, ville orientale, perchée au-dessus d'un port mécanisé, écoule avec calme le commerce maritime roumain. Une population mélangée s'y délaie : des Moldaves, des Turcs, des touristes. Nous visitons le Musée d'archéologie au pas de la légion romaine. Nous sommes en retard. Dehors, le soleil s'est fiché sur un minaret de béton. En face, la façade d'une église orthodoxe s'assombrit.

Re-minibus. Nous sautons les camions et les charrettes tirées par des bourricots. Voici enfin le beau Danube bleu. Il est jaune, chargé des alluvions qu'il disperse dans le delta. Après un dernier virage, nous accédons au campement, près d'un lac où papotent des millions de grenouilles. Des pêcheurs ukrainiens nous accueillent, souriants, mains noueuses et œil bleu. Ils nous guident vers de longues barques.

Nous entrons dans un univers de roseaux, d'arbres pleureurs, de lianes. Le ciel est gris, la terre liquide. Tout se confond. La terre est instable et se déplace comme un immense radeau. Des aigrettes un peu crâneuses nous négligent, piquant quelque vermisseau. Des oies, des canards, une théorie de volatiles échappés des planches du Larousse s'allongent près de nous. Tiens, des piafs. Un héron. Il est tard ; les fleurs de nénuphar se sont refermées et le pêcheur nous entraîne vers une muraille de roseaux qui, elle, s'ouvre et déploie devant la barque le canal du retour.

C'est au petit matin que nous verrons les pélicans encore alanguis et qu'il faudra secouer p qu'ils s'envolent. Le chef d'ab s'élève en cavalant sur l'e brasse l'air de ses ailes déme rées, s'accroche à un cour ascensionnel.

Minibus. Tulcea, où nous av déjeuné. Braila, où nous fr chissons le Danube, large comme deux Seine. Et voici l zau. Dans un village turc, jeune fille vêtue à l'orien nous fait un joyeux signe de main. Nous abordons maintenant les fameuses Carpates, montag pointues et enrobées d'une lu riante toison verte. Les val sont étroites, étreignent la ro que bordent les villages de bois de ciment gris.

Rococo

Enfin, Brasov l'opulente, a ses maisons qui rappellent villages du Rhin, mêlées à bâtisses de style méditerrané Jadis, des Allemands s'y inst lèrent. Ils forment aujourd'h une importante minorité dans pays mosaïque. Le quotidien lo est en langue allemande.

Soirée folklorique au restaur du Cerf des Carpates. Folkl vivant, dynamique. Plus qu'i tradition, il est un art en R manie. Au Cerf des Carpa la musique dérape parfois ver jazz. Arrangement audacieux corruption du tourisme inter national ? Peu importe, la chère fine, les danseurs sont élastiq et l'on peut allonger ses jam L'hôtel Carpati est excellent.

Le matin, après une cou halte à l'église noire, (org splendides), nous reprenons route jusqu'au château de Br celui de Vlad l'Empaleur, p connu par sa légende sous le n de Dracula. Ce nid d'aigle, garde une étroite vallée, rése une agréable surprise : l'emp leur savait vivre. Plus de soixan dix pièces, petites et bien prop tionnées, toutes avec leur encadrent un minuscule Nous laissons Sinaia, stati matique au centre d'un théâtre de verdure, traversée un torrent qui inspirerait pêcheur de truites.

Le marathon s'achève par B carest, la ville de Bucur le berg métropole de deux millions d'ha tants, transpercée de larges av nues, parsemée de jardins et lacs. L'architecture stalinien côtoie des ensembles byzantins des immeubles 1900. Des constru tions d'avant-garde éclairent cité, la personnalisent. Et toujo cette foule paisible dans la vi qu'on appela jadis « le pe Paris »...

Encore une soirée folklorique suivie d'un dîner au restaurant Bucur, un peu rococo ; un m à l'Athénée Palace à l'image « Grand Hôtel » de S. Maugham et nous reprimes le minibus po le retour.

BERNARD ALLIOT.

★ Office de tourisme de Ro manie, 38, avenue de l'Opéra, Pa (2e). Tél. 742-31-32 et 742-31-33.

Le porte-monnaie du globe-trotter

POUR profiter au mieux de vos vacances, achetez votre bouteille de whisky à Milan ou à Rome ; dînez à Athènes mais surtout pas à Paris ; et sachez qu'une nuit d'hôtel à Londres ou à Paris vous coûtera plus du double que celle passée à Dublin. Renouvelez votre garde-robe dans la capitale de l'Eire, à Athènes ou à Milan, mais évitez le mode parisienne ou suisse.

Telles sont, entre autres, les conclusions d'une enquête menée par Business International, *bureau d'études de Genève, sur l'évolution des prix de cent quarante-deux produits et services au cours des douze derniers mois dans quarante-neuf cités des cinq continents.*

L'étude est destinée à fournir aux sociétés commerciales internationales des références pour le calcul des allocations de vie chère pour leur personnel à l'étranger. On constate ainsi que Stockholm est devenue depuis un an la ville la plus chère du monde et New-York une ville relativement bon marché (au douzième rang mondial). Tokyo conserve cependant la première place si l'indice inclut le prix des loyers. Les villes européennes les plus chères sont dans l'ordre : Stockholm, Oslo, Genève, Zurich, Copenhague, Paris, Vienne, Düsseldorf, La Haye, Francfort et Amsterdam.

Au contraire, les villes où il fait encore « bon vivre » sont Dublin, Barcelone, Madrid, Rome, Londres et Milan. L'étude montre aussi que c'est à Lisbonne que le panier de la ménagère a le plus augmenté en un an (+ 29,7 %), suivie de Milan (+ 22,9 %) et de Rome (+ 19,8 %), tandis qu'à Paris la hausse n'atteint que 10,2 % et seulement 3,8 % à Düsseldorf. Cependant, pour un Américain, en raison du change, c'est à Paris que l'augmentation a été la plus forte (plus 30,7 %). Le globe-trotter économe a finalement intérêt à garder l'œil sur l'évolution du cours des devises plutôt que sur celle des prix.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Hôtel WELCOME ***, bord de mer. Télex 47281. Téléph. (93) - 80-70-26.

Mer

(34500) BEZIERS

Hôtel LOU TAMAROU *** NN. Piscine, tennis, plage privée, voile, ski nautique, promenades en péniche sur le Canal du Midi. Ouvert toute l'année. Réservat. : Ecrire ou tél. (67) 76-00-55.

(34300) LE CAP D'AGDE

LE SABLOTEL, HOTEL *** NN. 130 chambres en bord de plage, animation, 2 piscines, voile, promenades en péniche sur le Canal du Midi. Réservations : Ecrire ou tél. (67) 94-13-17.

CARNAC

Hôtel BRITANNIA *** NN
en bordure de mer
Loggias
28 juin au 1er septembre.
Tél. (97) 52-94-39.

Province

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX *** N. App. calmes 48 à 69 F T.T.C. Centre d'affaires et spectacles 2, place de la Comédie, Bordeaux. Garage gratuit - Tél. 52-64-03 à 06.

Suisse

1854 LEYSYN (Alpes Vaudoises)

HOTEL MONT-RIANT, 36 lits. Confort. Services personnalisés. Cuis. soignée. Pension complète t.t.c. dès FF 62. Tél. 1941 25/6 22 35.

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA - Première Classe. Cours de tennis - Piscine plein air et piscine couverte.

NEW-YORK AUSTRALIE AFRIQUE EXTRÊME-ORIENT
et autres destinations en Europe
PRENEZ L'AVION...
Compagnies aériennes assurant des services réguliers
■ Prix modérés
— Prendre contact : Mlle Ingrid Wehr, Mayfair Travel (Airline Agents), 31-32, Haymarket, London S.W. 1, Angleterre. Tél (01) 839 1581. Télex 916167

Hôtel PLM Saint-Jacques. Dans Paris.
Ça fait 3 ans que nous prouvons qu'on peut dire fonctionnel avec l'accent français.

Le PLM St Jacques est un grand hôtel, à 5 minutes de Montparnasse. Un grand hôtel parfaitement fonctionnel. Un grand hôtel déjà rodé : il y a trois ans qu'il est ouvert.
812 chambres ultra-confortables. 12 salles de réunion de 10 à 3 000 places, un secrétariat pour hommes d'affaires, une banque, une agence de voyages, une salle de presse, une liaison avec les aéroports, un parking, voilà pour le fonctionnel. Mais le PLM St Jacques est beaucoup plus qu'une grande machine dont chaque rouage fonctionne exactement. Le PLM St Jacques d'abord c'est un PLM. C'est-à-dire toute une tradition du savoir accueillir et du bien recevoir.
Au PLM St Jacques on a su tirer les leçons de la grande hôtellerie internationale, mais sans oublier que même dans un voyage d'affaires il n'y a pas que les affaires.
Alors au PLM St Jacques il reste quelque chose qui s'appelle la douceur de vivre. Et pour ça les Français n'ont de leçons à recevoir de personne.

PLM

PLM Saint-Jacques
L'hôtellerie d'aujourd'hui. L'hospitalité de toujours.

BEAUNE • GRENOBLE • LYON • MARSEILLE • NEVERS • ORLY • PARIS • VALENCIENNES • STRASBOURG • GUADELOUPE • BANDOL • LES MENUIRES
PLM : 17, Bd St Jacques, 75014 Paris - Tél. 589.89.80 - Télex 27740 - Central réservations PLM International : Tél. 588.73.46 - Télex 27740

SSTS
SCANDINAVIAN STUDENT TRAVEL SERVICE
Nouvelle adresse : 5, rue Scribe, PARIS (9e)
Métro Opéra - Tél 742-91-89
Nombreux vols d'étudiants à tarif réduit vers tous les Continents.
Exemple : Paris-Tokyo ou Paris-Hongkong : 1.582 F.

A CAUDEBEC-EN-CAUX en Normandie par A13 sortie Bourg-Achard
L'HOTEL DE LA MARINE ★★★NN Tél: 124 à 128
au fil de l'eau, une bonne table de France - Télex 77.404
Maurice Lajonde vous invite à visiter (ouverture Printemps 1975)
Le Domaine de Villequier ★★★★ NN
dans le calme d'un beau parc, une RESIDENCE HOTELIERE de qualité

BRETAGNE
Un Centre
pas comme les autres
Voile - Plongée - Loisirs
Prix pour familles et groupes
Centre Nautique
Philippe Joppé
22560 TRÉBEURDEN
Tél. 35-52-47 ou 35-50-26

la Bourgogne
en péniche-hôtel
Il n'est pas trop tard pour aspirer au repos et au calme, loin de la foule et du bruit...
QUIZTOUR a étudié pour vous parmi ses circuits une croisière en péniche-hôtel sur le canal de Bourgogne.

QUIZTOUR
18, rue d'Athènes 75009 PARIS
tél. : 874 75 30 et 31

Malaga
le Maroc
votre voiture
et vous
à bord de
Massalia
départ hebdomadaire
de Marseille

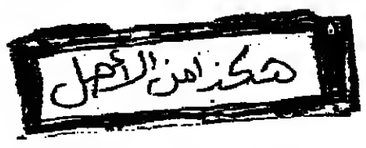

هكذا من الأجل

s « non-partants » de la grande échappée

délégation générale à rmation présente, de la ire suivante, l'analyse des ations des Français consi- comme « frustrés » de ces.

3,3 % des Français sont tis en vacances d'été en 4, cela veut-il dire que 52 % des habitants de ays en ont été privés ? ffisance des revenus est ment avancée pour expli- s non-départs. La réalité complexe et ne pourrait née uniquement en invo- les critères économiques. ux de départs le plus élevé nces d'été en 1974 a été de pour la catégorie la plus e : celle des cadres supé- t des professions libérales. x a été de 85,8 % en 1970.) ifficile d'atteindre un taux vé, car quels que soient les et l'intérêt pour la mation touristique d'une population, il restera toujours une fraction qui ne pourra pas, pour des motifs personnels imprévisibles ou occasionnels, participer au mouvement de migration estivale.

Parmi ces motifs de dissuasion, citons l'âge avancé : pour 13,50 %, la population française, soit plus de sept millions de personnes (dont quatre millions deux cent cinquante mille femmes), est âgée de plus de soixante-cinq ans ; la grossesse à un stade avancé ou un enfant en bas âge ; une maladie grave ou un décès dans la famille ; des difficultés professionnelles ; les législations sur les congés payés (salariés recrutés à l'approche de la saison des vacances d'été).

Le taux des partants devrait, par conséquent, être calculé au maximum sur 90 % de la population... et ainsi le taux de départs en vacances d'été de 1974 ne serait plus de 48,2 % mais de 54 %.

Un comportement d'estivant

ux de départs en vacances encore plus élevé si l'on t dissocier les « départs » vacances ». Les enquêteurs SEE considèrent, en comme séjour de vacances *tout séjour en dehors du le habituel d'une durée moins quatre fois vingt-heures et qui ne corres- i à des fins professionnel- à des motifs de santé ».* définition, conforme à la ion internationale du tou- qui implique un déplace- ne couvre pas intégrale- la notion d'estivant. En une fraction relativement ante de la population ré- ans des communes qui atti- es vacanciers. C'est le cas, autres, des habitants de part des localités situées au de la mer ou de l'océan. eux, les vacances n'impli- pas nécessairement un sé- en dehors du domicile habituel. Il serait toutefois difficile d'affirmer qu'il n'en ont pas pris si, pendant la période de leurs congés annuels, ils ont eu, tout en restant chez eux, un comportement d'estivant.

Il est impossible d'évaluer le nombre de personnes qui, domiciliées sur le littoral, à la montagne ou à la campagne, se trouvent dans cette situation. Rappelons toutefois que la population des communes situées au bord de la mer compte 4,5 millions d'habitants, et que pour 27 % la population française réside dans des communes de moins de 2 000 habitants. Or, dans le milieu rural, en montagne et sur la côte, il n'est pas indispensable de partir pour prendre des vacances.

Rappelons, en outre, qu'à l'occasion d'une enquête par sondage réalisée par la SOFRES en 1967, à la question : « Avez-vous pris des vacances d'été », 57,1 % des personnes interrogées ont donné une réponse affirmative. Pour la même année, selon l'enquête de l'I.N.S.E.E., le taux des départs en vacances d'été était de 42,6 %, soit de 14,5 points inférieur à celui des réponses positives obtenues par la SOFRES.

Cette différence est due aux méthodes utilisées. L'INSEE pose les questions et interprète les réponses en fonction de ses propres définitions. Le sondage de la SOFRES laissait aux personnes interrogées une plus grande liberté d'appréciation sur la signification du vocable « vacances ».

Il convient aussi d'indiquer que le taux des départs le plus faible enregistré par l'INSEE est celui fourni par la population de l'Alsace. Ce taux est, en effet, de 30 % contre une moyenne nationale de 48,2 %. Or, la région alsacienne arrive en quatrième position pour les revenus annuels par habitant, précédée par la région parisienne, la Provence-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes.

De toute évidence, les revenus, la répartition de la population par tranche d'âge et par commune de résidence, ne sont pas seuls à déterminer le taux des départs en vacances. Des experts d'outre-Rhin (Institut Divo pour recherches économiques et sociales et pour mathématiques appliquées, Francfort) ont procédé à une enquête dont les résultats semblent particulièrement intéressants.

Ils mettent en évidence que le taux des départs ne s'établit pas uniquement en fonction des revenus, de la taille de l'agglomération habitée, de l'âge et de la catégorie socio-professionnelle des personnes soumises au sondage, puisque, lorsque ces quatre facteurs sont invariables, il existe des variations relativement fortes des départs dues à d'autres facteurs, et en premier lieu au degré d'instruction.

Ces constatations ont conduit les enquêteurs d'outre-Rhin à tirer la conclusion suivante : « *La population de la République fédérale se divise actuellement en deux groupes : un premier qui prend activement part au mouvement des vacances et un deuxième groupe qui passe avec la même constance ses congés annuels à domicile... Ce comportement ne s'explique pas uniquement par des considérations d'ordre économique, la cause est plus profonde, elle réside dans le fait qu'un grand nombre de personnes n'éprouve aucun intérêt pour les voyages de vacances et préfère effectuer des dépenses d'autre nature.* »

Les experts de l'INSEE aboutissent à des conclusions voisines. Ils constatent que « *la population des vacanciers ne se renouvelant que très peu d'une année à l'autre, il semble que l'on puisse distinguer deux groupes de population : le premier partant, en principe, tous les ans, et le second ne partant pratiquement jamais* ».

Un sentiment de frustration

Il existerait donc parmi les non-partants une forte proportion de « non-vacanciers », c'est-à-dire de personnes qui n'éprouvent pas un sentiment de « frustration » à cause de leur non-participation au mouvement de migration estivale.

Cette hypothèse est confirmée par les enquêtes effectuées en 1963 et en 1971 par l'IFOP à la demande du secrétariat d'État au tourisme sur les Français qui ne partent pas en vacances. Une des questions posées aux personnes interrogées a été formulée comme suit : « *Est-ce que cela vous manque beaucoup de ne pas partir en vacances ?* » A cette question, 28 % ont répondu que les vacances leur manquaient beaucoup, 70 % ont affirmé qu'elles ne leur manquaient pas et 2 % ne se sont pas prononcées.

Dans la mesure où ces réponses, obtenues il y a quatre ans, peuvent être transposées telles quelles pour s'appliquer à la situation actuelle, il est permis de supposer que sur les 52 % de non-partants de l'été 1974, plus de 36 % ne se sont pas estimés frustrés par leur non-départ, contre 14,7 % qui éprouvent un sentiment de frustration.

En poussant ce raisonnement jusqu'à ses dernières conséquences, on pourrait affirmer que le nombre de Français désireux de partir en vacances d'été, mais ne pouvant pas le faire à cause de leurs revenus insuffisants, serait d'environ sept millions, compte tenu du « seuil de saturation » qui s'applique à toutes les catégories de la société.

Tourisme

FOURCHETTE EN L'AIR

Un Américain à Pigalle

Le pied de la Butte ne ressemble pas tout à fait au Montmartre d'« en haut ». Comme si, lassée par le ronron des cars de touristes et le double claquement des objectifs et du chewing-gum, toute une population diurne et pantouflarde avait renoncé à des pentes et à des sommets trop fréquentés, évité la frontière frelatée du Paris-plaisirs, capitale Pigalle, pour se cantonner là, tout à côté, dans des rues presque provinciales.*

Autour de la place Gustave-Toudouze, un écheveau paisible se tresse, fait de rues — Laferrière, de Navarin, Frochot, Choron (non, il ne s'agit pas d'un certain « professeur » !) — presque désertes après 9 heures du soir, parce que la rumeur voisine ne les gagne pas, ni l'odeur huileuse des baraques à frites, ni le néon criard.

Dans la rue Clauzel, qui n'échappe pas à la règle en montrant le même visage un peu trop gris, un peu trop sage, une façade étonne : on l'a habillée de demi-rondins de bois brut, qui évoquent à volonté le ranch d'un lointain Texas ou la cabane d'un trappeur du Nord, ce qui, d'ailleurs revient à peu près au même...

« Haynes' », du nom de son propriétaire-fondateur, Leroy Haynes, un homme de couleur néo-orléanais venu jeter l'ancre ici voici onze ans, est un restaurant — on l'aurait deviné — réellement américain, qui cuisine la southern style american food à fourneau continu. Tout un programme. Un programme qui demeurent tentant, pour changer à la fois de menu et d'atmosphère un soir (la maison est fermée à midi) où l'humeur comme l'appétit se montrent en quête d'« autre chose ».

Même avec un nom comme le sien, Danske Bodil Kristensen pourrait être née aux États-Unis. Pourtant, elle est danoise grande et belle. Et dirige avec l'autorité d'un maréchal des logis-chef son peloton de serveuses, qu'elle a eu le bon goût, sachons-lui-en gré, de choisir aussi jolies et aussi efficaces qu'elle sait l'être elle-même.

Pour commencer ? Une chef's cole slaw (7 F), où chou, carotte, ananas et pêche composent ensemble un air peut-être pas classique mais en tout cas bien joyeux ; ou un okra and tomatoes (7 F), hors-d'œuvre tiède, où les gombos africains partagent l'huile de tomates coupées en quartiers épais. Mais il y a aussi des fried gizzards, ou gésiers frits (7 F), des foies de volailles frits, eux, en compagnie d'oignons (8 F) et, cela va sans dire, l'épi de maïs grillé (6 F) nappé de beurre vite fondu.

Le plat principal pourra être un Ma Sutton's fried chicken (18 F), poulet frit à la mode U.S., un New-Orleans red beans (13 F) fait de haricots rouges, riz, saucisses et bacon, un Sister Lene's bar B.Q. spareribs (18 F), travers de porc grillé sauce barbecue (bar B.Q.), ou encore un meat loaf (12 F), pâté au four flanqué de spaghetti, ou enfin le Mexican chili con carne (12 F) tendrement mitonné.

Une tarte aux pommes revêtue de crème (6,50 F) ou une coconut cream pie, tarte à la noix de coco (6,50 F) termineront un repas qu'on aura arrosé de bière, d'un beaujolais sans histoire (21,75) ou d'une simple « réserve » à 12 F.

Une halte dépaysante, où l'accueil est cordial, les mets francs, les prix honnêtes. Autant de choses qui contrastent avec tout ce qu'on peut rencontrer alentour, sur les lisières ou les hauteurs du Paris by night. — *J.-M. D.-S.*

★ Haynes : 3, rue Clauzel, 75009 Paris, tél. 878-40-63. (Le soir seulement. Fermé le dimanche.)

ESTIVAL DU MARAIS 10 JUIN 12 JUIL.
LOCATION PAR TEL : 887.28.12 et 13
44, rue F. Miron, Durand, Lamartine 118, rue de la Pompe, 30, rue d'Assas
ROLONGATIONS EXCEPTIONNELLES
21h TOURNOI 21h
PLACE DES VOSGES
15, 16, 17, 18 et 19 JUILLET

Pour l'Angleterre

C'EST LE MOMENT OU JAMAIS

avec les car ferries Sealink
et les aéroglisseurs SEASPEED

L'Angleterre n'a jamais été, pour vous, si bon marché ; profitez-en, et profitez aussi des tarifs avantageux Sealink et Seaspeed.
Pour les jeunes de moins de 26 ans, de Paris à Londres, par train et bateau de nuit : 74 F par Dunkerque, 74 F par Dieppe ; par train et aéroglisseur : 97 F via Boulogne.
En voiture : billets d'excursions de 36 heures, réduction de 50 % sur le tarif ; billets mini-tour de 5 jours – pour 4 personnes : 480 F aller-retour par Calais ou Boulogne, 696 F aller-retour par Dieppe ou Cherbourg. Transport gratuit de la voiture.

Renseignements : agences de voyages et pour recevoir la brochure 1975, adressez ce coupon à AIR TRANSPORT Agent général - 4, Rue de Suresnes - 75008 Paris.
NOM
ADRESSE
SNCF

les Arcs lancent : "la propriété loisirs compris"

Les Arcs : un site privilégié au cœur des Alpes, près du magnifique parc de la Vanoise.

Aux Arcs, pour la 1ère fois en France découvrez les avantages de la propriété, "loisirs compris."

Avec "la propriété saisonnière loisirs compris", les Arcs vous offrent un "produit" intelligent, complet, parfaitement adapté à notre époque et à vos goûts : en devenant propriétaire de votre studio (équipé pour 4 personnes), vous bénéficiez personnellement de l'une des 2 grandes activités sportives des Arcs : le ski en hiver avec un forfait remontées mécaniques ou le golf en été, avec un abonnement au magnifique golf de 100 hectares sur lequel vous pourrez vous initier sans effort à la nouvelle technique du "golf évolutif".
Parallèlement, des conditions tout à fait particulières vous seront accordées sur tous les autres loisirs dont les Arcs s'enorgueillissent.
En été : outre le golf, vous avez le choix entre le tennis, la piscine, l'équitation, l'escalade, la pêche à la truite, le canoë, le kayak, la gymnastique, le volley-ball, la pétanque, le ping-pong, le tir à la carabine, le tir à l'arc, les ateliers de bricolage, tissage et photo.
En hiver : le ski reprend ses droits, sous toutes ses formes : ski évolutif, ski sauvage, ski safari, ski de fond et de randonnée, ski à vol d'oiseau.
En hiver comme en été : vous pouvez retrouver l'animation des soirées musicales, boîtes de nuit, cinémas, clubs de bridge.
Pour les enfants : tout est prévu : de 6 mois à 14 ans, la nursery, la garderie et le club offrent à chaque enfant les activités de son âge et vous proposent, à vous propriétaire, des conditions spéciales.

Choisissez votre période de propriété saisonnière aux Arcs.
Eté ou hiver ? Il ne vous reste plus qu'à décider, en fonction de vos goûts, du moment de l'année où vous occuperez votre studio. Ce studio vous appartient à vie et reviendra plus tard à vos enfants. Vous l'avez acquis sans vous en rendre compte grâce à un crédit gratuit sur 12 mois.
Chaque année, vous le retrouverez aussi impeccable que vous l'avez laissé, puisque son entretien est assuré par la Compagnie Hôtelière des Arcs.

Quelques exemples de prix :

été			hiver		
2 semaines du 28 juin au 11 juillet (golf compris)	2 semaines du 9 août au 22 août (golf compris)	2 semaines du 23 août au 4 sept. (golf compris)	3 semaines à Noël du 14 déc. au 3 janv. (ski compris)	1 semaine à Mardi-gras (ski compris)	1 semaine en mars du 8 au 14 mars (ski compris)
14 000 F	14 000 F	10 500 F	40 000 F	19 000 F	14 000 F

Les Arcs : la sécurité de la pierre et l'avenir des loisirs.

Maison des Arcs
83 bd du Montparnasse 75006 Paris
222.24.33 (postes : 319 et 320)

Les Arcs
A retourner à Maison des Arcs 83 bd du Montparnasse 75006 Paris
Je désire en savoir plus sur la propriété saisonnière aux Arcs :
Nom
Adresse
Tél.
Profession

Plaisirs de la table

14 JUILLET...

ON a changé le rythme de la *Marseillaise.* Ne pourrait-on pas en changer les paroles ? Mais, au fait, cela est déjà fait. Sous la Restauration, n'en fit-on pas une parodie culinaire, à Bordeaux précisément :

Entendez-vous dans la cuisine
Rôtir ces bœufs et ces gigots ?
Par ma foi nous serions bien sots
De leur faire mauvaise mine.
A table, compagnons ! Vidons tous ces [flacons, etc.

A cette belle envolée s'ajouta un autre couplet, œuvre d'un Sedaine qui n'était que le neveu de l'auteur du *Philosophe sans le savoir* :

Quoi ! des cuisines étrangères
Viendraient gâter le goût français !
Leurs sauces fades ou légères
Auraient le veto sur nos mets !
Dans nos festins qu'elle déroute !
Combien nous aurions à souffrir
Nous ne pourrions plus nous nourrir
Que de fromage ou de choucroute...

Le nationalisme gourmand, aussi sot que l'autre, fait commettre bien de mauvais vers, on le voit.

J'avais communiqué ces couplets à Philippe Parès. Il en a retrouvé un troisième (dans son livre bien intéressant et d'actualité : « *Qui est l'auteur de* la Marseillaise », *éditions Minerva).*

Amour sacré de la bombance
Viens élargir notre estomac.
Quand on pense à panser sa panse
Il faut qu'elle soit comme un sac (bis).

J'arrête ici. Pour vous donner le menu des prisonniers de la Bastille : un mardi par exemple. Le matin : bouillon et pot-au-feu. A midi : deux côtelettes ou un ragoût. Le soir : tranche de veau ou de mouton et une salade de haricots. Le vendredi, jour maigre : bouillon, poissons frits et œufs à la coque, légumes.

Fêterez-vous gastronomiquement le 14 juillet ? *La Tour d'Argent* sera exceptionnellement ouverte ce lundi-là. En bas vous accueillera un buffet avec vin rouge et saucisson. En haut un menu spécial sera servi, sinon révolutionnaire culinairement parlant, du moins « en situation ».

Quant au *Bristol* il proposera ce menu : truite au bleu, poulette de ferme au blanc, desserts rouges.

Ce qui me permettra de conclure, toujours sur l'air martial dont Rouget de Lisle n'a peut-être pas écrit la musique (c'est ce que Philippe Parès nous apprend !) :

Du plaisir de manger et boire
Si l'on te doit l'invention
Sauve-nous de l'indigestion
Pour que rien ne manque à ta gloire
A table, compagnons...

LA REYNIÈRE.

MIETTES

FEU D'ARTIFICE A VICHY

Le feu d'artifice du 14 juillet, à Vichy, est toujours un événement. Avant ou après, les initiés vont dîner à La Grillade. Dans cette ville de cure, Epicure n'est pas gâté, et l'on aime mieux prospecter les alentours. Mais du moins l'on peut noter le gentil Christ'Ange (11, rue de la Laure, tél. 98-22-13), et la brasserie La France (34, rue G. Clemenceau, tél. 98-20-16) dont le bel effort à la recherche de plats bons et simples est méritoire.

Et enfin cette Grillade (coq noir au Kléber) où Georges et Aline proposent un menu à 32 F, un autre à 43,50 F (service compris) et une carte de spécialités souvent heureuses, des lisettes au vin blanc aux œufs meurette, du homard aux herbes au coulibiac de saumon. Avec aussi un plat du jour savoureux et des côtes de charolais somptueuses. La cave et un (petit) feu d'artifice et le bar très couru. La Grillade, place J.-Aletti, téléph. 98-36-74.

L. R.

● La bonne Georgette Descat (Lou Landès, 9, rue Georges-Saché, tél. 567-08-04) renouvelle sa carte, y ajoutant quelques poissons originalement préparés. Elle restera ouverte, de surcroît, en juillet et en août.

● Il vient de s'ouvrir au 7, rue de Ponthieu, le premier traiteur « céleste ». C'est une initiative de Paul Luong Lap (du *Tong Yen* voisin). Non seulement des plats à emporter pour les midinettes du coin mais la livraison à domicile de grands plats de la cuisine chinoise.

Animaux

Une niche pour les vacances

DEUX cent mille à trois cent mille : tel est le nombre de chiens et de chats abandonnés en France par leurs maîtres lors des départs pour les grandes vacances. Les uns sont lancés d'une voiture en marche, d'autres pendus à une branche, d'autres encore jetés dans un puits ou une rivière.

L'imagination, en ce domaine, se donne libre cours : on fait courir son chien après sa balle, comme il en a l'habitude, et la voiture démarre... De nombreux jeunes chats sont aussi victimes de ces pratiques : ils ont amusé la famille plusieurs mois et sont abandonnés quand vient le moment du départ.

Pourtant, il existe des solutions. D'abord, des pensions d'animaux prennent en charge chiens ou chats pour l'été. Mais il faut prendre garde, car certaines peuvent être fort suspectes. Il est recommandé de demander conseil à un vétérinaire ou à une société de protection : la Défense et protection des animaux (D.P.A.) possède ainsi un « livre de pensions » lui permettant d'informer les intéressés, tandis que la Société protectrice des animaux (S.P.A.) adresse (contre 3 F en timbres) une liste de pensions qu'elle signale sans toutefois les garantir.

Il est d'ailleurs conseillé de visiter au préalable la pension à laquelle on envisage de confier son animal : on s'informera de la place dont il disposera (la cage à longueur de journée n'est pas admissible), de l'hygiène, de la nourriture, du contrôle vétérinaire. On laissera au chien ou au chat son coussin habituel (1).

Et gare aux prix : ils ne doivent pas dépasser 20 F à 40 F par jour pour un chien, et 10 F à 25 F pour un chat. Vérifiez également que la pension a été déclarée à la mairie : une assurance doit garantir les dommages que les animaux peuvent subir ou causer à des tiers. Ces diverses conditions doivent être bien précisées par écrit.

Une autre solution consiste à confier son animal à un particulier. La S.P.A. et la D.P.A. se chargent de mettre en contact des personnes qui partent en vacances à des époques différentes, afin qu'elles puissent se garder mutuellement leurs animaux. De même, certains vétérinaires possèdent des listes de personnes disposées à garder des bêtes durant les vacances.

Mais, là aussi, des précautions s'imposent. Selon le code civil, en effet, « *le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage est responsable des dommages que l'animal peut causer* ».

Ainsi, la personne qui garde un chien moyennant finance en devient responsable en cas d'accident ou de dégâts. Mais si l'animal est gardé bénévolement, c'est son maître qui en demeure responsable, sauf si le gardien a utilisé la bête pour ses besoins personnels.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ Défense et protection des animaux, 25, rue Bergère, 75009 Paris.
★ Société protectrice des animaux, 39, boulevard Berthier, 75017 Paris.

(1) Voir le récent livre de J. et P. Rousselet-Blanc, *Guide des animaux en voyage*, Horay, 33 F.

Contre la rage

Les propriétaires d'un chien ou d'un chat doivent le savoir : la plupart des pays du monde, et notamment ceux d'Europe, n'ouvrent leurs frontières qu'à des animaux vaccinés contre la rage. Cette vaccination doit dater de plus d'un mois et de moins d'un an.

Elle se fait en deux injections à quinze jours d'intervalle ; un rappel annuel est nécessaire. La vaccination est également obligatoire, dans les zones infectées, pour les chiens de travail, de garde ou de chasse. Il faut aussi empêcher son animal d'errer dans la nature.

Aux yeux des écologistes, la vaccination des animaux domestiques dans les secteurs contaminés est le meilleur moyen de lutter contre la rage : il est en tout cas beaucoup plus fructueux que les invraisemblables massacres de renards qui se poursuivent actuellement.

Face à ce génocide, des défenseurs de la nature sont en train de créer une société intitulée « Les amis des renards et autres puants », association d'étude et de maintien de la faune carnivore (renseignements : 138, boulevard Murat, 75016 Paris).

J.-J. B.

Mode

A LA TERRASSE

(Croquis de MARCQ.)

Créée en Ita[lie] par les couturi[ers] Emilio Pucci [et] Irène Galitz[ine] pour les soir[ées] méditerranéenn[es] de Capri ou d[es] îles grecques, [la mode...] jennes élaborées, soies précieuses, sont peu à p[eu] simplifiées p[our] s'adapter a[ux] conditions [du] voyage en avion.

Aujourd'hui, [aux] terrasses où l'on rencontre cont[...] plus souvent cel[...] des cafés, et [les] robes vraime[nt...] dans le vent na[...] remarquent que [...] un détail amusa[nt...] leurs formes s'é[...] rant à partir [du] tee-shirt ou de [la] camisole. — N. M.

FRANCK ET FI[LS] viennent de lan[cer] une robe de t[e]rrasse en jersey [de] coton noir, à m[o]tifs de fleurs ora[n]ge peintes à [la] main, 220 F. 80, r[ue] de Passy, 750[16] Paris.

Maison

QUAND L'ENFANT VOYAGE

EMMENER un bébé en voyage est chose courante aujourd'hui. Pour qu'il ne soit pas choqué par ce changement de vie, il est bon de le faire dormir, à la maison, plusieurs nuits dans le lit pliant de voyage pour que celui-ci s'imprègne des odeurs familières au bébé dans son environnement habituel.

Un berceau de voyage, à pieds chromés en X, est muni pour l'auto de ceintures de sécurité à fixer sur les points d'ancrage arrière : une gaze ferme le berceau par une glissière (« Sécurlit », *Materna*, 293 F). Encadrement de bois et toile « jean » pour un profond lit pliant muni d'une large « fenêtre » en vinyle afin que l'enfant participe à la vie familiale ; le tout se range dans un sac de toile à poignées (320 F, *Prénatal-Materna*). En tube laqué et toile imprimée, un lit pliant convient à un enfant jusqu'à trois ans (180 F, *Baby-relax*).

Pour mettre l'enfant à bonne hauteur d'une table de restaurant, un astucieux piètement se glisse sous une chaise d'adulte et se replie totalement (« Rehausse-chaise », 50 F, *Materna*).

Une poussette est indispensable pour véhiculer l'enfant pendant les promenades. Pour un nourrisson, un porte-couffin est entièrement pliable (177 F), tandis qu'un pousse-pousse à trois petites roues de chaque côté, permettant de monter et descendre un escalier, s'adapte sous un siège d'appartement à coque en plastique (150 F, *Materna*). Un landau en toile imperméable se replie totalement — châssis à ressorts et nacelle — pour entrer dans le coffre de l'auto (490 F, *Prénatal-Materna*).

Pour les plus grands, une poussette à siège de toile et châssis en duralumin, très légère (1,9 kg) se replie instantanément (« Rolling », 100 F, *Baby-relax*). Superconfort pour une poussette à hamac de toile et quatre roues gonflables ; elle se replie et se porte dans le bras par un guidon à double canne (« Quadristar », 220 F, *Prémaman*).

En auto, la sécurité exige d'asseoir les enfants à l'arrière. S'ils pèsent moins de 20 kilos et mesurent moins de 1,50 mètre, ils ne peuvent être attachés à une ceinture de sécurité pour adulte, fixée à l'arrière. Un enfant de plus de cinq ans peut être retenu sur la banquette par un harnais relié par des sangles de sécurité fixées sur les points d'ancrage des ceintures arrière (« Sécursangle », *Motorn* 59 F).

Pour les plus jeunes, de [...] mois à cinq ans environ, un siège à attaches en arceaux s'accrochant sur le dossier de la banquette arrière *est à proscrire*, car il n'assure aucune sécurité. Sans être parfaits, de nouveaux sièges de forme baquet offrent une bonne protection, car ils sont maintenus sur la banquette par des sangles arrimés aux points d'ancrage arrimées aux points d'ancrage et « TS-Major », *Baby-relax*, 345 F). L'enfant est attaché sur ces sièges par un harnais à larges bretelles.

JANY AUJAME.

SUR LA ROUTE...

Vous passerez peut-être à proximité de l'une de ces boutiques qui paraissent insolites loin de Paris. Elles méritent une halte.

● A Saint-Rémy-de-Provence, Claude Dalmais et Sophie Rousselon ont ouvert une boutique d'objets, hamacs, courtepointes et bougies aux couleurs de l'été (Domus).

● Près de Mont-de-Marsan, à La bastide-d'Armagnac, Monique Ja[...]niaud reçoit dans sa fraîche boutique sous les arcades de la grand-place. Papiers peints, tissus, carrelages, donnent envie de changer le décor de sa maison. — J. A.

KAM'S
pour offrir à vos hôtes de Prestige de la France
(Parfums, cadeaux, couture etc...)
6, Avenue de l'Opéra Paris 1er Mo Palais Royal

LA BAGAGERIE®
SOLDE
13, rue Tronchet (8e)
41, rue du Four (6e)
74, rue de Passy (16e)
Tour Maine Montparnasse (15e) PARIS

Jusqu'au 31 Juillet 1975
VENTE PROMOTIONNELLE DE GILETS DE SAUVETAGE HOMOLOGUÉS
20 % DE REMISE
La Grande Mouette
La Boutique du vêtement de mer.
57 Rue Rodier 75009 Paris/Tél. 878 52.84
Parking souterrain: square d'Anvers.

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRÉS TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 033.62.06
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

Le JACQUES CŒUR
Cuisine soignée de Tradition française
CHAQUE JOUR UNE SPECIALITE
Ambiance musicale (pianiste)
6, place St-Michel (6e). 326-81-13
Parking gratuit Pont-Neuf

LE BERNARDIN
Fruits de mer
Poissons
35, quai de la Tournelle, Paris-5e
Tél. : 633-36-42
Fermé lundi - Parking
Fermeture en août.

LES CHAMPS D'ORS
SES POISSONS...
22, RUE DU CHAMP-DE-MARS • 551.52.69
(Angle avenue Bosquet) • Fermé dimanche

Aujourd'hui !..
...enfin un endroit où dîner pour les amoureux de (s) Brésil (s) !
via brasil
churrascaria. 10h à 2h du matin
10, R. du Départ . 538 69 01
tous les jours

Rive droite

le soufflé
ANDRE FAURE
sa bonne cuisine française et ses soufflés
SALLE CLIMATISEE
36, r. du MONT THABOR - F. Dim.
(près pl Vendôme) 260.27.19

BARCELONA
9, rue Geoffroy-Marie (9e) 824-47-66
Ts L. soirs DINERS-SOUPERS, SPECTACLE
Ses Spécialités - Son Ambiance
GUITARES et FLAMENCO

Restaurant
PIERRE
A la Fontaine Gaillon
Grande cuisine de tradition française (fermé dim.)
OPE. 87-04 - PLACE GAILLON
Parking

LA TOUR CELESTE
LE RESTAURANT CHINOIS QUI SORT DE L'ORDINAIRE
66, rue de la Tour (16e)
(angle av. Paul Doumer)
Tél. : 520-55-19
PARKING GRATUIT

TIMGAD
restaurant oriental
Fermera exceptionnellement ses portes pour cause de travaux, du 31 juillet au 1er septembre 1975.
LE TIMGAD - 21, rue Brunel 75017 PARIS
Tél. 380.23.70

dai-long
13, rue du Helder
(à l'Opéra) - Tél. : 770-40-91
Spécialités Vietnamiennes et Chinoises
Menu ou Carte
DÉJEUNER - DINER
Fermé le dimanche

BOFINGER
Fermé Dimanche
DEJEUNERS DINERS SOUPERS jusq 2h
TERRASSE FLEURIE
PLATS D'ETE
5, rue de la Bastille. ARC 87 82

LE FRANÇOIS PALLOZ
Tél. 325.96.85
16-18, r. des Fossés St-Bernard
Déjeuners. Dîners. Séminaires
Fermé le Dimanche

EN FACE DE LA GARE DU NORD
BRASSERIE 1925
TERMINUS NORD
824-48-72
T.L.J. de 11 H A 23 H
23, rue de Dunkerque, 10e
SPECIALITES ALSACIENNES
FOIE GRAS AU RIESLING ..... 17 F
JARRET DE PORC FUMÉ ..... 13 F
CHOUCROUTE PAYSANNE ..... 12 F
FOIE GRAS FRAIS A EMPORTER

Sports

été musclé

(Suite de la page 9.)

d'hiver et de printemps base du succès de la voile est de loin estivale la plus re- Avec 1 200 bateaux, possède d'ailleurs la tante flottille de tous les s de vacances et a pu au cours de l'été 1974 700 stagiaires. Derrière la voile (26,5 % des stages), les randonnées pédestres (3 200 stagiaires, soit 12,50 %), l'initiation à l'alpinisme (2 375 stagiaires, soit 9,3 %), l'équitation (2 100 stagiaires, soit 8,2 %) et la plongée sous-marine (1 400 stagiaires, soit 5,5 %) ont été les activités les plus pratiquées au cours de l'été 1974.

Le succès de ces activités qui, plus que les sports traditionnels, permettent un contact plus étroit et plus approfondi avec la nature se confirme d'ailleurs au sein de l'Organisation centrale des camps et d'activités de jeunesse et du tourisme populaire (O.C.C.A.J.), une association régie par la loi de 1901, qui propose aux jeunes (45 % de moins de dix-huit ans, pour les stages d'été), aux familles (35 %) et même aux personnes du troisième âge des vacances fondées sur la participation de tous au choix d'un programme d'activités et financièrement accessibles au plus grand nombre.

S'il est normal de voir des sports comme la voile, l'équitation, l'escalade, le ski d'été ou le canoë-kayak au premier rang des activités retenues pour animer les vacances des jeunes, l'expérience de l'O.C.C.A.J. permet de constater le succès des randonnées pédestres auprès des personnes du troisième âge, mais aussi les réticences des familles à l'égard du sport. La clientèle de l'O.C.C.A.J., composée le plus souvent de familles nombreuses et de condition modeste, explique sans doute que certaines mères préfèrent le repos à la pratique d'un sport qu'elles devront de toute façon abandonner à leur retour de vacances.

Dans les mêmes tranches d'âge, la clientèle des agences de voyages comme Euro 7 et Jet Tours, qui se recrute parmi des catégories sociales plus aisées — cadres, enseignants, commerçants, — apprécie en effet les activités sportives qui peuvent compléter agréablement leurs séjours. Malgré le caractère essentiellement touristique ou culturel de ces voyages lointains avec résidence dans les hôtels, ces organismes enregistrent une très nette préférence pour les résidences où, entre deux excursions, les estivants pourront profiter d'un court de tennis, d'une piscine ou d'un club de voile pour mieux se détendre.

GÉRARD ALBOUY.

Philatélie

N° 1389

T-ISSAS : « Columba ».

timbre « poste aérienne » le Territoire français des des Issas figure la « Columba », suivant une maquette réalisée par Ky Phung

nes (Djibouti), polychrome. é en hélio ; Atelier en timbrance.

E : « Sûreté nationale ».

istration algérienne des rendu hommage, par l'émis- timbre, à la sûreté na-

Da, polychrome. lette réalisée par B. Yelles.

UREAU TEM AIRE

Oeillo (dans le hall du daire), les 19 et 20 juillet. — philatéliques par le Club ique du Centre national de erche scientifique.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

Échecs

N° 614

UN JUNIOR TALENTUEUX

(Championnat de Kirghizie 1975)
Blancs : L. Jourtaev.
Noirs : J. Tchernov.
Gambit du R.

1. é4 é5 | 2. f4 é×f4 | 3. Cf3 Fé7 (a) | 4. Fç4 (b) Cf6 (c) | 5. é5 (e) Cg4! | 6. 0-0 (é) d6 (f) | 7. é×d6 (g) F×d6 (h) | 8. Té1+ Rf8! | 9. é4 Cç6 | 10. Cç3 (l) Ff5 (j) | 11. Cé4 ! (k) F×é4 (l) | 12. T×é4 Df6 | 13. Dd3 Td8 | 14. Fd2 g5 (m) | 15. Ta-é1 ! Tg8 (n) | 16. Té6 !! (o) Dg7 | 17. Fç3 ! (p) f×é6 (q) | 18. T×é6 Cé7 (r) | 19. h3 ! Cé5 (s) | 20. d×é5 Fç5+ | 21. Fd4 Ré8 (t) | 22. F×ç5 !! (u) T×d3 | 23. c×d3 Rd8 (v) | 24. T×é7 Dg6 | 25. Cd4 ! (w) g4 | 26. Cé6+ Rç8 | 27. T×ç7+ Rb8 | 28. Fd6 ! (x) Ra8 | 29. Fd5 ! (y) abandon (z)

NOTES

a) Parmi les autres réponses dont disposent les Noirs, citons 3... Cf6 ; 3... d5 et 3... g5..., g5, cette dernière suite conduisant aux systèmes si expérimentés depuis des siècles, soit 4. h4, g4 ; 5. Cg5 ou 5. Cé5, soit 4. Fç4, g4 ; 5. 0-0, soit 4. Fç4, Fg7 ; 5. h4, h6.

b) Après 4. é4, é5! ; 5. é×é5 (si 5. é5, g5!), Fh4× ; 6. Rd2, Ff6. Les Noirs prennent l'avantage. Si 4. Cç3, Fh4× ; 5. Ré2, é6 ; 6. é4, Fg4!.

c) La pointe en système introduit par 3... Fé7.

d) Sur 5 d3, les Noirs répondent simplement par 5..., d5. A considérer est 5. Cç3, qui provoque un jeu particulièrement riche après 5... C×é4! ; 6. C×é4, d5 ; 7. Fd3, d×é4 ; 8. F×é4, f5! ; 9. Fd3, Dd6 ou bien 6. F×f7+, R×f7 ; 7. Cé5+, Rg8 (et non 7... Ré6 ; 8. C×é4, d5 ; 9. Dg4×!, R×é5 ; 10. é4×!, R×d4 ; 11. ç3×!) ; 8. C×é4, Fh4+ ; 9. g3, Dé7! ou encore 6. Cé5, Cg5! (si 6... C×ç3? ; 7. Dh5!) ; 7. é4, é9 ; 8. Cd3, f3!.

e) 9. é4 est faible à cause de 6..., d5 ; 7. Fb3, Fh4+ ; 8. Rf1, b6 ! ou bien 7. Fd3, Fh4+ ; 8. Ré2, Cf2 ; 9. Dé1, C×d3 ; 10. D×h4, C×ç1+ ; 11. T×ç1, D×h4 ; 12. C×h4, Cç6 ; 13. ç3, 0-0 ; 14. Rf2, f6!. De même, si 6. Dé2, 0-0 ; 7. Cç3, é9 ; 8. é4, Fh4+! ; 9. Rf1, Cé3+ !.

f) Sur 6..., Cç6, une faute à éviter est 7. Té1?, à cause de 7..., Fç5× ; 8. é4, C×é4! ; 9. C×é4, Dh4! ou 9. Rf1, Cd4!.

g) 7. d4 serait une erreur : 7... é×é5 ; 8. d×é5, D×d! ; 9. T×d1, Fç5+ ; 10. Rf1, Fé3!.

h) Après 7..., D×é8 ; 8. é4, Cé3 ; 9. F×é3, f×é3 ; 10. Cç3, Fé6 ; 11. Cé4!.

i) Meilleur que 10. h3, qui permet aux Noirs le regroupement solide Ch6-Tg 8, g5 et leur promet une jolie contre-attaque.

j) Les Noirs ont parfaitement traité cette ouverture difficile et abordent la phase en milieu de partie sans trop de problèmes.

k) Si 11, Cd5, g5.

l) Il est important de conserver le Fd6, gardien du pion acquis sur f4.

m) Cette avance du pion g est, si l'on peut dire, dans la logique du système, mais doit prendre en considération l'affaiblissement de la diagonale a1-h8.

n) Les menaces existent dans les deux camps, et notamment du côté des Noirs, qui prévoient Ch6 suivi de g4.

o) La première bombe explose brutalement : si 16... f×é6 ; 17. T×é6, Dg7 (ou 17... Df7 ; 18. T×d6) ; 18. Df5+, Cf6 (si 19..., Df7 ; 19. Té8+!) ; 19. T×f6+, Ré8 (si 19... Ré7 ; 20. Dé6 mat) ; 20. Ff7+! et les Blancs gagnent.

p) Sans perdre une minute, dans un grand style, les Blancs poursuivent leur attaque.

q) Si 17..., Cé3 ; 18. d5! et si 17..., Fç5 ; 18. d×ç5!.

r) Il est nécessaire de parer l'entrée de la D sur f5. Si 18..., Cç-é5 ; 19. C×é5, C×é5 ; 20. Df5+, Cf7 ; 21. Tf6!. Si 18..., Ch6 ; 19. T×h6, D×h6 ; 20. Df5+.

s) Si 18..., Ch6 ; 20. é5, df7 ; 21. Tf6 avec gain. Si même si 19..., Cé3 ; 20. d5!. Les Noirs, qui ont une T de plus, tentent de se sauver par cette ultime ressource tactique, puisque la réponse naturelle 19..., Cf6 perd également après 20. d5!.

t) Si 21..., F×d4+ ; 22. C×d4, ç5 (et non 22..., Cç6 ; 23. Df5+) ; 23. T×é7!. A) 23..., T×d4 ; 24. T×g7, T×d3 ; 25. T×g8+ et 26. ç×d3. B) 23..., D×é7 ; 24. Cé6+!, D×é6 (si 24..., Rf7 ; 25. C×d8+ et si 24..., Ré8 ; 25. C×d9) ; 25. D×é9+, Rg7 ; 26. Dç7+ avec gain de la D ou bien 25... Dé8 ; 26. D×é8+, R×é8 ; 27. F×g8. C) 23..., R×é7 ; 24. Cf5+!.

u) Une nouvelle bombe. Le jeune candidat maître montre ici de superbes qualités.

v) Si 23..., Tf8 ; 24. T×é7+, D×é7 ; 25. F×é7, R×é7 ; 26. Cg5 avec un gain facile.

w) Créant un réseau de mat.

x) Menace 29. Tg7+.

y) Menace 30. F×b7×, Rb9 ; 31. Cd4!.

z) Si 29... Tb8 ; 30. F×b7+, T×b7 ; 31. Tç8+, Tb8 ; 32. T×b8 mat.

ÉTUDE

N. GRIGORIEV
1925

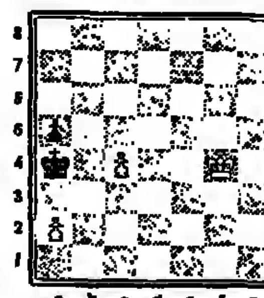

BLANCS (3) : Rf4, Pa2 et ç4.
NOIRS (3) : Ra4, Pa5 et h6.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 4
V. KIWI (1941)
(Blancs : Rh8, Fb5, Cf5 et h5. Noirs : Rg6, Fd5, Pb6 et h3.)
1. Cé7+, R×h5 ; 2. C×d5, h2 ; 3. Cf6+, Rg6 ; 4. Cé4, h1 = D ; 5. Fé8+, Rf5 ; 6. Cg3+ et 7. C×h1 avec gain.
Ou bien 4..., h1 = C ; 5. Ff1 !, Rf5 ; 6. Fg2 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge

N° 610

L'UNION DES ARTISTES

Ce problème de Jean Besse est considéré comme un des meilleurs par José Le Dentu qui l'a publié dans son nouveau livre « 120 Donnes et Problèmes » (Edition Presses Pocket).

♠ A
♥ D V 4 3 2
♦ 10 8 8 2
♣ A D 2

♠ 6
♥ 6 5
♦ 6 5 4 3
♣ V 109875

N — O E — S

♠ R 10 9 8 7
♥ R 10 9 8 7
♦ 7
♣ 8 4

♠ D V 5 4 3 2
♥ A
♦ A R D V
♣ R 3

Ouest entame le valet de trèfle et Sud gagne CINQ SANS ATOUT contre toute défense.

Réponse :

Si l'on tire les trois trèfles et les trois carreaux pour réduire Est à sept cartes, Est gardera le roi de pique quatrième (et le roi de cœur troisième). Nord pourra affranchir les cœurs, mais il n'aura pas assez de reprises pour les utiliser. En effet, Sud tirera l'as de cœur, montera au mort par l'as de pique, et continuera cœur. Est prendra avec le roi de cœur, mais Est, avec roi, 10, 8 à pique, n'aura qu'à rejouer le 10 de pique pour faire encore, à la fin, roi et 9 de pique.

Le problème est-il infaisable ? Non, car il est possible de ménager une rentrée dans une main ou dans l'autre suivant la défausse d'Est. Si, par exemple, Est ne garde que *trois piques*, il faudra que ce soit Sud qui ait les reprises...

Voici la clef du coup : Sud prend avec le roi de trèfle, tire as, roi, dame de carreau, puis la dame de trèfle et l'as de trèfle. Sur ces six levées, Est a dû faire trois défausses.

1er cas. — *Est n'a gardé que trois piques :* Sud affranchit les piques sans difficulté : as de pique, valet de carreau, dame de pique...

2e cas. — *Est n'a gardé que trois cœurs :* sur l'as de trèfle, Sud défausse le valet de carreau (une manœuvre que l'on pourrait appeler « déblocage basculé »). Nord rejoue alors le 10 de carreau :

a) Si Est jette un autre cœur, *Sud défausse cette fois l'as de cœur* et affranchit tous ses cœurs (le roi de cœur étant second), et reprend la main avec l'as de pique.

b) Si Est jette un pique (gardant ses deux rois troisièmes), *Sud tirera ses deux as*, car Est ne pourra faire que ses deux rois !

LES STARS DE DEAUVILLE

La simultanéité, ce mois-ci, du championnat d'Europe de Brighton et du Festival de Deauville ne permettra pas à certains champions italiens de participer au tournoi des Seize qui se déroulera au bridge rama du Casino de Deauville.

Un des meilleurs coups de cette épreuve, en 1974, avait été une manche réussie par Garozzo avec les jeux suivants.

♠ 8
♥ 7 5 2
♦ A V 8 6
♣ A R 9 5 4

♠ V 6 4 3 2
♥ A R
♦ 10 9 5 3
♣ 10 7

N — O E — S

♠ 5
♥ D V 9 4
♦ R 7 4 2
♣ V 8 6 3

♠ A R D 10 9 7
♥ 10 8 6 3
♦ D
♣ D 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
d'Alelio	Vivaldi	Pabis T.	Garozzo
—	1 ♦	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	4 ♠...

Après avoir entamé le roi, puis l'as de cœur, d'Alelio, en Ouest, a contre-attaqué le 8 de carreau. *Comment Garozzo a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Garozzo et Vivaldi jouaient le système du Team Lancia, un mélange de trèfle napolitain et de trèfle de précision dont le principe est que toute main d'au moins 16 à 17 points doit obligatoirement être ouverte de « 1 trèfle ». Ici, il fallait donc ouvrir de « 1 carreau ».

A la table des Français, les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sharif	Mari	Ogust	Lebel
—	1 ♣	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

Est entama le 2 de carreau pour la dame sèche du mort. Le déclarant joua alors immédiatement le 3 de cœur du mort pour faire croire qu'il était fort dans cette couleur, mais il chuta finalement d'une levée alors que, avec le blocage des cœurs, il aurait gagné en donnant tout de suite un pique.

PHILIPPE BRUGNON.

FEUILLETON

NUMERO 5

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE

Paris. Eté 1809. Emprisonné e Conciergerie, convaincu ppartenir à un complot di- é contre l'Empire. trompé sa femme avec l'un des jurés, le commandant Ri- re reçoit un signal de son i Solignac, jeune colonel omendant du 1er hussards.

FRÈRES D'ARMES

ES souhaits de Mlle de La Rigaudie avaient d'ailleurs, on l'a vu, porté bonheur au Solignac. Instruit et intré- il avait bientôt conquis les s ; Championnet, dès 1799, chait à sa personne en qua- 'officier d'ordonnance. Cha- étape de l'armée était pour uac un pas en avant vers la . Chaque bataille se soldait lui par un grade nouveau. avait vu, un jour, à la tête poignée de hussards, veler audacieusement les lts des héros d'Homère, ger, suivi de dix hommes au une compagnie croate, la rser et ramasser ensuite, les conduire prisonniers au français, les ennemis éper- Solignac n'avait jamais ne pensée : *Agir*, qu'un mot ire : *En avant !* apitaine à Marengo, il répé- *jusqu'à six fois*, en épuisant hommes, les charges à fond train qui devaient permettre division Desaix d'arriver sur hamp de bataille : « Il y a eu tre héros aujourd'hui, disait- le soir, dans l'armée : Desaix, ermann, le capitaine de Ju- , du 1er hussards, et le capi- e Solignac, du même régi- t. » Les biscaïens, les boulets es coups de sabre paraissaient uissants à trouer l'uniforme tant du beau Solignac. Cet acieux, toujours téméraire, lt encore, pendant une trêve, epté un combat singulier avec officier des hussards de rmser, et, devant toute l'ar- e, immobile et spectatrice, il ait pourfendu comme les eux d'autrefois tailladaient rs ennemis. Sympathique mé- ge de folle bravoure et de froide raison, Solignac était, à la fois, et selon les circonstances, le plus sage et le plus exalté des hommes.

Il aimait cette griserie farouche de la bataille, cette odeur de poudre qui cautérise les poumons comme le vent plein de soufre de l'orage. Mais il était humain et sa bravoure insensée n'excluait pas la tendresse.

Au Petit-Saint-Bernard, il s'était précipité, au risque de se rompre le cou, dans une crevasse horrible où venait de tomber un officier de dragons blessé ; il l'avait retiré, après des efforts herculéens, et on avait vu cet officier de hussards emporter sur ses épaules le dragon évanoui. Ce blessé était le commandant Rivière.

***

Entre ces deux hommes, l'un plus âgé et plus réfléchi, l'autre plus bouillant, tous deux héroïques, une étroite amitié était née, que les dangers communs allaient faire grandir. Il y a des rencontres étranges et providentielles dans les batailles. Solignac avait, au Petit-Saint-Bernard, arraché Claude Rivière à la mort ; à Austerlitz, Solignac, entouré de Cosaques, les jambes prises sous le poitrail de son cheval abattu, allait être haché, lorsque *le commandant* Rivière, avec ses dragons, accourut au triple galop, sabrant les cavaliers ennemis, dégageant les hussards et fendant la tête à l'homme dont le fer de lance rasait la tempe gauche du beau Solignac.

Ils s'appelaient entre eux des frères d'armes. La vie de l'un était vouée à l'autre. Divisés par le hasard des marches et des campagnes, réunis par le même patriotique amour, ils savaient tous deux qu'ils pouvaient, à une heure donnée, compter, l'un et l'autre, sur le dévouement le plus absolu que puisse rencontrer un homme en ce monde.

Solignac, dont l'idéal était l'action, le mouvement, la vie et la fièvre, ne comprenait rien d'ailleurs et s'imposait de ne rien comprendre aux rêves de liberté qui hantaient l'âme de Claude Rivière comme le spectre d'un devoir.

Lorsque les opinions du commandant lui valurent la brutale mise en non-activité qui allait tout à fait jeter Rivière dans la lutte sourde et résolue, Solignac en reçut comme un coup direct. Il lui sembla que c'était à lui qu'on arrachait les épaulettes.

— L'armée perd un brave officier, dit-il nettement à Bernadotte.

— Certes, répondit le futur roi, mais l'Empereur n'aime pas les mécontents. Il n'est pas jusqu'à moi qu'il ne soupçonne. Plaignons le commandant Rivière.

— Et plaignons l'Empereur, ajouta Solignac.

Le beau Solignac avait, on le voit, son franc-parler, même dans un temps où *le silence était à l'ordre du jour* ; et Napoléon, qui souffrait parfois chez ses *grognards* des observations qu'il n'eût pas tolérées sur les lèvres de ses maréchaux, passait plus d'une fantaisie à son *beau colonel*. C'est ainsi que Solignac, riche et grand seigneur d'allures, avait doté son régiment d'une musique plus considérable que ne le voulait le règlement.

— Et pourquoi cela, colonel ?

— Pour faire plus de bruit en entrant dans les villes que nous prendrons, sire !

Il n'y avait rien à répondre. L'Empereur souriait et le beau colonel continuait à diriger son régiment presque à sa guise, comme au temps où le comte de Bercheny commandait *Bercheny*.

Le 1er hussards était d'ailleurs un des plus strictement tenus, des plus corrects, et, comme disaient ses soldats, des plus *flambants* de l'armée. Ses dolmans bleus sentaient la poudre et n'avaient jamais un grain de poussière. Sévère sur la discipline, le colonel de Solignac était aimé et bon. Lorsque quelque officier du régiment se laissait aller à de ces peccadilles où, faute d'un peu d'argent franc, l'honneur du soldat pouvait être en danger, le commandant de Solignac — colonel maintenant — faisait payer, sans se moutrer, les dettes contractées, et ne demandait pour remerciement qu'un visage ragaillardi au prochain exercice, et de bons coups de sabre bien allongés à l'ennemi, au prochain combat.

Ce héros du champ de bataille était donc magnifique comme un héros de roman. L'*éternel féminin* avait plus d'une fois joué sa partie dans cette existence. Etant sous-officier, et déjà « le beau Solignac », il partait à cheval pour aller passer deux heures auprès d'une femme aimée, faisait 10 lieues, aller et retour, à franc étrier, et n'avait jamais manqué d'une seule minute de se trouver à son poste. Cavalier admirable, il domptait les chevaux comme l'eût pu faire le dresseur le plus accompli.

Hardi avec les femmes, mais avec une allure de gentilhomme et non de soudard, ce soldat d'Austerlitz, qui eût pu être, pour la politesse, un soldat de Fontenoy, savait pousser l'élégante audace jusqu'à la limite extrême où trop de grâce fût devenue de l'impertinence.

Un jour, à une grande réception aux Tuileries — le trait était demeuré célèbre, — l'impératrice Joséphine lui donnant sa main gantée à baiser, Solignac prit la main du bout des doigts de sa main gauche, abaissa respectueusement *de la main droite* sur le bras blanc de Joséphine le gant long et mou que portaient alors les femmes, et déposa, comme l'eût fait un Richelieu, un baiser à la fois long et discret sur le bras de l'impératrice. Il y eut aussitôt, parmi les dames d'honneur, un échange de regards scandalisés qui annonçaient la foudre, mais Joséphine avait souri. L'audacieux Solignac était pardonné, la femme était flattée dans la souveraine, et le beau colonel continuait à demeurer le plus indépendant et le plus fortuné des colonels de l'Empire.

Sous cette forme cavalière et éprise de fantaisie, il y avait d'ailleurs une gravité profonde chez le beau Solignac. Fidèle à toutes les grandes choses, à la patrie, à l'amitié, à l'honneur, il eût versé tout son sang pour une idée, une parole donnée, une injustice à combattre, une infortune à changer en joie. Le commandant Rivière avait eu raison de s'écrier que, si le colonel s'en mêlait, tout était dit : le prisonnier était libre.

Henri de Solignac avait appris, dès son arrivée à Paris, l'arrestation de Claude Rivière.

— Arrêté, lui ?

— *Il conspirait !* avait-on répondu.

Solignac n'aimait pas les complots, mais il aimait ses amis.

Il savait trop bien de quoi il s'agissait pour Rivière. Douze balles dans le corps, au pied du mur tragique de la plaine de Grenelle, Claude fusillé ! Un tel homme ! Une conscience si droite ! Un cœur si haut placé ! Un soldat si intrépide !

— Allons donc ! s'était dit Solignac. Ce serait un crime ! Que Rivière soit un fou avec ses idées, je n'en sais rien et c'est possible ; mais *qu'il ait mérité* la mort parce qu'il reste fidèle à ses convictions, quelle farouche absurdité !

***

Le mois de juillet touchait à sa fin, et il y avait déjà plusieurs semaines que Claude Rivière était emprisonné, lorsque Solignac se résolut à tout employer pour délivrer son frère d'armes.

Le beau colonel était descendu boulevard Montmartre, à l'hôtel Saint-Firmin, et il songeait aux moyens d'arriver à son but — le salut du commandant — lorsque Martial Castoret, son brosseur et son compagnon d'enfance, entra brusquement dans sa chambre, l'air effaré, comme un homme qui apporte une grosse nouvelle.

— Mon colonel, dit Castoret, il y a un homme qui vous demande.

— Son nom ?

— Jean Rivière. Il est, dit-il, le père du commandant.

— Fais-le entrer, dit Solignac.

Solignac et Castoret, nés, par une rencontre étrange, le même jour, s'il fallait en croire les registres de leur paroisse — Solignac, de *parents inconnus*, Castoret, de Léonard Castoret, boucher à Limoges, et de Fanchette Malinvaud, — représentaient, aux deux degrés de l'échelle, l'armée et la patrie dans ce qu'elles ont de plus élevé : le devoir et le sacrifice.

Castoret avait à peine ouvert la porte de la chambre d'hôtel que Solignac s'était déjà levé, allant au-devant du bonhomme Rivière avec une déférence visible.

— C'est au colonel de Solignac que j'ai l'honneur de parler ? demanda l'ancien drapier en levant sur Solignac des yeux que l'âge avait rendus moins brillants et que les pleurs avaient rougis.

— Oui, monsieur Rivière, répondit le colonel en tendant la main au brave homme ; et, devinant pourquoi vous venez me trouver, je puis vous assurer, dès l'abord, *que tout ce qui pourra* être fait pour mon malheureux ami sera tenté. Asseyez-vous, je vous prie.

Le père Jean se sentit tout aussitôt mis à son aise par un tel accueil. Solignac était créé, en effet, pour inspirer la confiance. Avec sa haute taille, son air robuste et franc, le colonel gardait toujours, même dans les moments douteux et décisifs, son sourire confiant et attirant. Le visage était coloré. Sous ses moustaches, hardiment retroussées, comme celles des « raffinés » du temps de Louis XIII, des lèvres d'un sang vif laissaient éclater la saine blancheur de dents superbes. De petits favoris blonds, partant de l'oreille, s'arrêtaient, selon la mode du temps, à côté de la joue ; et il y avait encore une fois, chez ce mâle jeune homme, un mélange charmant de force et de grâce qui le faisait ressembler à quelque personnage de Van Dyck interprété par le baron Gros.

(A suivre.)

Copyright *le Monde*

DÉFENSE

Une inspection en Bretagne du chef d'état-major de l'armée de terre

L'« opération-vérité » du général Lagarde

De notre envoyé spécial

Rennes. — *Tous les mardis et tous les mercredis depuis qu'il est chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Jean Lagarde prend son bâton de pèlerin pour inspecter des commandements ou des régiments, au cours d'« opérations-vérité », comme il les appelle, qu'il engage par des dialogues, sur place, avec des cadres ou des appelés. Mardi 8 et mercredi 9 juillet, il était en Bretagne.*

Aux généraux et aux officiers supérieurs de la IIIe région militaire, à Rennes, le général Lagarde a dit : « Nous n'avons rien à cacher. Il faut transformer l'armée en maison de verre et ne pas travestir la réalité par des complaisances de langage. » *Aux jeunes capitaines du 41e régiment d'infanterie, cantonné à La Lande-d'Ouée, près de Rennes, il a reproché, devant leur manque de spontanéité,* de « peindre la mariée plus belle qu'elle n'est », *mais, a-t-il expliqué,* « nous allons, je l'espère, réussir à sortir du tunnel ». *A des sergents du contingent au 2e régiment d'infanterie de marine, au camp d'Auvours, près du Mans, il a demandé ce qui n'allait pas, et les appelés, invités à* « appeler un chat un chat », *ont répliqué :* « Les cadres engagés nous prennent pour des rigolos » ; *ou encore :* « Il y a des sous-officiers qui considèrent les recrues comme des bœufs ». *Néanmoins, un étudiant en droit a admis que* « le régiment avait beaucoup évolué ».

Car, si le général Lagarde a tenu à rappeler qu'il avait commandé ce régiment du Mans il y a une dizaine d'années, le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre ne pouvait pas avoir oublié que, l'an dernier, le tiers des soldats appelés, dans ce même régiment, avaient signé, à la barbe de l'encadrement, « l'appel des cent » *en faveur d'une amélioration de leur condition. Du reste, des responsables ont été mutés, depuis, et le nouveau chef de corps, le lieutenant-colonel Michel Bataille, observe simplement :* « Les jeunes qui nous arrivent arrivent en marche arrière. Ils sont méfiants et ils pensent que leurs chefs sont des ennemis. Après un an de commandement, je pense que je peux commencer à montrer un régiment qui a été remis sur ses rails. »

Les pieds dans les nuages

Le lieutenant-colonel Bataille ne cache pas, non plus, qu'il doit souvent répéter aux jeunes sous-officiers de « ne pas commander derrière un garde-à-vous sécurisant » *et, à son tour, le lieutenant-colonel Henri Mougin, qui commande le 41e régiment d'infanterie, constate :* « L'attentisme ou l'inquiétude des cadres est comme un petit cancer. Nous confions parfois des responsabilités de commandement à des cadres qui ne le méritent pas. Mais on remonte la pente. L'an dernier, il y avait une dégradation de la confiance. Les cadres et les appelés étaient en arrière de la main. Il a fallu prendre le taureau par les cornes et, actuellement, l'ambiance est calme et détendue. »

Sous-chef d'état-major à la troisième région militaire, le colonel Adrien Lacroix livre un diagnostic qui n'est pas éloigné des deux précédents : « Sauf exception, le service militaire n'est pas contesté, mais, pour la presque totalité des appelés, l'utilité du service est appréciée par rapport à l'individu, et seul le temps consacré à l'instruction de base est pris en considération, et non la notion de disponibilité opérationnelle permanente, avec ses contraintes difficilement acceptées. » *A propos des personnels de carrière, le colonel Lacroix ajoute :* « Leur scepticisme est fondé sur l'insuffisance de la défense de l'armée face à certaines attaques, sur la surcharge de leurs conditions de travail et l'inadaptation de leur cadre de vie. Les hommes jeunes sont irrités par le rappel aux références du passé et, comme leurs jeunes femmes, les cadres d'active ont des conceptions différentes de celles des générations anciennes. »

Le général Lagarde invite ses subordonnés à l'aider et à « forcer l'allure, même si vous sentez quelque scepticisme ». « Il y a un écart assez grand entre ce qu'on nous demande de faire et ce que nous avons fait », *note le chef d'état-major de l'armée de terre,* « mais ne faisons pas de masochisme, nous ne sommes pas au bout du chemin. Il faut aller plus vite, sous peine de nous retrouver les pieds dans les nuages, avec une jeunesse que nous aurions définitivement déçue. »

JACQUES ISNARD.

Le défilé du 14 juillet de Vincennes à la Nation

Six missiles nucléaires Pluton et onze mille hommes à pied

Six rampes de missiles nucléaires tactiques Pluton, appartenant au 3e régiment d'artillerie normalement stationné au camp de Mailly (Aube), seront présentées pour la première fois aux Parisiens, lors du défilé militaire du lundi 14 juillet. Comme celui de l'an dernier, ce défilé n'aura pas lieu sur les Champs-Elysées mais, en revanche, il comprendra des formations motorisées et mécanisées. Au total, le défilé groupera vingt-deux avions à réaction, parmi lesquels quatre bombardiers stratégiques Mirage IV, et quatre cents véhicules motorisés ou blindés, ainsi que trois cents cavaliers de la garde républicaine et onze mille hommes à pied. Le reportage télévisé sera assuré par TF1 et A2 à partir de 9 heures.

De toutes les propositions qui lui ont été adressées, le chef de l'Etat a choisi un itinéraire dans des quartiers populaires de la capitale. A partir de *9 h. 10*, lundi 14 juillet, M. Giscard d'Estaing passera en revue les troupes disposées sur le boulevard Soult et, à partir de *9 h. 35*, le défilé principal, qui aura lieu sur le cours de Vincennes, vers la place de la Nation, durera jusqu'à 10 h. 30. Le défilé motorisé et blindé se dissociera, prenant les boulevards Diderot et Voltaire, tandis que les troupes à pied se diviseront à la place de la Nation pour emprunter deux itinéraires différents, par le boulevard Diderot et l'avenue Philippe-Auguste. Pour la première fois, l'école des enfants de troupe de la République Centrafricaine a été invitée à assister au défilé, à proximité de la tribune officielle.

Outre les traditionnels détachements des écoles militaires, le défilé comprend notamment des unités féminines des trois armées, l'équipage du porte-avions *Foch*, l'équipage du quatrième sous-marin lance-missiles *l'Indomptable*, à propulsion nucléaire, et la Légion étrangère avec sa section de « pionniers », sa musique et des compagnies de quatre régiments différents. Ce sont les six rampes Pluton du 3e régiment d'artillerie, avec ses blindés AMX-10 d'accompagnement, qui fermeront le défilé des troupes motorisées ou mécanisées. Monté sur le châssis d'un char AMX-30, le missile Pluton est capable de porter à 120 kilomètres de distance une charge nucléaire de 10 à 15 kilotonnes de puissance.

● *M. Jacques Chirac* a déclaré, devant le bureau exécutif de l'U.D.R., mercredi 9 juillet, répondant à une question de M. Sanguinetti : « *Aucune discussion sur la question du stationnement des missiles nucléaires tactiques Pluton n'a été engagée avec les Allemands, lesquels, par ailleurs, ne nous ont rien demandé.* »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

« Partager le pain et le sel »

A l'occasion de ce défilé, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général d'armée Jean Lagarde, a invité les Français à « *partager le pain et le sel* » ou à « *vider le pot de l'amitié* » avec des cadres et des soldats. « *C'est un appel*, a-t-il notamment expliqué, *que je lance à nos concitoyens, aux collectivités publique, pour faire en sorte que ce 14 juillet, après la revue, ou avant, ou la veille, ou le lendemain, le maximum possible de nos soldats, de nos cadres soient invités en toute simplicité* ». Déjà, la Ville de Paris, la ville de Nice, les hôteliers et restaurateurs de Chalon-sur-Saône ont invité des soldats à déjeuner.

★ On peut téléphoner au 555-92-30 (poste 33 243) pour répondre à l'appel du général Lagarde.

MÉDECINE

Après le décès d'une femme en cours d'avortement

Un médecin est inculpé d'homicide involontaire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le juge d'instruction de Roanne a, jeudi 10 juillet, inculpé d'homicide involontaire Mlle Claude Falconnet, médecin ayant pratiqué au centre d'orthogénie de Roanne une anesthésie locale à la suite de laquelle, au cours d'une interruption de grossesse selon la méthode dite de Karman, a succombé le 27 juin Mme Nicole Pédrini, une jeune mère de famille. Son mari avait porté plainte et une information contre X... avait été ouverte (*le Monde* du 10 juillet).

Médecin psychiatre s'occupant de l'enfance inadaptée, la doctoresse Claude Falconnet, qui réside à Lyon, est l'un des quatre praticiens à pratiquer l'interruption de grossesse au centre d'orthogénie fonctionnant depuis le 22 mai à l'hôpital de Roanne. Elle préside le bureau de Choisir-Roanne, rattaché à la fédération Choisir-Unifier Loire-Haute-Loire, dont elle est la vice-présidente. Le docteur Poty, premier secrétaire et l'un des fondateurs du mouvement Choisir-Unifier, a déclaré dans la soirée du 10 juillet à Saint-Etienne, qu'il considérait comme anormal que sa consœur soit la seule inculpée : « *A mon avis, dans cette affaire, la responsabilité, si responsabilité il y a, incombe : 1) à l'hôpital de Roanne ; 2) au médecin-chef de service sous l'autorité duquel est placé le centre d'orthogénie ; 3) à l'auteur de l'acte.* »

« *Sans préjuger la décision finale*, a ajouté le docteur Poty, *si cette unique inculpation était maintenue, nous considérions qu'il ne s'agirait pas d'une attaque contre le docteur Falconnet, mais bien contre notre mouvement Choisir-Unifier.* »

Pour sa part, le bureau fédéral de Choisir-Unifier a rappelé, dans un communiqué, qu'il s'était déjà inquiété, lors d'une entrevue avec le préfet de la Loire, le 9 juin dernier, des conditions de fonctionnement du centre d'interruption de grossesse de l'hôpital de Roanne, et qu'avant l'implantation du mouvement dans la Loire « *un avortement sur mille avait des suites mortelles et qu'un nombre bien plus important connaissait des suites dramatiques allant jusqu'à la mutilation de la femme* ». Choisir a pratiqué dans ses centres de Saint-Etienne et de Roanne et fait pratiquer en Hollande environ dix mille avortements depuis 1973 sans aucun accident mortel et avec un seul incident sérieux entraînant une intervention chirurgicale. C'est donc le premier cas de mort sur plus de dix mille avortements.

PAUL CHAPPEL.

ARTISANAT ET SÉCURITÉ

L'avortement par aspiration du contenu utérin, pratiqué dès le début de la grossesse, est beaucoup moins traumatisant que celui recourant à la dilatation du col et au curetage. Il serait néanmoins dangereux de prétendre qu'il s'agit d'une intervention « aussi bénigne que la pose d'un stérilet », qu'elle peut être « démédicalisée », c'est-à-dire pratiquée par n'importe qui, et que la participation de la femme elle-même en change les données. Bien qu'exceptionnels, les accidents au cours de ces interruptions de grossesse ne sont pas inexistants et leur fréquence, comme celle des complications, est directement proportionnelle à l'inexpérience de l'opérateur, à l'insuffisance des conditions de sécurité technique et, bien souvent, à l'absence d'infiltration analgésique du col utérin.

L'avortement par des moyens mécaniques reste — et de loin — la plus mauvaise des méthodes de régulation des naissances. En toute hypothèse, et lorsqu'il s'avère nécessaire d'y recourir, des conditions satisfaisantes de compétence gynécologique et de sécurité hospitalière doivent être exigées, dans la mesure où elles permettent de diminuer considérablement tant les risques immédiats encourus que les complications tardives.

Un effort considérable portant à la fois sur l'information des femmes, sur la qualification du personnel et sur la qualité technique des structures d'accueil s'impose à ce titre. Le fait que la France ne dispose que d'un gynécologue-accoucheur pour 48 000 habitants, alors que les besoins nationaux sont d'ores et déjà du double, le fait aussi que l'éducation sexuelle et contraceptive soit gravement insuffisante, rendent cet effort plus difficile, plus urgent et plus nécessaire encore. — Dr E.-L.

LES RÉACTIONS

● *Le Mouvement français pour le planning familial* dénonce le fait que, selon lui, « *la mauvaise technicité et la médicalisation à outrance de l'avortement conduisent trop souvent à utiliser l'anesthésie comme sécurité illusoire. Une interruption de grossesse précoce et bien préparée peut, dans beaucoup de cas, permettre l'économie du risque, toujours présent, d'une anesthésie totale ou même locale. Cela nécessite que le personnel médical et paramédical soit apte à faire avec la femme cette prise en charge d'elle-même et de son corps, pour qu'elle participe à un acte dédramatisé et non plus uniquement vécu comme intervention chirurgicale traumatisante.* » (...)

● « *Choisir* » *rappelle que son mouvement a toujours défendu le droit des femmes à l'assistance médicale (gratuite) et surtout à l'avortement pratiqué dans les meilleures conditions de sécurité physique et psychique pour elles. Cette mort est l'illustration flagrante du décalage entre une liberté — celle d'avorter, promulguée par une loi — et les moyens d'exercice de cette liberté : les crédits et l'équipement hospitalier nécessaires.* » (...)

ÉDUCATION

PLUSIEURS LABORATOIRES UNIVERSITAIRES VONT ÊTRE DÉCENTRALISÉS EN PROVINCE

Le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), réuni ce vendredi 11 juillet, a décidé de transférer en province plusieurs instituts ou laboratoires installés en région parisienne :

● LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS, qui relève du Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), va être transféré à Auxerre (Yonne) et deviendra un établissement public à caractère industriel et commercial.

L'INSTITUT D'INFORMATIQUE d'entreprise du C.N.A.M. sera implanté à Valbonne, près d'Antibes (Alpes-Maritimes).

● Une « antenne » de l'Ecole nationale des ponts et chaussées va être installée à Aix-en-Provence, en association avec l'université Aix-Marseille III. Celle de l'école supérieure d'électricité à Rennes va être développée.

● Un laboratoire du Collège de France va être installé à Toulouse en association avec le C.N.R.S. et l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

● LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE va s'étendre en province : la bibliothèque nationale de prêts sera décentralisée au Mans ; un centre de conservation des nouveaux media sera créé à Redon (Ille-et-Vilaine) et un atelier de restauration de livres anciens à Auxerre.

D'autre part les universités parisienne devront présenter au comité de décentralisation leurs programmes de construction. Le comité n'autorise d'extension que dans les villes nouvelles de la région parisienne. D'ores et déjà, l'Institut national des langues orientales vivantes va être transféré à Marne-la-Vallée.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Russe

M. Alvadian (7e), Miles Cabo (5e), Caillon (4e) Corona (8e), Mme Coulmeau, née Cierzniak (8e), Mme Couraau, née Villatte (5e), Miles de Groër (2e), Marie-Martine Launay (10e), Mme Le Brigand, née Kachevarova (3e), Mlle Triomphe (1re).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	58 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	218 F	307 F	448 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

Libres opinions

L'ARGENT, LE RISQUE ET L'ENVIE

par BERNARD DESTREMAU (*)

FAITES courir un pur-sang deux fois par semaine toute l'année ronde. Dès les premières chaleurs du printemps, il renâcle. Son entraîneur sait qu'il est sage de ne pas chercher quinze prix mais les deux ou trois qui comptent. Il le prépare pour les épreuves essentielles, pour celles à sa portée, et tire un trait sur les autres.

Le champion de tennis, à la différence du cheval de course, est appâté par le gain à empocher. Une monture trop sollicitée n'arrivera pas, quel que soit l'enjeu. Le joueur de balle se demande s'il ne peut défier la physiologie humaine et atteindre son objectif. Ce n'est pas une course, se dit-il, mais un jeu sensible aux procédés.

Un jeu qui exige la négociation subtile des obstacles. Consistant principalement à diriger une balle assez près du filet pour qu'elle soit rapide, assez près des lignes pour qu'elle accule l'adversaire ou le déporte. Mais bien composer cette opération requiert d'être précis, donc en forme.

Or, deux fois sur trois, les champions d'aujourd'hui sont loin de la bonne condition. Il leur faut donc prendre des sécurités. La principale d'entre elles s'appelle le « *lift* » : on brossera la balle violemment de telle sorte qu'elle passera très au-dessus du filet — première sécurité — tout en s'arrêtant très en deçà des lignes — deuxième sécurité. Et pour compenser tout cela on imprimera à la balle une vitesse de rotation qui embarrassera l'adversaire.

C'est la technique du confort. Mais non celle de l'économie de l'effort. Quelle somme d'énergie dépensée pour cette sécurité ! Des joueurs de tennis comme le physicien Leprince-Ringuet ou le mathématicien Lichnerowitz pourraient calculer la dépense musculaire plus ou moins utile fournie par le bras, le poignet et les boyaux de la raquette dans cette assurance tous risques qu'est le brossage systématique des balles.

Il serait regrettable, à mon sens, que les deux finalistes des championnats internationaux de France, le Suédois Borg et l'Argentin Vilas, aient trop d'imitateurs. Que les champions en herbe se souviennent de l'une des définitions les plus pertinentes de la technique (jadis on ne parlait que du style) : obtenir le maximum de rendement avec le minimum d'effort. Les grands champions de tous les temps se sont caractérisés par l'aisance et la sobriété.

De même que je suggère que l'on n'imite pas l'exécution de certains professionnels — j'exclus de cette critique leur remarquable rapidité d'évolution, — de même je proposerai que les Français ne soient pas hypnotisés par les techniques américaines et australiennes, et par conséquent restent eux-mêmes.

Dans un jeu tel que le tennis, et à certains égards dans tous les jeux sportifs, comme le rugby ou le football, on gagne autant en faisant mal jouer qu'en exécutant des coups admirables. Le plus beau jeu qui soit peut être paralysé par un fastidieux « renvoyeur » ou un « volleyeur » fantaisiste.

Le Français, par nature, déconcerte. Ne le coulons pas dans le moule des robots américains ou australiens. Il fera du médiocre américain ou du médiocre australien. Mais dégageons une manière proprement française, voire européenne, dans l'expression de ce merveilleux jeu qu'est le tennis.

Pour ce qui est des facilités en tous genres, les vedettes d'aujourd'hui sont comblées. Jadis, on rêvait au jour où, à l'occasion de son premier match de Coupe Davis, on s'offrirait un taxi pour se rendre à Roland-Garros. Et l'on se privait souvent de maints tournois excitants. Il fallait assurer son existence matérielle.

Difficultés financières et privations variées, nous étions gâtés de ces petites épreuves qui stimulent ou entretiennent la passion. Celui qui n'a jamais connu la saturation ressent toujours, après quarante ans de tennis, le même plaisir en entendant le son cristallin de la balle sur la raquette, en cherchant à améliorer quelque coup, en découvrant quelque astuce tactique. Car il a été habité par une frustration, ou une insatisfaction euphorisante.

Souhaitons aux champions de résister à l'attrait de l'argent comme à la marijuana. Continuer d'aimer le sport, donc l'effort, tout au long de la vie vaut bien quelques milliers de dollars.

Dissertant sur les vedettes et leurs problèmes, je m'arrête en songeant à l'essentiel. Quels que soient les états d'âme des champions, êtres d'exception dont nous nous soucions peut-être trop, j'admire ces armées de pratiquants amateurs qui structurent en profondeur le sport et le parent de leur désintéressement.

***

Après avoir remis son trophée à Bjorn Borg, vainqueur des internationaux de France, je remontais du court central de Roland-Garros par le même escalier que j'empruntais, il y a longtemps, après avoir bataillé pendant plus de deux heures en Coupe Davis contre un athlétique yougoslave répondant au nom de Puncec. Quelque peu épuisé, je me disais, ce soir de juin 1938, — j'avais l'âge de Borg — qu'il me fallait rentrer chez mes parents pour travailler. Le surlendemain, je devais me présenter au concours d'une grande école. L'inquiétude de l'emploi, la préoccupation de l'avenir, existaient déjà en ces dernières années de l'avant-guerre.

Aujourd'hui, le Suédois champion est sécurisé : sur le court par sa manière de jouer, dans la vie par ses gains, mais plus encore par le système social dans lequel il est, par surcroît, inséré. Puisse-t-il néanmoins, lorsqu'il aura passé la quarantaine, garder le goût du jeu et l'envie de risquer avec comme seule récompense en perspective la joie de vaincre son adversaire et de maîtriser son corps.

★ Ancien joueur de la Coupe Davis, secrétaire d'Etat.

TOUR DE FRANCE

Merckx ou Thévenet ?

De notre envoyé spécial

Le Lioran. — Au treizième jour de course, l'issue du Tour de France demeure incertaine. Un écart de 1 min. 32 sec. seulement sépare les deux premiers du classement général, Eddy Merckx et Bernard Thévenet, qui ont l'un et l'autre des raisons de croire à leur réussite. Le Belge est un routier plus complet, le Français est meilleur grimpeur ; le premier possède une longue expérience, le second a pour lui l'avantage de la jeunesse.

Cette étape Albi-Super-Lioran, disputée par une forte chaleur, sur un parcours très accidenté et parfaitement adapté aux exigences de la compétition, n'a pas provoqué le mouvement offensif que l'on était en droit d'attendre. Elle s'est terminée par la victoire de Michel Pollentier, un coureur très attardé au classement général. Doit-on attribuer ce non-engagement à la distance (excessive), à la fatigue des concurrents ou à leurs motivations ? Dans son souci de ne pas s'affirmer trop tôt, Thévenet considère qu'une attaque avant l'étape du puy de Dôme eût été prématurée et sans doute vouée à l'échec. Merckx estime de son côté qu'il appartient à ses adversaires, autrement dit à ses challengers, de « faire le combat ». Nous l'avons vu néanmoins prendre l'initiative à différentes reprises et sa vigoureuse accélération sur le plateau de l'Aubrac a été à l'origine de nombreux lâchages.

Raymond Poulidor, dont l'état de santé s'est aggravé, a perdu moins d'une minute dans la longue *montée de Super-Lioran. Le* résultat est inespéré et il sanctionne une admirable leçon de courage. La bronchite dont souffre le champion vieillissant justifierait dans toute autre profession un arrêt de travail prolongé.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

CLASSEMENT DE LA 13e ETAPE
ALBI - SUPER-LIORAN (259 km)

1. Pollentier (Belg.), 8 h. 58 min. 44 sec. (moy. 28 km 403) ; 2. Merckx (Belg.), 8 h. 59 min. 9 sec. ; 3. Van Impe (Belg.), 8 h. 59 min. 10 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), même temps ; 5. Moser (It.), même temps ; 6. Thévenet (Fr.), même temps ; 7. Fuchs (Suisse), 8 h. 59 min. 13 sec. ; 8. Gimondi (It.), 8 h. 59 min. 14 sec. ; 9. Kuiper (P.-B.), 8 h. 59 min. 18 sec. ; 10. Den Hertog (Holl.), 8 h. 59 min. 20 sec., etc.

Classement général

1. Eddy Merckx (Belg.), 64 h. 35 min. 22 sec. ; 2. Thévenet (Fr.), à 1 min. 32 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 34 sec. ; 4. Van Impe (Belg.), à 5 min. 19 sec. ; 5. Gimondi (It.), à 7 min. 59 sec. ; 6. Lopez-Carril (Esp.), à 10 min. 24 sec. ; 7. Poulidor (Fr.), à 18 min. 56 sec. ; 8. Moser (It.), à 11 min. 58 sec. ; 9. Danguillaume (Fr.), à 12 min. 17 sec. ; 10. Francisco Galdos (Esp.), à 12 min. 23 sec., etc.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Théâtres

...s subventionnées

...1. 30 : Coppélia.
...ançaise, 20 h. 30 : On ...it penser à tout ; le Ma...ginaire.

...s municipales

...Carré. 30 h : Cirque à ...e ; 21 h. : Dimitri.

...es salles

...le de Vincennes, Théâtre ...opéra, 20 h 45 : Dommage ...lit une putain. — Théâtre ...l, 20 h. 30 : l'Age d'or. ...-Rochefort, 20 h. 45 : ...est de fous plus on rit. ...es Champs-Elysées, 21 h. : ...ez moi j'habite chez une ...

...Miracles, 20 h. 30 : La ...est souvent farineuse ; ...Elle, elle et elle. ...1 h. : Monsieur Masure. ...21 h. : On purge bébé ; ...Monsieur Courteline. ...20 h 30 : le Saut du lit. ...aire, 20 h. 30 : les Chaises ; ...Seule. ...e, 16 e 30, 16 h. 30 et ...Hommage à Pierre Fres...ir cinéma festivals). ...1, 20 h 30 : les Grandes ...s barbares du Ve siècle ; ...les Causeries de Sherlock ...et de Dr Watson. ...petite salle, 20 h. 30 : ...

...ral, 20 h. 30 : la Cage aux ...

...ntparnasse, 20 h 45 : la ...

...s Champs-Elysées, 20 h. 45 : ...aiment le show. ...0 e 35 : Corruption au ...le justice. ...Champagne-Première, 19 h : ...heur de phrases ; 20 h. 30 : ...ose-Purée des Destaing ; ...Musique folklorique mar...

...de la cité internationale, Serafim Ponte Grande. ...Essaion, 20 e 30 : l'Ecole ...umes ; 22 h 30 : le Petit ...on rouge. ...l'Orsay, 20 h. 30 : Chansons ...Eva Forest. Petite salle, ...le Poisson d'or de paradis ...re). ...Présent, 20 h. 30 : Ah bon ! ...20 h. 30 : les Créanciers ;

...l du Louvre

...rée, 20 h 45 : la Belle au ...rmant (ballet de l'Opéra).

Vendredi 11 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Festival du Marais

Hôtel Donon, 21 h. et 23 h. : Une femme de tête.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : P. Schuback, violoncelle (Bach, Cage).
Hôtel Lamoignon, 21 h. : Pachacamac.
Caves de l'Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 et 22 h. : J.-L. Marsat, M. Eglin, R. Robin.
Rue du Bourg-Tibourg, 19 h. : J. Martin ; 20 h. 30 : Arnaud et Gaël.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Ktis me, 22 h. : Sous baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de R. Petit.
Elysée-Montmartre, 30 h. 45 : Histoire d'beer.
Mayol, 18 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les concerts

Hôtel Héronet, 20 h. 15 : S. Escure, piano, et le trio Revival (Bach).

La danse

Voir Festival du Louvre.
Orangerie du château de Sceaux, 20 h. 45 : Académie Loka-Bharat (ballet populaire de l'Inde).

Le cirque

Voir Nouveau-Carré.
Jardin des Tuileries, 15 h. 30 et 17 h. : Cirque de Paris.

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Ariequin, 6e (548-62-25).
CABARET (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM St-Jacques, 14e (589-68-42).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les films nouveaux

TEMOIN A ABATTRE, film américain de Enzo G. Castellari. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70). V.f. : Gaumont-Opéra, 9e 073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27).
FAR-WEST STORY, film italien de Sergio Corbucci. V.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26) ; Paramount-Montparnasse, 14e 326-42-17) ; Paramount-Opéra, 6e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CHINATOWN (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
OBLIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
OROLE OE ORAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
KEEP ON ROCKIN (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action République, 11e (700-51-33).
LA SOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) : Le Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 8e (770-40-04) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Les Nations, 12e (343-79-17).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Action La Fayette, 9e 1878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
UN ETE 43 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les festivals

CLINT EASTWOOD (v.f.). — Palais des Glaces, 10e (607-49-93) ; Magnum Force.
J. BOOCE : Olympic, 14e (783-67-42).
LE PANTHEON 75. — Olympic, 14e (783-67-42) ; la Paloma.
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS. — Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) : Angel.
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46) : 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 ; l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
F. ASTAIRE-G. ROGERS (v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gay Divorcée.
R. MULLIGAN (v. o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Daisy Clover.
E. KAZAN (v. o.). — Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : l'Arrangement.
HOMMAGE A PIERRE PRESNAY. Théâtre de la Michodière, 2e (742-95-22), 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Trois Valses ; 18 h. 30 : la Valse de Paris (sauf dim.).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e 325-92-46) ; à 12 h.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e 1326-48-18). à 12 h. et 24 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JONATHAN (All., v.o.) : Luxembourg, 6e 1633-97-77). à 10 h., 12 h. et 24 h.
MACBETH (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORGAN (A., v.f.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

STUDIO DE L'ÉTOILE

Primé à Carthage (Colombie) et à San Sebastian, en 1974

« PRESAGE »

Film mexicain de Luis Alcoriza d'après le roman de G. Garcia Marquez

Important : le film dure 2 h. 15 et il est conseillé de le voir dès son début.

FESTIVAL D'AVIGNON
CIRQUE DU MONT-DE-PIÉTÉ
13, rue de la Croix
Du 12 juillet au 9 août à 22 h.

2ème ANNEE
1.730.000 spectateurs ont déjà vu

Interdit aux moins de 18 ans
Aux cinémas
TRIOMPHE
CAPRI GRANDS BOULEVARDS
PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT MAILLOT
Au Triomphe et au Paramount Maillot (sous-titre anglais)
Capri Gde Bds (sous-titre espagnol)
Le film passe également au STUDIO CUJAS

ÉLYSÉES LINCOLN v.o.
SAINT-GERMAIN VILLAGE v.o.
14 JUILLET v.f.
MONTPARNASSE 83 v.f.
SAINT-LAZARE PASQUIER v.f.
NATION v.f.
TRICYCLE Asnières v.f.

UN FILM DE LUCHINO VISCONTI

senso
avec
ALIDA VALLI
FARLEY GRANGER

Cinémas

...s films marqués (*) sont ...dits aux moins de treize ans, ...aux moins de dix-huit ans.

...némathèque

...h. 15 h. : Winifred Wagner ...ière partie), de H.J. Syber... 18 h. 30 : Winifred Wagner ...ième partie), de H.J. Syber... 21 h. : Chronique des années ...ise, de M. Lakhdar Hamina ...résence de l'auteur).

...xclusivités

...E OU LA COLERE DE DIEU ...v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-...) ; Studio des Ursulines, 5e ...-19).
...IANFAN (It., v.o.) : Quin... 5e (033-35-40) ; Marais, 4e ...7-66) ...(Fr.) : Murat, 16e 1288-... ; Olympic, 14e (783-67-42).
...LOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) ... : Saint-André-des-Arts, 6e ...8-16) ; Jean-Renoir, 9e 1874-...) ; Gaumont-Madeleine, 8e ...6-03) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e ...7-19) ; v.f. : Marotte, 2e 1231-... ; Bienvenue-Montparnasse, ...44-25-02).
...LADE SAUVAGE (A., v.o.) : ...feuille, 6e (633-79-38).
...MONNA (Jap., v.o.) : Le Clef, ...1-90-90).
...IR VICTOR (Fr.) : Montpar... 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, ...3-92-82).
...GE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e ...1-08) ; Bretagne, 6e 1222-... ; Normandie, 8e (359-41-18) ; ...o, 9e (770-20-89) ; Clichy-..., 18e (522-37-41).
...DUR POUR TOUT LE MONDE ... : France-Elysées, 8e 1225-... ; Maréville, 9e (770-72-87) ; ...ette, 5e (033-35-40) ; Fau... 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-...ier, 8e (387-56-16) ; Les ...ns, 12e (343-04-67) ; Studio-...ail, 14e (326-38-98).
...INB (A., v.o.) : Quintette, 5e ...33-40).
...EXPYDRE (Pol., v.o.) : Le ..., 5e (325-92-46), à 20 h. et ...15.
...DEUX MISSIONNAIRES (It., ... : Ermitage, 8e 359-15-71) ; ...Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, ...326-41-02) ; Mistral, 14e (734-...1) ; Murat, 16e (288-99-75) ; ...ly-Palace, 17e (387-77-29).
...BRIEST (All., v.o.) : Olympic-...spot, 14e (783-67-42).
...UTION (Fr., **) : La Clef, 5e ...90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), ...mar, 14e (326-41-02), Balder, 9e ...11-24), Scala, 10e (770-40-90), ...déon, 17e (380-41-46), U.G.C.-...on, 6e (325-71-08), Liberté-Club, ...343-01-59), Magic Convention 1, ...828-20-64).
...IILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e ...37-41), Saint Germain-Studio, ...1033-42-72), Saint-Lazare-Pas...r, 8e 1387-35-43), Marignan, 8e ...-92-82).
...KENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : ...ignan, 6e 1359-92-82), Quintette, ...33-35-40), Royal Passy, 16e (527-...6) ; v.fr. : Montparnasse-Pathé, ...326-65-13), Templiers, 3e 1272-...8), Plaza, 8e (073-74-55).
...I SONG (Fr.) : Le Seine, 5e ...-92-46), Hautefeuille, 6e (633-...81).
...REFIDR (Fr.) : Ambassade, 8e ...19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), ...mont-Sud, 14e (331-51-16), ...nbronne, 15e (734-42-96)
...IY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-...sées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, ...633-79-38), Montparnasse-83, 6e ...6-14-27) ; v.fr. : Maxéville, 9e ...0-72-86).
...R KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juil... 11e (700-51-13) (relâche le 14).
...AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, ...(633-79-38), Athéna, 12e (343-...48), Templiers, 4e (272-94-56)
CACHOROS (Mex., v.o.) : Stu... de l'Etoile (7e (380-18-93).
ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e ...00-51-13) (relâche le 14).
...OE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e ...59-33-99), Mercury, 8e (225-75-90), ...umont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Boaquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Bergère, 6e (770-77-58).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
SIX MINUTES POUR MOURIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-16).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 15e (328-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA OES OUNES (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE OE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les rééditions

SPARTACUS, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas et Laurence Olivier.
V.O. : Colisée, 8e (359-29-46).
V.F. : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 13e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Convention, 15e (797-02-74).
NEVADA SMITH, film américain de H. Hathaway, avec Steve McQueen et Karl Malden.
V.O. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR, film français de Louis Malle, avec J.-P. Belmondo.
Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 8e (222-72-80), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

"Bizarre!... Bizarre!" (**)

ENFIN, *le film classique du mois :*

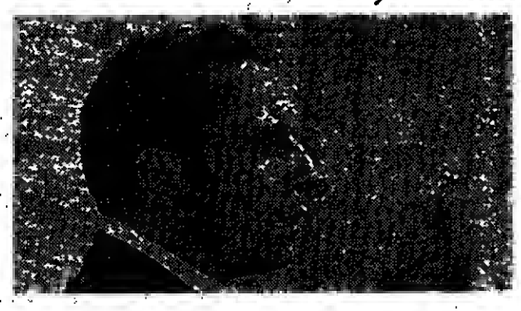

LES GRANDS FILMS CLASSIQUES
49, Avenue Théophile Gautier 75016 PARIS

vous permettront chaque mois d'acquérir VOTRE copie (*)

S8 sonore INTEGRALE
optique ou magnétique, tirée du négatif 35

des plus grands classiques du Grand Ecran
le premier grand film parlant à votre disposition dans son intégralité est

DRÔLE DE DRAME

de Marcel CARNÉ - Scénario et Dialogues de Jacques PRÉVERT

avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault, Jean-Pierre Aumont
Production Ed. Corniglion-Molinier

(*) Cédée pour projection privée uniquement. Projection en commercial, n.-c. public, télévision avec ou sans cable, duplication optique ou magnétique ou autre, en totalité ou en partie, interdits, sous peine de poursuites en contrefaçon. Loi du 11 Mars 1957 sur la Propriété Littéraire et Artistique.

de M .....
Adresse .....
.....

☐ Demande de renseignements ☐ Bon de Commande
☐ Possède ☐ désire acquérir un projecteur
☐ S8 ou 8 S8 magnétique - Modèle : .....
☐ S8 optique ou M et O (mag. et opt.) .....
☐ S8 muet .....

(**) © LES GRANDS FILMS CLASSIQUES — 49, Avenue Théophile Gautier - 75016 PARIS

Actuellement vous pouvez voir DRÔLE DE DRAME
Au Studio de la HARPE 13, rue Saint Séverin (5e) ODE.34.83 (Permt)

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Théâtre ouvert à Avignon

● **Le « Théâtre ouvert », dirigé par Lucien Attoun, inaugure une nouvelle formule d'accueil des comédiens durant le vingt-neuvième Festival d'Avignon. Daniel Mesguich animera une « cellule de création » où seront confrontés l'écriture théâtrale et le jeu des comédiens. Ainsi du 15 juillet au 6 août, des répétitions de la pièce de Paul Huet « Des épaules et des pieds » seront ouvertes au public.**

Il ne s'agit pas en effet de recouvrir la pièce d'une interprétation unique, ni d'en faire une lecture univoque, mais d'accomplir un travail. Un travail de mise en scène, qui ne raconte pas, ne traduit pas, n'exprime pas. Cette mise en scène n'est pas représentation mais manifestation : « Elle est, elle aussi, un texte, avec son langage, son appareil de signes, son discours pluriel », explique Daniel Mesguich. « La mise en scène va accentuer la contradiction de l'écrit, s'en emparer, la déplacer : le langage (le jeu des acteurs) est aussi matière. »

Le « Théâtre ouvert » continuera naturellement d'accueillir des auteurs contemporains d'expression française. Des pièces inédites seront travaillées sans décors ni costumes, éventuellement avec une brochure à la main. Chaque présentation sera suivie d'un dialogue avec le public : ces mises en espace, rappelle Lucien Attoun, ne sont pas des lectures à plusieurs voix ni des « spectacles au rabais ». Six pièces seront ainsi présentées : « Souvenir d'Alsace », de Bruno Bayen et Yves Reynaud ; « le Train du Bon Dieu », de Jean Louvet, par Marc Liebens ; « Loin d'Bagondange », de et par Jean-Paul Wenzel ; « Histoires », de U. E. Torrigiani, par Hortense Guillemard ; « Catherine », théâtre-récit d'Antoine Vitez (d'après « les Cloches de Bâle », d'Aragon) et « Pepe Gustave voit rouge », d'Ivan Vanesco, par Bernard Sobel. Ces pièces et les dialogues publics seront enregistrés et feront l'objet d'émissions diffusées par France-Culture.

● **L'expérience du « Gueuloir » se poursuit cette année encore. Des auteurs présents au Festival liront eux-mêmes, ou avec des comédiens, des pièces inédites, et non présélectionnées. Dix-sept auditions sont déjà prévues. Pour toutes ces manifestations, l'entrée sera libre.**

M. L. B.

Campra ressuscité par Lavelli et Plasson

(Suite de la première page.)

Cette « anticipation raffinée de la revue de music-hall au vingtième siècle », Lavelli la traite avec les moyens de la Commedia dell'orte, des bateleurs du Pont-Neuf, de l'opéra classique, du cirque, du guignol et du théâtre élizabéthain, avec un goût exquis et un humour qui n'exclut ni l'émotion ni la profondeur. Point de simples plaisirs futiles et frelatés en effet : c'est du théâtre pur et bienfaisant, qui fait lever des volées d'images, celles de nos rêves et de nos joies d'enfant ou de grande personne.

Dans cet écrin, la musique de Campra étincelle et se révèle plus charmante qu'on ne l'eût imaginé, sans doute parce qu'on ne peut plus la dissocier de la poésie merveilleuse de Lavelli, mais aussi parce qu'elle est la grâce et l'abondance, inépuisable variété de rythmes, alliance parfaite de la noblesse française et du lyrisme italien. Campra, comme personne, a « réuni les goûts », parlant à tour de rôle, avec un égal bonheur, la longue de Lully et celle de Cavalli, et parfois même, les entremêlant en prestidigitateur émérite. On soulignera l'exceptionnel bonheur de Michel Plasson pour retrouver ces styles, les modeler avec autant de vigueur, de subtilité, et les imposer à l'orchestre du Capitole de Toulouse, admirablement assoupli et docile à cette musique « nouvelle » pour lui, qui contribue beaucoup au succès de cette soirée, ainsi que les chœurs de Toulouse, encore un peu rugueux, mais qui ont fait d'énormes progrès.

L'un des charmes profonds de Lavelli tient à ce qu'il refuse l'illusion théâtrale du premier degré. On sait toujours que l'on est au théâtre et l'accessoire (tels les gros projecteurs noirs en cloche qu'il affectionne) est toujours visible, mais toujours transcendé. Ici, point d'autre décor que la façade même de l'archevêché, avec son mur aux couleurs de soleil, la vieille fontaine sous un arc de pierres et les belles fenêtres classiques d'où descendent, sur des échelles, les dieux et les autres personnages ; et, sur le devant, le manteau d'Arlequin de Cassandre et ses loggias comme des scènes annexes qui démultiplient l'action.

Première entrée : un balayeur avec une antique brouette et tout un ballet de manants, époussetant la scène avec de gigantesques têtes de loup ou courant en tout sens avec leurs échelles. Sur l'ordre de Minerve, on se hâte de faire disparaître des hardes pendant des cintres et de la façade de l'archevêché, tandis que dansent d'étonnantes figurines blanches aux têtes emprisonnées dans une boule, d'où jaillissent d'énormes piquants. Claudio Segovia multipliera ainsi les costumes fantaisistes, visions de rêve et de cauchemar, tantôt modernes, tantôt inspirées des gravures nobles et populaires du dix-septième siècle ou des classiques personnages de la Commedia dell'orte, sans craindre d'y mêler jusqu'à des robes Directoire — car le carnaval autorise tout. Et les danses de Norbert Schmucki ne rappellent que de loin les pas classiques, transposés avec une liberté et une vivacité où la canaillerie s'allie à la gentillesse, le style à la caricature, dans l'esprit primesautier qui est celui même de Lavelli.

Au milieu de ces cavalcades de musique, de gymnastes, de paysans, de bêtes fabuleuses, de géants, d'acrobates virevoltant en des tableaux si rapides qu'on a à peine le temps d'en goûter la saveur, les scènes de l'opéra s'épanouissent par contraste dans la nudité du plateau, soulignée par l'abstraction géométrique des accessoires : panneaux de toile vieil or ou bien cohortes de miroirs mystérieux portés par des masques en collant noir, qui déterminent des rues, des balcons, des places, où se lamentent, se disputent, s'aiment, les héros superbes de l'opéra français : Léandre (Roger Soyer, dont la voix superbe paraît un peu fatiguée), filant le parfait amour avec Isabelle (Christiane Eda-Pierre, à la voix exquise dans toutes les tremblantes ornementations du style classique) poursuivis par la passion désespérée et criminelle de Rodolf (l'excellent Michel Philip) et Léonore (Christiane Chateau), avec cette spontanéité des gestes qui traduit instantanément le fond des âmes. Plus tard, ce sera la transposition, apparemment plus fidèle, mais tout aussi libre, de l' « opéra serio » d'Orphée, qui est lui-même un petit bijou de mise en scène comme de musique ; mais, comme toujours, Lavelli prodigue tant de merveilles qu'elles défient les commentaires.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 24 et 27 juillet.

PUBLICIS MATIGNON
PARAMOUNT OPÉRA
PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT MAILLOT
PUBLICIS ST-GERMAIN - PASSY
PARAMOUNT LA VARENNE
PUBLICIS DÉFENSE
BUXY VAL D'YERRES

Bourgeois de naissance, voleur par vocation. Je fais un sale métier, mais j'ai une excuse, je le fais salement.

Jean-Paul Belmondo
le voleur
le chef-d'œuvre de Louis Malle

En bref

Expositions

L'amateur a du goût

Sous le titre « Le choix de l'amateur », une galerie de l'avenue Medignon regroupe un ensemble de tableaux et de sculptures allant du quinzième au dix-neuvième siècle. Cet amateur-là a du goût, du discernement, et veut enlever l'un et l'autre en dehors des sentiers battus.

Parmi les œuvres anciennes, on retiendra un primitif de l'école de Selzbourg, une *Sainte Famille pendant la fuite en Egypte*, de Jean-Baptiste Weenix, remarquable par la subtilité des coloris et de l'éclairage, un bel ensemble de natures mortes, françaises et flamandes.

Le dix-huitième siècle est bien représenté par un pastel de Perronneau, un Nattier de grande allure (celle des portraits de la famille royale), un superbe Carle van Loo, et notre amateur a été particulièrement bien inspiré dans ses choix en matière de sculpture de la fin du siècle : Jean-Baptiste Stout, deux charmantes statuettes de Merin et une Femmesse de Clodion, qui nous montre l'artiste dans ses meilleurs moments de fantaisie et de gracieuse ivresse. — A. Fr.

★ Galerie Heim, 15, avenue Matignon, jusqu'au 31 juillet.

Musique

Ravel scandaleux

En 1913 Ravel échafaude « un *projet mirifique* de *concert scandaleux* » destiné à la Société musicale internationale. Au programme : *les Poésies de la lyrique japonaise*, de Stravinski, ses propres poèmes sur Mallarmé et *le Pierrot lunaire*, de Schoenberg. Mais le comité de la S.M.I. juges plus sage de renoncer à cette dernière partition.

En cette année du centenaire de la naissance de Ravel, il était tentant de réaliser ce projet dans le cadre du Festival du Marais, le scandale n'étant plus à craindre. Tous les organisateurs de concerts le savent : ce n'est jamais en vain qu'on invoque « le dieu » Ravel ; le public est venu nombreux à l'hôtel Lamoignon. On a rajouté des chaises. Certains auditeurs sont restés debout et l'on a commencé en retard.

Mais à l'impatience a succédé le mécontentement justifié de certains auditeurs particulièrement mal placés, qui entendaient les bruits de la rue et les échos d'une radio voisine beaucoup plus que la voix cristalline de Marie-Thérèse Fabre et la subtile polyphonie que Stravinsky et Ravel ont tissée tout autour.

Le choix de la cour de l'hôtel de Lamoignon correspond à la vocation du Festival. Mais il se révèle fort contestable, lorsqu'il s'agit d'exécuter des ouvrages aussi délicats.

De plus, la première partie du programme n'était pas assez longue. *Le Pierrot lunaire*, de Schoenberg, parut également trop bref après l'entracte. Et, malgré le franc succès remporté par l'interprétation (d'une rare qualité) de Francine Bouffard et d'un ensemble de solistes dirigé avec beaucoup de finesse par Jean-Claude Pennetier, plusieurs personnes vinrent se plaindre d'avoir payé 30 francs pour si peu.

Ce tarif s'explique cependant par l'exiguïté des lieux, la qualité des artistes engagés et des difficultés financières du Festival — auquel le secrétariat d'Etat à la culture ne verse plus, cette année, de subvention. Il n'était naturellement pas pensable de modifier le programme souhaité par Ravel : soixante ans après, mais pour d'autres raisons, le « scandale » s'est donc reproduit. — G.C.

Trente-six longs métrages à Moscou

Un message de M. Leonid Brejnev a marqué l'ouverture officielle du neuvième Festival international du film de Moscou, le jeudi 11 juillet, au Palais des congrès, devant plus de six mille personnes. Après avoir souligné que « *la bonne tradition du Festival du film (...) correspond tout particulièrement à l'esprit de notre temps, où la détente internationale devient le facteur dominant dans les rapports entre Etats* », le secrétaire général du parti communiste soviétique a conclu en soulignant que « *les cinéastes progressistes du monde entier s'affirment par leurs œuvres dans la solution des problèmes urgents de l'évolution des sociétés humaines qui luttent pour leur indépendance nationale et contre toutes les formes de pression et de violence* ».

Dans son discours inaugural, M. Filipp Ermach, président du comité d'Etat du conseil des ministres pour le cinématographe (Goskino), a affirmé que « *tous les pays et organisations auront la libre et égale possibilité de projeter leurs œuvres, si elles correspondent aux idées du Festival* ».

Deux films ont ouvert la compétition : *la Pomme rouge*, production des studios Kirguizfilm, réalisé par Dkeev, d'après un scénario de Tchingiuiz Aitmatov, et *On s'est tellement aimé*, de l'Italien Ettore Scola.

Créé en 1959, le Festival du film de Moscou qui a pour devise « *Pour un art cinématographique humaniste, pour la paix et l'amitié entre les peuples* », réunit cette année les participants et les invités d'une centaine de pays (ainsi que l'ONU, l'UNESCO). Le Portugal, Costa-Rica, l'Ile Maurice, le Mozambique, les Philippines et Sierra-Leone y sont représentés pour la première fois. Entre le 10 et le 23 juillet, trente-six films de long métrage seront en compétition, parmi lesquels *Kafr Kassem* de Burhan Alawiya (Syrie), *la Terre promise* de Wadje (Pologne), *Dersou Ouzala*, coproduction soviéto-japonaise réalisée par Akira Kurosawa, *les Fils du silence* de Mohammed Radi (Egypte), *les Petites Amoureuses* de Jean Eustache (France). Près de deux cents longs métrages doivent d'autre part être projetés dans différentes salles de la capitale soviétique pendant la durée du Festival. La « chasse aux billets » est déjà ouverte.

Le premier accroc à « *l'amitié entre les peuples* » provient des Etats-Unis. Plus exactement par l'American motion picture association, qui a annoncé qu'elle ne participerait pas au neuvième Festival « *pour des raisons financières* ». Mardi dernier, au cours d'une conférence de presse, M. Ermach a qualifié cette décision de « *coup porté à la détente* » et a affirmé qu'elle « *ne reflète pas les relations existant aujourd'hui entre l'Union soviétique et les Etats-Unis* ». « *Les Etats-Unis*, a ajouté, *ont raté une occasion de remporter des prix merveilleux, je suis certain qu'ils avaient pris des films qui les auraient mérités.* »

Les Américains, qui participent néanmoins à la compétition des courts métrages, ont, semble-t-il, voulu par leur abstention, manifester leur mécontentement devant certaines pratiques des Soviétiques : ils souhaitent notamment réviser la formule de vente des films à forfait à l'U.R.S.S. pour lui substituer un pourcentage sur les entrées. Ils s'insurgent également contre les copies pirates (c'est ainsi que le *Parrain* vient d'être projeté sans l'accord du producteur américain à la Maison du cinéma de Moscou, mais en noir et blanc, car il est très difficile de faire des copies en couleurs) ; c'est un autre grief des Américains : les frais de distribution aux Etats-Unis du film *Libération* qui s'élèveraient à plus d'un million de dollars n'auraient jamais été remboursés...

Parallèlement au Festival des longs métrages, ont lieu des compétitions de courts métrages et de films pour enfants. Enfin, un marché du film, organisé par Sovexportfilm, a eu lieu à Moscou, selon l'agence Tass, « *nombre important de représentants des sociétés cinématographiques étrangères* ».

NICOLE ZAND.

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MONTPARNASSE
BOUL'MICH
CYRANO (Versailles) - ALPHA (Argenteuil)
ARTAL (Villeneuve St-Georges)
CARREFOUR (Pantin) - FLANADES (Sarcelles)
Salles climatisées

SERVICE CONTINU MIDI-4 H. DU MATIN
NAVY-CLUB-RESTAURANT
HUITRES · COQUILLAGES · SPECIALITES · FRUITS DE MER
DISCOTHEQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls
SPECIALISTE REUNIONS PROFESSIONNELLES · BUFFET CAMPAGNARD
AUX FROMAGES DE FERME · LUNCH · COCKTAIL · 300 à 500 personnes
SALLES CLIMATISÉES · 58, Bd. de l'Hôpital · 75013 / 535.91.94 535.99.86
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FERIES
FERMETURE LE 4 AOUT - RÉOUVERTURE LE 29 AOUT 1975

FRANCE ÉLYSÉES - MAXEVILLE - FAUVETTE - SAINT-LAZARE-PASQUIER
LES NATION - QUINTETTE - LES 3 MURAT

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE
UN FILM DE CHRISTIAN GION
scénario et dialogues JEAN-LOUIS RICHARD
BERNARD BLIER : Admirable
FRANÇIS PERRIN : Epatant
CLAUDE PIEPLU : Très chouette
Michel Duran - Le Canard Enchaîné
PERCUTANT
Le Point
...et TOUJOURS DROLE !

ROBERTO LOYOLA présente
TOMAS MILIAN • SUSAN GEORGE • TELLY SAVALAS

GEORGE V VO • PARAMOUNT OPÉRA • MAX LINDER • MOULIN ROUGE
PARAMOUNT MONTPARNASSE • PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT MAILLOT PARAMOUNT ORLY
PARAMOUNT ELYSEES II Cinéma St-CLOUD PARAMOUNT LA VARENNE • BUXY VAL D'YERRES • PUBLICIS DEFENSE • TRIANON ORANGERY

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

formes

AU ROYAUME DES DORMANTS

Il ne faudrait pas qu'un injuste silence occulte une des plus originales expositions de la région parisienne : un éveil à la beauté, qui nous transporte au royaume des dormants.

Les rois et les reines de ce royaume auquel s'est réduit, rogné par le mort, le vaste domaine que, vifs, ils avaient eu après les autres élargi, sont majeurs offerts, à la basilique de Saint-Denis, à la curiosité des touristes. Mais les passants les ont-ils vraiment vus après leur visite ? Qu'ils traversent la rue. Le musée municipal, qui annonce *le Roi, le Sculpteur et la Mort*, leur ouvrira les yeux, par la vertu des effigies d'effigies, dues à l'immense talent et à la longue patience de Carles Ciccione. Miracle : ces dynasties pétrifiées se revêtent d'un aspect neuf. Une fois de plus, la photographie démontre quel extraordinaire complément elle peut apporter à la sculpture. Par les détails amplifiés, les angles de prises de vues, les ruses d'une approche directe ou sournoise du chef-d'œuvre assiégé, cerné de toutes parts, non seulement elle en arrache les secrets, mais elle superpose au chef-d'œuvre un autre chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre en soi.

On peut donc supposer qu'en confiant cette mission photographique aux archives de la Seine Saint-Denis, la commission des objets mobiliers du département ne s'est pas contentée de poursuivre des fins documentaires, de procurer des instruments de travail aux spécialistes des monuments historiques. Devant la qualité de l'inventaire iconographique total des monuments funéraires conservés à l'abbatiale, d'un millier de clichés, M. Jean-Marie Jenn, directeur des archives départementales, a prélevé quelque cent vingt photographies de gisants et en a réalisé la présentation avec M. Jean Kiras et la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis. Cette suite d'agrandissements est à la fois une leçon d'histoire de France et une illustration de l'histoire de la sculpture française de l'époque romane à la Renaissance, des gisants taillés en cuvette dans l'épaisseur de la dalle tombale — la plus ancien, celui de Childebert, remonte au douzième siècle — aux *transis* des derniers Valois, qui ne représentent plus les traits apaisés dans l'éternel repos des souverains vêtus en majesté, mais reproduisent leurs augustes modèles, dont ils surmontent les cercueils, dénudés, saisis dans les spasmes de l'agonie, ou déjà décharnés. Certes, le masque de Charles VI était d'un dur réalisme. Que dire alors de l'atroce tiens de Louis XII expirant, des gisants de François Ier et de Claude de France, d'Henri II et de Catherine de Médicis, dont l'expressionnisme contraste étrangement avec l'ampleur architecturale italienne ou italisante de tombeaux fastueux, peuplés de *pleurants* et autres personnages.

Qui voudrait en savoir davantage devra se reporter à la brochure exhaustive qui sert de catalogue et à laquelle ont collaboré Alain Erlande-Brandenburg, Jean-Pierre Babelon, Françoise et Jean-Marie Jenn. On apprendra notamment que les plus célèbres imagiers et sculpteurs romains, gothiques et renaissants ont été chargés d'extraire de la pierre ou du marbre le double impérissible de ceux qui, *pour finir*, étaient des hommes et des femmes comme les autres.

* *

Le Festival du cinéma d'animation d'Annecy ne serait plus, trois semaines après, qu'un souvenir, sans la rétrospective Alexeieff qui lui survit. Elle n'était pas la seule à présenter des œuvres d'auteurs de films image par image. Deux autres expositions étaient ouvertes, parallèlement, pendant ces Dixièmes Journées internationales.

L'une était un hommage trop discret, bien qu'il comportât cinquante numéros, à ce méconnu de génie que fut Berthold Bartosch, ami de Brecht, de Kurt Weil, d'Elie Faure, de Lotte Reininger... et d'Alexeïeff avec qui il collabora, réalisateur de films dont ne subsiste à peu près que *l'Idée*. Sa santé ne lui permettant plus de faire du cinéma, il avait consacré les huit dernières années de sa vie à la peinture. Eh bien ! ces gouaches, ces temperas, ces huiles *doivent* sortir de l'ombre. L'infinie sensibilité de ce solitaire passionné d'astronomie, sa perception colorée qui l'apparente à Seurat et à Signac, se manifestent dans une suite de petits formats où revient plus d'une fois l'idole féminine — un ou madone, — et où les paysages, les fleurs, ont tôt fait de céder la place à ce qu'il est convenu d'appeler l'abstrait — et qui ne l'est pas. Si la *Cathédrale rouge* nous enchante par son profil identifiable, les splendides villes qui s'intitulent *Paysage urbain*, *Vision*, *Reflet*, ou simplement *Composition*, n'ont existé que dans les rêves de Bartosch, ce qui leur confère le maximum d'authenticité : leur poids les entraîne vers le ciel. On est tenté d'y retrouver le monde transfiguré de Vieira da Silva, mais loin des rapprochements ! Qu'on se laisse toucher, si on a l'occasion de la voir, par une peinture non matérielle.

D'autre part, les cinéastes d'animation français exposaient au ciné-club d'Annecy des peintures, des dessins, des sculptures, qui prouvaient qu'ils savent aussi réussir des images statiques ; mais statique est une épithète qui s'applique mal à *le Faute*, de Robert Lapoujade, toile « animée » d'un mouvement violent.

Et puis, il y avait les dessins, à la plume ou au crayon, de Paul Grimault, délicats paysages cernés avec une sûreté de trait — *Cerney*, *Erables* et d'autres *Arbres*, *Kerlaou*... — qui s'auréole de la poésie sans laquelle l'auteur de *le Bergère et le Ramoneur* ne serait plus lui-même.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Petites nouvelles

■ M. M. Eisner, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Finance-Valeurs actuelles », et conseiller technique (à titre officieux) au cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, vient d'être nommé inspecteur général de l'enseignement musical.

■ Maurice Suzan, qui a tenu pendant cinq ans le pupitre de l'Orchestre de l'ex-O.R.T.F. de Lille, vient d'être nommé premier chef et directeur de l'orchestre de l'Opéra de Marseille. Rappelons que la direction artistique de ce centre lyrique avait précédemment été confiée à Jacques Karpo, qui succédait à Reynald Giovaninetti.

■ Un stage d'instruments anciens et de chant choral aura lieu à Martel-en-Quercy, du 16 au 23 juillet. Il sera animé par Karsthen Behrmann et Pierre Tillaux pour la flûte et par Ruth Wefelnberg pour la viole de gambe. Alix Bourbon, responsable de l'Ensemble vocal de Toulouse, dirigera des cours de chant choral.

■ Pendant les « Sixième Rencontres internationales de la photographie et de l'image », qui se déroulent à Arles (« le Monde » du 5 juillet), se tiendra une exposition des portraits du photographe soviétique Anton Sutkus, jusqu'au 31 juillet, salle Henri-Comte, rue de l'Hôtel-de-Ville.

■ L'Unesco, en collaboration avec la Commission nationale italienne et le gouvernement autonome régional de la Vallée-d'Aoste, organise, du 23 au 27 juillet, à Saint-Vincent, dans la Vallée-d'Aoste, un colloque international sur le thème : « La femme dans le cinéma », auquel participeront réalisatrices, productrices, actrices, critiques, etc. Renseignements : Unesco, 7, place Fontenoy, tél. 556-57-57.

RADIO-TÉLÉVISION

LA FAMINE AU SAHEL SUR FR 3

● Pendant plus de six ans, la sécheresse a sévi au Sahel, entraînant la mort du bétail, mais aussi des hommes, et plus particulièrement des Touaregs au Niger. Le film de Bruce Parsons, *Touareg*, produit par Le Seuil-Audiovisuel et Dan-Production, est un témoignage et un réquisitoire.

LA RÉGIE FRANÇAISE DE PUBLICITÉ ET LES ANNONCEURS

● M. Jean-Claude Servan-Schreiber, directeur de la Régie française de publicité (R.F.P.), a fait le point au cours d'une réunion d'information sur les activités de la commission consultative de visionnage des émissions publicitaires à la télévision.

Cette commission — composée de représentants des ministères et de membres de l'Institut national de la consommation — est chargée de veiller au respect des téléspectateurs et à la protection des consommateurs.

M. Servan-Schreiber a rappelé que chaque émission publicitaire était soumise à l'appréciation de spécialistes. Mais qu'en six ans d'existence la Régie française de publicité avait acquis certains usages, désormais consignés dans un règlement. Le texte en sera remis, sous forme de fiches, aux annonceurs et aux agents.

FR 3 SOUHAITE ENCOURAGER LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE

● A la suite de diverses réunions de travail, la Société nationale de programmes de FR 3 a confirmé son intention de contribuer au « développement de la création cinématographique en France ». Outre les quatre films hebdomadaires qu'elle continuera de diffuser les lundis, mardis, mercredis et jeudis, avec un quota de 50 % de films français (elle souhaite une hausse du prix d'achat des films français passant sur sa chaîne), elle demande une amélioration de ses ressources pour poursuivre sa politique de coproduction avec le cinéma. FR 3 entend également développer ses émissions d'information sur le cinéma, par le biais des stations régionales.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 JUILLET

— *Le Monde* fait l'objet d'un dossier des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe n° 1 à 19 h. 30.

— *M. Jean-François Deniau*, secrétaire d'Etat à l'agriculture, participe à « Apostrophes » sur Antenne 2 à 21 h. 40.

SAMEDI 12 JUILLET

— *M. Michel Guy*, secrétaire d'Etat à la culture, est interrogé par Chantal Kerdiles sur Radio-Monte-Carlo à 12 h. 45.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité d'Hélène Vida sur Radio-Monte-Carlo à 14 heures.

LUNDI 14 JUILLET

— *Le général d'armée Jean Lagarde*, chef d'état-major de l'armée de terre, est l'invité d'Yvan Leval sur Europe 1 de 6 h. 40 à 8 h. 40.

PRESSE

Animateurs de la société des rédacteurs

MM. PÉRIER-DAVILLE ET TILLIER DÉCIDENT DE QUITTER « LE FIGARO »

Au *Figaro*, MM. Denis Périer-Daville, président de la société des rédacteurs et Maurice Tillier, membre du conseil de surveillance de la société de gestion (en tant que représentant élu de la rédaction), ont informé jeudi M. Jean d'Ormesson de leur intention de quitter *le Figaro*, à la suite du rachat du quotidien par M. Hersant, en invoquant la clause de conscience.

Les deux journalistes, qui comptent parmi les principaux animateurs de la société des rédacteurs depuis sa création en 1965, avaient largement contribué à la mise en place des structures du *Figaro*, lors de la première crise de 1969. M. Denis Périer-Daville avait publiquement manifesté l'opposition de la société à l'acquisition du *Figaro* par M. Hersant (*le Monde* du 20 juin).

● *Le Syndicat national des employés de la presse et du Livre C.G.T.*, après avoir réaffirmé dans un communiqué, son « *soutien total à la lutte que mènent les ouvriers du* Parisien libéré », fait état d' « *informations de source sûre qui lui sont parvenues* » sur les conditions de travail des employés du quotidien, installés à Saint-Ouen, que le syndicat « *tient à dénoncer publiquement et vigoureusement* ».

« *Au* Parisien libéré, *à Saint-Ouen*, déclare notamment le S.N.E.P.L., *il y a violation constante et permanente des accords conclus :*

» — *Non-application de l'échelle mobile, donc pas d'augmentation de salaires ; le travail des jours fériés est rémunéré comme un jour ordinaire de travail ; non respect des classifications ; le paiement des salaires s'effectue quelquefois avec retard ;*

» — *Licenciements abusifs, avec ou sans motifs et même avec motifs économiques, alors que, parallèlement, il est procédé à des embauches pour les mêmes postes, mais avec des salaires moindres. Licenciements des délégués, sans l'avis ni du comité d'entreprise ni de l'inspection du travail (...) ;*

» — *Pour se rendre à leur travail, les employés sont contraints de présenter un laissez-passer comportant leur nom, leur photo et un numéro d'immatriculation ;*

» — *Si un employé se présente sans ce laissez-passer, il est refoulé « manu militari » soit par un maître-chien, soit par un cadre. (...) ;*

» — *Parfois les C.R.S. se promènent dans les couloirs...* »

VU

Trois uniformes sans uniformité

Le soldat le plus sage de la Bundeswehr, le plus chevelu de l'armée hollandaise et le caporal le plus « fayot » de l'armée britannique ont vécu devant nous du réveil au coucher sur T.F. 1. Amusant, bien que caricatural — mais il faut bien souligner les différences — et instructif.

Les Allemands et les Hollandais sont « libéraux ». Avec des nuances : les premiers ont trois corvées de nettoyage par jour, et, selon les propos du major en mission de relations publiques, ont été remis d'ascètement dans le bon chemin après « avoir abusé du droit de se plaindre » ; les seconds, au contraire, ont conquis progressivement celui de se rapprocher du plus en plus des civils.

Les soldats décontractés de la reine Juliana sont attachés à la liberté individuelle, inscrite à son syndicat (selon un responsable), et la major néerlandais correspondant au major allemand assure : « *Abdiquer devant notre jeunesse ? Non, nous essayons de la comprendre. Pour avoir une armée moderne, il faut changer avec la jeunesse. On avant. Pas après.* » Quant au colonel, il assure que ses soldats ont plus d'initiative et d'efficacité que les Allemands, trop disciplinés.

Un problème commun : trop de recrues en puissance. Les besoins des deux armées sont loin d'épuiser les ressources en hommes. Pour le syndiqué militaire des Pays-Bas, c'est une occasion de réclamer un statut proche pour les jeunes en uniforme de celui de leurs camarades restés « *dans le civil* ». Pour l'officier allemand, c'est le moyen d'entonner une antienne bien connue : dans toutes les armées du monde, c'est la faute du manque de crédits.

En tout cas, pas question d'une dangereuse armée de métier. Pourtant, pour le colonel anglais, en pull-over et béret à plumet, « *une petite armée de métier est plus efficace qu'une grande armée de conscrits* ». L'efficacité, en tout cas, paraît être obtenue de la même façon que du temps de Rudyard Kipling. « Drill » sous les hurlements du sous-officier, « *esprit de corps qui n'existe pas dans le civil* », « *pas du ces de conscience* ». De purs professionnels, que leur chef, comme ses homologues étrangers, déclare « *très représentatifs de notre société* ». Etrange image de la société britannique. Apparemment, Victoria règne toujours.

Et le soldat français ? Ce n'était pas le sujet. Mais on aimerait savoir ce qu'il en pense.

JEAN PLANCHAIS.

DES ÉMISSIONS POUR LES ENFANTS SUR ANTENNE 2

● Des émissions pour les enfants sont programmées pendant l'été sur Antenne 2 à partir du 15 juillet, de 18 h. 15 à 18 h. 55. Il y aura des jeux, des courts-métrages sur l'artisanat, des dessins animés. Il est conseillé aux jeunes téléspectateurs d'avoir auprès d'eux des carrés de 2 cm en carton ou en papier pour dessiner, un petit miroir pour lire la solution des jeux inscrite à l'envers sur l'écran et des crayons de toutes les couleurs.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 11 JUILLET

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé, de J. Bethencourt, adapt. A. Roussin, avec F. Bertin, J. Guiomar et R. Varte.

Un chauffeur de taxi new-yorkais séquestre le pape Benoît XVI pour obtenir une journée de paix mondiale.

22 h. 25, IT 1 dernière : 22 h. 40, Haltérophilie : championnat du monde.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Variétés : Bouvard en liberté (avec Gilbert Bécaud).

Le roman INDOMPTABLE ANGÉLIQUE par A. et S. Golon, dont est tiré le film ANGÉLIQUE ET LE SULTAN est en vente partout. TRÉVISE

21 h. 40, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Les écrivains et la voile ».

Avec la participation de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture et auteur de « La mer est ronde ».

22 h. 45, Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Documentaire : Touareg, de B. Parsons.

Les raisons politiques et économiques d'une catastrophe qui n'est pas « naturelle » : la famine.

21 h. 20, Portrait : Manfred Eigen (prix Nobel de chimie en 1967).

21 h. 40, FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.t.), « Juliette », opéra de Martinu, présenté par G. Léon. Solistes et Orchestre de l'Opéra de Prague. Direction J. Krombholc ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.t.), France-Musique recoit au château de Saint-Germain-en-Laye : Soirée Debussy, avec N. Lee, G. Ringeissen, F. Lodeon. « Première image inédite - Lent et mélancolique », « Troisième image inédite - Quelques aspects de « Nous n'irons plus au bois » - « Trois préludes : les Collines d'Anacapri, la Sérénade interrompue, Feux d'artifice » - « Sonate pour violoncelle et piano », « la Mer, pour piano à quatre mains » ; 22 h. (S.t.), Jardins à la française - « Récit et choral » (Delerue), par P. Cocheteau aux grandes orgues : « Mathis le peintre » (Hindemith), « concerto pour guitare » (M. Ohanat, avec N. Yepes) ; 24 h. (S.t.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 12 JUILLET

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Gala de l'UNICEF ; 21 h. 35, Série policière : Van der Valk. « Le temps d'aimer » ; 22 h. 25, Portrait : Le comédien Claude Rich ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi, avec M. Merli, Ph. Le Roy, G. Brogi.

Après l'échec de l'insurrection du 4 février 1834, Garibaldi s'enfuit en Amérique du Sud.

21 h. 30, Jeu : Pièces à conviction.

22 h. 30, Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Théâtre : Cavalier seul, de J. Audiberti. Mise en scène M. Maréchal, interprété par le Centre dramatique national de Lyon (première partie), avec M. Maréchal, B. Ballet, L. Melitte.

Le rêve cathare d'Audiberti.

21 h. 50, FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.t.), « La Chartreuse du quatorzième siècle - Visite », de José Pivin, avec A. Cuny et J.-P. Sentier ; 22 h., « la Fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin », de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.t.), Cette année-là... 1918-1919 : « Tarass Boulba » (Janacek) ; « Alborada del Gracioso » (Ravel) ; « la Valse » (Ravel), et le choix entre : « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; « Fantaisie pour piano et orchestre » (Fauré) ; mélodies de Poulenc par J.-C. Benoît ; « Danse de la chèvre » (Honegger) et « l'Amour des trois oranges » (Prokofiev) prologue et acte 1 ; 21 h. 30 (S.t.), Hommage à Georges Enesco ; 23 h. (S.t.), Musique légère ; 24 h. (S.t.), La musique française au vingtième siècle - En compagnie de Claude Baliff ; 1 h. 30 (S.t.) Sérénades.

DIMANCHE 13 JUILLET

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Film : Un grand patron, d'Y. Ciampi (1951). Avec P. Fresnay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal (rediffusion).

Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe du rein) et à ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française).

22 h. 10, Les grands mystères de la musique (qui est l'auteur de « la Marseillaise » ?) de B. Gavoty.

23 h. 5, IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 30, Comédie : « Freddy », de R. Thomas. Avec Fernandel, Rellys, S. Joubert.

Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy s'accuse d'un crime qu'il n'a pas commis pour attirer l'attention du public.

20 h. 20, Feuilleton : La dame de Monsoreau. « Les Merlettes de Lorraine » ; 21 h. 25, Variétés : Soirée Guy Lux ; 23 h., Sport : Catch.

23 h. 20, Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5, Série : Cannon. « Trafic sexien » ; 20 h., Théâtre : Cavalier seul, de J. Audiberti (deuxième partie).

21 h. 45, FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 45, « Leonore ou les Dangers de la vertu », de M. Jouhandeau (réal. E. Cramer) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Festival de Knokke-le-Zoute ; 21 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.t.), La tribune des critiques de disques : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ;

20 h. 30 (S.t.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour un violon n° 6, en la majeur » (Vivaldi), par les Solistes de Venise ; « Trio pour violon, alto et violoncelle en ré majeur opus 9, n° 2 » (Beethoven), par le Trio italiano d'Archi ; « Toccata en ut majeur, opus 7 » (Schumann) ; « Arabesque opus 12, n° 1 » (Schumann) par V. Horowitz ; « Die schöne Müllerin opus 25, D. 795 », extraits (Schubert), par P. Wunderlich, ténor, et H. Giesen, piano ; 21 h. 45 (S.t.), Nouveaux talents, premiers albums ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui - Malipiero, Schoenberg ; 24 h., Musique de chambre.

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République populaire de Mongolie en France et Mme Bat-Otchiryn Gotov ont offert une réception jeudi 10 juillet.

Naissances

— M. Armanet, Mme, née Joseph, at Luc,
nnt la joie d'annnncer la naissance de
Mathieu,
le 4 juillet 1975.
8, rue des Bossons,
Onex-Genève.

— On nous prie d'annoncer la naissance de
Alexis,
fils de Gérard Mital et Christine, née Riboud.
Le 25 juin 1975.

— Jean-Michel et Marie-Françoise Croissandeau,
Anne et Matthieu,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie.
Paris, le 6 juillet.

— M. Philippe Koorilsky et Mme, née Pierrette Lloret,
ainsi qu'Alexandre,
ont la joie de vous annoncer la naissance de
Raphaël.
Paris, le 4 juillet 1975.

Fiançailles

— M. et Mme René Fomey,
M. et Mme Roger Chambert-Loir,
ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Martine
et
Pierre.
Dôle, le 29 juin 1975.
3, avenue d'Alésia,
21150 Les Laumes.
34, rue de l'Orangerie,
78000 Versailles.

Mariages

— M. Yves Jahan et Mme, née Christiane Landon,
Le docteur Marcel Paifer-Sollier et Mme, née Camille Le Guillard,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Christine
et
Denis.
En raison d'un deuil récent, la messe de mariage sera célébrée dans l'intimité le samedi 26 juillet, en l'église de la Moure, par La Garde-Freinet (Var).
« Bois fleuri », 1, rue Martin,
78380 Bougival.
37, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
Adresses du jour :
« Le Mas du Lauva »,
83120 Le Plan-de-la-Tour.
« Plein-Ciel », La Croisette,
83120 Sainte-Maxime.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Michel Paturle sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils
Thierry
avec
Mlle Trân Thi Nhu Mai,
Saïgon-Ho-Chi-Minh-Ville, Meudon,
Avril-mai 1975.

— M. et Mme Emile Rialhon,
M. et Mme Jacques Ameye
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Christiane
Jean
le 19 juillet, au temple du Chambon-sur-Lignon.
43400 Le Chambon-sur-Lignon.
17, rue de l'Imprimerie,
34000 Montpellier.

Décès

JEAN GRIGORIEFF

Mme Jean Grigorieff a la douleur d'annnncer le décès de
M. Jean GRIGORIEFF,
survenu le 29 juin à son domicile, 17 bis, rue de l'Aude, 75014 Paris.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité selon la volonté du défunt.
[Né à Paris le 22 avril 1897, Jean Grigorieff, correcteur au « Petit parisien » depuis 1926, était entré le 24 décembre 1945 au « Monde », où il devint chef correcteur en 1949. Il avait pris sa retraite en juin 1962, après avoir assumé pendant treize ans, avec beaucoup de compétence, de vigilance et de courtoisie, la direction d'un service qui joue un rôle particulièrement important dans la confection de notre journal.
La direction, la rédaction et tout le personnel du « Monde » adressent leurs bien sincères condoléances à Mme Jean Grigorieff et à sa famille.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BARBERE,
peintre et écrivain d'art,
survenu le 7 juillet 1975.

— M. et Mme Pierre Boissche et leurs enfants,
7, place J.-Macé,
69007 Lyon.
M. et Mme Bernard Michel,
42, route de la Princesse,
78430 Louveciennes.
M. et Mme Georges Robin et leurs enfants,
01340 Vonnas.
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Emile BOLLACHE,
survenu dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Jujurieux (Ain), le 10 juillet.

— Les familles Dana, Mostti, Cohen, Badria, Hassan,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, petit-fils et neveu
Franck DANA,
survenu à la clinique Hartmann, à Neuilly, le 9 juillet 1975, à l'âge de dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Montmartre, le 11 juillet 1975.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Levassor, sa mère,
Mme Gatti et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Bernard SABY,
artiste peintre,
survenu le 4 juillet.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
1, rue Lord-Byron,
75008 Paris.
137, avenue de Versailles,
75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[*La biographie de M. Saby a paru dans* le Monde *du 10 juillet.*]

— Mme Thai Minh Phat,
Sœur Marie-Bénédicte Thai Ngoc Thaue,
M. et Mme Thai Minh Bach et leurs enfants,
M. et Mme Thai Minh Danh et leurs enfants,
M. et Mme Thai Minh Phuong,
M. Thai Minh Trong,
Mlle Thai Ngoc Nhan,
Mlle Thai Ngoc Trinh,
M. Thai Minh Cni Georges,
M. et Mme Hillion Joseph et leurs enfants,
M. et Mme Belakis David et leur enfant,
M. et Mme Baguin Jean-Louis,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, beau-père et grand-père
M. THAI MINH PHAT,
survenu le 9 juillet 1975 dans sa soixante-douzième année, à Clermont-Ferrand.
Les obsèques ont lieu le 12 juillet 1975 à Clermont-Ferrand.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de
Michel ROBINET,
chevalier de la Légion d'honneur,
expert-comptable
près la cour d'appel de Paris,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et restent fidèles à son souvenir.

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Henri GAGNOL,
que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Norbert BLANDIN,
proviseur,
que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Remerciements

— Mme Edouard Labes et ses enfants expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur grande peine lors du décès de
M. Edouard LABES.

— Mme André Feldblum remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. André FELDBLUM.

— Mme Hélène-Jacques Renal, journaliste,
profondément touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Jacques RENAL,
exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à son deuil.

Communications diverses

— Au cours d'une cérémonie intime dans un salon du Cercle des armées à Paris, M. Paul Bergeot, administrateur-directeur général du champagne Besserat de Bellefon, entouré de quelques collaborateurs et amis, a reçu la croix de chevalier du Mérite agricole.

Visites et conférences

SAMEDI 12 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Carcy : « Le long de la Seine de Mantes à Giverny ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ». — 15 h., musée, rue Basse-des-Carmes, Mme Pajot : « Le Musée de la police et son histoire ». — 15 h., entrée, Mme Vermeersch : « Le Panthéon ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h., sur les marches de l'église Saint-Gervais, Mme Oswald : « Le Marais illuminé ».

DIMANCHE 13 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Garnier-Ahlberg : « Mobilier et objets d'art du musée Camondo ». — 15 h., 8, rue Franklin, Mme Pajot : « La maison de Clemenceau et ses collections ». — 15 h., 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Thibaut : « Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 195, rue du Temple, Mme Zujovic : « Le Marais : la rue du Temple ». — 15 h. et 18 h. 30, hall gauche du château, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legregeois : « La Mosquée ». — 16 h. 30, 2, rue du Commandant-Schloesing, Mme Pajot : « Le cimetière de Passy et ses hommes illustres ».
18 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « La peinture espagnole » (L'art pour tous). — 18 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

Bitter Lemon
de SCHWEPPES.
Pour varier nos SCHWEPPES.

DORIAN GUY
36, avenue George V
soldes
CHEMISES
étamine, popeline et terital, 2 longueurs de manches encolures du 36 au 44 60 F
CRAVATES
soie naturelle griffes grands couturiers 40 F
VESTES
non doublées 290 F
COSTUMES de Loisirs et "WASH and WEAR" à partir 390 F
et toute une série d'articles ayant subi une forte démarque
de 9 h 30 à 19 h
sauf lundi matin

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

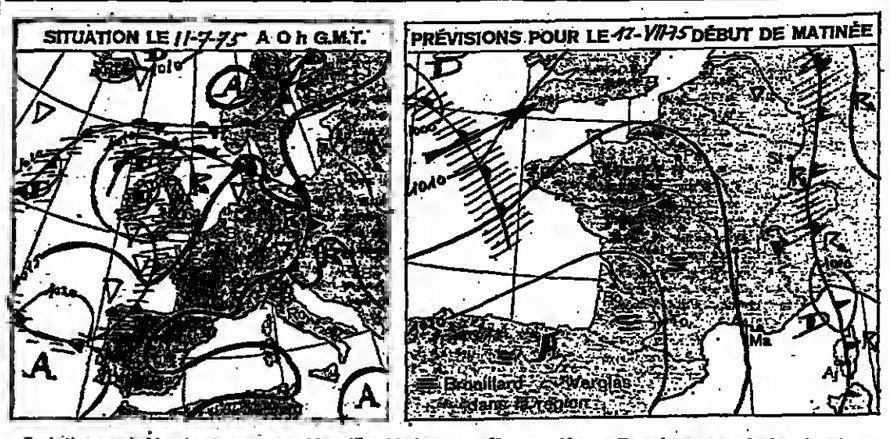

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 juillet à 0 heure et le samedi 12 juillet à 24 heures.

Samedi matin, quelques averses et des orages persisteront encore sur nos régions proches des frontières orientales, le Sud-Est et la Corse. Ces précipitations s'atténueront ensuite et des éclaircies se développeront. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies qui deviendront assez belles, mais des brouillards ou des nuages bas seront observés dans les premières heures de la matinée dans certaines vallées, surtout celles du Sud-Ouest et du Massif central. L'après-midi et le soir, les nuages deviendront plus abondants sur la Bretagne, la Vendée et l'ouest du Bassin parisien et quelques faibles pluies côtières pourront s'y produire.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 juillet) : Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 29 et 18 ; Marseille-Marignane, 30 et 19 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 30 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23 ; Rennes, 23 et 18 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 25 et 15 ; Toulouse, 31 et 17 ; Ajaccio, 25 et 17 ; Dijon, 28 et 16 ; Nancy, 26 et 12 ; Grenoble, 28 et 14 ; Boulogne, 19 et 16 ; Deauville, 21 et 13 ; Granville, 22 et 16 ; Saint-Nazaire, 22 et 17 ; Royan-la Couère, 22 et 18 ; Sète, 27 et 20 ; Cannes, 27 et 17 ; Saint-Raphaël, 28 et 16.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 12 ; Athènes, 32 et 23 ; Bonn, 28 et 14 ; Bruxelles, 25 et 16 ; Le Caire, 32 et 24 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 32 et 13 ; Moscou, 17 et 10 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 29 et 19 ; Stockholm, 24 et 14 ; New-York, 30 et 23 ; Alger, 30 et 19 ; Tunis, 30 et 20 ; Casablanca, 24 et 19 ; Barcelone, 28 et 18 ; Dakar, 28 et 24 ; Eilath, 36 et 28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 juillet 1975 :

DES LOIS

● Portant modification de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

● Relative à l'organisation interprofessionnelle agricole ;

● Modifiant les conditions de nationalité exigées pour l'exercice de la profession bancaire et de certaines professions financières, et relative au fonctionnement des banques étrangères ;

● Portant création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ;

● Relative aux conventions entre les caisses d'assurance maladie du régime général de la sécurité sociale, du régime agricole et du régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles et les praticiens et auxiliaires médicaux ;

● Modifiant le livre V du code de la santé publique et concernant la fabrication, le conditionnement, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.

DES DECRETS

● Modifiant les articles R° 5, R° 20 et R° 21 du code électoral ;

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

DES LISTES

● D'admission au collège naval de Brest, au collège militaire de Saint-Cyr et au Prytanée militaire.

Fêtes du 14 juillet

LES SERVICES OUVERTS ET FERMÉS

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 14 juillet.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le 14 juillet. Seront ouverts toutefois ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert de 9 h. à 11 h. au chef-lieu de chaque canton. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 h., la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Les bureaux ouverts le dimanche sont les suivants : ouverts de 0 h. à 24 h. : Paris-Recette principale (52, rue du Louvre, 1er) et Orly-Aérogare sud, annexe 1 (1er étage). De 8 h. à 23 h. : Orly-Aérogare ouest. De 7 h. à 24 h. : Le Bourget-Aérogare. De 7 h. à 21 h. : Aérogare des Invalides (3, rue Constantine, 7e). Ouvert de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. : Paris-08-Annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées, 8e). Ouverts de 8 h. à 12 h. : Paris-18 (40, rue Singer, 16e), Paris-18 (19, rue Duc, 18e) et Paris-20 (248, rue des Pyrénées, 20e).

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 14 juillet.

S.N.C.F. — Mise en service de trains supplémentaires les 11 et 12 juillet.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront fermés le lundi 14 juillet toute la journée. Ils seront ouverts le mardi 15 aux heures habituelles.

BANQUES. — Seront fermées du vendredi soir 11 juillet jusqu'au mardi matin 15 juillet aux heures habituelles.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Fermées du vendredi 11 juillet, à midi, au mardi matin 15 juillet.

SECURITE SOCIALE. — Les guichets seront ouverts jusqu'à 14 h. le vendredi 11 juillet, dans les centres de paiement et dans les services chargés de l'accueil du public. Les caisses seront fermées le lundi 14 juillet.

MUSEES. — Les musées nationaux seront fermés le lundi 14 juillet, à l'exception de ceux des châteaux de Versailles, Fontainebleau, Compiègne, Pau, Bierancourt) ; du musée Cluny et des Thermes, du musée Rodin, du musée des Monuments français, du musée de la Maison de Bonaparte, du musée du Message biblique Marc-Chagall, à Nice, et du musée de l'Armée.

D'autre part, les expositions Max Ernst au Grand Palais, Corot à l'Orangerie, et Delacroix et les Peintres de la nature au musée Delacroix seront également ouvertes le lundi 14 juillet.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 198

I. Ils jouent tout ce qu'ils possèdent ; Il faut une certaine chaleur pour la cultiver avec succès. — II. A l'origine de calculs souvent compliqués ; Préfixe ; Dans une défense. — III. Pas diffusé ; Aspirent donc au repos. — IV. Ne balança pas ; Est toujours plus clair que celui qui le suit ; Ebranlé. — V. Prêt pour le grand jour ; Ville de France. — VI. Ne dégage aucune odeur ; Réduire en menues parties. — VII. Physiquement dévalués ; On ne buvait pas dans son verre ; Recouvre — VIII. Se balance sur un pied ; Ne craint pas la chaleur. — IX. Combien se sont payé sa tête ! ; Dépourvu d'ornements ; Montre des lacunes. — X. A ne pas perdre ! ; Permet d'utiliser ce qui a été gâché ; Abréviation. — XI. Déplacé (épelé) ; Sigle ; Du domaine des rêves. — XII. Ne cherche pas du tout à dissimuler ses impressions ; Fait l'affaire ; Possessif. — XIII. Petite, elle est souvent innocente ; Déplacèrent un train. — XIV. Vieux mot ; Fut certainement à l'origine de nombreux drames passionnels (en Malaisie) ; Touche la corde sensible. — XV. Possessif ; Moyen de transmission ; Aboutissent, tôt ou tard, à un certain fléchissement ; Fin de participe.

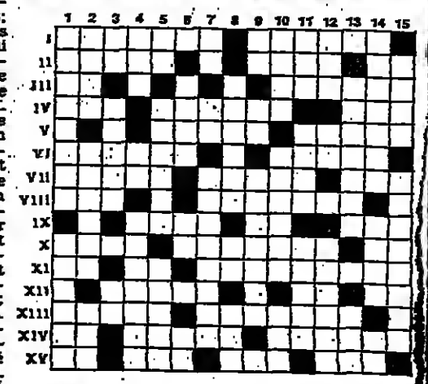

VERTICALEMENT

1. S'il ne manque pas de ressort, il n'a, par contre, aucune volonté ; Font partie des choses dont il faut bien se soucier. — 2. Assez poivrés ; Conservateur des finances ; Roi. — 3. Possessif ; Irritable ; Pronom. — 4. Englobe tout ce qu'on ne juge pas utile de citer ; En fin de matinée ; S'exprime dans le langage des cours. — 5. Fin de participe ; Accompagne un cher absent ; Peu humbles. — 6. Refroidit très vite ; A moitié plat ; Essence. — 7. Permettent de rêver ; Symbole chimique ; Relèvent une sauce ou un prestige. — 8. Paraît encore plus brillant quand il est nocturne ; Dépendait de Babylone ; Vint à bout. — 9. Flot descendant ; Divinité ; Ne pouvait donner que de sages conseils. — 10. Couleur pâle ; Ses coups ne sont pas à redouter ; Façon de couper. — 11. Le plus bel âge de l'existence ; Soit ! ; Enrôler. — 12. Souligne une chose incroyable ; Participe ; Svelte. — 13. Délier d'un engagement ; Couleur de rose. — 14. Fait en sorte de ne rien oublier ; Bien moins séduisants ; Préposition. — 15. Consulté avant un engagement ; Prouve qu'on n'est pas resté indifférent.

Solution du problème n° 1 197

Horizontalement

I. Crachats. — II. Ouragans. — III. Nu ; Eloi. — IV. Utile ; Abc. — V. Disert. — VI. Inoule ; ST. — VII. Si ; RG ; MME. — VIII. Têt ; Notes. — IX. Erodées. — X. Sel ; Si ; Le. — XI. Set ; Loir.

Verticalement

1. Nudistes. — 2. Routinières. — 3. Au ; Iso ; Tôle. — 4. CR ; Leur. — 5. Ha ! ; Erignes. — 6. Age ; Te ; Œil. — 7. Tala ; MTS. — 8. Snobisme ; Ll. — 9. Sic ; Tester.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
D'EMPLOI	34,00	39,70
emploi "Placards encadrés"		
15 lignes de hauteur	38,00	44,37
ES D'EMPLOI	7,00	8,03
X OU		
ITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ECTEUR
NERAL
ITS de GRANDE
OMMATION
0.000 Max

s importante Société de Produits de Consommation de renom international ... pour sa filiale française un TEUR GENERAL, doué d'une forte alité, animateur de talent, capable rer et de mettre en œuvre une e de développement et de rentabilité.

Ide expérience de Marketing, acquise d'une industrie de Produits de Grande ...ation, est indispensable ainsi que ...lités confirmées d'excellent Gestion-

...dat idéal sera âgé de 38 ans minimum, ...ation supérieure, bilingue français/ La préférence sera donnée à un homme ...arrière aura évolué dans des entreprises ...ture internationale. Les responsabilités ...sume actuellement seront d'un niveau ...r une rémunération pouvant atteindre ...000.

...r CV détaillé sous référence 3.483 à ...ETITES ANNONCES, 100 avenue Charles ... 92522 NEUILLY, en indiquant votre ...ation actuelle ainsi que votre adresse ...t votre numéro de téléphone. En raison ...ériode des vacances, veuillez indiquer ...es auxquelles vous serez absent ainsi ...e adresse et le numéro de téléphone.

...: que Conseillers de Direction chargés ...élection des Cadres, nous vous garan... le secret absolu des candidatures. ...té des candidats ne sera dévoilée ... leur accord donné à l'issue d'un ...ien personnel.

Chemviron S.A. leading granular activated carbon manufacturer with production plants in Belgium and England has a vacancy for a

SYSTEMS ENGINEER

The successful applicant will be integrated in a young and dynamic team working from our Brussels headquarters.
The job consists of providing customer engineering services to our European sales offices.
We are looking for a young chemical engineer, with 1-2 years experience in the chemical industry and fluent in English and French.
Please write with curriculum vitae to :
D.V. HEROES,
Manager Carbon
Applications Engineering,
CHEMVIRON S.A.
1135, chaussée de Waterloo,
1180 Brussels - Belgium.

...a secondaire, filles, ... d'Association, ...cherche : ...ur licencié en alle... ...ant assurer une sup... 15-9-75 ou 1er-1-1976. ...resse d'interpat ...vec références : ...ON NOTRE-DAME ... Charles-de-Gaulle, ...0 SANNOIS

...ante Coopérative ...Ouest cherche
...R VETERINAIRE
...tions animales orga... ...es espèces, dans le ...roupement de pro... ...ducteurs. ...2.656 à Régie-Presse, ...Réaumur, Paris 12e).

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS recherche
CHEFS D'AGENCE
Fixe + % important
Pr BANLIEUE PARISIENNE
Pour contacts, Constructions LOISEAU, secteur Nord (95) Tél. 464-04-42 ; secteur Sud (91) 901-02-46 ; secteur de l'Oise (60) 448-03-60.

HERLICQ
rech. pour seconder chef serv. export., J. H. dégagé O.M., libre suite, tr. bonne format. génér. et comptab. pour établissement et contrôle factures et docum. export. Se présenter 35, rue de Bassano, 75008 PARIS.

emplois régionaux

DIRECTEUR DES VENTES

70.000 à 100.000 F
+ Frais de Route

...de Loire
...é de distribution en expansion continue at... ...ant sa direction commerciale recherche Direc... ...des Ventes.

...voulons
...er ce poste à un jeune cadre (minimum ...s) ayant déjà une expérience de la distribu... ...des produits de la quincaillerie, bricolage, ...age, équipement domestique, plein-air.

...souhaitons
...omme capable de former, contrôler, encadrer ...ynamiser notre force de ventes (15 représen... ...et attachés commerciaux).

...offrons
...sein d'une équipe dynamique une activité ...e et enrichissante nécessitant de l'enthou... ...ne et du dynamisme.

...première lettre avec C.V. très détaillé et pho... ...aphie à no 8.963, «LE MONDE» Publicité, ...de des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Importante Coopérative de l'Ouest recherche
UN JEUNE EXPERT-COMPTABLE
ou un diplômé de l'enseignement supérieur, possédant la D.E.C.S. pour poste d'adjoint à son sous-directeur comptable.
...lerneau
...oyer C.V. et photo à COOPAGRI-BRETAGNE, ...Organisat. Effectif. BP 100 - Landerneau 29206.

...LE DE FRANÇAIS
... Etrangers Nice ch. ...eur compétent, expér. ...ovisuel V.I.F. exigée. ...temps, poste permanent. ...re HAVAS NICE 0679

M.J.C. recrute 2 ANIMATEURS permanents. Tous renseignements et dossier sur demande M.J.C., VAUVIERS 14, av. de la Résistance AUXERRE 89000.

offres d'emploi

Impt Établissement Financier Paris
recherche

1) Pour son service GESTION INSTITUTIONNELS

1 SPÉCIALISTE

des valeurs à revenus variables

Le candidat sera chargé du développement du service « Gestion de Portefeuille ».
Il devra connaître d'une manière approfondie les mécanismes du marché financier.
Age : 30 ans minimum.

2) Pour son service BANQUE

1 SPÉCIALISTE

des crédits promoteurs

Chargé de la gestion des encours « promoteurs » (environ 100 millions de francs).
Il développera progressivement cette activité tout en participant aux autres activités bancaires de l'Etablissement.
EXPÉRIENCE INDISPENSABLE dans les deux cas.

3) Pour son service BANQUE-TRÉSORERIE

UNE DACTYLO

Envoyer curriculum vitae et photo, no 1.035, à : PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

ORGANISME FINANCIER
8e arrondissement
recherche
CADRE
pour poste **chef de service prêts**
à créer
• Minimum 25 ans.
• Niveau licence en Droit
• 3 ou 4 ans d'expérience dans service prêts aux particuliers, banques, ou organismes de crédit.
Capable assumer responsabilité d'un poste exigeant contacts fréquents avec correspondants.
Écrire avec C.V., photo et prétentions à C.R.E.P. - R.P., Monsieur NEZ - 64, rue de Monceau 75008 PARIS.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
recherche pour son Département Peintures France
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Ayant plusieurs années d'expérience dans la vente des produits de base à l'industrie de la peinture.
L'esprit d'initiative, le goût pour la négociation, l'aptitude technique et commerciale et de bonnes connaissances de la langue anglaise sont indispensables.
Ecrire avec C.V. et photo à M. LABROUE, chef du pers. ROHM AND HAAS 185, rue de Bercy, 75579 Paris Cedex 12.

Ecole professionnelle cherche 2 PROFESSEURS tps partiel, français, économie. Envoyer C.V., Mme VENDEL, 56, av. S.-Bolivar, 75019 Paris.

Rech. chef de scierie, connaissances anglais préfér. Connaissant parfaitement le métier, capable tenir gestion et diriger scierie importante 400 m3 débités/mois. En brousse ouest Cameroun, 100 km de Douala. Bien logé, bne situa., tr. bon. référ. exig. Rép. Ets Remel 18 Mezdmieux, Téléphone (74) 61-01-44.

Rech. chef d'exploit. forest. pr dir. chant. au Cameroun moyenne import. product. 2.500 m3/m. Capable faire routes et ponts. Comm. bûcher. et tâcher., grumiers pr évacuation, etc. Habit. brousse ouest Cameroun, 100 km Douala, c. angl. préf. b. sit., sér. réf. exig. Rép. Ets Remel, 18 Mezdmieux, Téléph. (74) 61-01-44.

PROJETEURS
1er et 2e échelon
en construction mécanique ayant connaiss. hydrauliques, pneumatiques souhaitées.
EMPLOYE SERVICE TECHNIQUE
Se présenter fraiseuses Gaston Dufour, 143, bd Chanzy, Montreuil 93.

Ecole de travail. socx rég. parisien, recherche FORMATEUR Ass. Serv. Social D.E.T. plein ou mi-temps, pr encadrement pédagogique. Ecr. no 835.947, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

demandes d'emploi

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
l'Institut de la Construction et de l'Habitation
vous propose
CADRES CONFIRMÉS
pour postes administratifs, juridiques, financiers, techniques et commerciaux.
S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Commission de l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
1, rue Montgolfier - 75003 PARIS, tél. 887-37-38 - 887-64-40, postes 666 ou 507.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX (40 ans)
en serrurerie, fer., alu., mur., Rideaux, Bt industrialisé, etc., cherche place Paris ou Banl.
Ecr. No 6.997 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 ans, Chinois de Hong-Kong, plus de 3 ans d'expér. : UNIVAC 1 106 COBOL/FORTRAN ICL 1 903 COBOL, cherche emploi programmateur à Paris, début octobre. Ecr. no 3.919, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Médecin biologiste, belge, exp. chimie médicale et hématologie cherche emploi centre hospitalier ou autre labo. Ecr. no 8.974, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Trilingue, ital., Franç., Allem., bnne compr. Espagnol, J.F. 39 a. tr. b. prés., référ. claies, ch. situat. av. respons. de Imp. Sté, accept. déplacem. province ou étranger. Lib. sept. Ecr. no 4021, M. Publ. 11, r. Provence, 9e, q.t.

Instituteur, CAP. BE, 38 ans. Marié. Expérience EI, cherche classe prim. ou prat. ou spécial. I.M.P. Région indif. PONSGEN, 531 Les-Gleizeuls - 52200 Langres.

L'immobilier

appartements vente

Paris

GOBELINS. Imm. pierre de taille, rav. 3 P. tt conf., impec., balconnets, pt. sol., tél., 6e ss asc., 160.000 F. V. dir. p. part. Tél. : 331-39-16.

SAINT-PAUL vue s/TOITS et église St-Paul. Splend. appart. 70 m² gd conf. 340.000 F. 325-40-66.

LES HAUTS DE PARIS
50 M Mo PELLEPORT
PETITS ET GDS STUDIOS
à partir de 75.000 F
ds imm. entièrem. restauré.
Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU de VENTE s/place ts les jrs (sf dim.) 11-19 h. : 88, rue PELLEPORT. 636-52-00.

MARAIS Superbe DUPLEX à rénover
Avec 90.000 F. Vis. 9/19 h : 17, rue Vieille-du-Temple (4e)

EXCEPTION. - PARIS 16e angle bd Murat - rue Daumier Ds un imm. entièrement rénové avec ascens., à vendre APPTS **2 et 3 P.** tt confort, refait à neuf. - 633-14-51.

JARDIN PLANTES
Imm. p. de t. 3 fen. sud **50 M²**
GD 2 P. sur rue VOL. 58-78

20e près **NATION** Imm. récente p. de t. side 6-7 p., tt cft, 4e étage, balcon. Prix 410.000 F. - Tél. 343-32-67.

MARAIS
EXCEPTIONNEL
Ds tr. bel imm. entièr. rénové tr. lux. APPTS de gd confort. STUDIOS, à partir de 139.000 F 2 PIECES à partir de 249.000 F 3 PCES et DUPLEX de classe
633-43-33

17e FACE SQUARE
STUDIOS - DUPLEX
de 75.000 F à 135.000 F
34, rue E.-LEVEL - 627-78-84.

RUE PETIT-MUSC
Propriétaire vd ds Hôtel partic.
SPLENDIDE DUPLEX
4 pièces, cuis., bns, wc, 180 m2, exposé sud. - 743-03-11 / 87-44.

BASTILLE STUDIO confort 69.300 F, av. 15.000 F comptant + solde com. 1 loyer. 225-63-85.

MARAIS dans IMM. du XVIIe SUP. GRENIERS AMENAGES. Prix 138.000 F. Visite 9 à 19 h. 17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

DANS MAGNIF. IMMEUBLE MARAIS du XVIIe siècle magnif. APPARTS-STUDIOS 118.000 F. Visite de 9 à 19 h. 17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

BASTILLE, grenier aménagé en DUPLEX avec terrasse. Tél. : BAL. 63-85.

Près du parc Monceau, cèd. 2 p. 60m2, gd liv., ch., cuis., entr., sal. de bains. Tél. : 267-46-75.

MONTPARNASSE
STUDIO, cuis., w.c., salle d'eau, chauffage cal, 90.000. 606-11-25.

MARAIS. Part vd cause départ étranger, studio de caractère, confort. Tél. : 359-73-18.

Particulier vend 2 pièces TOUR DE SEINE, 58 m2, 28e étage, exposition SUD, parking. Téléphone : 487-41-21.

19e Pro. vd ss agence F 3 tt cft. 52 m², Ref. nf. S. pl. 7, rue des Fêtes. 17-19 h.

42, BOULEVARD ARAGO
Ravissant petit 2 pièces
ent., cuis., w.c., bs, tél., ch. cent. Goût parfait, détails soignés. Px raison. Sam. 14/18 h., 3e ét.

Région parisienne

P. vend cause départ étranger 4 pièces confort, 110 m2, impec. Tél. : 359-73-18.

STUD. et DUPLEX tt cft stding. Pptaire, 74, rue de Longchamp, 11 h. à 18 h., vendredi, samedi.

BOULOGNE près EGLISE sur AVENUE et JARDIN. Immeuble rénov. occupés. 2 p. cuis., dép. Tél. 924-96-18, p. 26.

Versailles dans immeuble récent (5 min. de la gare), liv. dble + 3 ch., cft moderne, 392.000 F. + C.F. Tél. : 526-73-01.

Province

UNIQUE A CANNES
sur la Croisette
Appartement de caractère à rénover (180 m2) dans imm. cossu à vendre en tte propriété. Prix très intéressant. Vis. sur R.-V. Tél. : (93) 39-09-61.

St-Pierre-la-Mer, AUDE, partic. vd très bel appt. meublé libre. Front de mer, les pieds ds l'eau. Gd sél., vue sur rocher. Tél. Mézanines, 3 ch., 2 s. de bns. mod. Mme Germaine RUMEAU 11240 BELVEZE.

locations non meublées

Offre Paris

Pptaires louent studios + appts. Tél. : 720-07-18 et 720-07-39.

XVIe, r. PASSY, ch. + petite cuis., travx, 300 net. KLE. 04-17.

XVIe, AV. VICTOR-HUGO lib. 15/9, appart. tout confort, 2 p. p., 1.700 F + 200 F charges. Tél. : 260-88-21 et 260-81-44.

Offre Région parisienne

VERSAILLES Appt. Haut standing 135 m² dont 1 très gd séjour av. cheminée + sal. à m., 2 ch., tt cft., 2 gdes terrasses 125 m² bien expos. Reprise justifiée. Libre septembre. Tél. 951-59-18.

Part. loue à Part. **PUTEAUX** Beau Studio 32 m2 5e gare, Imm. réc., tout confort, 700 F + charges. 961-97-28

Part. loue maison 6 pièces, ref. neuve, sur 1.000 m2, Vallée de Chevreuse. - Tél. 496-30-39.

(92) Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort.
4 pièces 77 m2, loyer, 684 F, charges 286 F.
5 pièces 96 m2, loyer, 803 F, charges 286 F.
Parking 30 F. S'adresser de 9 h. à 12 h. : 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Tél. : 752-64-51.

NOISY-LE-ROI
Résid. gd standing, 6-7 pièces, 143 m2, tél., 2 park., 1.500 F, + charges. TOUSSAINT, 782-19-12 - 242-03-73.

Offre Province

CANNES villa vide à louer à l'année, jardin, piscine, quartier résidentiel. Ecr. no 65.687, Publi-press, 31, bd Bonne-Nouvelle, 2e.

Demande Paris

Collaboratrice Journal
RECHERCHE
studio tout confort, chauffage central. Paris-12e ou proche banlieue 94. Prix raisonnable. Ecr. No 6.003 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Paris centre Sud, collab. « le Monde », ch. 2 P. cuis., s. bns, ch. c. Calme. 1.000 F env. Ecr. No 6.001 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

DISPOSE CAPITAUX
Achète comptant 11e, 12e, 13e, VINCENNES. Appts de 2 à 5 p. même sans confort. T. 345-86-41.

Société recherche à acheter appt dans PARIS. TEL. : 343-62-14.

URGT, ach. appt 3 ou 4 p. préf. à rénov. 17e et prox. 627-22-71.

constructions neuves

Une maison sur mesures à vos mesures...
BUREAU D'ETUDES DU BATIMENT
Construction et restauration
LUDOVIC FREPPAZ
56, r. de Catigny, 80820 ARREST 16-22-26-91-11, Tél. 2.

CHATOU Secteur calme, magnif. villa, 6-7 p., sous-sol, gar., cft électr. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou - 976-30-82.

châteaux

ANJOU, important château XVIIe parfait état, tout confort, avec magnifique parc 10, 26 ou 40 ha. NUEIL-SUR-LAYON. Tél. : 15 (Mr LEFEUVRE).

locaux industriels

Le nouveau siège de votre entreprise dans la région Zurichoise

A VENDRE

— 35.000 m2 de terrain industriel, desservi ;
— Halle de 30.000 m3 à usages multiples pour entreposer, monter, fabriquer, construite sur une parcelle de 11.000 m2 complètement desservie.

Construction acier moderne, isolée, chauffable, surface au sol 4.000 m2. Hauteur 8 m, charge au sol 3-12 t/m2, grue de 5 t., possibilité d'agrandissement sans problèmes.

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffre 44-127.566 à PUBLICITAS, Case postale CH-8021 ZURICH (Suisse).

propriétés

NORMANDIE - MANOIR, ép. Directoire, entièrement restaur., vendu par partic. dans petite ville classée, 200 m. du centre, sur 1,5 ha terrain. Grand conft. cadre except. Vue imprenable. Prix 449.800. Gros crédit poss. Tél. : 16 (34) 67-91-11, et le 194 à Gacé.

85 KM PARIS VALLEE DE L'EPTE
B. propté Normande à colomb cent 2.850 m² terr., ent., gd sél., cuis. 2 ch., tt conf., cave voût., bûch., gar. + gren. amén. pce d'été ind. + chbre d'amis TOUT EXCEL. ETAT. 162.000. Créd. person. AVIS GISORS. 8, fg Cappeville. Tél. 18 405.

15 KM SUD MELUN VALLEE SEINE
pr. gare, agréab. pav. s/sol, véranda, ent., vaste sél. dble, 2 ch. + 1 pos. cuis., ch. cl. fuel bs, gren., gar. 2 v. T. B. jdin. 1.200 m² clos. HAB. SS FRAIS. 215.000 av. 43.000. AVIS, 3, av. Patton, MELUN. Tél. 437-02-78.

VALLEE GRAND-MORIN
70 km PARIS s/3.200 m2 clos. authent. mais. briarde, gd séj., carrel., pout., four pain, 6 ch., cuis. bs, gren., dép., cave., gar. 155.000 av. 31.000, AVIS, 26, bd Turenne, Ferté-s/J. - T. 022-00-05

Juan-L-Pins, cap. d'Ant., versant ouest. Prop. parc 4.000 m². Villa maîtres, 10 p., pisc., villa d'amis 4 p., vue mer féer. 1.900.000 F. ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

ROYAN-SAINTONGE
Sélection :
COGNAC. Région : Domaines viticoles, petite Champagne et fins bois avec ou sans château.
ROYAN. Région : Résidence parc bord mer, villa ultra-moderne, 6 ch., 5 bains, 5 w.-c., plain-pied, 3.000 m² parc.
ROYAN : Gentilhommière 1969, 6 chambres, 5 bains, poutres app., hautes cheminées, salon, séjour, 133 m², Piscine (14 × 7), 8,48 ha. Parc clos.
Entre ROYAN et LA ROCHELLE villa bord mer, grand standing, 3 chambres, 2 bains, 4.800 m² parc clos. Viager occupé 2 têtes.
Près ROYAN : Beau logis Saintongeais, v. sur estuaire Gironde, parfait état, tout conf., 10 ch., tennis couvert, maison gardien, dépend. Parc 2 ha, clos.
PROMOTEL S.A.
« LE SEILLERY-LA CLISSE »,
17600 SAUJON.
Tél. (46) 93-28-08.

Haut de Cagnes (Cagnes-s/Mer) Demeure 15e siècle, expo Sud, vue imprenable mer, montagnes, 240 m² habitables sur 4 niveaux, tout confort, impeccable, poutres apparentes, tomettes origine, fauteuils anciens
ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

Manoir 90 km ouest Paris, très luxueuse construction récente, récept. 150 m2, biblioth., bureau, bill., cinéma, 7 chbres, 3 s. bs, piscine chauffée 12 × 6, tennis, parc 15.000 m2. Tél. : 666-18-62.

A vendre en pleine Sologne près Gien excellent territoire de chasse, 41 ha, terres, bois, étang 1 ha 1/2, fermette aménagée en partie, dép. à restaurer. B.C.I., 48, rue E.-Vaillant, 18000 BOURGES. Tél. : 24-40-30 et 24-75-99.

CANNES, unique pptè pieds ds l'eau, bâties sur 1.700 m² env. Villa maître plain-pied, living, 5 ch., 2 s. de b., 1 s. d., cuis., w.c., maison gardiens, 2.235.000 F Antibagence, 90, bd Wilson, 06160 Juan-l-Pins (93) 61-18-81, 61-32-78

CAP D'ANTIBES, versant ouest, Juan-les-Pins Extraordin. propriété Mille et une nuits, parc complanté 16.000 m², villa de maîtres, living, chemin., salon, 5 chbres, 4 bns, terrasses, barbecue, pisc., boulodrome, 2 villas indépendantes amis, 1 villa gardiens, garages, voitures. ANTIBAGENCE, 90 bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

EN PERIGORD
DEMEURE
STYLE PERIGOURDIN
Tt cft, tél., chauff. central.
Rez-de-chaussée : séjour, studio, cuisine, office, ling., wc, lavabo.
1er étage : 2 ch., bains, salon, w.c., salle de billard.
2e ét. : 2 ch., wc, lav., gd gren., caves, gd gar. plus. voitures, dépag. cour 20 m × 4, atelier, possib. chambre. Px 480.000 F à déb. Agence du Vignal, Sté Alvère, Dordogne. Tél. 61-70-04.

30 km Paris Ouest
Autor. et prox. gare, villa ave 7 pièces, 2 bains, garage, cuisine aménagée, tout confort, site boisé, résident. beau jard. 400.000 F - 965-69-59.

A VIEILLES-MAISONS, près de LORRIS (45), maison anc. 7 p., 1.200 m2 terr, cadre admirable, 135.000 F. Tél. : (38) 92-40-48.

PERCHE : 150 km. OUEST corps de ferme à restaurer avec 250 m² — Bas prix. ROBBE - 61190 BIVILLIERS Tél. 12 (16-34-25-93-111.

PUISELET-LE-MARAIS, 8 km ETAMPLES, Maison nv à term. (reste int.), 100 m² hab. s. s-sol 1.250 m² terr., prix 180.000 F. VUE IMPRENABLE Tél. 499-52-56.

38 km PARIS - Autor. Ouest en bord. Seine, près gare, vallée St-Lazare. Superbe ppté part. état, mais. maîtres, tt cft, mais. gard. Parc. Téléph. matin 551-68-39, ou écrire B.P. M. du Mazet 186 - 75062 Paris, Cedex 02 (Serv. no 54), qui tr.

domaines

VAR - Dom. 350 ha en pl. expl. Elev. - Moutons - Cér. - Bât. 1 h. de Cannes. 3.800.000 F. ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

Réserves foncières

VAR. Cause success., 700 ha seul tenant, vendu réserve fonc. au prix incroyable de 0,50 F le m2, soit 3.500.000 F, p. réalis. rap. ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

15 mn Marseille, 120 ha. Réserve fonc. 2 km village. Exceptionnel. 1.900.000 F. Placem. 1er ordre. ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

STE-MAXIME (83), 12 km mer. Propr. 530 ha, 3 km front de route. 11.500 F l'ha. Très val. Plac. premier ordre. Rendem. différé. Vendu réserve fonc. Eau. Electricité. Porte propr. ANTIBAGENCE, 90, bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

Voir la suite de notre immobilier et autres rubriques en page 20

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
(période du 1er juillet au 31 août 1975) au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La protection du côteau de Deauville

Des immeubles dans les prés

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche et maire de Deauville, doit recevoir, ce vendredi 11 juillet, les représentants de l' « Association de défense du site du Côteau et de ses environs », qui s'opposerait à l'urbanisation du site qui domine l'hippodrome et la ville.

L'Association s'élève contre certaines dispositions du nouveau Plan d'occupation des sols (POS) actuellement soumis à une enquête publique qui sera close le 19 juillet prochain. Elle refuse notamment d'accepter la zone d'aménagement concertée (ZAC), où 15 hectares ont été acquis par des promoteurs privés et où sont prévues de nouvelles constructions.

Des habitations trop nombreuses dégraderaient le paysage, affirme le comité de défense, et donneraient au coteau une allure de « cité campagnarde d'illusion », là où règnent encore le calme, les arbres et les prés. Le coefficient d'occupation des sols retenu (0,55) est trop élevé, et, plutôt que des immeubles, il faudrait des maisons, bâties chacune sur une surface de 2 000 mètres carrés au minimum.

Les défenseurs du site regrettent aussi le manque de concertation avec le municipalité au moment de l'élaboration du POS et de la création de la ZAC

A la mairie, M. Michel d'Ornano rejette les critiques des opposants en arguant de son indépendance totale vis-à-vis des promoteurs — « dont il n'y a rien à faire ». Il précise que les droits des promoteurs ont été limités, puisque, dans la ZAC, le COS passera de 0,60 à 0,40. « Deauville, ajoute-t-il, est peut-être une des villes les mieux protégées de France, même si elle fait les constructions prévues. »

Au cours de réunions publiques à Deauville et dans le district urbain, le maire a expliqué que l'urbanisation « raisonnable » du coteau avait pour but d'accueillir les nombreux Parisiens qui, pendant la saison creuse des week-ends d'hiver, viendront animer la ville, encourager le commerce, créer des emplois pour les entreprises de travaux publics ainsi que pour les artisans locaux.

M. d'Ornano s'est engagé, en outre, à rabaisser et il souligne qu'avec le nouveau POS la voirie sera moins importante (deux routes de moins) que dans l'ancien plan d'urbanisme de 1958. Il ajoute enfin qu'il est préférable de grouper des immeubles dans un large espace plutôt que de disséminer des maisons sur des parcelles plus petites.

Mais, à Deauville comme ailleurs, l'information a-t-elle été suffisante ? Les habitants ont-ils eu leur mot à dire avant que les décisions soient prises ? Ne sacrifie-t-on pas les derniers espaces libres à une urbanisation dégradante excessive ?

FAITS ET PROJETS

P.T.T.

● PAS DE FACTEUR L'APRES-MIDI ? Dans l'article paru dans nos éditions du 11 juillet, consacré à la suppression de la deuxième distribution du courrier, une erreur de transmission a fait écrire que, *« dans la grande couronne de la région parisienne, cette mesure n'intéressait que les communes de moins de mille habitants »*. Il s'agit en fait des communes de *moins de trente mille habitants.*

Équipement

● PRET DE LA BANQUE EUROPEENNE POUR L'ADDUCTION D'EAU EN BRETAGNE. — Trois prêts d'une valeur de 50 millions de francs viennent d'être octroyés par la Banque européenne d'investissement pour le renforcement et l'extension des réseaux d'adduction d'eau dans des zones rurales de la Bretagne. Ces prêts ont été accordés pour douze ans au taux de 9,25 %. Le département du Finistère a reçu 14,3 millions de francs, celui du Morbihan 15,7 millions de francs, et celui d'Ille-et-Vilaine 20 millions de francs. Les travaux que la BEI aidera à financer coûteront environ 169 millions de francs. Ils font partie d'un vaste programme, d'un coût total de 1 400 millions de francs à réaliser avant 1978.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN PLAN QUINQUENNAL POUR LA CORSE

La comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni ce vendredi 11 juillet sous la présidence de M. Jacques Chirac, devait décider d'ouvrir à la Corse un crédit exceptionnel de l'ordre de 25 millions de francs. Cette somme, supérieure à la dotation annuelle du Fonds d'expansion de la Corse (FEC), servira à engager les onze opérations d'aménagement qui sont inscrites dans la « charte du développement économique » de l'Ile, récemment votée à l'unanimité par le conseil régional (« le Monde » daté 6-7 juillet).

Le gouvernement s'est engagé à c crer, en cinq ans, 250 millions de fr — ce qui représente environ le quar budget annuel de la délégation à l'am gement du territoire — au développe de l'Ile de Beauté.

Le préalable politique

L'adoption de *la charte du développement économique de la Corse* par le conseil régional unanime, sa prise en considération par le gouvernement, vont-elles enfin modifier le cours des choses ? Paris et Ajaccio sont-ils près de se comprendre ? Pas d'apaisement possible sans solution politique.

Des crédits, davantage de crédits pour empêcher l'Ile de partir à la dérive, annoncent les pouvoirs publics. On ne retiendra pas la population à coups de millions. La famine ne menace pas. *« La Corse n'offre plus le visage d'une région sous-développée : 124 000 véhicules sont immatriculés dans l'Ile, soit près d'un véhicule pour deux habitants ; le trafic portuaire augmente de 10 % par an environ ; la production d'agrumes est passée de 2 300 tonnes en 1969 à 15 000 tonnes en 1974 »*, remarque M. Libert Bou, chef de la mission interministérielle.

Fait significatif : le conseil régional, unanime, vient de refuser les 32 millions de francs que lui allouait le gouvernement pour combler le handicap de l'insularité en matière de transports maritimes. *« Pas d'aide sélective »*, disent les élus qui préfèrent la *« continuité territoriale »*, c'est-à-dire l'application des tarifs S.N.C.F. de bout en bout. On ne transige plus sur les grands principes.

« Des crédits, nous n'en manquons pas, souligne M. Francis Colonna d'Istria, président des républicains indépendants. *Mais nous souhaitons que la répartition des fonds publics soit faite en Corse par les Corses eux-mêmes. »* Affaire de dignité, d'efficacité aussi. Trop souvent, l'argent investi ici n'a servi qu'à alimenter une croissance spéculative, fondée sur le tourisme et l'immobilier : Ajaccio et Bastia en sont encore à équiper leurs zones industrielles. Cette prospérité fragile a trop profité à des « étrangers » — certains « pieds-noirs » ont bâti des fortunes dans la plaine orientale — alimentant chez les autochtones un sentiment de frustration.

La charte du développement ne sera une réalité que si Paris consent à laisser les Corses gérer comme ils l'entendent les deniers qu'il leur verse. D'où la nécessité d'institutions régionales fortes, reconnues par tous et donc issues du suffrage universel. Le préalable politique est posé : *« Les choix économiques et sociaux ne peuvent reposer uniquement sur des moyens techniques ou financiers »*, avertit le conseil régional.

Paris croyait-il faire l'économie d'une solution politique en prenant l'initiative d'une réforme administrative ? A l'automne dernier, le gouvernement a décidé de couper l'Ile en deux départements : la Corse du sud sous la houlette d'Ajaccio, la haute Corse sous le contrôle de Bastia. Explication officielle : il s'agit d'admettre la réalité de deux régions naturelles et de renforcer l'efficacité des fonctionnaires de l'Etat. Mais beaucoup d'insulaires décèlent dans ce découpage une menace contre l'unité du pays. *« Diviser pour régner ? Un mauvais procédé »*, notent-ils.

Le gouvernement devra réfléchir à deux fois avant de reconnaître aux Corses un certain droit de regard sur leurs affaires. Et à quels Corses ? *« Les élus du suffrage universel doivent se voir confier de nouvelles responsabilités »*, précise la *« charte du développement »*. *« Impossible de faire du neuf avec des gens qui ne sont plus crédibles auprès de la jeunesse »*, rétorque M. Colonna d'Istria. *« Il faut, ou préalable, juguler la fraude électorale. »*

Les Corses réclament, en outre, que leur soit reconnu une certain *droit à la différence.* Ils n'osent pas cependant l'avouer trop ouvertement de peur d'indisposer le gouvernement. *« Nous souhaitons que des correctifs soient apportés aux lois françaises pour tenir compte de notre particularisme »*, indique M. Antoine Parodin, secrétaire général du Mouvement des radicaux de gauche.

Comment nier cette aspiration « à la différence » ? Il y a, entre Ajaccio et Marseille, un bras de mer qu'on ne pourra jamais combler, qui a permis à l'île de Beauté de préserver sa culture, sa langue, sa mentalité, sa manière de vivre.

« I Francesi fora »

C'est aux autonomistes que revient le mérite d'avoir posé, avant même les élus, les questions de fond. Ils ont su galvaniser les jeunes, leur donnant le goût de s'accrocher à leur île. Les thèmes qu'ils abordent — la « désertification de l'intérieur », — les slogans qu'ils lancent — la « corsisation des emplois », — les mots qu'ils utilisent — le « peuple corse », — font mouche. Pour autant, les insulaires ne partagent aucunement leurs convictions politiques, au demeurant confuses.

« Ce serait catastrophique si on nous accordait l'autonomie interne demain matin ; ce serait même pire que le système actuel. Il faut d'abord façonner les esprits, changer les mentalités », dit M. Edmond Simeoni, porte-parole de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC). Certains militants parlent déjà de deux communautés dont il conviendra de ménager les intérêts. Comme au temps de l'Algérie française. Qu'on le veuille ou non, l'autonomie, c'est, à terme, la rupture.

La sécession ? Personne ici n'y songe un seul instant, hormis les membres de quelques groupuscules — Giustizia Paolina entre autres — à l'idéologie incertaine qui manient des bâtons de plastic et badigeonnent les murs de graffiti « nationalistes » : *« I Francesi fora »* (les Français dehors). L'indépendance, ce serait la perte de l'identité corse. *« Si nous étions tout seuls, il faudrait bien tirer parti de nos richesses et, pour cela, continuer à accueillir des dizaines de milliers de touristes sur nos rivages, accepter des forages pétroliers au large de la côte orientale. Malte, souveraine, possède une base militaire britannique... »*, remarque-t-on du côté d'Ajaccio.

Ecorchés vifs

Le régionalisme saura-t-il faire pièce à l'aventurisme ? Le risque est de voir les élus se saisir de l'idée pour la dénaturer. Le passé est, à cet égard, riche d'enseignements. Paris n'a jamais trouvé en face de lui des responsables corses capables de lui donner la réplique et de lui opposer un projet global de développement. *« Il n'y a jamais eu de véritable débat politique dans l'île. Les notables se contentent de régler des querelles de clans et de préparer leur réélection »*, affirme M. Paul Ruault, responsable U.D.R.

Comment, dans ces conditions, éliminer la fraude ? Tout le monde se méfie de tout le monde. On en vient à proposer la suppression du vote par correspondance et la généralisation du vote par procuration sous le contrôle du... gendarme. Comme si le maire et le juge n'étaient pas assez sûrs. Pour bien faire, il faudrait rédiger un droit électoral typiquement corse... Quand bien même y réussirait-on, la partie ne serait pas encore gagnée. Il y a, en effet, une *mise en condition* de l'électeur sur laquelle le législateur aurait peu de prise : versement de pensions indues, distribution d'aides sociales...

Pour dénoncer ces manigances, les clivages politiques s'effacent. A quelque parti qu'ils appartiennent, les militants font bloc contre les notables. Le divorce entre les jeunes et les élus est consommé. *« Le 22 mai dernier, à Bastia, à l'appel des forces de gauche, une manifestation organisée sur le thème des transports et de l'emploi a réuni cent dix-sept participants. Même si on est de gauche, on n'ose plus aujourd'hui défiler derrière des élu* note M. Simeoni. Mais la C qui se tait et qui s'interroge pas encore renoncé aux dé du clan même si maintenant en devine les limites.

Détenteur d'un pouvoir la ment contesté, les élus réagis en « écorchés vifs », sensibl tout geste, toute parole, comportement qui mettraient doute leur représentativité et peraient les fondements de autorité. Témoin, cette réfle des parlementaires de l'île, à sue de leur récente visite à l'I Matignon : *« Le problème po que corse doit être envisagé lumière du point de vue élus. »* Il n'y a plus ni *progra commun* ni *société libérale a* eée qui tiennent. Il y a seuler des gens qui serrent les r pour affronter la tempête.

« Nous sommes dénigrés centre qui rêvent de prendre n place et n'y réussissent pas. rép un maire. *Mais qu'on ne trompe pas, même dans un cli politique assaini, la plupart d tre nous seraient réélus. N pouvoir o des assises popula N'est-ce pas notre mission rendre des services, d'être relais entre la population et l ministration ?* » Reste à sa si l'intérêt général n'est que somme des intérêts particulier

Beaucoup d'insulaires ne pas loin de le penser. Les locides d'entre eux avouent le gouvernement et les élus n' pas tous les torts dans c affaire. La population est préparée aux exigences du dé loppement. *« Le bien, c'est ce me convient,* affirme voloot un Corse. *La justice est bo quand elle me donne raison.*

Les Corses manquent par d'esprit d'initiative. Ils préfè ront intriguer pour être rond-cuir à la Sécurité sociale plu que de suivre un stage de f mation professionnelle accélé pour devenir maçon. Dans seules caisses d'épargne ils accumulé l'an dernier la bagat de... 500 millions de francs. leur arrive d'investir, c'est s vent le continent qui en prof Quel développement pour l'île ses habitants la joue perdante

« Vous êtes-vous demandé po quoi il n'y aurait jamais d'éc hôtelière dans l'île ? interroge autochtone *Tout simplem parce qu'on ne peut pas s'amu à ça. Aucun Corse n'accept d'être garçon de restaurant. »* serait déchoir. Exercer des r ponsabilit c'est le rêve de ch que insulaire. Mais au service quelle ambition ?

« Un jour, cette petite île étc nera le monde », a annoncé Jea Jacques Rousseau. Nul n'est cap ble de dire aujourd'hui comme la Corse s'y prendra pour réali ce tour de force.

JACQUES DE BARRIN.

L'immobilier

terrains

- MAREIL-MARLY, 734 m2
- AIGREMONT, 702 et 167 m2
- ORGEVAL, 700 à 900 m2
- LES ALLUETS-LE-ROI, 800 à 1.000 m2
- LES CLAYES-SOUS-BOIS, 400 m2 à 500 m2.
- ST-ARNOULD-EN-YVELINES, 1.000 m2 à 2.000 m2.

VIABILITES S.A. VIABILIS, 973-73-39.

Vds env. LOCHES, 42 ha taillis, ferr. pl., conv. chasse. C.T.I.F., 14, rue Orbe, Bayonne 64100.

MERU (OISE) 3 KM superbe TERR. Construct. 18.000 m² Parage au Pt de Paris 19 F le m² (60) Beauvais. Tél. : 442-07-55.

pavillons

COUBRON. SUP. PAVILLON, récent, tout confort, 5/7 pièces. Prix : 370.000 F - Tél. 202-87-09.

95 SANNOIS. Pav. excellente construct. SEJ. OBLE, cuis. éq., 4 ch., 2 w.-c., sal.-bns., le TOUT IMPECC. Jdin déc., 2 garages. Px 340.000 F. CETI - 822-52-36.

93 PIERREFITTE. Villa neuve, 210 m². Jamais hab.tée. Hall poutre appar., séjour 35 m², cheminée, gde cuis., 4 bel. ch., MOQ., sal. bns mod. chff. radiat., salle jeux 60 m², jdin, gar. RUE CALME. Proximité gare. Px 430.000 F - CETI - 822-52-36.

ORSAY MONOETOUR Pav. réc., état impec., séjour, cuis. éq., 3 ch., terras., tt conft, gar., jardin. 215.000 F. Crédit poss. - 653-59-72. m. dim.

villas

CHAMBLY 40 KM PARIS (R.N 1) Maison excellent état, pl.-pied, sd séj., chemin., s. à m., 3 ch., cuis., bs., w-c., gar. 2 V., buand. sal. de jeux, cave à vin, ch. cal. fuel. Parc, verger-potag. 1700 m² Prix 450.000 F. Tél. le soir de préfér. au 470-51-47.

LA NAPOULE résidentiel (près golfe et mer) Jolie villa provençale, hall, séj./salon avec cheminée, 5 chbres, 2 bns, cuis. éq., chauff. cent., tél., tr. beau jardin 1.000 m2, 398.000 F. Agence de la POSTE (F.N.A.I.M.) T. 47-14-77/47-01-59.

immeubles

Nord de l'Hérault. Vend résid. caractère, anc. moulin, 14 pces. S'adr. : Me ESTEVE, notaire, 34600 BEDARIEUX.

VERSAILLES 100 m GARE tmm. p. de t. 5 p., 116 m2, balc. sud, s. de bains, eau, tél., park. s/sol. Px 457.000 F. - 483-68-77.

viagers

Vendez aux meill. conditions FONCIAL 36 ans référ. Expert. gratuite 19, bd Malesherbes. 266-32-35.

St-Georges, 3 P., 50 m², 4e ét. 35.000 + 600 F/m. T. T. 74 a. F CRUZ 4, rue La Boétie. 265-69-98.

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL - 700-00-99 33, bd Voltaire, PARIS (XIe).

fonds de commerce

ROCHEPORT : Plein centre commerçant : bout. prêt-à-port. femmes, frivol., etc. Emplac. 1er ordre - Crédit s/garanties.

LA ROCHELLE : Rue principale commerc. : maroquinerie réc. créée. Boutique nve, très bon chiffre. Rais. santé. Créd. poss.

PROMOTEL S.A., « LE SEILLERY » - LA CLISSE - 17600 SAUJON - Téléph. (46) 93-28-01.

occasions

A SAISIR neuf, retour foire. FOURS MICRO-ONDES 2.700 F (au lieu de 4.200 F) ; SURGELATEURS 540 L (Bahut) 1.999 F (au lieu de 2.700 F). Conditions spéciales sur nos magnifiques réfrigérateurs-congélateurs U.S.A. Crédit total et leasing possible. Tél. AFAPS : 430-61-96.

fermettes

90 KM PARIS VALLEE SEINE Grosse ferme CARACTERE pier. pays vaste entrée, sol., cuis., cheminée, pout. appar., 5 ch., eau, élect., gren. aménag., cave. 1.500 m² ter. 85.000 av. 11.000. 2, rue Gl-Gaulle, SENS AVIS Tél. (16) 86-65-09-03.

90 km PARIS SUD Région Cheroy. Fermette très bien restaur. Grd séjour, 2 ch., bains, grenier, chauff. mazout, jardin 1.080 m2, beaux arbres. Prix : 198.000 F. S'adresser : Agence de Voulx, 41, Gde-Rue, (77) Voulx - Téléph. : 431-91-20.

1 H. 15 - PARIS-OUEST 195.000 F Ravissante FERMETTE, plain-pied, tout confort, garage. 3.500 m2 terrain clos, planté. Tél. (16-32) 33-55-42.

FORET FONTAINEBLEAU Cour village, part. vd fermette aménag., 200 m2 envir., 3 chbres, 2 bns, salon, s. à m., poutres app., tommettes, cheminées, ch. mazout, jard. clos murs. Vue église. Calme absolu. Commerc. proximité. Prix : 470.000 F. Téléphone : 434-50-57.

locaux commerciaux

JUAN-LES-PINS. A saisir de im. pd sta. bord de mer. Local vide 200 m2 av. vitrine 4 m. Vendu sous valeur av. murs 450.000 F. Conviendrait tous commerces. Cab. Manconi, résid. « Jardin de la Pinède », bd. de la Pinède, 06160 Juan-les-Pins - 61-18-98.

OFFRE EXCEPTIONNELLE A LOUER LOCAL Superficie 260 m² comportant 16 bureaux et salle de conférence complèt, agencés, 10 tél, groupés 8 parkings, libres immédiatem. : 450 F LE M2 Tél. 339-92-30 92-79 - 29-04.

A vendre, 9e, partic., 70 m2, rez-de-chauss. sur cour, téléph., jardin. Téléphone : 023-80-72.

boxes-autos

A VENDRE CENTRE TOULOUSE PARKINGS ROTATION HORAIRE PARKINGS EXCLUS. CENTRE COMMERCIAL. 20.000 m2. GDS MAGASINS. RENTAB. ELEVEE FLOREAT, 19, rue des Martyrs, 75009 PARIS - Tél. 285-09-64 - 285-10-15

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux
Date d'entrée au cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London, W1A 4DY.

villégiatures

MARLY-LE-ROI. Pr. 2 pers. ds villa. Jardin. Forêt. Juin., août. Merveill. Téléph. : MAI. 36-78.

MANDELIEU 4 km CANNES Grd Studio neuf, 600 m. plage. Septembre, M. Duval, 922-03-60.

Jusqu'au 31 juil., local. meub. + villa luxe 8 pers. « Homerox » Gam, vacances St-Raphaël, 20, r. de Provence (94) 95-18-18.

SAVIGNY, dans quartier résidentiel, sur magnifique terrain de 400 m² avec nombreux arbustes de toutes essences, PAVILLON plain-pied, 4 p. + cuis., SNB, w.-c., ch. cent., sous-sol, garage, téléphone. 220.000 F. SIS, 996-34-40.

A louer, appartement tout conft, 4 personnes, proximité mer, LE LAVANDOU. Ecrire : Mme GRAVELET, (18) MENETOU-RATEL. T. : 1.

HAUTEVILLE, plage Manche Villa s/476 m² terr. R. de jard. : pte cuis., chifferie, débar., cave, 2 ch. A l'ét. : cuis. gr. séj., 3 ch. meub., dche, w.c., ch. mag. Libre 1er août - 150.000 F - 954-39-79.

autos-vente

DAF 44 Variomatic 72 rouge av. gar. Ets NEUBAUER, P. DOLLE - 754-93-02.

504 berline GL Diesel 75. Véhicule de direction, gar. tot. Ets NEUBAUER P. DOLLE. Tél. : 754-93-02.

Coupé 304 S, bleu métallisé 74, avec gar. Ets NEUBAUER P. DOLLE. Tél. : 754-93-02.

Collab. journal vend Chevrolet Camaro 327 (69) B.A. O.A., vert foncé métal., int. blanc. 14.500 F. Tél. 704-72-88 704-59-23

Part. vd voiture « 2 chevaux AZAM EXPORT 65 », (Etat impecc.) Px 2.500 F à débattre. T. 660-84-04, p. 468 (hres bur.).

OPEL MANTA neuve, 0 km, fin de série 14, 7 CV, LS, ocre, intérieur noir. Garantie 6 mois. Tél. 254-11-33.

transports

DEMENAGEMENT Courses, livraisons. Paris, banlieue, province, pet. px. 843-38-74.

DEAUVILLE*

LIVRAISON 1re TRANCHE AVRIL 75

Une nouvelle résidence de loisirs!
Une nouvelle formule: CASTEL CLUB!

Devenez propriétaire d'un luxueux studio ou d'un duplex, entièrement meublé et équipé, vendu par périodes de deux mois.

Avec l'acquisition d'un mois de haute saison *(mai, juin, juillet, août, septembre)* nous vous offrons gratuitement un mois de moyenne saison.

Exemple de prix pour un studio de 4 personnes:
mai + *avril* ..... 33000 F
juin + *mars* ..... 34000 F
juillet + *décembre* .... 37000 F
août + *février* ..... 39000 F
septembre + *octobre* ... 30000 F

● Au "CASTEL NORMAND" vous payez seulement le temps de séjour dont vous profitez pleinement.

● Au "CASTEL NORMAND", vous bénéficiez des services hôteliers: petit déjeuner, repas froid, entretien journalier, réservations, salons de détente, etc.

● Au "CASTEL NORMAND", vivez **** étoiles!

Crédit jusqu'à 70%

En plein centre, à 200 m du casino.
54, rue du Général-Leclerc. Visite sur place tous les jours.
Réalisation PRODOMO S.A. et JACQUES BOITARD

M

Coupon-réponse à envoyer à : PRODOMO s.a.
7 place de Valois, 75001 Paris. Tél. 233.85.45+ et 231.80.36+
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation en couleurs.
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. _____

Publi-Bourse

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS LE RASSEMBLEMENT DE LA TOUR EIFFEL

…G.T. ET LA C.F.D.T. ESPÈRENT CONTRAINDRE le gouvernement et le patronat à assouplir leur politique sociale

…liés de Giscard se sont fait entendre. » …i 10 juillet, le slogan du vaste ras… au pied de la tour Eiffel, dont la …yndicale ne pouvait être dissociée de …n politique. Par dizaines de milliers, … sympathisants ont répondu — à un … l'autre de la journée — à l'appel de …t de la C.F.D.T. Sans doute les Pari… banlieusards étaient-ils moins empres… …escomptaient les deux centrales. Mais, la démonstration aux couleurs de fête …t traduit le mécontentement des sala… refus de l'austérité. Elle visait d'abord …er des conflits en cours : sur ce point, réussite. Elle devait aussi réconforter …s dans la difficile période des congés payés et maintenir un esprit de mobilisation ouvrière avant le « redéploiement » de l'action syndicale en septembre... Enfin, sans trop se faire d'illusion sur l'incidence d'une telle manifestation sur l'aboutissement des actions en cours, les syndicats estiment que la journée du 10 juillet peut avoir un effet dissuasif sur les employeurs qui envisagent de nouveaux licenciements avant la rentrée.

Les deux centrales, en confirmant publiquement leur alliance, ont aussi offert aux forces de gauche une occasion de se regrouper contre le régime. Une délégation commune C.G.T.-C.F.D.T. s'est d'ailleurs présentée dans la matinée du 11 juillet, au siège du C.N.P.F. et chez le premier ministre, qui ne l'a pas reçue.

…e lancée par la C.G.T. …T. visait à faire con… …aris des représentants …s entreprises en grève, …ur présence mette en …portance des conflits … cours et que les tra… …arisiens ainsi que les …iques et les personna… …nent leur solidarité.

…0, les services d'accueil …centrales avaient … présence de syndica… …uatre cent trente-sept … « en lutte », représen… …0 travailleurs répartis …nte-sept départements. …ions de la région pari… …taient pas comprises …hiffres, mais elles sont moins nombreuses que ne …lent les organisateurs. …e les entreprises en grève ne sont pas « montées » ; …nt cinquante, selon cer… …estimations syndicales, ont … même fait le voyage. Le… forces présentes au …-de-Mars était en fait …le des représentants de … ayant engagé des actions …catives ces derniers mois. …rnières semaines, et qui …rent que les satisfactions, …npromis obtenus ne sont …s armistices ne mettant … au combat engagé.

…evait aussi bon nombre de …ions venues porter témoi… …qua « l'action est payante », …elle de la SAB, fabrique …ise de bouteilles en plas… … où les grévistes, après … jours d'occupation, en mai, …porté de substantiels avan… Mais on notait aussi la pré… …e salariés qui maintiennent …acharnement, depuis des … une occupation symbolique …les ateliers en faillite ; tels …évistes des grues Griffet, de Marseille.

…rassemblement a été le plus …ent nourri par les troupes …stes. Cela s'est reflété dans …oix, arrêté entre les deux …dérations, des porte-parole … huit entreprises qui sont montées sur le podium : quatre représentaient l'action unie C.G.T.-C.F.D.T. (Annonay, Sotrimec, Chausson, chèques postaux), deux la C.G.T. seule (Câbles de Lyon et *Parisien libéré*), une la C.F.D.T. seule (Teppaz) ; enfin, la C.G.T. associée à F.O. pour l'usine de chaussures Chalabre.

Les deux centrales ayant décidé que le « forum » conserverait un caractère syndical, les délégations des partis politiques n'ont pas eu droit au micro. Celle du P.C., avec M. Paul Laurent, était sans doute la plus nombreuse, et M. Étienne Fajon venait en tête des élus de gauche parlementaires et municipaux, parés de leurs écharpes. M. François Mitterrand, entouré d'une équipe très fournie, fit la ronde des stands, au pied de la tour, vers 13 heures. M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., l'avait précédé ainsi qu'une délégation du P.S.U.. Les radicaux de gauche avaient envoyé M. François Loncle.

Aucun journal politique n'était vendu à l'intérieur de l'enceinte ; les crieurs de *Rouge* ou de *Tribune socialiste* restèrent hors des barrières, comme ceux de *l'Humanité-Dimanche*.

MM. Michel Rolant et Henri Krasucki se chargèrent d'exprimer la portée politique du rendez-vous. « *Le mur de silence* » dressé par le patronat et le gouvernement autour des conflits en cours a volé en éclat, ont dit les deux leaders, M. Rolant, numéro deux de la C.F.D.T., avec des accents de tribun, M. Krasucki, *alter ego* de M. Séguy à la C.G.T., avec sa gouaille habituelle. « *Les discours officiels, les tranquillisants ne peuvent plus abuser personne* », a répété le premier. « *Votre présence est un acte d'accusation* », a dit le second.

Tous deux se sont dressés contre la répression antisyndicale, les milices patronales. M. Rolant a mis particulièrement l'accent, comme la C.G.T. l'avait fait à son récent congrès, sur l'attaque menée contre les syndicats « *l'outil que se sont forgé les travailleurs* ».

Tous deux ont dénoncé la montée du chômage et l'incapacité du gouvernement de faire face à la crise. Non seulement le patronat et le gouvernement n'en sortiront pas notre pays, mais ils l'aggraveront, s'est écrié M. Rolant, « *il ne faut pas les laisser faire* ».

« *Qui peut croire que ces gens-là vont s'occuper sérieusement de réduire les inégalités sociales quand une heure de SMIC, telle qu'ils viennent de la fixer, ne permet même pas d'acheter un kilo de cerises ?* » a demandé de son côté M. Krasucki.

La foule massée au pied du podium ne fit pas attendre sa réponse. Longtemps, elle clama avec force : « *Nous voulons union, action, programme commun.* »

Plus ou moins ostensiblement, les cédétistes se gardaient de réclamer le programme commun. Et les porteurs de deux longues banderoles, qui s'étaient glissés aux premiers rangs, réenroulaient leurs calicots « pirates » où l'on pouvait lire : « *Nous crions liberté* », avec la signature du parti communiste de l'Yonne et celui d'Us'nor-Dunkerque. — J. R.

…fête des retrouvailles

…ont l'air perdus, les tou… …il font la queue, ce jeudi …u pied des ascenseurs …ur Eiffel... Depuis 10 heu… …our de la pelouse, des … d'ouvriers débarquent, … le matériel, les bande… …stallent des stands, cas… …crolle, dans l'ambiance …4 juillet avant l'heure. …eurs en lutte venus de …a France, ils sont là, sous …es caméras, au pied de …ne T.V. de la tour Eiffel, …transmettre leur message, …sté singulier, après des …ies de combat anonyme et …

…es en blue-jeans, femmes …es fleuries, avec des che… …et macarons aux couleurs … usine... Voici les grévis… …Câbles de Lyon, habillés …n rouge et armés de tam… qui dansent au rythme … mélopée syncopée, an… …ge à leur grève dure. Les …es de Grandin les rejoi… vêtues de robes rouges, …aussi. Les tanneurs d'An… les travailleurs de l'auto… de Bourges, les grévistes …usson, qui reprennent le … ce jour même, se succè… …u podium pour répondre …estions de la foule.

… nouvelle délégation …, ce sont les ouvrières de …SAF (fabrique d'habille… d'Auxerre) : « Le patron …arti depuis plus d'un an, …s, sous le contrôle d'un …, en continue de travail… …leurs vendons aux clients, …n profitent pour acheter à …rix. Il y a des commandes …en septembre. Ce qu'il …faut ? Un patron pour …ter l'usine... » Ce conflit, …e long, dure depuis quatre …quatre-vingt-treize jours. … de vacances cette année : …faut pas courir le risque …oir le syndic fermer les …x durant les congés. »

…tes voiles dehors, en … avait blanche, les grévistes-chômeurs d'Alès (fabrique de bateaux à Cannes) scandent : « Cannes, Côte d'Azur, côte d'usure. Neuf mois d'occupation, 90 % du salaire versés pour licenciement économique, pas de vacances », explique un des jeunes grévistes.

Dès 13 heures, les stands commencent à manquer de pain, de bière, de saucisson. Mais on se débrouillera comme dans ces repas de famille où viendraient les cousins éloignés qu'on n'attendait pas mais qu'on est heureux d'accueillir. En vente aussi, le disque enregistré devant les usines Chausson, sur un rythme de free-jazz, avec, en arrière-fond, le cliquetis des boucliers des C.R.S. prêts à charger. Mais à part cela, rien d'autre ne sera vendu.

Discrètes, des personnalités politiques déambulent le long des stands, discutant avec les uns et les autres. Plus remarquée est l'arrivée de M. François Mitterrand, entouré de militants, qui se fraie un chemin presque au pas de course, le temps d'une rapide prise de contact d'un stand à l'autre. Ainsi ce travailleur : « Bonjour M. Mitterrand. Je m'appelle Francis... Je suis chômeur depuis six mois. Tous les matins je me suis levé pour chercher du travail. Aujourd'hui, j'ai compris, je reste au lit. Qu'en pensez-vous ? » Mais M. Mitterrand est déjà entraîné plus loin. Sa visite, ponctuée de brefs dialogues avec les grévistes, prend une vague allure de « tournée des popotes ».

« On savait qu'ils seraient là, remarquez, mais on est venu tout de même », déclarent deux femmes belges qui font la queue pour l'ascenseur de la tour, en compagnie de quelques manifestants. Certains grévistes sont, en effet, montés pour contempler Paris, profitant d'un voyage qui sera peut-être le seul de leurs vacances. — D. R.

LA TARE DU CHOMAGE

II. — LES MOYENS D'EN SORTIR

par ALFRED SAUVY

Beaucoup d'illusions ont été entretenues à propos du chômage et des contre-remèdes proposés « le Monde » du 11 juillet). Comment sortir de cette politique inadaptée aux circonstances ?

Employer tous les hommes est affaire de structure, d'ajustement et non de nombre. Le maintien d'un ajustement continu peut être assuré soit par contrainte, soit par souplesse. Nous laissons ici de côté la solution par contrainte générale (planification), mais elle peut devenir un mal inévitable si nous ne savons pas faire marcher notre système.

Pour assurer l'ajustement, l'instrument maître sera « la matrice de l'emploi ». En donnant le nombre d'heures de travail des diverses professions nécessaires, *directement et indirectement*, à une production finale déterminée, elle permettra de calculer *la population active demandée* (toujours par professions), nécessaire à la satisfaction des demandes privées et publiques.

Si l'équilibre entre les multiples demandes et les multiples offres (de travail) était pleinement réalisé, le plein emploi serait presque automatique, au besoin avec un léger soutien de la demande. En fait, bien conduit, le calcul révèlera une distorsion béante : l'excès croissant de non-manuels. Le rétablissement, œuvre de longue haleine, conduira à réformer tout l'enseignement, au-delà même du plan Langevin-Wallon, jamais appliqué (une sévère révolution), à resserrer l'éventail des rémunérations, au profit des parias de la société que sont les manuels, en revalorisant ces métiers également en termes de dignité, en mécanisant ce qui peut l'être, etc.

Il y a d'autres distorsions ; pour les atténuer, il faut agir sur les entreprises qui déclarent ne pouvoir physiquement produire davantage (17 % en mars). Voyez l'agent de la circulation : il ne lui servirait à rien de stimuler les voitures embouteillées ; c'est à celles qui ont de l'espace devant elles qu'il commande d'accélérer. La stimulation vitale des entreprises en plein emploi doit être encouragée, même par des procédés apparemment coûteux (double équipe, personnel moins adapté, équipement de moindre qualité, etc.) ; l'effet multiplicateur est bien plus élevé qu'on ne le croit.

D'ores et déjà, la pleine liberté ne peut éviter quelques atteintes. Le chômeur doit accepter certains travaux d'utilité sociale, pendant qu'il est secouru, puis supporter, éventuellement, quelque « déclassement ». Une pression en ce sens favorisera déjà les réformes de longue haleine.

La distorsion n'existant pas seulement selon les professions, mais selon les individus, une attention spéciale doit être portée à ceux qui sont éjectés hors de la société : rééducation, légère pression sur eux, emplois faciles réservés aux cas spécifiques (comme cela fut, naguère, pour les mutilés de guerre) ; au besoin, une indemnité permanente de 10 ou 15 %, pour compenser une légère incapacité, sera bien moins onéreuse et plus digne qu'une allocation d'inactivité de 50 ou 80 %. *La paresse n'est pas le fait des individus, mais de la société qui recule devant l'effort.*

Il restera les inévitables fluctuations, les « courants d'air mondiaux », les innovations techniques, les changements de goûts, les accidents divers. L'adaptation continue exigera une souplesse, en opposition aux actuelles rigidités qui visent avant tout à conserver l'ordre ancien. Au lieu de nous crisper sur des situations dépassées, il faut, besoin vital, nous adapter.

Un contre-sens fondamental

Le souci d'adaptation nous mène au secteur capital des échanges extérieurs. Le contresens fondamental de 1974 doit être réparé. Le carburant doit être porté au moins au prix qu'il avait, il y a dix-huit ans, c'est-à-dire, en termes réels à 2,70 le litre environ. Qui osera dire que revaloriser l'essence selon le même coefficient que le ticket de métro donnerait un chiffre supérieur à 4 francs ?

Le prix doit être établi de façon à assurer une certaine réduction de consommation, donc un gain en devises et un gain en francs. *A priori*, le chiffre de 3 francs donnerait un tel résultat, après un flottement de six mois. *Les deux gains permettraient de faire redémarrer toute l'économie, sacrifiée aujourd'hui à un seul secteur :*

— *Les gains en devises* permettront la fameuse relance générale, en compensant l'accroissement des importations de matières premières ;

— *Les gains en francs* serviront à valoriser, de façon systématique, nos produits exportés bruts ou demi-finis. En poussant l'ouvrage de ces produits, nous pouvons gagner assez rapidement plus de cinq cent mille emplois « directs », et, en un peu plus de temps, un million et demi à deux millions d'emplois.

L'exemple type est la machine-outil : nous en produisons quatre fois moins que l'Allemagne et nous en achetons plus que nous n'en vendons, performance ruineuse pour un pays industriel. Il y a bien d'autres exemples. *Mieux vaut dépenser 200 francs à une œuvre productive, donc multiplicatrice d'emplois, que 100 à payer stérilement l'improductivité, créatrice de chômages ultérieurs.*

A l'économie d'énergie sur le carburant, *hors de laquelle il n'y a aucun salut*, doit s'ajouter celles qui sont possibles sur le chauffage domestique (la lâcheté du gouvernement a été insigne), sur le papier (un décret, voire un arrêté, pourrait déjà faire beaucoup), etc. Frapper fort et bien attire moins d'impopularité et de résistance que des velléités à peine gênantes.

Pour les travailleurs étrangers, reconnaissons la sagesse des économies socialistes et suspendons toute nouvelle immigration de travail. *De même que la bourgeoisie a bien dû se passer de domestiques, de même les Français doivent assurer leurs propres services.*

Les mesures suggérées ici sont-elles de pure théorie ? Que le lecteur me permette de rappeler que les mesures prises (à mon initiative) sur ces bases, en apparence paradoxales, en novembre 1938 ont provoqué une critique générale de la droite à la gauche, *un pronostic unanimement défavorable, même chez les experts* et *le progrès le plus brillant qu'ait jamais connu l'économie française.* La guerre et l'amour propre ont effacé tout cela.

Il reste le plus délicat et de combien ! Étant foncièrement injuste, le capitalisme ne fonctionne bien qu'au prix d'injustices qu'il faudra compenser. Toutes les grandes reprises, tous les grands progrès, y compris en pays socialistes, ont été assis sur des salaires faibles. Pour éviter cette dure loi et cette facilité, il faut non seulement une large souplesse (c'est elle qui avantage finalement les salaires et non la rigidité, on le croit), mais *des nationalisations assez étendues.* Elles auront tout au moins le mérite de faire la lumière et de permettre de maîtriser l'économie. Plus généralement, tant qu'il faudra des profits supplémentaires pour assurer les investissements créateurs, l'injustice sera au cœur même de nos progrès. L'amendement Vallon avait sans doute lui-même besoin d'être amendé, mais il touchait le fond du problème. Sans compter absolument sur la collaboration des syndicats (c'est le domaine propre... de la concurrence), il faut marcher résolument en ce sens.

Il restera certes bien des difficultés, des choix douloureux entre justice et efficacité, entre liberté et plein emploi. Pour avoir proscrit les licenciements, l'entreprise yougoslave a été saisie de la peur d'embaucher, d'où 300 000 chômeurs (900 000 à notre échelle) et plus de 400 000 jeunes partis à l'étranger. Concilier la liberté et la machine publique exige un sang-froid exceptionnel et surtout une pleine ouverture, en pleine lumière, à la place des bomélles d'espérance, du reste de plus en plus pâles.

Jamais révision plus déchirante n'a été proposée que cette mutation. Je me permets, du fond de mon grand âge et d'une certaine expérience, de faire appel aux forces conservatrices crispées sur leur machine et aux forces motrices, non moins prisonnières de leur idéal et des pressions qu'elles subissent, non certes pour qu'elles s'entendent, la divergence étant source de vie, mais pour qu'elles plongent dans le réel, chacune de leur côté, pour saisir la matière vivante, de façon « *intelligente* ».

Intelligente, qu'est-ce à dire ? Après ses longues recherches sur les vertébrés supérieurs, le professeur Kohler est parvenu à définir l'intelligence de l'animal : « *Il est intelligent, à partir du moment où il sait faire un détour.* » En matière d'économie, l'homme est trop buté sur ses intérêts pour être un animal intelligent.

Mais il peut le devenir.

FIN

CONJONCTURE

La reprise économique

(Suite de la première page.)

La reprise de la production liée à l'amélioration de la trésorerie des entreprises et à la résorption progressive des stocks de produits finis résulterait de l'« *arrêt des actions déflationnistes* » des industriels. Elle interviendrait surtout dans le secteur des biens intermédiaires, puis dans celui des biens d'équipement.

Pour l'instant, les entreprises continuent à rechercher le redressement de leur situation financière et de trésorerie par la limitation de l'investissement, la compression des stocks et la forte diminution de l'embauche du personnel, souligne l'INSEE, qui note que, grâce au crédit, les firmes ont conservé un personnel excédentaire par rapport au rythme d'activité. Parallèlement, les ménages continuent à constituer une épargne de précaution. La coïncidence et la diffusion de ces deux comportements « *retardent l'effet et atténuent la portée des mesures de relance, du moins lorsque celles-ci visent à accroître les moyens financiers dont disposent ménages et entreprises* ».

Pour l'INSEE, la demande dépend, au cours des mois à venir, « *autant des modifications de la propension à dépenser que de l'évolution des revenus* ». Le pouvoir d'achat des salariés — y compris les prestations sociales — devrait se stabiliser ou augmenter très légèrement (entre 0 et 0,5 % en un semestre), après avoir baissé de 0,5 % à 1 % d'octobre 1974 à juin 1975. En valeur nominale, les salaires progresseraient à la fin de l'année à un rythme légèrement supérieur à 2,5 % par trimestre, alors que la hausse des prix à la consommation passerait de 0,8 % par mois pour le premier semestre à 0,6-0,7 % au second. L'augmentation du pouvoir d'achat serait écornée par une diminution des effectifs qui se poursuivrait à un rythme voisin de celui enregistré depuis le début de 1975 (— 3 % l'an), alors que la baisse de la durée hebdomadaire du travail se ralentirait quelque peu.

La consommation resterait stable, et la demande étrangère serait plus faible. Malgré la poursuite du ralentissement des exportations, le taux de couverture des achats par les ventes continuerait, selon l'INSEE, à osciller autour de 105 %. Le déficit pétrolier s'élèverait en 1975 à 40 milliards de francs, comparé à 48 milliards en 1974 et au plafond de 51 milliards fixé par le gouvernement.

Cette estimation tient compte d'une hausse moyenne de 4 % du prix facturé du pétrole (y compris une légère augmentation en octobre prochain) et d'une baisse de 5 % de la consommation.

Dans la région parisienne

La grande diversité des activités permet une meilleure « résistance » à la crise

Le rapport sur la conjoncture et l'emploi dans la région parisienne qu'a présenté, le 10 juillet, devant le Comité consultatif économique et social, M. Bernard Gaultier se garde de faire des pronostics trop précis : « *L'activité industrielle semble avoir cessé de se dégrader* », indique-t-il. « *L'industrie, hormis le bâtiment, qui est dans une situation très critique, semble avoir touché son point le plus bas. Une reprise prochaine n'est cependant pas encore perceptible, et les perspectives de l'emploi au quatrième trimestre sont assez préoccupantes* »

Comme partout en France, le nombre des offres d'emploi a diminué. Pour les cinq premiers mois de l'année, elles régressent de 37 % par rapport à celles des cinq premiers mois de 1974. En avril, on a enregistré une hausse des demandes d'emploi de 55 %, comparée à celles d'un an plus tôt. Les demandes d'emploi non satisfaites excèdent, en mai, de 85 % celles de mai 1974. Les hommes (+ 97 % de chômage en un an) y sont plus touchés, ici, que les femmes (+ 69 %). La tranche d'âge de 25 à 39 ans (+ 99 % de chômeurs) est plus atteinte que celle des moins de 25 ans (+ 94 %). Les licenciements collectifs sont passés de 2 195 en janvier à 4 933 en avril.

Les grandes branches industrielles enregistrent une baisse ou une stagnation de leur production, à l'exception des secteurs de l'habillement, des articles de luxe, de la construction aéronautique et de l'armement.

Certains indices permettent à M. Gaultier d'espérer un retournement de conjoncture. En effet, le nombre des journées de chômage partiel indemnisables a décru de 171 000 en janvier à 94 000 en mai.

La région parisienne est actuellement moins touchée par le chômage que le reste du pays. « *La très grande diversification de ses activités et la haute qualification des salariés*, conclut le rapporteur, *permettent à la région parisienne de mieux s'adapter à la crise économique qui l'avait d'ailleurs frappée plus tôt que le reste du pays.* »

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DEMANDE UNE RELANCE MODULÉE DE LA CONSOMMATION.

Le Conseil économique et social a adopté par 113 voix contre 20 (M. Robert Chéramy : C.F.D.T. ; C.G.T.) — F.O. s'abstenant — l'avis sur la conjoncture économique présenté par M. André Malterre, après le vote d'amendements ne le modifiant pas substantiellement (*le Monde* du 4 juillet).

Les conseillers du palais d'Iéna craignent « *que la reprise ne soit ajournée au début de l'année prochaine* ». Ils ne tiennent pas pour certain que les mesures de relance déjà prises par le gouvernement soient « *suffisantes pour éliminer à elles seules les raisons qui empêchent les entreprises d'investir et incitent les consommateurs à constituer une épargne de précaution élevée* ». Les membres du Conseil économique souhaitent un renforcement du rôle économique du budget, une orientation de l'appareil productif vers la création d'emplois, l'utilisation sélective des crédits et une relance modulée de la consommation.

LIBRAIRIE MONTCHRESTIEN
160, rue Saint-Jacques
PARIS (5e)

NGUYEN HUU CHAU
Professeur à l'Université de PARIS-I PANTHÉON-SORBONNE

L'ENTREPRISE MANAGÉRIALE .... 40 F
THÉORIE DU MARKETING : LA DISTRIBUTION 30 F
ANALYSE ÉCONOMIQUE (Tome I) :
L'ACTIVITÉ D'ENTREPRISE ET LA PRODUCTION NATIONALE .... 65 F

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Les États-Unis accorderaient à la Roumanie la clause de la nation la plus favorisée

Washington (A.F.P.). — La Roumanie pourrait être le premier pays communiste à bénéficier aux Etats-Unis de la clause de la nation favorisée depuis l'adoption de la loi commerciale de 1974, qui en lie l'octroi à la politique d'émigration des pays de l'Est. La commission des finances du Sénat, à l'unanimité, et une sous-commission de la Chambre des représentants, à une très large majorité, viennent toutes deux d'approuver l'octroi de cette clause à ce pays, comme l'avait demandé le gouvernement américain. A la suite de ces votes, l'approbation par le Congrès ne fait guère de doute.

La Pologne et la Yougoslavie bénéficient déjà de la clause de la nation la plus favorisée, qui se traduit par une diminution de près de 50 % des droits de douane sur les importations américaines en provenance de ces pays. Mais cette concession commerciale leur avait été accordée avant le vote de la loi de 1974 spécifiant que la clause ne peut être accordée aux pays communistes s'ils ne libéralisent pas leur politique d'émigration à l'égard des minorités. L'adoption de ce texte restrictif avait amené l'U.R.S.S. à dénoncer l'accord commercial conclu en 1972 avec les Etats-Unis.

Bucarest demande à ses partenaires du Comecon une négociation sur les matières premières

De notre correspondant

Vienne. — La position particulière de la Roumanie au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon) a été redéfinie, non sans nuances, mais avec vigueur, par le premier ministre du gouvernement de Bucarest dans son intervention, le 25 juin, devant cette organisation réunie pour sa vingt-neuvième séance à Budapest (*le Monde* du 28 juin). Le discours de M. Manea Manescu a été rendu public le 6 juillet par *Scinteia*, l'organe du P.C. roumain.

Se référant dès l'entrée en matière aux « statuts » du Comecon, M. Manescu a rappelé que le but de l'organisation était de « *développer avec succès le processus de rapprochement et d'égalisation graduelle des niveaux de développement économique* » des pays membres. Sans jamais employer le terme d'intégration, dont le principe est refusé par Bucarest, soucieux de « *préserver l'identité nationale de l'économie* », le premier ministre s'est prononcé pour le perfectionnement de la collaboration « *dans les pays moins développés du point de vue industriel* », notamment la Roumanie.

A propos des matières premières, M. Manescu a précisé qu' « *on n'avait pas réussi à trouver des solutions réciproquement acceptables* » et que « *la situation demandait à être approfondie en vue de la préparation de propositions concrètes* ».

La Roumanie s'est en tout cas déclarée « *prête à mener immédiatement des négociations avec les pays membres du Comecon* » en vue de rechercher une solution.

M. Manescu a, par ailleurs, abordé le problème des relations avec l'Europe des Neuf. Fidèle à la thèse roumaine, il s'est certes prononcé en faveur de la conclusion d'une « *entente-cadre portant sur les aspects généraux de la collaboration entre le Comecon et la C.E.E.* », mais en prenant soin de spécifier que ce texte ne doit pas « *affecter la compétence des pays membres du Comecon* ». Chacun de ces pays a des « *problèmes spécifiques* » et doit « *entretenir directement des contacts officiels avec le Marché commun* ».

La manière nuancée mais ferme adoptée par Bucarest pour présenter des options difficiles à admettre par ses partenaires du Comecon, l'U.R.S.S. en tête, peut être considérée comme remarquable. Loin d'innover en la matière, la Roumanie tente de revenir aux textes primitifs qui devraient, selon elle, régir les rapports des pays réunis au sein de l'alliance socialiste.

(Intérim.)

AFFAIRES

A Rennes

M. JEANSON DEVIENT GÉRANT DE L'IMPRIMERIE OBERTHUR

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Edme Jeanson, président de la Société de développement financier Néogravure-Crété et Desfossés, est devenu officiellement, le 7 juillet, gérant de la S.A.R.L. Oberthur.

Cette imprimerie, qui emploie mille trois cents salariés à Rennes, était une filiale de la Néogravure. Lors de la faillite de cette dernière, le tribunal de commerce de Paris avait laissé aux juges rennais le soin de trouver une « *solution judiciaire adaptée* » pour Oberthur, dont la viabilité est incontestée. Admise au bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites, alors que les magistrats consulaires parisiens avaient prononcé la liquidation de biens de la Néogravure, Oberthur a fait l'objet d'un plan de redressement et d'apurement du passif, homologué le 4 mars dernier, plan qui n'a pas été remis en cause par un arrêt de la cour d'appel de Rennes le 19 juin.

Une société anonyme — la Société financière Oberthur — deviendra propriétaire des parts de la S.A.R.L. Outre divers prêts bancaires ou de sociétés d'impression, cette société anonyme devrait bénéficier d'un apport d'un million de francs de la part de l'Institut de développement industriel (IDI). Quant à la contribution des pouvoirs publics, elle consiste en un prêt du Fonds de développement économique et social de 12 millions de francs sur quinze ans, et une subvention de 5,8 millions de francs.

LA SOCIÉTÉ LOU EST MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

La société Lou, l'un des premiers fabricants français de corsetterie, a été mise en règlement judiciaire le 10 juillet. La veille, une société d'exploitation avait été créée par un apport de fonds propres d'un fabricant de sous-vêtements de Niort (Deux-Sèvres), M. Bellanger. Celui-ci assurera la direction de la firme qui emploie environ huit cents salariés à Grenoble et a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 32,93 millions de francs. Il devait présenter ce vendredi 11 juillet son plan de redressement.

Créée en 1946 par M. A. Faller, Lou avait été rachetée une première fois en 1969 par la Générale Alimentaire, à la suite de graves difficultés liées notamment à un renforcement de la concurrence étrangère et à une conjoncture défavorable. La situation ne s'améliorant pas, la firme, après une perte de 32 millions de francs en 1972, était reprise en mai 1973 par M. Alain Bourgeois. La gestion de celui-ci, loin de redresser la firme, semble avoir aggravé ses difficultés : l'ensemble du groupe Bourgeois a été mis en règlement judiciaire et M. Bourgeois a été condamné en novembre 1974 pour abus de biens sociaux, pour avoir transféré illégalement des fonds de la société Lou à d'autres sociétés du groupe Textiles Alain Bourgeois.

La société Lou avait obtenu, en février 1974, la suspension provisoire des poursuites, mais le plan de redressement mis sur pied par le curateur n'ayant pu aboutir, elle avait dû déposer son bilan le 24 juin 1975.

L'IMPRIMERIE CHAUFOUR SERAIT RACHETÉE PAR UN IMPRIMEUR TOULOUSAIN

Après cinq mois de grève et d'occupation, les travailleurs de l'imprimerie Chaufour, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), se reprennent à espérer. M. Chabrillac, un important imprimeur de Toulouse, a confirmé qu'il était prêt à acheter l'entreprise pour la somme de 7 millions de francs.

Occupant deux cent trente-cinq salariés, l'imprimerie Chaufour réalisait essentiellement des bandes dessinées (éditions Hachette, éditions Dargaud, des dépliants publicitaires (éditions Rombaldi, éditions Rencontre) et des affiches, ainsi que de nombreux travaux de papeterie de banque (bordereaux, etc.).

M. Chabrillac a proposé une réunion au syndic, et avec les représentants des travailleurs. Spécialisé dans l'affichage publicitaire, il espère, en acquérant l'imprimerie Chaufour, s'implanter dans la région parisienne. — F. M.

MONNAIES ET CHANGES

LA RENTRÉE DU FRANC DANS LE « SERPENT »

« La profonde désorganisation du système monétaire crée objectivement les conditions d'une récession mondiale », *déclare M. Fourcade*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « La profonde désorganisation du système monétaire international crée objectivement les conditions d'une récession mondiale généralisée. » En défendant avec ferveur cette thèse, le 10 juillet, à Bruxelles, devant ses collègues des Neuf, le ministre français des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, a repris à son compte, en les amplifiant, les récents propos confiés par le président Giscard d'Estaing à des journalistes américains. Tout donne à penser que les responsables français vont déployer, au cours des prochains mois, une initiative d'envergure afin de convaincre leurs partenaires occidentaux de remettre de l'ordre dans la gestion des paiements internationaux. Pas plus tard que la semaine prochaine, M. Giscard d'Estaing aura l'occasion de défendre ce nouveau dossier de la diplomatie française au « conseil européen » des chefs d'Etat de la Communauté, qui se réunit les 16 et 17 juillet à Bruxelles.

Le chancelier Schmidt s'est félicité du retour du franc dans le « serpent », « succès remarquable de la politique européenne monétaire et financière de la France ».

Les ministres des finances des Neuf ont « *pris acte avec satisfaction* » de la décision française de réintégrer l'accord de change européen sur le rétrécissement des marges de fluctuation entre les monnaies communautaires. Ce retour du franc français dans le « serpent » au taux de change en vigueur avant son « décrochage » (janvier 1974) marque une étape importante dans la vie de l'accord de Bâle. Désormais, en effet, l'accord de change européen sera traité comme une matière intéressant les Neuf et non plus les seuls pays dont les monnaies sont intégrées au « serpent ». A ce titre, une décision sur une éventuelle association du franc suisse devra être prise par le conseil de la C.E.E., qui comprend trois pays dont les monnaies restent en dehors du « serpent » (Grande-Bretagne, Irlande, Italie). Cela n'empêchera pas les ministres des pays participant au « serpent » (France, Allemagne fédérale, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, auxquels sont associées la Norvège et la Suède), de continuer leur concertation. Ils viennent d'inviter une délégation suisse à se joindre en septembre à leurs travaux afin de mieux étudier les données techniques d'un éventuel ralliement de la monnaie helvétique au bloc monétaire européen.

Les ministres des finances des Neuf ont enfin autorisé la Commission européenne à « *ouvrir les négociations formelles nécessaires à une première opération d'emprunt* ». Cette opération serait destinée à l'Italie et à l'Irlande, qui souhaitent bénéficier du mécanisme communautaire d'emprunt (plafonné à 3 milliards de dollars, intérêts compris), mis en place au début de cette année par les Neuf.

Les prévisions sont jugées trop « optimistes »

L'essentiel des travaux des ministres des finances des Neuf a été consacré à l'examen de la situation économique dans la Communauté. Toutes les délégations ont estimé que les prévisions conjoncturelles effectuées à leur intention par la Commission européenne étaient trop optimistes. Le ministre allemand, M. Hans Apel, a notamment précisé que la baisse du produit intérieur brut (P.I.B.) de la République fédérale en 1975, évaluée à 1,5 % par la Commission européenne, serait plus importante. Ce pessimisme partagé assez largement par les collègues de M. Apel a conduit l'ensemble des Neuf à admettre que l'ampleur de la relance de l'activité économique dans la Communauté sera inférieure aux pronostics de la Commission européenne, qui table sur une progression de 4 % du P.I.B. communautaire en 1976.

Le président de la Commission européenne, M. François-Xavier Ortoli, soutenu par le président du conseil, M. Emilio Colombo, s'est employé à endiguer cette vague de défaitisme. Selon lui, les pronostics des conjoncturistes bruxellois ne sont pas purement mécaniques mais ils tracent un cheminement conjoncturel qui peut être respecté si les pays de la Communauté étaient décidés à agir.

Saisissant la balle au bond, M. Fourcade a fait un plaidoyer pour une action contre la dégradation du système monétaire international. Le ministre français devait par la suite longuement exposer ses thèses devant les journalistes. Selon lui, l'objet fondamental des discussions au sein du comité des Vingt (représentant tous les pays du F.M.I.) doit être de mettre fin aux fluctuations excessives et incontrôlées des monnaies occidentales. Le flottement généralisé est un « *système dangereux car il contrarie la reprise économique* ».

Les mesures budgétaires de relance envisagées dans les pays occidentaux n'auront aucun effet si rien n'est entrepris pour stabiliser les marchés des changes. Le flottement sans contrainte disloque les courants commerciaux et rend impossible la programmation des investissements internationaux. Il est à l'origine d'une grave « *incertitude sur le prix futur du pétrole* » et encourage l'inflation. Le monde occidental, s'il ne réagit pas, court à sa perte. Les Etats-Unis ont leur part de responsabilité dans cette fuite en avant. En voulant préserver le rôle de monnaie de réserve du dollar, tout en le laissant flotter librement, ils participent à « *une destruction organisée de tout le système économique occidental* ».

Quelles actions peut-on envisager pour éviter « *une récession généralisée des économies des pays industrialisés* » ? M. Fourcade n'a pas de réponse toute faite. Il souhaite simplement que ses partenaires de la Communauté, mais aussi ses partenaires occidentaux, discutent à fond du problème. Ce serait l'objet de la conférence monétaire suggérée par M. Giscard d'Estaing. Lors de la réunion de Bruxelles, les collègues de M. Fourcade ont déjà fait un pas important dans sa direction. Ils reconnaissent, tout comme la France, la nécessité de revenir à des « *parités fixes mais ajustables* ». Paris, ne se contentera pas d'une simple déclaration d'intention. Le gouvernement français désire que l'on fixe les modalités et les étapes d'un retour à la normale. Dans un premier temps, par exemple, on pourrait concevoir d'enfermer les fluctuations des monnaies dans des limites qui seraient inévitablement supérieures à celles fixées dans l'accord de change européen.

La France, en tout cas, comme le souligne M. Fourcade dans un communiqué, a accompli un geste concret en faveur de la stabilisation des rapports de change. A partir du 11 juillet, le franc français se conformera à nouveau aux dispositions de l'accord de change européen. Le cours de la monnaie française, qui retrouve son niveau de janvier 1974, ne pourra ainsi s'écarter de plus de 2,25 % du cours des autres monnaies du « serpent ».

La France a obtenu quelques assouplissements à l'accord de change :

● Allongement de la période de remboursement des dettes contractées par le pays dont la monnaie est un « planchier ». Aujourd'hui, la durée du « soutien à très court terme » est de trente jours à compter de la fin du mois où il a été accordé. A l'échéance de ce délai, une partie des dettes — pour la France 600 millions d'unités de compte (1) — pourra désormais être reconduite automatiquement durant trois mois et sous réserve de l'accord du pays créancier, pour une nouvelle période de trois mois

● Elimination de l'or dans les règlements intracommunautaires découlant d'interventions en monnaies de la C.E.E. sur les marchés. Les banques centrales qui le désireront pourront néanmoins procéder à des échanges d'or à un prix librement convenu.

La note publiée par le ministre français de l'économie et des finances exprime le souhait d'un proche retour au « serpent » de la livre anglaise, de la livre irlandaise et de la lire italienne. Et surtout, elle reprend le thème peut-être le plus important de la politique française : « *La fixation d'une valeur communautaire du dollar à un niveau convenable est un objectif que le gouvernement français poursuivra au sein de la Communauté.* »

(Intérim.)

(1) Une unité de compte vaut 5,50 F.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses
48 heures	5 1/2	6 1/2	2 1/4	3 1/4	1 1/2
1 mois	6 5/8	7 1/8	3 3/4	4 1/4	3 3/8
3 mois	7	7 1/2	4 1/4	4 3/4	4
6 mois	7 3/4	8 1/4	4 5/8	5 1/8	5

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE RÉASSURANCES

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 30 juin 1975, a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 10,50 F par action, soit un revenu global de 15,75 F par action, contre 14,25 F l'an dernier, l'affectation à la réserve facultative de 2 500 000 F, la création d'une réserve pour éventualités diverses de 7 500 000 F, le report à nouveau s'établit à 1 788 347,92 F contre 859 720,27 F. Le montant des primes brutes s'est élevé à 474 514 716,03 F et celui des primes nettes à 376 044 040,57 F contre respectivement 412 022 166,28 F et 336 540 04[illegible] F à l'année dernière. Le bénéfice d'exploitation ressort à 23 772 657,37 F [illegible] 20 004 111,67 F.

Le rapport du conseil souligne que la société a pu, grâce à la [illegible]tance et au montant de ses actifs, provisionner intégralement les [illegible] values sur le portefeuille-titres, soit 22 823 536,53 F. Les plus-values [illegible] dégagées au cours de l'exercice se montent à 24 612 708,44 F contre 6 mi[illegible] 905 722,24 F l'année précédente. Le bénéfice net de l'exercice, après [illegible] sur les sociétés et contribution exceptionnelle de 10 % pour un mo[illegible] total de 12 561 470 F, ressort à 13 876 148,53 F contre 3 239 178,11 F.

Le conseil, qui a suivi l'assemblée, a réélu M. Pierre Bonnasse [illegible] président et M. François Propper comme vice-président pour la dur[illegible] leurs mandats d'administrateurs.

FORGES DE STRASBOURG

L'assemblée générale ordinaire tenue le 28 juin 1975 sous la présidence de M. Raymond Winocour a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui ont fait l'objet d'une présentation audiovisuelle, et voté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 308 901 861 F, soit une progression de 30,4 % par rapport à l'année 1973.

Après dotation aux comptes d'amortissements de 10 495 063 F et aux comptes de provisions de 4 531 019 F, le compte d'exploitation de l'exercice fait apparaître un solde créditeur de 15 151 140 F contre 10 785 733 F en 1973.

Après impôt sur les sociétés de 6 377 879 F et compte tenu des pertes et profits antérieurs ou exceptionnels, dont provision pour hausse de prix de 3 422 021 F, le bénéfice au bilan s'élève à 7 174 959 F contre, en 1973, 5 852 344 F.

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice à 4,10 F par action de 50 F nominal, auquel s'ajoute 2,05 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu global de 6,15 F contre 5,55 F en 1973 ; le dividende sera payable le 21 juillet 1975 contre remise du coupon n° 28.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPE

L'assemblée générale ordinaire [illegible] nue le 27 juin 1975 sous la [illegible]dence de M. Raymond Winocour a approuvé les comptes de l'exe[illegible] 1974 et voté toutes les résolu[illegible] présentées par le conseil d'adm[illegible]tration.

Le bénéfice au bilan s'élève [illegible] 5 516 329 F contre 5 120 751 F en [illegible]

L'assemblée a fixé le dividen[illegible] distribuer à 4,70 F, auquel s'a[illegible] 2,35 F d'impôt déjà payé au T[illegible] (avoir fiscal), soit un revenu [illegible] de 7,05 F contre 6,30 F l'an de[illegible]

Le dividende sera payable à [illegible] du 31 juillet 1975 contre remis[illegible] coupon n° 10.

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

L'assemblée générale ordi[illegible] s'est tenue le 13 juin. Le co[illegible] d'exploitation de l'exercice 1974 [illegible] apparaître un bénéfice de 379 6[illegible] Une somme de 1 300 000 F a été a[illegible]tée en franchise d'impôt au co[illegible] « Provision pour crédits à m[illegible] terme à l'étranger ». Il en est r[illegible] une perte nette comptable [illegible] somme de 1 225 454 F qui a été [illegible]putée sur le report à nouveau [illegible] exercices précédents.

Le carnet de commandes qui [illegible]porte notamment : mille voitures [illegible] service pour la S.N.C.F. conjoi[illegible]ment avec Alsthom ; cinq mille [illegible]gons de marchandises pour la R[illegible]blique démocratique allemande [illegible] jointement avec Arbel Indus[illegible] s'élevait au 31 mai, à 1 051 mill[illegible] de francs et assure la charge [illegible] ateliers pour 1975 et une gra[illegible] partie de 1976.

Le montant des ventes pour l'e[illegible]cice 1975 doit dépasser 700 milli[illegible] de francs.

INTERTECHNIQUE

Résultats au 30 juin 1975

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant le premier semestre s'est élevé à 81 808 000 F contre 67 054 000 F au 30 juin 1974, soit un accroissement de 37 %.

Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 155 930 000 F contre 113 033 000 F en 1974, soit un accroissement de 38 %.

(PUBLICITE)

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

BALE

AVIS AUX ACTIONNAIRES PRIVÉS

Une Assemblée générale extraordinaire de la Banque des Règlements Internationaux s'est tenue le 8 juillet 1975 à Bâle ; elle a approuvé, selon la recommandation du Conseil d'administration, la révision de l'article 51 et, accessoirement, de l'article 52 des Statuts de la Banque.

La modification statutaire ainsi décidée a pour objet, en premier lieu, de donner tant au Conseil d'administration qu'à l'Assemblée générale une plus grande liberté d'action pour décider de la répartition des bénéfices nets annuels entre le dividende distribué aux actionnaires et les allocations aux réserves. Mais la révision a porté par ailleurs sur l'élargissement des conditions d'alimentation et d'emploi du Fonds spécial de réserve de dividendes, en vue d'assurer aux actionnaires, même en présence de bénéfices nets annuels inégaux, une rémunération équitable et d'une certaine constance.

Les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire ne pourront entrer en vigueur que lorsqu'elles auront reçu l'approbation des gouvernements liés par la Convention de La Haye de 1930 concernant la Banque. L'on peut s'attendre, cependant, que cet accord sera donné avant la prochaine Assemblée générale ordinaire fixée au 14 juin 1976. Dès lors, le dividende qui sera versé au titre de l'exercice 1975-76 pourra être distribué sur la base des nouvelles dispositions statutaires.

Une partie des actions émises par la Banque — 18 % environ — se trouvent entre les mains de particuliers (dits « actionnaires privés ») qui ne disposent d'aucun droit de vote ou de représentation à l'Assemblée générale, ces droits étant réservés exclusivement par l'article 14 des Statuts aux banques centrales membres. Vu l'importance de la modification statutaire précitée, il a paru indiqué de donner à ces actionnaires, s'ils le préfèrent, la possibilité de se dessaisir de leurs titres dans des conditions équitables, soit au prix de **3.100 francs suisses par action.** Ce prix correspond à la moyenne — arrondie aux 100 francs supérieurs — des cours pratiqués à Bâle pour les actions de l'émission américaine durant les six semaines ayant précédé la décision du Conseil portant convocation de l'Assemblée générale extraordinaire.

La Banque, agissant pour le compte d'un consortium de banques centrales, a adressé en conséquence à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire une offre de rachat à l'ensemble de ses actionnaires privés. Chacun de ces derniers a été informé par une communication individuelle des détails de la modification statutaire dont il vient d'être question ainsi que des conditions particulières de l'offre de rachat qui restera valable jusqu'au 8 octobre 1975.

Les personnes intéressées pourront, au demeurant, obtenir tous renseignements utiles ou même sujet soit auprès de la Banque des Règlements Internationaux (Service des actions), Case postale 262, CH-4002 Bâle, soit — en tant qu'il s'agit des actions de l'émission française — auprès de la Banque de France (Service des obligations), Boîte Postale 140-01, F 75049 Paris Cedex 01.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

...ARIS
... JUILLET

...alme et irrégulier

...x séances marquées ...ible avance des cours ...met regain d'activité. ... revenu à la Bourse

... des échanges s'est ...lenti et les valeurs ...t varié dans les deux ...ans s'éloigner beau... ...s niveaux précédents, ...émoigne l'indice Cap... 13 h. 15 s'inscrivait ... 1,52).

...partiments sont res...ient fermes : la cons...trique et les banques ; ...urdi : les magasins, ...a sidérurgie se redres...ent. Une vingtaine de ...ncore monté de façon ...de 1 à 2 %) et un ...u près égal ont fléchi ...roportions identiques. ...erniers, Saint-Gobain ...remarquer avec une ...rès de 4 %.

...rtement pour le moins ...marché n'a pas à pro...rpris à la veille d'un ...trois jours. ...l'on ignore comment ...t va réagir ces pro...s après les nombreux ...s qui s'y sont produits. ...de Perrier, Peugeot, ...Générale d'Entreprises, ...telle, Roussel-Uclaf. ...B.C.T., Opfi, B.S.N., ...ands Travaux de Mar...ock, Kléber, J. Borel, ...la Cité, L.M.T., Mou... ...Alcatel, C.F.P., C.F.R., ...nmer, PUK, Bic.

...avance des cours sur ...de l'or malgré les indi...itraires de Londres. Le ...core progressé de 65 F ...t le napoléon de 1,50 F ...(après 247,90 F). Le ...transactions a dimi...millions de francs contre ...ns.

...eurs étrangères, recul ...aines et des mines d'or. ...s allemandes.

...J DOLLAR A TOKYO

	10/7	11/7
...(ens)	296 ..	296 15

LONDRES

Repli

Les industrielles se sont vivement repliées sur l'annonce du programme de lutte contre l'inflation que les milieux financiers estiment insuffisant. Recul des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 163 75 contre 162 25

VALEURS	CLOTURE 10/7	COURS 11/7
War Loan 3 ½ %	25 3 8	25 5 8
Beecham	281 ..	284 1/2
British Petroleum	588 ..	587 1/2
Shell	215 ..	309 ..
Vickers	141 ..	146 ..
Imperial Chemical	273 ..	270 ..
Courtaulds	122 ..	120 ..
De Beers	312 ..	314 1/2
*Western Holdings	36 ..	35 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	181 ..	182 ..
*West Driefontein	45 3/4	45 ..

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	9 juill.	10 juill.
Valeurs françaises	123,6	125,2
Valeurs étrangères	128	129,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,6	72,2

NOUVELLES DES SOCIETES

LUCHAIRE S.A. — Selon le président, l'exercice 1975 se présente sous un jour favorable. A fin mai, le chiffre d'affaires est en augmentation de 18 % par rapport à la période correspondante de l'année écoulée.

CIMENTS DU NORD. — En réponse à l'offre publique d'échange présentée par la SOFIMO pour le compte du groupe Lafarge, 29 535 actions Ciments du Nord ont été présentées ; tous ces titres seront échangés contre des Lafarge (quatre actions Lafarge pour onze Ciments du Nord).

FORD MOTOR. — Dividende trimestriel : 60 cents, payable le 2 septembre.

COLGATE-PALMOLIVE Co. — Pour les six premiers mois de l'année, le bénéfice net s'élève à 53,98 millions de dollars (78 cents par action) contre 46,51 millions de dollars (68 cents par action) pour le premier semestre 1974.

GENERAL ELECTRIC Co. — Le bénéfice net du premier semestre atteint 204 millions de dollars, soit 1,12 dollar par action, contre 271,3 millions de dollars et 1,46 dollar.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3/8 %

NEW YORK

Ventes bénéficiaires

Sur d'importantes ventes bénéficiaires survenues jeudi durant la seconde partie de la séance, Wall Street a été contraint de rebrousser chemin après une nouvelle avance initiale et, en clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 871,87, sans changement par rapport à la veille.

Déjà très vive le jour précédent, l'activité s'est encore accélérée : 28,88 millions de titres ont changé de mains contre 25,35 millions.

Ces dégagements ont été en grande partie dus à la mise en garde lancée par M. William Simon, secrétaire au Trésor, contre le risque inflationniste qui pourrait découler de la reprise de l'expansion qu'il prévoit d'autre part en dents de scie. Il n'en a pas fallu davantage pour raviver la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt. Certains opérateurs n'excluaient pas dans ces conditions que la First National City Bank relève à nouveau son taux de base à la veille du week-end. Ajoutons que la progression plus lente en juin des ventes de détail a également contribué à calmer l'ardeur du marché. Le sentiment, néanmoins, n'était pas mauvais, les spécialistes considérant que l'abondance des liquidités et l'intervention accrue des organismes de placement collectif et des investisseurs étrangers étaient de bon augure.

Sur 1 845 valeurs traitées, 866 ont monté, 508 ont baissé et 384 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 172,48 (+ 0,40) ; services publics, 84,20 (+ 0,39).

VALEURS	COURS 9/7	COURS 10/7
Alcoa	45 3/8	46 ...
A.T.T.	58 3/8	50 ...
Boeing	29 5/8	30 3/8
Chase Manhattan Bank	37 3/8	37 5/8
Du Pont de Nemours	126 1/2	124 ...
Eastman Kodak	104 1/2	102 3/4
Exxon	90 [illegible]	90 [illegible]
Ford	41 7/8	42 1/4
General Electric	52 1/8	52 ...
General Foods	25 7/8	25 7/8
General Motors	58 1/2	58 1/4
Goodyear	18 5/8	18 3/4
I.B.M.	209 1/2	204 3/4
I.T.T.	23 5/8	23 3/4
Kennecott	39 1/4	39 ...
Mobil Oil	48 5/8	47 1/8
Pfizer	31 7/8	31 7/8
Schlumberger	97 ...	96 ...
Texaco	26 1/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	23 1/4	23 7/8
Union Carbide	60 7/8	59 7/8
U.S. Steel	62 ...	61 1/4
Westinghouse	18 1/4	18 1/2
Xerox	70 ...	71 ...

...RSE DE PARIS — 11 JUILLET — COMPTANT

...RS	% du nom.	% du coupon
...	39 80	2 314
...	50 30	2 205
...1560	...	...
...45-54	73 30	2 336
...93	100 20	0 918
...% 63	98 80	3 596
...5165	100 50	4 062
...8% 66	98 40	4 562
...8% 67	93 90	0 672
...573	102 60	3 395
...1960	...	0 941
...900	100 ..	2 000

...RS	Cours précéd.	Dernier cours
...1958	391 ..	..
...1959	384 ..	384 ..
...1 %	129 ..	129 50
...I.R.O.	C447 ..	447 ..
...	205 ..	208 ..
...	335 ..	335 ..
...	285 90	285 90
...uca	334 ..	..
...I.0	150 50	114 ..
...ri		239 ..
...R.O.)	280 ..	..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	384	C388
Préservatrice S.A.	348 ..	345 ..
Prévoyance	1883 8.	1890
Protectrice A.I.R.	228	230 ..
Alsacien. Banque	362	362
(Li) Hyas Dupont	228	228
Banque Gorvel	258 80	258 80
Banque Indochine	191	193 ..
Sté G. et Particip	371	... ..
Banque Worms	165	163
C.F.E.C.	557	...
C.G.I.B.	70	70 ..
Codetel	110 ..	110
Cofica	60 ..	..
C.A.M.E.	68 50	..
Créd. gén. Indust.	134 ..	...
(M) Crédit Mod.	81 ..	..
Financière Satal	152 ..	153
Finextel	111 ..	110 ..
Fr. St. et B. (Cie)	79 20	79 20
France-Bail	180	180 ..
Hydro-Energie	34 50	35 80
Immobanque	C134 ..	134 ..
Immofice	110 50	110 50
Interbail	182 ..	181 ..
Locafinancière	115 10	118 ..
Lyon-Alemand	110 ..	C107 ..
Soc. Mars. Crédit	268	268

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	208	212 ..
SLIMINCO	135 10	138 90
Sté Cent. Banque	75 ..	78 40
SOFICOMI	143 ..	143 ..
Sovabail	148 50	145 50
UCIP-Bail	110 80	110 90
Unibail	124 90	123 80
Un. Ind. Crédit	188	145 20
F. Stern Rouben	128 50	138 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	580 ..	580 ..
(M) S.O.F.I.P.	283 ..	*285 ..
Fonc. Lyonnaise	814 ..	815 ..
Immob. Marseille	0805 ..	800 ..
Louvre	281 50	262 ..
Midi	465	465 ..
Route Vencière	668	C654 ..
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	225	277 ..
Cogifi	100 50	C101 30
Foncina	162 10	182 60
St. Fin. Constr.	... ..	101
Immindo	C 87 30	87 10
Immoinvest	81 ..	81 ..
Cie Lyon Imm.	81 10	81 30
Sagimo	160 10	100 10
UFIMEG	82 ..	81 50
U.G.I.M.O.	105 50	105
Union Habit.	130 10	138 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	112 ..	111 50
Acier Investiss.	108 50	181
Gestion Sélect.	201 50	203
Invest. et Gest.	158 ..	162 50
Parisienne Plac.	..	..
Placem. Inter.	33 78	32 78
Sofragi	C189 ..	139 ..
Abeille (Cie Ind.)	285 ..	287 50
Applic. Hydraul.	874	883
Artois	38 80	32
Centen. Blanzy	288	275
C. Roussel-Nobel	C223	
(My) Centrest	111 50	112 ..
(Ny) Champex	102	103
Charg. Réun. (J.)	2900	2864
Orléans	6 77	..
(Li) Rév. R. Nord	123 50	122 50
Electro-Financ.	280	275 ..
Fin. Bretagne	44 ..	40 20
Fin. Haussmann	43	
Gaz et Eaux	d308 ..	300 ..
La Mure	88	79 70
Lebon et Cie	143	143 ..
(My) Lordex	108	107 ..
Cie Marocaine	25 40	25 70
O.V.A.I.M.	48 ..	C 40 ..
OPB-Paribas	93 80	93

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Dunesra	25 35	
Providence S.A.	187 ..	185 ..
Révillon	445 ..	449 ..
(Ny) Sade	118 50	118 ..
Santa-Fe	48	50
Softo	87 10	67 90
Safimex	407 ..	407 ..
Cambodge	38 50	
Clause	371 10	d385
Indo-Hévéas	35 ..	35
Agr. Ind. Madag.	29 10	28 ..
Mimot	28 40	28 ..
Padang	68 10	70 ..
Saline du Midi	172 50	165 50
Aliment. Essent.	38 50	39 80
Allobroge	C187	d187 ..
Banania	240	... ..
Fromage Bel	102	102 ..
Berthier-Savéco	728	700
Césib	575	585
(M) Chambourcy	164 90	...
Compt. Modernes	188	200 ..
Docks France	244	250
Economats Centr.	363	354
Epargne	250	245
Fr. Paul-Renard	d130	...
Générale-Aliment.	80 50	80 50
Guerrain	200 50	205 10
Goulet-Turpin	108	144 30
Lesieur (Cie fin.)	203	205
Gr. Moul. Corbeil	155	C158 ..
Gr. Moul. Paris	288	268
Nicolas	815	810 ..
Piper-Heidsieck	228	220
Potin	342	341
Rochefortaise	180	188 50
Roquefort	248	244
Saupiquet	185	185
Sup. Marché Doc.	135 50	135 50
Taittinger	275	275
★ Unipol	*130	130 50
Bénédictine	1635	1635
Bras. Indochine	408	410
Casenier	400	388 ..
Dist. Indochine	312	C
Dist. Réunies	281	281 50
Pernod	513	515
Ricqlès-Zan	89 20	88 90
Saint-Raphaël	182 20	182
Cast. P. Sagemal	210	... ..
Union Brasseries	d 38 50	38 ..
Seguin-Say	138 ..	... ..
Sicame	208 ..	... ..
Sucrerie (Cie Fr.)	258 ..	... ..
Sucr. Bouchon	C133 ..	138 80
Sucr. Soissonnais	282	285
Berliet	247	... ..
Chausson (Us.)	48	46 50
Motobécane	120	118 50
Saviem	68 20	68
S.E.V. Marchal	68 50	38
Bois Dér. Océan	c 85	88
Borie	C238	234
Camp. Bernard	84 30	85
C.E.C.	105 10	108
Sermatri	130	... ..
Chim. de la route	d165	d168
Ciments Vicat	172 80	172 50
Drag. Trav. Pub.	d 81 30	d 88 70
F.E.R.E.M.	59	58
Française d'entr.	8	8 ..
G. Trav. de l'E.	89	88 40
Hartica	C241 50	242 50
Iéna Industries	38	36 50
Lambert Frères	68	68
Leroy (Ets G.)	164 80	124 90
Origny-Desvroise	125 20	120 10
Porcher	d215	218
Rougier	175	170
Constr. Mortes	25 60	26 50
Routière Colas	244 30	245 20
Sablières Seine	C160	178
Savoisienne	*178	182
Schwartz-Hautm.	d 65	...
Spie-Batignolles	d 48 30	66
F.P. Fouger. SNCT	C102	107 ..
Trindel	148	148
Voyer S.A.	88 10	88
Dunlop	22 ..	22 10
Safic-Alcan	165	165
Mt. Appl. Centr.	98 20	102
Comiphos	88 10	84 60
Gaumont	426	424
Pathé-Cinéma	94 ..	..
Pathé-Marconi	93 40	..
Tour Eiffel	53	56 ..
Air-Industrie	84	C 84
Applic. Mécan.	131 50	C131 20
Arbel	172 ..	170 ..
Ateliers G.S.F.	48 80	c 45 ..
Av. Dass.-Breguet	179	178
Bernard-Moteurs	56 80	58 60
B. S. L.	307 80	C304
Cie des Compt.	182 ..	180 ..
S. M. F.	C278 50	278 50
Cope-Al. Europe	182 ..	178 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	400	408
Duc-Lamothe	318 ..	... ..
E.L.M. Leblanc	d246 ..	...
Ernault-Somua	d240 ..	240
Facom	455	465
Forges Strasbourg	58	58 30
(Li) F.B.M. ch. fer	111	111
Fransal	435	429
Huard-U.C.F.	d160	162
Jaeger	59 80	57 40
Luchaire	122 ..	127 ..
Manurhin	102 ..	104
Métal Déployé	230 30	223 ..
Nadella	81 30	78
Nodet-Gougis	82 60	... ..
Peugeot (ac. 50t)	171	d167
Ressorts-Nord		42 20
Rotto	60 10	61
S.A.F.A.A. Ap. Aut	60	60
Satam	25	24 50
Sicil	102 50	98 60
Soudure Autog.	217	217 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	140 ..	C140
Stokvis	88 30	88 30
Titan-Coder		
Trailor	489	489 ..
Virax	80 ..	81
Chant. Atlantique	225 ..	225 50
Al. Ch. Loire	47 60	c 48 80
France-Dunkerque	68 50	68 60
Ent. Gares Frig.	C139	138
Indus. Maritime	238	238
Mag. gén. Paris	118 60	120 ..
Cercle de Monaco	42 20	42
Eaux Vichy	317	517
Grand Hôtel	2100	...
Sofitel	28 ..	28
Vichy (Fermière)	58	..
Vittel	164	190 ..
Aussedat-Rey	73 ..	75
Darblay S.A.	36 20	36 20
Didot-Bottin	124 80	121 60
Imp. G. Lang	13 90	13 48
Navarre	110	...
Néogravure		
Papeter. France	43	..
(B.) Pap. Gascogne	220	220
La Risle	125 20	128
Dochetta Campo	102	102
R. Thiery-Sigrand	149	d153
Bon Marché	33 20	33 20
Mars. Madagasc.	43	43 50
Maurel et Prom	118 ..	122 70
Optorg	159 ..	158
Palais Nouveauté	309	309
Prisunic	C 50 10	48 25
Uniprix	78 ..	o 78 ..
Claude	64 ..	
Creuzet	109	110 ..
Europ Accumul.	278 10	277
Fotmen	o659	..
C.I.P.E.L.	82 50	82 ..
Lampes (part.)	550	535
Merlin-Gerin	121	132 10
Mors	43	44 50
Océanic	83 70	85
Paris-Rhône	83 60	80 ..
Flle Wonder	498	498
Radiologie	248	250
SAFT. Acc. fixes	870	905
Schneider Radio	102 ..	100 ..
SEB-S.A.	905	500 ..
S.I.N.T.R.A.	330	337 ..
Carnaud	54 ..	56 20
Cefitac	44	45
Davum	285	285
Escaut-Meuse	180	184
Fonderie précis.	23 50	24 40
Guéugnon (F. de)	C 87	86 90
Profilés Tubes Est	o 47	49 20
Senelle-Maub.	C 84	o 88 50
Tissmétal	80 ..	80 ..
Vincey-Bourget	... ..	... ..
Huarus	C135 ..	125
Kinta	223	228
Makita	126 30	120 ..
Amrep S.	348 50	C366
Antargaz	173	..
Hydroc. St-Denis	158 70	C158 78
Lille-Bonnières-C.	169	170 ..
Omn. F. Pétr.	208	208
Obfig. Cons.	267 50	287 50
Shell Française	... ..	... ..
Carbone-Lor.	109 ..	100 ..
Cochery	56 ..	57 ..
Delalande S.A.	428 ..	429 ..
Finalens	35 ..	o 35 ..
FIPP	38 60	50 ..
(Ly) Gerland	C229 ..	222
Sévelot	o343 ..	335 ..
Grande-Paroisse	99 10	C 88 80
Huiles G. et dér.	136 80	138 70
Lahaz	C355	356
Lorilleux-Lefranc	C288 10	o200 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Novacel	109	C108 10
Paroor	440 ..	435 ..
Quartz et Silice	77	74 ..
Rato	205 ..	210 ..
Sinolin-Georget	52 ..	52 ..
Rousselot S.A.	430	440
Soutre Réunies	172	175
Synthélabo	462	471
Thann et Mulh.	73 50	78 ..
Ufiner S.M.D.	118 ..	118
Agache-Willot	40 ..	40
Fournies-S.F.R.F.	31 60	30 40
Lainière-Roubaix	58	49
Dandière	C382	387 ..
Saint Frères	22 ..	..
Tiarwear	14	..
M. Chambon	C125 ..	..
Delmas-Vieljeux	183 ..	183
Messag. Marit.	82 80	32 50
Nat. Navigation	75 ..	c 77
Navale Worms	105	105 50
Saga	48 ..	C 48 80
Transat (Cie Gle)	101	104 70
C.G.I.A.P.	39 20	39 10
S.C.A.C.	90 ..	90 ..
Steni	C275	272 10
Tr. C.I.T.R.A.M.	o 82 10	d 82 10
Transport indust.	112	112 50
(Li) Bagnol-Far.	57 50	78
Bis S.A.	C245	225
Blanzy-Ouest	170	180
La Brosse	o 85	82 50
Cigarettes Indo.	115 ..	118 50
Degremont	170 ..	178
Gang-Ipres	183 ..	186 50
Duquesne-Purina	203 10	203 10
Ferrailles C.F.F.	350	350
Havas	104	104 20
G. Magnant	53	..
Locatel	840 ..	..
Novalor	230	239 ..
Publicis	180	182 ..
Sellier-Leblanc	189 50	163 ..
(Ly) Ins. Fr. Reun.	0 40	d 5 60
Waterman S.A.	258 ..	258 ..
Brass. du Maroc	d243	o248
Brass. Ouest-Afr.	90 ..	88
Eli-Gabon	315	814 ..
Min. et Métall.	562	C...
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	... ..
Emprunt Young	188 ..	... ..
Nat. Nederlanden	135 ..	C... ..
Phoenix Assurance	C 18 20	..
Algemeine Bnk.	570	570
Bco Pop. Español	242	242
B. N. Mexique	24	
B. regl. Intern.	5410	5410 ..
Bowring C.I.	5 10	5 35
Commerzbank	380	... ..
Dowater	*12 80	12 30
Bruxelles Lambert	223	..
Gén. Belgique	382	
Gotlnca	217 50	220
Robeco	302	301 70
Cavenham	11 80	11 08
Lyons (J.)	14 ..	..
Goodyear	70 ..	80 ..
Pirelli	0 ..	4 00
L. M. C.	63 ..	63 80
Kubota	5 10	5
S. K. F.	181	180
Pakhoed Holding	264 50	263 50
Femmes d'Aujourd.	41 70	40 20
Marks Spencer	18 20	10 80
A. E. G.	118 80	118 ..
Bull Canada	183 00	185 50
L. M. I.	17 ..	17 ..
Hitachi	2 25	2 35
Honeywell Inc.	155 ..	168 ..
Matsushita	8 48	
Otis Elevator	125	
Sperry Rand	198 ..	190 ..
Xerox Corp	207 50	299 50
Arbed	448 ..	440
Cockerill-Ougrée	110 ..	... ..
Finsider	2	
Hoogovens	86 80	88 30
Mannesmann	468	477 70
Steel Cy of Can.	113	110
Thyss. c. 1 000	127	
Blyvoor	60 30	60 25
De Beers (port.)	17 45	17 75
De Beers p. ep.	18 25	18 79
General Mining	188	178 ..
Hartebeest	182 ..	... ..
Johannesburg	140 ..	... ..
Middle Witwat.	23 80	... ..
President Steyn	95 50	... ..
Stilfontein	23 ..	... ..
Vaal Reefs	175 90	175
West Rand	21 10	20 ..
Alcan Alum.	105 00	106 ..
Commerco	129	127 00
Fitzroy	...	...
Minerals Resourc	15 50	
Noranda	153 10	154
Vieille Montagne	465	457
Am. Petrofina	121	133 ..
British Petroleum	40 50	80 ..
Gulf Oil Canada	124 50	... ..
Petrofina Canada	80 80	... ..
Shell Tr (port.)	27 80	27 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	66	66 ..
Bart Industries	100 10	100 10
Foseco	10 55	10 55
Gevaert	133 ..	131 ..
Glaxo	32 50	32 50
Grace and Co.	115 90	117 20
Pfizer Inc.	137 50	135 ..
Procter Gamble	294	418 ..
Courtaulds	11	..
Est Asiatique	108 20	108 30
Canadian Pacif.	60 50	61 ..
Wagons-Lits	80 10	
Barlow-Rand	18 ..	18 ..
British Am. Tob.	39	
Suéd. Allumettes	88	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	556 ..	... ..
Cellulose Pin	129 50	...
Coparex	280 ..	284 50
Dofan	56	60
Ecco	310	308 ..
Eurafrep	1440	1489
Francarep	93	92 20
Intertechnique	152	157 ..
Métall. Minière	81 ..	C ... ..
Promodès	305	... ..
Sab. Mer Cor.	160	... ..
S.P.R.	202	... ..
Tranchant Electr.	21	... ..
Ufinex	128 80	... ..
Ocs v. Gristen	280	... ..

OBLIG. ÉCHANG.

Valeur d'échange au 15/7
B.C.B. : Val. de 2 actions, env. | 662 ..

SICAV

Plac. institut.	11573 39	11182 02
1re catégorie	10166 40	9966 23

15/7	Émission frais inclus	Rachat net
Actanca	118 12	105 13
Actions sélec.	144 88	136 23
Aedificandi	147 48	140 77
Agfimo	148 20	142 44
A.L.I.O.	141 20	134 85
America-Valor	248 10	235 ..
Assurances Plac.	112 17	107 00
Bourse-Investiss.	120 32	114 87
B.T.P. Valeurs	125 60	121 35
C.I.P.	244 10	233 04
Convertibles	105 13	100 36
Convertimmo	110 39	111 11
Drouot Invest.	144 88	138 32
Elysées-Valeurs	162 37	155 01
Epargne-Croiss.	515 03	491 66
Epargne-Inter.	231 01	220 53
Epargne-Mobil.	155 32	148 28
Epargne-Oblig.	130 18	124 20
Epargne Revenu	251 18	230 70
Epargne Valeur	164 31	156 86
Foncier Investiss.	271 80	260 48
Fortuna I.	120 60	106 80
France-Croissance	126 25	110 56
France-Epargne	110 07	105 03
France-Garantie	202 84	198 67
France-Invest.	120 10	114 71
Laffitte Obl.	110 18	110 53
Laffitte-Tokyo	128 09	122 28
Nouv. France-Obl.	251 08	239 64
France Placement	139 60	138 16
Gestion Rendem.	177 14	169 11
Gest. Sél. France	140 34	133 94
I.M.S.I.	132 20	126 14
Indo-Valeurs	101 47	164 19
Intercroissance	147 35	140 67
Intersélection	132 25	126 25
Livret portef.	181 14	178 81
Paribas Gestion	118 85	112 70
Pierre Investiss.	162 34	154 88
Rothschild-Exp.	237 85	227 06
Select-Croissance	504 01	481 78
Sélection Mondiale	107 18	102 30
Sélection-Rend.	126 76	121 01
S.F.I. FR et ETR.	147 37	140 69
Silvafrance	180 36	153 58
Silvam	111 74	106 67
Silvarente	137 26	132 94
Silvinter	117 18	111 82
Sogépargne	268 81	256 43
Sogevar	290 71	273 53
Soleil-Investiss.	141 40	134 99
U.A.P. Investiss.	116 90	111 60
Unifoncier	271 99	259 56
Unijapon	144 64	138 27
Unisic	117 60	112 28
Wargny Investiss.	212 47	202 84
15/7		
Credinter	*129 74	128 86
Croissance-Imm.	*130 53	124 86
Epargne-Unie	*272 78	260 41
Euro-Croissance	126 81	121 06
Financière privée	301 96	288 27
Fructidor	130 46	124 54
Gestion Mobilière	*180 01	172 01
Mondiale Invest.	170 10	162 47
Obligem	*127 58	121 79
Optima	*132 83	126 82
Planinter	259 34	247 58
Sicavimmo	*162 82	154 90
S. L. Est	*235 96	320 78
Soginco	*114 14	108 03
Sogeter	*368 13	362 39
Univaler	*150 46	143 64
Valorem	147 58	140 08

* Cours précédent

...de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ... dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ... cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
...0 % 1973	532 80	534 80	534 90	537 40
...4.E. 3 %	1218	1218	1218 ..	1218 ..
...nque Occ.	367 ..	368 90	371	388 ..
...liquide	348 ..	345	348 ..	342 70
...L. Part. ind	71 ..	70 50	72 ..	70 60
...s. Superm.	267 ..	272	272	270
...sthom	74 60	74	74	75
...lar P. Atl.	30 50	30 40	30 50	29 80
...plicat. gaz	291	291 00	291 50	283 ..
...ritaine	477 50	C478 ..	477	480
...(certif.)	88 20	C 83 20	83 80	88 20
...om.-Priou	132	C140 ..	138	142 ..
...x. Entrepr.	274	275 ..	275 50	272
...il. Navig.	172	172	172	170 ..
...c.-Fives	82 50	82 60	82 50	81
...ail-Equip.	158 60	159 60	160 90	168 90
...ail-Invest.	165	166 ..	165	211 60
...C.T.	144	145 ..	144 80	144 ..
...azar H.-S.	100 60	101 20	101 90	101 ..
...eghin-Say	129 70	138 ..	129 88	101 ..
...ic.	524	510 ..	510	518 ..
...ouygues	678	685 ..	683	678 ..
...S.N.-G.D.	490	470	475	475 ..
...arrefour	1862	1862 ..	1858 ..	1862 ..
...asiee	1812	1810	1818	1585 ..
...D.C.	188 50	189 50	189 50	188 50
...atem	225	225 ..	225 ..	222 ..
...har. Réun.	179 50	173 50	179 88	171 18
...hat.-Comm.	88 80	8 68 90	88 80	58
...huers	215	218	215 ..	215
...him. Gest.	122 50	120 10	124 90	110 10
...im. Franç.	87 ..	87 10	87 ..	88 50
— (obl.)	117	118	118 10	118 ..
C.I.T. Alcatel	1645	1018	1633	1010
Citroen	38	37 60	37 50	37 25
Club Méditer.	344 50	346 90	346 90	346 90
C.M. Industr.	312 10	C314 10	315	308 30
Coflmeg	102 50	101 50	101 88	100 60
Cofimer	77 50	77 20	77 50	78 10
Cie Bancaire	475 50	477	477 ..	477 ..
C.G.E.	810	310	810	810 ..
C. Entrepr.	181 10	188 10	181 10	156 90
Sot.-Foncier	89 90	84 50	82	82 70
Cr.-Com. Fr.	143 60	142 10	142 10	141 10
— (obl.)	177	179	175	179 48
Créd. Fonc.	328 90	334	334	334 ..
C. F. Imm.	128	130	130 ..	130 ..
Créd. Indust.	114	114	114	112 80
Créd. Nat.	336 60	334 50	334 60	336 80
C. Nord B.P.	83 50	83 60	83 70	82 90
Creusot-Loire	150	150 10	159 30	156 90
C.S.F.	214 90	214 90	214 90	218 90
B.B.A.	118 30	118 30	118 20	118 ..
Dumain-N.-E.	133	136 ..	135 50	135 ..
Dollfus-Mieg	88 10	87	87 ..	86 80
Domez	686 ..	674 ..	681	684 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	Cie Gle Eaux	700	700	700	681
186	Electro-Méc.	88 40	101 60	101 50	103 60
295	Eng. Matra	308	305	306	800
170	E. I Lefebvre	184 90	183	188 90	185 80
60	Esso S.A.F.	68 40	60 05	60 30	58
162	Eurafrance	175	179 30	179 30	179
298	Europe N° 1	288 ..	288	288	288
295	Ferodo	323	324 80	324	328
135	Fin. ParisP.B.	177 90	178	179 30	178 80
62	Fin. Un. Eur.	64 30	65	65	64 40
81	Fraissinet	59 ..	59 10	69 10	68 60
145	Fr. Pétroles	148 60	C133 50	140	133
35	— (Certific.)	34 30	C 34 60	34 40	33 90
82	Galeries Laf.	93	97 80	97 50	99 70
121	Gle d'entr.	129 50	101	131 10	123 40
155	Gle Fonderie	171 ..	172 ..	172 30	175 ..
101	Générale Occ	160 60	158 10	150	147 20
158	G. Tra. Mars.	190	187 ..	197 90	180 90
375	Guyenne-Gas.	380	376	376	370 ..
118	Hachette	121 20	123	125	127
190	Hutch. Mapa	188 ..	189	189 ..	188 ..
73	Imétal	78 80	77	77 20	77
875	Inst. Mérieux	870 ..	870	968	870 ..
510	J. Borel Int.	553 ..	540	540	534 ..
85	Jeumont Ind.	94 88	95 05	98	94 95
88	Kali Ste Th.	71	71	70 90	88 80
48	Kléber-Col.	54 90	53 98	53 90	53 08
225	Lab. Bellon	222	218 10	219 ..	215 10
168	Lafarge	174 80	179 50	178	178 60
265	— (oblig.)	253 ..	258	258 ..	263
350	La Hénin	354	356 ..	356	350
1600	Legrand	1666	1650	1650	1623
195	Locabail	100 90	200 ..	198 80	198 ..
140	Locafrance	145 80	148 10	148 88	148 ..
215	Locindus	218 40	221	221	220 ..
345	L'Oréal	884	888	885	888 ..
3050	— obl. conv	3160	3170 ..	3170	3160 ..
455	Lyonn. Eaux	460	460 ..	460	442 ..
30	Mach. Bull	32 30	33	33 50	33 50
1220	Mais. Phénix	1395 ..	1382	1382	1374
118	Mar. Firminy	115 60	115 10	118	111 10
88	Mar. Ch. Réu	56	58 20	58 20	59 20
2440	Mat. Téléph.	2608	2682	2622	2610
45	M.E.C.I.	47 90	47 ..	47	47 ..
128	Mét. Norm.	123 ..	125 ..	128	121 90
995	Michelin B	1077	1072 ..	1069 ..	1070
538	— oblig.	558	580	575	575 ..
475	Moët-Hen.	501	499	499 ..	499 ..
850	Mot. Leroy-S	874	860	889	863 ..
280	Moulinex	811 50	811	811	305
435	Mumm	401	403	403	403
250	Nat. Invest.	280	251	251	250
148	Navig. Mixte	129	133	133 ..	130 40
105	Nobel-Bozel	185	194 50	194 50	182 50
25	Nord	25	25 10	25 10	25 ..
118	Nouvel. Gal.	118 ..	115 10	118 30	118 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
162	Olida-Caby	153 50	160 ..	160	162 90
74	Opfi-Paribas	82 20	81 20	81 20	80 ..
115	Paris-France	112 50	109 ..	108	109 ..
123	Patern. S.A.	129	123 50	123	128 90
68	Pechelbronn	69 50	63 10	65 10	70 ..
125	P.U.K.	110	108 10	108 50	108 10
55	Pennarroya	53 20	53 15	53 10	53 08
220	Penhoet	225 88	224 50	224	224 50
510	Pernod-Ric.	565	564 ..	552	554
108	Perrier	111 60	112	112 50	112 ..
51	Pétroles B.P.	56 90	58	58 10	55
225	Peugeot	245 08	242	246	248
281	— (obl.)	288 ..	285 ..	285	282
79	Pierre Auby	78 80	C 75 10	75 10	70 60
77	P.L.M.	183 50	182 30	162 30	162 40
225	Poclain	358 ..	350	350 ..	356 ..
108	Pollet et Cie	124 10	124 80	124 80	125 ..
88	Pompey	72 ..	72	72 ..	71
115	P.M. Labinal	113 ..	114	114	112 ..
89	Prénatal	83 60	65 50	88 80	66
192	Presses Cité	117	115	115 20	113
170	Prétabail Si.	178	172 ..	173	172 80
141	Pricel	132 80	131	132	130 10
220	Primagaz	214	205 20	205 20	205 20
82	Printemps	78	75 80	78 10	74 30
310	Radar S.A.	334 88	C333 30	335 ..	332 10
449	— (obl.)	430 ..	430 50	430 ..	428
480	Radiotech.	547	450	546	540 ..
128	Raffin. (Fse)	108	C107 60	107 80	107
127	Raff. St-L.	130 ..	151 50	181 30	130 ..
520	Redoute	818 ..	505	505 ..	510 ..
128	Rhône-Poul.	112 ..	118 50	118 60	118 40
270	Rouss.-Uclaf	250 ..	254	258 50	254 ..
470	Rue Impérial	458 ..	452 10	452 10	459 ..
84	Sacilor	87 50	88 ..	88 ..	88 90
645	Sagem	548 ..	545 ..	545	540
127	Saint-Gobain	120 10	110 40	115 60	113 30
600	S.A.T.	640 ..	645 ..	647	645
140	Saulnes	127 50	140	140	141
111	Saunier-Duv.	104	106 20	105 20	107 20
188	Schneider	185	197	175 50	199
85	SCOA	69 95	66	66 50	60
181	Sefimeg	100 70	108 83	108 60	100 50
107	Serchimé	150 00	108	108 50	105 ..
345	S.I.A.S.	375	872	378	375
300	Sign. E. El.	320 50	315	314	308 50
265	S.I.L.I.C.	275	277 ..	277 50	280
188	Simco	100 20	101 80	101 50	100 30
77	S.I.M.N.O.R.	75 ..	75 15	..	73 75
1580	St. Rossignol	1808	1895	1885	1895
70	Sagerap	77 80	78 ..	79 10	74 60
535	Sommer-All.	537 ..	581 ..	528	528
220	Suez	227 75	238 50	229 90	230

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235	Talas-Luz.	261 ..	281 50	262	260
410	T.R.T.	448	451	453	450
900	Tél. Electr.	900	900	908	894
785	Tél. Ericss.	744	747	739 ..	723
72	Torres Oesg.	72 20	72	72 ..	70 70
185	Thomson-Br.	198	200	199 ..	196 50
155	U.I.S.	155	155 50	154 50	154 58
338	U.C.B.	331	339	339 ..	338 50
255	Un. Fr. Banques	265	280	261	260
61	U.T.A.	60 60	59	60	60
78	Usinor	78	79	70	73 20
124	— (obl.)	123 10	129 20	123 ..	123 10
172	Vallourec	180	156 ..	158 20	158
528	V.Clicquot-P.	582	532	532	587
580	Vinipris	832	830	830	818
205	Amer. Tel.	212 20	210 70	210 78	211 50
28	Ang. Am. C.	28 55	26 35	20 35	26 35
225	Amgold	242 50	238	235	241 50
238	Aster Mines	232 80	231 ..	231	231 ..
265	B. Ottoman	250	248 ..	249 ..	252 20
225	BASF (Akt)	236 ..	236 ..	236	236
200	Bayer	182 40	195	193	193
111	Buffelsfont.	118 ..	115 60	110 10	117 40
16	Charter	17 00	17 45	17 60	17 20
148	Chase Manh.	157 ..	158 80	156 80	158
865	C.F. Fr.-Can.	409	418	408	419 ..
18	De Beers (S.)	17 55	17 70	17 25	17 75
485	Deuts. Bank	568	574	573	574 ..
206	Dome Mines	206 ..	203	200 60	203 ..
485	DuPont Nem.	527	529	518	010
420	East. Kodak	438 50	431	431	434
50	East Rand	58 20	59 40	80	59 80
235	Ericsson	238 50	238 60	238 50	235 ..
365	Exxon Corp.	380 20	374 ..	374	371 50
153	Ford Motor	178 ..	177 40	177 40	177 40
155	Free State	170 ..	170 80	170 20	180 75

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
154	Gen. Electric	220 10	218 50	218 20	210 70
180	Gen. Motors	218	214 90	213 80	214 70
22	Goldfields	22 70	C 22 35	22 60	22 45
43	★ Harm. Co.	40 80	48 80	50	48
215	Hoechst Akt	217 70	217 ..	217	217
26	Imp. Chem.	24 80	21 55	24 50	24 15
118	Imperial Oil	117 40	117 40	117 20	115 20
845	I.B.M.	871	857	857	857 ..
100	Internickel	117 80	118 ..	113 ..	112 20
96	I.T.T.	90 80	99 10	88 90	97 20
187	Mob. Oil Co.	195	197 50	197 50	195
5090	Nestlé	5210 ..	5220	5228	5300
300	Norsk Hydro	295 ..	295	295 ..	295
5	Olivetti	8 15	C 8 20	8 15	8 18
550	Petrofina	570	566	565 ..	583 ..
40	Philips	41 85	41 80	41 90	41 60
160	Prés. Brand	140 50	140 80	140 50	140 90
215	Quilmes	238	224	225	C220 ..
153	★ Randfont.	164 ..	162 20	162	160
57	Rand. Selec.	37 20	57 ..	57 ..	57 90
140	Royal Dutch	159 90	157 80	157 80	158
17	RioTinto Zinc	17 40	17 35	17 35	17 80
180	St-Helena	171 ..	157 10	167	170
335	Schlumberger	867 50	383 ..	383	382 50
28	Shell Tr (S.)	28 20	28 10	29 35	27 70
440	Siemens A.G.	472 ..	474 ..	475	479
48	Sony	51 78	50 80	50 00	50 60
18	Tanganyika	18 80	18 ..	18 ..	17 65
173	Unilever	179 50	178 20	175 20	179
37	Union Corp.	29 85	28 90	29 85	29 75
155	U. Min. 1/10	149 80	149 ..	... ..	148
280	West Driet.	270 50	266 ..	266 ..	270
111	West Deep	115 ..	117 ..	117 20	117
191	West Hold.	202 ..	202 50	202 50	204 80
3 50	Zambia Cop.	8 20	8 20	8 20	8 20

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 168	4 171	4 18
Canada ($ can. 1)	4 046	4 052	4 05
Allemagne (100 DM)	172 325	171 600	171 60
Belgique (100 fr.)	11 549	11 525	10 95
Danemark (100 krd.)	74 500	74 720	74 75
Espagne (100 pes.)	7 336	7 335	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 165	9 187	9 23
Italie (100 lires)	0 650	0 648	0 64
Norvège (100 krs.)	82 200	82 030	82 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 750	165 800	165 75
Portugal (100 esc.)	16 720	16 660	16
Suède (100 krs.)	103 225	102 800	102 75
Suisse (100 fr.)	162 150	162 250	162 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	22570	22520 ..
Or fin (kilo en lingot)	22580	22655 ..
Pièce française (20 fr.)	246 80	248 30
Pièce française (10 fr.)	174 ..	173 50
Pièce suisse (20 fr.)	230 30	230
Union latine (20 fr.)	212 10	211 50
Souverain	217 40	217 90
Pièce de 20 dollars	1023 60	1031 80
Pièce de 10 dollars	521 ..	520 ..
Pièce de 5 dollars	350	351 ..
Pièce de 50 pesos	814 50	813 50
Pièce de 70 florins	197 20	198 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. EUROPE
3. DIPLOMATIE
3. AMÉRIQUES
4. AFRIQUE
4. ASIE
5. OCÉAN INDIEN
5. POLITIQUE
6 et 7. JUSTICE
8. SCIENCES

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Pages 9 à 13
— Un autre Versailles.
— Les non-partants de la grande échappée.
— L'été musclé, avec le sport en plus.
— Une Grèce entre ciel et terre.
— La Roumanie en minibus.
— ANIMAUX : Une niche pour les vacances. Plaisir de la table. Mode. Maison. Jeux.

13. FEUILLETON
14. SPORTS
14. DÉFENSE
14. MÉDECINE
15 à 17. ARTS ET SPECTACLES
20. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
21-22. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (17)
Annonces classées (19 et 20) ; Aujourd'hui (18) ; Carnet (18) ; « Journal officiel » (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18) ; Finances (23).

europcar 645.21.25

ANTHONY
créations masculines
soldes
142 bd St-Germain

CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES
françaises - italiennes
ELECTRO-MÉNAGER
Sèche-cheveux - Mixeurs
BROSSERIE - COUTELLERIE
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
33, Rue Marbeuf - Tél. : BAL. 61-70
20, Rue de la Paix — PARIS
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 19 h.

EDEP
Ecole de Direction d'Entreprise de Paris
Etablissement privé d'Enseignement Supérieur.
Préparation simultanée sur 3 ans aux examens d'Etat suivants :
● 3 PREMIÈRES ANNÉES DE LA MAITRISE DE GESTION.
● D.E.C.S.
● B.T.S.
— Distribution et gestion commerciale.
— Comptabilité et gestion d'entreprise.
130, rue de Clignancourt
75018 PARIS - Mº Simplon
TÉL. : 252-27-27 +

Le numéro du « Monde » daté 11 juillet 1975 a été tiré à 520 080 exemplaires.

A C D E F G H

Selon les termes d'un accord en voie d'élaboration

La Jordanie autoriserait l'implantation de bases de fedayin sur son territoire

De notre correspondant

Beyrouth. — Outre la conclusion d'un accord intérimaire égypto-israélien sur le Sinaï, les milieux politiques arabes n'excluent pas la prochaine normalisation des rapports jordano-palestiniens.

Tout se passe comme si les trois mois de guerre civile au Liban devaient préluder à la liquidation des extrémistes de tous bords qui font obstacle, entre autres, à une réconciliation entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, le chef de la résistance. Une offensive est en cours contre les *« gauchistes », qualifiés d'« alliés objectifs »* d'Israël. Après le démantèlement, en Syrie, d'un réseau terroriste qui opérait sous le nom d'Organisation communiste arabe, les services de sécurité au Liban ont appréhendé huit membres d'un autre réseau qui se réclame de l'Organisation communiste internationale, laquelle s'était livrée à des attentats dans les rues de Beyrouth lors des derniers événements. Enfin, le comité exécutif de l'O.L.P. s'en prenait, le mercredi 9 juillet, à deux organisations de fedayin du « front du refus » en leur faisant assumer l'entière responsabilité du rapt du colonel américain Morgan avant de les mettre en demeure de lui livrer l'otage.

Les grandes lignes de l'accord jordano-palestinien ont été déjà élaborées lors des récentes rencontres entre le roi Hussein et le président Assad. L'accord prévoit que de nombreux fedayin demeureront dans le royaume hachémite, sans que cette « réhabilitation de l'O.L.P. » signifie l'instauration d'un pouvoir parallèle qui déférerait l'autorité souveraine de l'Etat, comme ce fut le cas avant septembre 1970. La résistance serait notamment autorisée à avoir neuf bases réparties entre les régions d'Irbid, de Salt et de la vallée du Ghor et qui seraient placées sous le commandement de l'armée de libération de la Palestine. Les éléments palestiniens ne pourront pas opérer contre Israël à partir de la Jordanie. La résistance disposera d'un bureau d'information et de plusieurs directions administratives chargées des Palestiniens des territoires occupés, des enfants et des familles des fedayin tués et des services de santé publique.

D'ores et déjà, les Jordaniens multiplient les gestes destinés à rétablir le contact avec certaines formations de la résistance. Du sang a été offert par Amman au Croissant rouge palestinien pour venir en aide aux victimes des récents combats au Liban. Des milliers de passeports jordaniens de Palestiniens résidant à Beyrouth ont été renouvelés, ce qui leur était naguère refusé ; il leur était reproché d'être affiliés à des organisations de guérilleros interdites dans le royaume. Ajoutons que le roi Hussein a déclaré à la revue libanaise *Al Hawadès*, qu'un dialogue avec l'O.L.P. lui paraissait utile ; il a ajouté que la Jordanie s'estimait tenue par la résolution de la conférence de Rabat, selon laquelle seule la résistance est responsable de la récupération des territoires occupés.

EDOUARD SAAB.

Dans une interview au « Maariv »

Nous devons prendre l'initiative de pourparlers avec les Syriens en vue d'un accord général

déclare M. Shimon Peres

Tel-Aviv *(Reuter.)*. — Un accord général avec la Syrie et une fédération israélo-jordanienne en Cisjordanie : tels sont, selon M. Shimon Peres, les objectifs que poursuit Israël, indépendamment d'un nouvel accord intérimaire de dégagement dans le Sinaï.

« *La plupart des malentendus qui avaient causé en mars l'échec de la mission de M. Kissinger sont maintenant dissipés*, estime le ministre israélien de la défense, dans une interview publiée vendredi 11 juillet par le journal *Maariv*.

« *Nos divergences avec les Américains étaient essentiellement une question d'échéance. Jusqu'à il y a quelques jours, on présentait à Israël un « calendrier tendu ». Parce que l'on craignait qu'au cas où les échéances ne seraient pas respectées, tous les efforts seraient vains. Les pourparlers sont maintenant entrés dans un cadre de travail plus raisonnable, débarrassé de toute échéance* », ajoute le ministre.

» *Israël cherche à conclure un accord général avec la Syrie, parce qu'à la différence du Sinaï les hauteurs du Golan n'offrent pas assez d'espace pour ses manœuvres ou des accords partiels. Mais nous ne devrons pas rendre l'accord avec les uns dépendant d'un accord avec les autres. Nous devons prendre l'initiative de pourparlers avec les Syriens* », déclare encore M. Peres.

Réaffirmant sa proposition de création d'un Etat fédéral en Cisjordanie (1), M. Peres a déclaré : « *Depuis la guerre des six jours, j'ai pensé que la solution pour la rive occidentale et le problème palestinien résidait en la création d'une fédération. Nous devrions appeler les choses par leur nom et annoncer publiquement qu'Israël ne peut faire de compromis sur une partition du territoire* (cisjordanien), *mais peut accepter une délégation de juridiction.* »

(1) *Le Monde* du 28 juin 1975.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Wilson a présenté son programme de lutte contre l'inflation

De notre correspondant

Londres. — Pendant une vingtaine de minutes, vendredi 11 juillet, devant une Chambre des communes bondée et [illegible], M. Wilson a défendu le plan gouvernemental de lutte contre l'inflation indispensable selon lui si le pays veut éviter « une catastrophe économique dont l'ampleur serait incalculable ».

Après les négociations entre gouvernement, employeurs et syndicats, une question essentielle restait posée : le cabinet accepterait-il la proposition du TUC d'accorder pour les douze mois à venir une augmentation uniforme de 6 livres par semaine (environ 55 francs) à tous les travailleurs. Le chancelier de l'Echiquier et les employeurs auraient préféré une hausse proportionnelle de 10 %. Le gouvernement a choisi la solution la plus simple : augmentation de 6 livres pour tout le monde. C'est aussi une manière de favoriser les catégories les moins bien payées.

Second problème : quelle serait la limite au-dessus de laquelle aucune augmentation ne serait tolérée? Le TUC proposait 7 000 livres par an, le chancelier de l'Echiquier 10 000 et les employeurs 15 000. Le gouvernement a décidé que les rémunérations devront être complètement bloquées à partir de 8 500 livres. C'est évidemment une décision qui va accroître, au sein des classes moyennes, le sentiment que leur sort est de plus en plus compromis sous un gouvernement du Labour.

Pour M. Wilson il importait de masquer autant que possible le tournant brutal qu'il vient d'imposer à sa politique. Le manifeste électoral du parti travailliste prônait l'automne dernier la liberté totale de négociations dans le domaine des salaires et condamnait très sévèrement les tentatives de M. Heath qui voulait imposer au pays une « politique des revenus ».

Le plan gouvernemental s'abstient-il de prévoir des sanctions contre les travailleurs qui rompraient la discipline proposée par les autorités ? Toutes les sanctions éventuelles visent les employeurs dans le secteur public ou dans l'industrie privée.

Cette manœuvre politique ne fait guère illusion : si les travailleurs peuvent revendiquer, plus personne ne sera, théoriquement du moins, en mesure de leur donner satisfaction.

L'industrie privée ne pourra pas répercuter les hausses de salaires sur le prix de vente. Les entreprises nationalisées ne recevront pas les subventions de l'Etat qui seraient nécessaires pour financer des salaires excessifs. Les administrations régionales et municipales, si elles cédaient aux revendications de leurs employés, se verraient privées des subventions gouvernementales dont elles ont absolument besoin. En outre, un projet de loi sera présenté dans les prochains jours au Parlement pour obliger tous les employeurs publics ou privés à respecter la nouvelle règle du jeu salarial.

M. Wilson a certes annoncé aussi quelques concessions aux dirigeants syndicaux.

Il réduira moins qu'il ne l'a fait jusqu'à présent les subventions accordées aux produits alimentaires et il s'efforcera de limiter à 10 % la hausse de certains produits essentiels.

Les porte-parole du groupe Tribune, la gauche travailliste, ont immédiatement accusé M. Wilson de violer ses promesses électorales. Cependant, jusqu'à présent et surtout grâce à l'appui que lui a donné M. Jack Jones, secrétaire général de la puissante fédération des transports, le premier ministre semble avoir maintenu l'unité de son gouvernement. Jeudi soir le leader syndicaliste avait demandé à tous les membres du cabinet de rester à leur poste « *durant cette période difficile* ».

JEAN WETZ.

Une organisation « anti-terrorisme E.T.A. » revendique les attentats dirigés contre les milieux autonomistes basques

Une organisation nommée A.A.T.E. (anti-terrorisme ETA) a revendiqué dans un communiqué publié le jeudi 10 juillet la responsabilité des attentats commis depuis plusieurs mois contre les milieux autonomistes basques.

« *Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse*, indique notamment ce communiqué, *ce ne sont pas des policiers espagnols qui se sont manifestés contre ETA dans le pays basque français. Cette initiative est une initiative privée. Elle est le fait d'une poignée de patriotes espagnols qui n'ont rien à voir avec les guérilleros de Cristo Rey et qui en ont assez de voir tant de crimes impunis, et surtout de voir que les assassins poursuivent impunément leur vile besogne.* »

Les auteurs du communiqué se déclarent disposés à frapper encore plus fort, « *la société espagnole étant en état de légitime défense* ».

« *Nous connaissons les assassins*, affirment-ils. *Nous connaissons leurs refuges et les protections dont ils bénéficient dans le Pays basque français. Ils ne mènent pas une lutte politique. Ils échappent aux règles et lois en vigueur, mais ils n'échapperont pas à notre justice. Nous emploierons contre eux les armes qu'ils utilisent pour tuer des innocents et les poursuivrons dans leurs repaires, outre la frontière, tant qu'ils y demeurent.* »

Ce communiqué contredit les déclarations de M. François Chabessier, arrêté après l'attentat contre le restaurant « Echave » à Bayonne, concernant l'assistance que les autorités espagnoles s'étaient engagées à lui fournir dans son entreprise. Il paraît assuré, en revanche, que les commandos para-policiers espagnols qui opéraient jusqu'ici en territoire français ont reçu de Madrid l'ordre de repasser les Pyrénées.

Evoquant les récents attentats dans le Pays basque, la fédération des Pyrénées atlantiques du parti communiste déclare notamment :

« *Chacun peut constater que les autorités françaises restent pour le moins passives. Les paroles de M. Poniatowski n'étaient destinées qu'à rassurer l'opinion publique tout en préparant le terrain à une répression plus ou moins sournoise contre les réfugiés politiques. Malgré les déclarations du pouvoir la collaboration du ministre de l'intérieur français avec la politique franquiste se poursuit. Les policiers espagnols peuvent se promener en toute tranquillité sur le territoire français. Plus, on fait même pression sur les fonctionnaires français jugés « trop zélés » qui tentent de faire respecter la légalité républicaine en toute hypothèse.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *M. André Diligent*, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs, a déclaré le 10 juillet : « *Nous ne voulons pas être des bénit-oui-oui de la majorité ni des robots, mais une force de proposition. Nous sommes décidés à être des partenaires loyaux envers les deux autres formations de la majorité, l'U.D.R. et les républicains indépendants.* »

● *La fédération des socialistes réformistes*, animée par M. Eric Hintermann, ancien membre du comité directeur du P.S., appelle à la rejoindre « *les élus socialistes opposés à l'alliance systématique avec le parti communiste, les syndicalistes de F.O., injustement critiqués au sein de l'union de la gauche et les citoyens favorables à un socialisme démocratique et libre* ». Dénonçant la division de la France en deux camps opposés, les socialistes réformistes déplorent que « *déjà de graves atteintes à la liberté ont lieu dans la presse* ».

● *Trois médecins ont été condamnés* le jeudi 10 juillet par la 15e chambre correctionnelle de Paris pour avoir pratiqué en novembre 1969 sans nécessité absolue une hystérectomie sur une jeune femme qui souhaitait une interruption de grossesse et pour l'avoir ensuite renvoyée de la clinique alors que des complications étaient à prévoir après une hémorragie et une faute opératoire.

Le tribunal a infligé six mois de prison avec sursis au docteur Maurice Landman, généraliste, 2 000 F d'amende au docteur Jacques Schachter, anesthésiste, et un an de prison avec sursis au docteur Paul Sananes, chirurgien. La victime de ces blessures par *imprudence*, représentée par Mº Françoise Perelman-Thalermer, a obtenu 150 000 F de provisions en attendant une expertise médicale définitive.

● *Un forte secousse tellurique* a secoué ce vendredi 11 juillet le centre de Sétif, dans le nord-est algérien. Le premier bilan fait état d'un mort, de dix-huit blessés (dont six dans un état grave) et d'importants dégâts matériels. Des voitures ont été mises à la disposition des touristes pour quitter la région. — *(A.F.P., Reuter.)*

M. DES MOUTIS EST MIS EN LIBERTÉ

M. Patrice Des Moutis, surnommé Monsieur X..., détenu depuis le 20 février à la prison de Fresnes pour l'affaire du tiercé « Prix Bride abattue », a fait l'objet le jeudi 10 juillet d'une décision de mise en liberté rendue par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, sous réserve du versement d'une caution de 400 000 francs (nos dernières éditions). Selon ses avocats, la somme a pu être versée au greffe du tribunal pour rendre sa libération effective. M. Des Moutis devra également se soumettre à des mesures de contrôle judiciaire : résider à son domicile de Neuilly, ne pas quitter Paris et les trois départements limitrophes sans autorisation du juge de l'application des peines et ne pas publier d'article ou de chronique concernant les courses de chevaux, alors qu'il était devenu pronostiqueur dans un hebdomadaire spécialisé.

La chambre d'accusation a donc infirmé l'ordonnance du juge d'instruction, M. Jean Michaud, qui rejetait sa demande de mise en liberté.

D'autre part, un non-lieu a été signé par le juge Michaud en faveur de l'entraîneur Jean-Jacques Baumé et du jockey Cimino, inculpés dans une autre course contestée, le Prix Mât de Cocagne, courue le 16 mars 1973 à Saint-Cloud.

UN HOMME LIBRE

Parmi les condamnés à l'emprisonnement, il y e deux sortes de privilégiés : ceux qui sortent de prison plus tôt que prévu, ceux qui n'y entrent jamais. M. André-Rives Henrys est de la seconde catégorie. Les premiers de ces privilégiés bénéficieront légalement de l'article 729 du code de procédure pénale, qui permet la libération conditionnelle anticipée si la moitié de la peine a été exécutée (les délinquants primaires) ou les deux tiers (les récidivistes). Les seconds bénéficient de l'abstention du parquet, qui, sous l'autorité linale du ministre de la justice, est chargé de veiller à l'exécution des décisions prononcées par les tribunaux.

Plusieurs fois condamnés à propos de la Garantie foncière, dont il fut l'un des dirigeants, M. Rives-Henrys, ancien député U.D.R. de Paris, est en situation de subir irrémédiablement plusieurs peines d'emprisonnement ferme, puisque son ultime recours devant la Cour de cassation n'a pas été accueilli après une audience, le 29 mai, par cette juridiction. Le parquet n'e pas requis, à ce jour, l'exécution de cette décision. Détenu virtuel, M. Rives-Henrys est un homme libre. Comme le disait récemment M. Lecanuet - le juge n'apparaît plus comme un personnage sacré ». Ses décisions pas davantage. — Ph. B.

DE LA TERRE D'ORADOUR-SUR-GLANE EN U.R.S.S.

(De notre correspondant.)

Limoges. — De la terre d'Oradour-sur-Glane sera prélevée et remise au musée de Katyn (U.R.S.S.) Ce sont des déportés du Rhône qui effectueront samedi prochain 12 juillet le prélèvement, en accord avec l'Association des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane et de son conseil municipal. Le 10 juin 1944, la population d'Oradour - sur - Glane (Haute-Vienne) avait été massacrée par une compagnie SS de la division Das Reich.

« INDISPOSÉ » LE PRÉSIDENT DE MA[illegible] RETARDE L'ACCORD PANEUROP

Genève *(A.F.P.)*. — M[illegible] retardé jusqu'au vendredi [illegible] les la *décision sur* la d[illegible] « sommet » de clôture [illegible] conférence sur la sécurité [illegible] coopération en Europe (C[illegible] Toute la discussion a tou[illegible] tour d'une proposition [illegible] dienne : « *sommet* » le 30 [illegible] à Helsinki si les travaux [illegible] nève sont terminés le 15 [illegible] Jeudi soir, vingt-neuf des [illegible] cinq participants avaient [illegible] leur accord. Les décisions [illegible] Suisse, de la Roumanie, [illegible] naco et de Saint-Marin [illegible] sans doute positives, bi[illegible] leurs délégations ne se sont [illegible] prononcées. La délégation [illegible] taise a précisé que son pr[illegible] était indisposé et ne [illegible] faire connaître sa décisi[illegible] vendredi, ce qui a retardé [illegible] tant l'accord.

● *Le Parlement europ*[illegible] adopté jeudi 10 juillet à [illegible] bourg l'essentiel du rapp[illegible] l'union européenne, prése[illegible] nom de la commission p[illegible] par M. Bertrand, démocrat[illegible] tien belge (le *Monde* dat[illegible] juin). Le vote a été acq[illegible] 71 voix pour contre 8 [illegible] abstentions. 98 députés ne [illegible] pas part au vote. Le grou[illegible] mocrate européen de progr[illegible] comprend les gaullistes) [illegible] divisé en 5 pour et 1 abst[illegible] Les travaillistes britanni[illegible] sont abstenus.

L'U.R.S.S. NÉGOCIE L'A[illegible] DE 10 MILLIONS DE T[illegible] DE CÉRÉALES AUX ÉTA[illegible]

Les rumeurs qui ont [illegible] ébullition le marché mond[illegible] céréales depuis le début [illegible] semaine (*le Monde* du 11 [illegible] ont *été confirmées* à [illegible] ington : le sénateur dém[illegible] M. Henry Jackson, puis le [illegible] taire adjoint à l'agri[illegible] M. Richard Bell, ont indiq[illegible] l'Union soviétique est en t[illegible] négocier l'achat de 10 milli[illegible] tonnes de céréales, mais [illegible] cune opération importan[illegible] encore été conclue.

M. Bell a précisé que la [illegible] de quantités aussi importa[illegible] grains à l'U.R.S.S. ne devr[illegible] avoir de répercussion s[illegible] marchés intérieurs ou sur [illegible] soins des autres pays im[illegible] tems, compte tenu des aug[illegible] tions de récoltes prévues [illegible] pour le maïs ; + 22 % p[illegible] blé) *(A.F.P., Reuter.)*

LE PREMIER MINISTR[illegible] VA RECEVOIR LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PATRON[illegible]

Le premier ministre va r[illegible] successivement les grandes [illegible] sations syndicales et pat[illegible] entre le 15 et le 23 juillet, d[illegible] son départ en Roumanie. MM. [illegible] cads et Durafour assisteront [illegible] entretiens.

Comme il l'avait annoncé à [illegible] au mois dernier (« le Monde [illegible] 25 juin 1975), le gouvernemen[illegible] cède à ces consultations pour [illegible] ser un bilan et préparer les m[illegible] économiques et sociales que [illegible] arrêter le conseil des minist[illegible] 30 juillet.

La crise du marché des sucres blancs

LE TRIBUNAL ADMINISTR[illegible] DONNE TORT AUX SPÉCULATEURS PRI[illegible]

Statuant dans l'affaire [illegible] marché international des s[illegible] blancs, fermé depuis le début [illegible] décembre 1974, le tribunal a[illegible] nistratif a rejeté la requête [illegible] spéculateurs privés, qui co[illegible] taient le refus opposé pa[illegible] comité technique du marché [illegible] sucres à la fixation d'un [illegible] de compensation, conformé[illegible] au fameux article 22 du r[illegible] ment. Cet arrêt était att[illegible] après celui du Conseil d'Eta[illegible] 20 juin, qui annulait la déc[illegible] prise le 3 décembre dernier [illegible] M. Ansquer, ministre du [illegible] merce et de l'artisanat, de [illegible] pendre les cotations sur le [illegible] ché des sucres, et estimait qu[illegible] circonstances exceptionnelles [illegible] vues pour l'application de l'[illegible] cle 22 n'étaient pas réunies. [illegible] spéculateurs privés, battus su[illegible] point, vont poursuivre la pr[illegible] dure par d'autres biais juridic[illegible] tandis que la mise en place [illegible] nouveau marché des mati[illegible] premières à la Bourse de c[illegible] merce de Paris se poursuit.

هكذا من الأصل